# Early Childhood Development

# Early Learning and Child Care

*Investing in our Future*

SP-625-11-04

Canada

## Why are the early years important?

All children deserve a good start in life. They deserve to be healthy, safe and secure, and ready to learn. Research has shown that the first six years of life are crucial for future learning, behaviour and health. Therefore, when we invest in the early years, we are investing in the future of our children and our country.

## What is the Government of Canada's role in early childhood development, and early learning and child care?

The Government of Canada recognizes that early childhood development and early learning prepares young children for success in school and later in life. That is why the government is building for the future by setting the right kind of conditions to help give children the best possible start in life. Recent initiatives, programs and services are described below.

### *Financial Support for Provinces and Territories*

The Government of Canada provides significant funding to provinces and territories to support their investments in early childhood development, and early learning and child care.

This funding is arranged under two separate but related federal/provincial/territorial agreements: the Early Childhood Development Agreement and the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care.[1]

Under both the ECD Agreement and the Multilateral Framework, all partners committed to report publicly on their investments in Canada's youngest citizens. Regular reporting allows Canadians to monitor progress in improving the well-being of our children.

## Early Childhood Development Agreement

September 2000

Under the Early Childhood Development (ECD) Agreement, the Government of Canada is providing $2.2 billion in funding to provinces and territories over five years (from 2001–2002 to 2005–2006) and ongoing funding of $500 million per year after 2005–2006.

The provinces and territories have agreed to use the funding to expand and improve programs and services for children under six and their families, in any or all of four key areas, including:

- promoting healthy pregnancy, birth and infancy;
- improving parenting and family supports;
- strengthening early childhood development, learning and care; and
- strengthening community supports.

For Canadian families, the ECD Agreement means better access to such services as prenatal classes, preschool programs, child care and family supports.

In October 2002, the Government of Canada announced a Federal Strategy on Early Childhood Development for First Nations and Other Aboriginal Children. This strategy goes hand-in-hand with the ECD Agreement. It provides an additional $320 million over five years to enhance programs and services that address the early childhood development needs of Aboriginal children.

## Multilateral Framework on Early Learning and Child Care

March 2003

Under this framework, the Government of Canada is providing $1.05 billion to provinces and territories over five years, starting in 2003–2004. This federal/provincial/territorial agreement builds on commitments in the ECD Agreement by enabling further investments in provincially/territorially regulated early learning and child care programs for children under six.

The objectives are:

- to further promote early childhood development; and
- to help parents participate in employment or training opportunities by improving access to affordable, quality early learning and child care programs and services.

For the most part, the funding is directed towards early learning and child care programs and services in such settings as child care centres, family child care homes, preschools and nursery schools. Programs and services that are part of the formal school system are not funded through this initiative.

The types of investments made under the Multilateral Framework include the following:

- capital and operating funding
- wage enhancements
- training, professional development and support
- fee subsidies
- parent information and referral
- quality assurance

To complement the Multilateral Framework, the Government of Canada committed an additional $35 million over five years for early learning and child care services for First Nations children living on reserve. The March 2004 Budget made a commitment to add a further $10 million to this funding over four years, bringing the total investment to $45 million.

### *Investments in Programs and Services*

The Government of Canada also makes direct investments in the design and delivery of a wide range of programs and services for young children and families, including:

- targeted community-based programs for children and families at risk, such as the Canada Prenatal Nutrition Program, aimed at ensuring that children are born healthy;
- social, health and nutritional programs to improve outcomes for First Nations and Inuit children and families, such as Aboriginal Head Start On Reserve;

## Why are the early years important?

All children deserve a good start in life. They deserve to be healthy, safe and secure, and ready to learn. Research has shown that the first six years of life are crucial for future learning, behaviour and health. Therefore, when we invest in the early years, we are investing in the future of our children and our country.

## What is the Government of Canada's role in early childhood development, and early learning and child care?

The Government of Canada recognizes that early childhood development and early learning prepares young children for success in school and later in life. That is why the government is building for the future by setting the right kind of conditions to help give children the best possible start in life. Recent initiatives, programs and services are described below.

### *Financial Support for Provinces and Territories*

The Government of Canada provides significant funding to provinces and territories to support their investments in early childhood development, and early learning and child care.

This funding is arranged under two separate but related federal/provincial/territorial agreements: the Early Childhood Development Agreement and the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care.[1]

Under both the ECD Agreement and the Multilateral Framework, all partners committed to report publicly on their investments in Canada's youngest citizens. Regular reporting allows Canadians to monitor progress in improving the well-being of our children.

## Early Childhood Development Agreement

September 2000

Under the Early Childhood Development (ECD) Agreement, the Government of Canada is providing $2.2 billion in funding to provinces and territories over five years (from 2001–2002 to 2005–2006) and ongoing funding of $500 million per year after 2005–2006.

The provinces and territories have agreed to use the funding to expand and improve programs and services for children under six and their families, in any or all of four key areas, including:

- promoting healthy pregnancy, birth and infancy;
- improving parenting and family supports;
- strengthening early childhood development, learning and care; and
- strengthening community supports.

For Canadian families, the ECD Agreement means better access to such services as prenatal classes, preschool programs, child care and family supports.

In October 2002, the Government of Canada announced a Federal Strategy on Early Childhood Development for First Nations and Other Aboriginal Children. This strategy goes hand-in-hand with the ECD Agreement. It provides an additional $320 million over five years to enhance programs and services that address the early childhood development needs of Aboriginal children.

## Multilateral Framework on Early Learning and Child Care

March 2003

Under this framework, the Government of Canada is providing $1.05 billion to provinces and territories over five years, starting in 2003–2004. This federal/provincial/territorial agreement builds on commitments in the ECD Agreement by enabling further investments in provincially/territorially regulated early learning and child care programs for children under six.

The objectives are:

- to further promote early childhood development; and
- to help parents participate in employment or training opportunities by improving access to affordable, quality early learning and child care programs and services.

For the most part, the funding is directed towards early learning and child care programs and services in such settings as child care centres, family child care homes, preschools and nursery schools. Programs and services that are part of the formal school system are not funded through this initiative.

The types of investments made under the Multilateral Framework include the following:

- capital and operating funding
- wage enhancements
- training, professional development and support
- fee subsidies
- parent information and referral
- quality assurance

To complement the Multilateral Framework, the Government of Canada committed an additional $35 million over five years for early learning and child care services for First Nations children living on reserve. The March 2004 Budget made a commitment to add a further $10 million to this funding over four years, bringing the total investment to $45 million.

### *Investments in Programs and Services*

The Government of Canada also makes direct investments in the design and delivery of a wide range of programs and services for young children and families, including:

- targeted community-based programs for children and families at risk, such as the Canada Prenatal Nutrition Program, aimed at ensuring that children are born healthy;
- social, health and nutritional programs to improve outcomes for First Nations and Inuit children and families, such as Aboriginal Head Start On Reserve;

- programs that deliver early learning and child care services, such as the First Nations and Inuit Child Care Initiative and the Military Family Services Program;
- programs for at-risk Aboriginal children living off reserve, such as Aboriginal Head Start in Urban and Northern Communities, which helps prepare children for school;
- research and information activities, such as research into the health effects of family violence, literacy programs for minority language communities, and public safety campaigns that provide information to protect children from risks related to sun exposure, foodborne illnesses, consumer products (including toys) and household chemicals.

These activities, along with many other programs and services, are outlined in *Early Childhood Development Activities and Expenditures, Government of Canada Report 2003–2004* and *Early Learning and Child Care Activities and Expenditures, Government of Canada Report 2003–2004*. Overall investments in Government of Canada early childhood development and early learning and child care programs and services increased in 2003–2004.

These accountability reports deliver on the Government of Canada's commitment to report publicly on progress in improving and expanding programs and services for children under six and their families.

### *Income Support and Tax Measures*

The Government of Canada also helps to enhance early childhood development and early learning and child care through various income support programs and tax measures. For example:

- *Maternity and parental leave benefits.* Through the Employment Insurance program, these benefits provide temporary income replacement for working parents of newborns or newly adopted children. In 2000, the Government of Canada extended parental benefits from 10 to 35 weeks so that, in combination with 15 weeks maternity benefits, parents can stay at home with their child for up to 50 weeks during the child's first year of life.
- *The Canada Child Tax Benefit (CCTB) and the National Child Benefit Supplement that is paid to low-income families.* In 2004, these benefits will provide an estimated $9.1 billion to 3.5 million families raising children.
- *The Child Disability Benefit (CDB).* This monthly benefit, implemented in March 2004, provides financial assistance to eligible families caring for children with severe, prolonged mental and/or physical impairments.
- *The Child Care Expense Deduction.* This income tax deduction helps eligible parents pay for child care while they work or go to school.

### *Support for Non-governmental Organizations*

The Government of Canada provides support to organizations that work to advance children's health and well-being. For example, in 2003–2004, the government's Social Development Partnerships Program awarded more than $5 million in grants and contributions to non-profit organizations that advance social development and inclusion of children and their families, persons with disabilities, and other vulnerable or excluded population groups in Canadian society.

The Government of Canada also provided funding to help establish the Child Care Human Resources Sector Council, which is working to develop a professional, skilled child care work force.

## Where can I get more information about governments' investments in early childhood development, and early learning and child care?

For printed copies of the 2003–2004 Government of Canada reports on *Early Childhood Development Activities and Expenditures,* and *Early Learning and Child Care Activities and Expenditures,* call 1 800 O-Canada (1 800 622-6232). The Government of Canada reports are also available online at www.socialunion.ca, along with background papers and previous reports on early childhood development, and early learning and child care.

Additionally, federal, provincial and territorial Ministers responsible for Social Services agreed to launch, on November 3, 2004, a new joint Web portal on early childhood development and early learning and child care (www.ecd-elcc.ca). This site is intended as an access point to federal, provincial and territorial Web sites containing information about early childhood development, and early learning and child care initiatives, including their reports under the Early Childhood Development Agreement and Multilateral Framework on Early Learning and Child Care.

## The way forward

The reports *Early Childhood Development Activities and Expenditures, Government of Canada Report 2003–2004* and *Early Learning and Child Care Activities and Expenditures, Government of Canada Report 2003–2004* demonstrate the federal government's ongoing commitment to children and provide details on the progress that has been made since the ECD Agreement and the Multilateral Framework were put in place.

While the progress is encouraging, more needs to be done to help families who are raising young children. Parents must have real choices, and children must have real opportunities to learn. As part of its commitment to children and families, the Government of Canada continues to work with provincial and territorial partners to support investments in early childhood development, and early learning and child care, to help give children the best possible start in life.

[1] While the Government of Québec supports the general principles of the Early Childhood Development Agreement and the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care, it did not participate in developing these initiatives because it intends to preserve its sole responsibility on social matters. However, Québec receives its share of federal funding and the Government of Québec continues to make major investments in programs and services for families and children.

105-03519/

# LE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

## L'APPRENTISSAGE ET LA GARDE DES JEUNES ENFANTS

*Investir dans notre avenir*

SP-625-11-04

Canadä

## Pourquoi la petite enfance est-elle importante?

Tous les enfants méritent de connaître un bon départ dans la vie. Ils méritent d'être en bonne santé, en sécurité et prêts à s'instruire. Des recherches ont montré que les six premières années de la vie jouent par la suite un rôle crucial sur leur apprentissage, leur comportement et leur santé. Par conséquent, lorsque nous investissons dans la petite enfance, nous investissons dans l'avenir de nos enfants et de notre pays.

## Quel rôle le gouvernement du Canada joue-t-il au chapitre du développement de la petite enfance, de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants?

Le gouvernement du Canada estime que le développement de la petite enfance (DPE) de même que l'apprentissage et la garde des jeunes enfants disposent ces derniers à réussir à l'école et toute leur vie durant. C'est la raison pour laquelle le gouvernement prépare l'avenir en mettant en place les conditions requises pour aider les enfants à prendre le meilleur départ qui soit dans la vie. Les activités, les programmes et les services à cette fin sont exposés ci-après.

### *Soutien financier aux provinces et aux territoires*

Le gouvernement du Canada verse des sommes importantes aux provinces et aux territoires afin de soutenir leurs investissements dans le développement de la petite enfance ainsi que dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Ce financement découle de deux ententes distinctes, mais connexes, qu'ont conclues les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux : l'Entente sur le développement de la petite enfance et le Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants[1].

Conformément à l'Entente sur le DPE et au cadre multilatéral, tous les gouvernements signataires se sont engagés à rendre compte au public des investissements qu'ils consacrent aux plus jeunes citoyens du Canada. Des rapports périodiques permettent aux Canadiens de constater les progrès accomplis en vue d'améliorer le bien-être de nos enfants.

## Entente sur le développement de la petite enfance

Septembre 2000

En vertu de l'Entente sur le développement de la petite enfance (DPE), le gouvernement du Canada alloue aux provinces et aux territoires 2,2 milliards de dollars répartis sur cinq ans (de 2001-2002 à 2005-2006), et il leur versera également en permanence 500 millions de dollars par année après 2005-2006.

De leur côté, les provinces et les territoires ont convenu d'utiliser le financement pour étendre et améliorer les programmes et les services destinés aux enfants de moins de six ans et à leur famille, en consacrant des fonds à l'un ou à l'ensemble des quatre principaux champs d'action suivants :

- la promotion de la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance;
- l'accroissement du soutien aux parents et aux familles;
- le renforcement du développement, de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants;
- l'accroissement du soutien aux collectivités.

L'Entente sur le DPE fait en sorte que les familles canadiennes peuvent davantage se prévaloir de services tels que les cours prénatals, les programmes préscolaires, les services de garde d'enfants et les programmes d'aide à la famille.

En octobre 2002, le gouvernement du Canada a annoncé l'instauration de la Stratégie fédérale de développement de la petite enfance autochtone et des Premières nations, laquelle va de pair avec l'Entente sur le DPE. Cette stratégie prévoit un montant supplémentaire de 320 millions de dollars sur cinq ans en vue d'améliorer les programmes et services qui répondent aux besoins des Autochtones en matière de DPE.

## Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

Mars 2003

En vertu de ce cadre, le gouvernement du Canada verse aux provinces et aux territoires 1,05 milliard de dollars sur cinq ans depuis 2003-2004. Instauré par les trois paliers de gouvernement, le cadre multilatéral donne suite aux engagements qu'ils ont pris en vertu de l'Entente sur le DPE, selon lesquels on investira davantage dans les programmes d'apprentissage et de garde pour les enfants de moins de six ans que régissent les provinces et les territoires.

Le Cadre multilatéral a pour objectifs :

- de favoriser davantage le développement de la petite enfance;
- d'aider les parents à tirer parti des perspectives d'emploi ou de formation en leur offrant un meilleur accès à des programmes et à des services d'apprentissage et de garde d'enfants à la fois abordables et de qualité.

La plus grande portion de ce financement est consacrée à des programmes et des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, qu'offrent des établissements comme les centres de garde, les garderies en milieu familial, les prématernelles et les garderies éducatives. Les programmes et services qui font partie d'un système scolaire officiel ne sont pas financés en vertu de ce cadre.

Le cadre multilatéral prévoit des investissements dans les domaines suivants :

- les coûts d'immobilisation et d'exploitation;
- les augmentations salariales;
- la formation, le perfectionnement et l'encadrement du personnel;
- les subventions pour les places en garderie;
- l'information et l'orientation des parents;
- l'assurance de la qualité des services.

Afin de compléter les dispositions du cadre multilatéral, le gouvernement du Canada a engagé un montant supplémentaire de 35 millions de dollars sur cinq ans dans le but de soutenir les services d'apprentissage et de garde destinés aux enfants des Premières nations qui vivent dans les réserves. Dans son budget de mars 2004, il a aussi décidé d'ajouter 10 millions de dollars sur quatre ans à ce premier montant, portant ainsi le montant total de ses investissements à 45 millions de dollars.

### *Investissements dans les programmes et les services*

Le gouvernement du Canada fait également des investissements directs afin d'élaborer et d'offrir un éventail de programmes et de services aux jeunes enfants et à leur famille, notamment les suivants :

- Des programmes communautaires destinés expressément aux enfants et aux familles à risque, dont le Programme canadien de nutrition prénatale qui vise à ce que les enfants naissent en bonne santé.
- Des programmes sociaux, nutritionnels et de santé visant à améliorer la qualité de vie des enfants et des familles inuits et des Premières nations, dont le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves.

## Pourquoi la petite enfance est-elle importante?

Tous les enfants méritent de connaître un bon départ dans la vie. Ils méritent d'être en bonne santé, en sécurité et prêts à s'instruire. Des recherches ont montré que les six premières années de la vie jouent par la suite un rôle crucial sur leur apprentissage, leur comportement et leur santé. Par conséquent, lorsque nous investissons dans la petite enfance, nous investissons dans l'avenir de nos enfants et de notre pays.

## Quel rôle le gouvernement du Canada joue-t-il au chapitre du développement de la petite enfance, de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants?

Le gouvernement du Canada estime que le développement de la petite enfance (DPE) de même que l'apprentissage et la garde des jeunes enfants disposent ces derniers à réussir à l'école et toute leur vie durant. C'est la raison pour laquelle le gouvernement prépare l'avenir en mettant en place les conditions requises pour aider les enfants à prendre le meilleur départ qui soit dans la vie. Les activités, les programmes et les services à cette fin sont exposés ci après.

### *Soutien financier aux provinces et aux territoires*

Le gouvernement du Canada verse des sommes importantes aux provinces et aux territoires afin de soutenir leurs investissements dans le développement de la petite enfance ainsi que dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Ce financement découle de deux ententes distinctes, mais connexes, qu'ont conclues les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux : l'Entente sur le développement de la petite enfance et le Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants[1].

Conformément à l'Entente sur le DPE et au cadre multilatéral, tous les gouvernements signataires se sont engagés à rendre compte au public des investissements qu'ils consacrent aux plus jeunes citoyens du Canada. Des rapports périodiques permettent aux Canadiens de constater les progrès accomplis en vue d'améliorer le bien-être de nos enfants.

### Entente sur le développement de la petite enfance

Septembre 2000

En vertu de l'Entente sur le développement de la petite enfance (DPE), le gouvernement du Canada alloue aux provinces et aux territoires 2,2 milliards de dollars répartis sur cinq ans (de 2001-2002 à 2005-2006), et il leur versera également en permanence 500 millions de dollars par année après 2005-2006.

De leur côté, les provinces et les territoires ont convenu d'utiliser le financement pour étendre et améliorer les programmes et les services destinés aux enfants de moins de six ans et à leur famille, en consacrant des fonds à l'un ou à l'ensemble des quatre principaux champs d'action suivants :

- la promotion de la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance;
- l'accroissement du soutien aux parents et aux familles;
- le renforcement du développement, de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants;
- l'accroissement du soutien aux collectivités.

L'Entente sur le DPE fait en sorte que les familles canadiennes peuvent davantage se prévaloir de services tels que les cours prénatals, les programmes préscolaires, les services de garde d'enfants et les programmes d'aide à la famille.

En octobre 2002, le gouvernement du Canada a annoncé l'instauration de la Stratégie fédérale de développement de la petite enfance autochtone et des Premières nations, laquelle va de pair avec l'Entente sur le DPE. Cette stratégie prévoit un montant supplémentaire de 320 millions de dollars sur cinq ans en vue d'améliorer les programmes et services qui répondent aux besoins des Autochtones en matière de DPE.

### Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

Mars 2003

En vertu de ce cadre, le gouvernement du Canada verse aux provinces et aux territoires 1,05 milliard de dollars sur cinq ans depuis 2003-2004. Instauré par les trois paliers de gouvernement, le cadre multilatéral donne suite aux engagements qu'ils ont pris en vertu de l'Entente sur le DPE, selon lesquels on investira davantage dans les programmes d'apprentissage et de garde pour les enfants de moins de six ans que régissent les provinces et les territoires.

Le Cadre multilatéral a pour objectifs :

- de favoriser davantage le développement de la petite enfance;
- d'aider les parents à tirer parti des perspectives d'emploi ou de formation en leur offrant un meilleur accès à des programmes et à des services d'apprentissage et de garde d'enfants à la fois abordables et de qualité.

La plus grande portion de ce financement est consacrée à des programmes et des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, qu'offrent des établissements comme les centres de garde, les garderies en milieu familial, les prématernelles et les garderies éducatives. Les programmes et services qui font partie d'un système scolaire officiel ne sont pas financés en vertu de ce cadre.

Le cadre multilatéral prévoit des investissements dans les domaines suivants :

- les coûts d'immobilisation et d'exploitation;
- les augmentations salariales;
- la formation, le perfectionnement et l'encadrement du personnel;
- les subventions pour les places en garderie;
- l'information et l'orientation des parents;
- l'assurance de la qualité des services.

Afin de compléter les dispositions du cadre multilatéral, le gouvernement du Canada a engagé un montant supplémentaire de 35 millions de dollars sur cinq ans dans le but de soutenir les services d'apprentissage et de garde destinés aux enfants des Premières nations qui vivent dans les réserves. Dans son budget de mars 2004, il a aussi décidé d'ajouter 10 millions de dollars sur quatre ans à ce premier montant, portant ainsi le montant total de ses investissements à 45 millions de dollars.

### *Investissements dans les programmes et les services*

Le gouvernement du Canada fait également des investissements directs afin d'élaborer et d'offrir un éventail de programmes et de services aux jeunes enfants et à leur famille, notamment les suivants :

- Des programmes communautaires destinés expressément aux enfants et aux familles à risque, dont le Programme canadien de nutrition prénatale qui vise à ce que les enfants naissent en bonne santé.
- Des programmes sociaux, nutritionnels et de santé visant à améliorer la qualité de vie des enfants et des familles inuits et des Premières nations, dont le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves.

- Des programmes offrant des services d'apprentissage et de garde d'enfants, dont l'Initiative visant la garde d'enfants chez les Inuits et les Premières nations et le Programme des services aux familles des militaires.
- Des programmes destinés aux enfants autochtones à risque qui vivent en dehors des réserves, dont le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques, qui a pour objet de préparer les enfants à entrer à l'école.
- Des activités de recherche et d'information, dont des recherches concernant les effets de la violence familiale sur la santé, des programmes d'alphabétisation pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, et des campagnes de sécurité publique qui donnent des renseignements sur la protection des enfants contre les risques que présentent l'exposition aux rayons du soleil, les maladies d'origine alimentaire, les produits de consommation (p. ex., les jouets) et les produits chimiques à usage domestique.

Ces activités ainsi que plusieurs autres programmes et services sont exposés dans les rapports intitulés *Activités et dépenses relatives au développement de la petite enfance : Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada* et *Activités et dépenses relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants : Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada*. L'investissement global dans les programmes et services du gouvernement du Canada relatifs au développement de la petite enfance ainsi qu'à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants, s'est accru en 2003-2004.

Ces rapports d'activité témoignent de l'engagement du gouvernement du Canada à rendre compte au public des progrès accomplis en ce qui a trait à l'amélioration et à l'élargissement des programmes et des services destinés aux enfants de moins de six ans et à leur famille.

### *Soutien du revenu et mesures fiscales*

Le gouvernement du Canada a également instauré divers programmes de soutien du revenu et des mesures fiscales qui contribuent à améliorer le développement de la petite enfance ainsi que l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, notamment :

- *Prestations de maternité et prestations parentales* : Dans le cadre du Régime d'assurance-emploi, ces prestations offrent un revenu d'appoint temporaire aux personnes qui occupent un emploi et qui sont parents d'un nouveau-né ou qui viennent d'adopter un enfant. En 2000, le gouvernement du Canada a prolongé la période de versement des prestations parentales de 10 à 35 semaines. Ainsi, les parents qui combinent les prestations parentales aux 15 semaines de prestations de maternité peuvent demeurer à la maison avec leur enfant pendant aussi longtemps que 50 semaines au cours de sa première année d'existence.
- *Prestation fiscale canadienne pour enfants et supplément de la Prestation nationale pour enfants qui est versé aux familles à faible revenu* : En 2004, la valeur de l'aide octroyée à quelque 3,5 millions de familles avec des enfants par le biais de ces prestations est estimée à environ 9,1 milliards de dollars.
- *Prestation pour enfants handicapés* : Cette prestation mensuelle, instaurée en mars 2004, apporte une aide financière aux familles admissibles qui subviennent aux besoins d'un enfant atteint d'une déficience mentale et/ou physique grave et prolongée.
- *Déduction pour frais de garde d'enfants* : Cette mesure fiscale aide les parents admissibles à assumer des frais de garde d'enfant afin d'exercer un emploi ou de suivre des études.

### *Soutien aux organisations non gouvernementales*

Le gouvernement du Canada offre son soutien aux organisations non gouvernementales (ONG) qui s'emploient à améliorer la santé et le bien-être des enfants. Par exemple, en 2003-2004, dans le cadre du Programme de partenariats pour le développement social, le gouvernement a accordé des subventions et des contributions de plus de 5 millions de dollars à des ONG sans but lucratif. Celles-ci ont pour mandat de faire progresser le développement social ainsi que l'inclusion dans la société canadienne des enfants et de leur famille, des personnes handicapées et d'autres personnes vulnérables ou exclues de cette société.

En outre, le gouvernement du Canada a financé l'établissement du Conseil sectoriel des ressources humaines du secteur des services de garde à l'enfance, dont les travaux visent à constituer une main-d'œuvre spécialisée et compétente dans le secteur des services de garde.

## COMMENT PEUT-ON OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES INVESTISSEMENTS DES GOUVERNEMENTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE ET D'APPRENTISSAGE ET DE GARDE DES JEUNES ENFANTS?

On peut obtenir des exemplaires imprimés des rapports 2003-2004 du gouvernement du Canada sur les activités et les dépenses relatives au développement de la petite enfance ainsi qu'à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants en composant le numéro 1 800 O-Canada (1 800 622-6232). On peut également consulter ces rapports en ligne à l'adresse http://www.socialunion.ca, ainsi que des documents de référence et les rapports antérieurs sur le DPE, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

De plus, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des services sociaux ont convenu, le 3 novembre 2004, de créer un portail Web (www.ecd-elcc.ca) relatif au développement, à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants. Ce portail donne accès aux sites Web fédéraux, provinciaux et territoriaux qui fournissent des renseignements sur les activités menées dans ces domaines, et qui permettent de consulter les rapports que les trois paliers gouvernementaux établissent en vertu de l'Entente sur le développement de la petite enfance et du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

## LA VOIE À SUIVRE

Les rapports intitulés *Activités et dépenses relatives au développement de la petite enfance : Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada* et *Activités et dépenses relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants : Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada* témoignent du maintien de l'engagement de l'État envers les enfants, et exposent en détail les progrès accomplis depuis l'entrée en vigueur de l'Entente sur le développement de la petite enfance et du cadre multilatéral.

Bien que ces progrès soient encourageants, il reste encore beaucoup à faire pour aider les familles à élever leurs jeunes enfants. Les parents doivent avoir la possibilité de faire des choix concrets, et leurs enfants doivent disposer de moyens tangibles d'acquérir des connaissances. Respectant son engagement envers les enfants et leur famille, le gouvernement du Canada continue de travailler de concert avec ses partenaires provinciaux et territoriaux en soutenant leurs investissements dans les domaines du DPE, de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, afin d'aider ces derniers à prendre le meilleur départ possible dans la vie.

---

[1] Bien que le gouvernement du Québec souscrive aux principes généraux de l'Entente sur le DPE et du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, il n'a pas participé à leur élaboration, car il entend conserver une responsabilité exclusive dans le domaine social. Le gouvernement du Québec reçoit néanmoins sa part des fonds fédéraux et il continue d'investir des sommes importantes afin d'offrir des programmes et des services aux familles et aux enfants.

GOVERNMENT OF CANADA REPORTS

2003–2004

# EARLY CHILDHOOD DEVELOPMENT ACTIVITIES AND EXPENDITURES

# EARLY LEARNING AND CHILD CARE ACTIVITIES AND EXPENDITURES

Canada

1-04

# EARLY CHILDHOOD DEVELOPMENT ACTIVITIES AND EXPENDITURES

# EARLY LEARNING AND CHILD CARE ACTIVITIES AND EXPENDITURES

GOVERNMENT OF CANADA REPORTS
2003–2004

SECTIONS
I | II

Contents may not be reproduced for commercial purposes, but any other reproduction, with acknowledgements, is encouraged.

This publication may be made available in alternative formats upon request.

**To obtain additional copies, please contact:**

1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
TTY: 1 800 465-7735
canada.gc.ca
Service Canada Access Centres

**This publication is also available on the Internet at the following address:**

www.socialunion.ca

This report is co-published by Social Development Canada,
the Public Health Agency of Canada and Indian and Northern Affairs Canada.

Cover photo courtesy of Health Canada

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, 2005

Cat. No.: SD10-1/2004

ISBN: 0-662-68519-9

# Table of Contents

**Preface** ........ 9

**The Government of Canada's Support for Young Children** ........ 10

Direct Investments in Young Children ........ 10

Federal Transfers Supporting Health and Social Programs ........ 10

New Measures Introduced in the Federal Budget, March 2004 ........ 11

Section I

EARLY CHILDHOOD DEVELOPMENT
ACTIVITIES AND EXPENDITURES
GOVERNMENT OF CANADA REPORT 2003–2004 ........ 13

**1. Introduction** ........ 15

**Federal/Provincial/Territorial Early Childhood Development Agreement** ........ 15

Public Reporting ........ 15

Federal Transfers in Support of Provincial and Territorial Government Investments in Early Childhood Development ........ 16

**Table 1.1:** Cash Transfers in Support of the Early Childhood Development Agreement ........ 16

**Provincial and Territorial Government Areas of Investment under the Early Childhood Development Agreement, 2003–2004** ........ 17

**Scope of Section I** ........ 20

**Format of Section I** ........ 21

The Text ........ 21

The Tables ........ 22

**2. Healthy Pregnancy, Birth and Infancy** ........ 23

**Activities and Expenditures** ........ 23

**Health Canada** ........ 23

Canada Prenatal Nutrition Program ........ 23

Canada Prenatal Nutrition Program: First Nations and Inuit Component ........ 25

Family-Centred Maternity and Newborn Care: National Guidelines ........ 26

Fetal Alcohol Spectrum Disorder Program: First Nations and Inuit Component ........ 27

Folic Acid Awareness Campaign ........ 28

Healthy Pregnancy Social Marketing Campaign ........ 28

National Fetal Alcohol Spectrum Disorder Initiative ........ 29

Postpartum Parent Support Program ........ 30

Reducing the Risk of Sudden Infant Death Syndrome ........ 30

**Human Resources and Skills Development Canada** ........ 30

Employment Insurance: Maternity and Parental Benefits ........ 30

**Activities and Expenditures Tables** ........ 32

**Table 2.1:** Programs Providing Direct Support ........ 32

**Table 2.2:** Other Supporting Programs ........ 33

## Contents



**3. Parenting and Family Supports** ..... 37
**Activities and Expenditures** ..... 37
**Canadian Food Inspection Agency** ..... 37
Food Safety Activity Book ..... 37
**Health Canada** ..... 37
A Parent's Guide to Sun Protection ..... 37
Canada's Physical Activity Guides for Children and Youth ..... 38
Canada's Child Health Record ..... 38
Community Action Program for Children ..... 38
CAPC/CPNP National Projects Fund ..... 40
Consumer Product Safety Activities: Six Activities ..... 40
• Consumer Product Safety Education Bulletins ..... 40
• Consumer Product Safety Industry and Professional Guides ..... 41
• *Is Your Child Safe?* ..... 41
• Safety with "Radar" Activity Book ..... 41
• Stay Safe Program ..... 42
• Toy Safety ..... 42
Nobody's Perfect ..... 43
**Human Resources and Skills Development Canada** ..... 43
National Literacy Secretariat—Family Literacy Projects ..... 43
**Transport Canada** ..... 44
Keep Kids Safe: Car Time 1–2–3–4 ..... 44
Road Safety ..... 45
**Activities and Expenditures Tables** ..... 46
**Table 3.1:** Programs Providing Direct Support ..... 46
**Table 3.2:** Other Supporting Programs ..... 47
**4. Early Childhood Development, Learning and Child Care** ..... 53
**Activities and Expenditures** ..... 53
**Canada Revenue Agency** ..... 53
Canada Child Tax Benefit Supplement ..... 53
Child Care Expense Deduction ..... 54
**Citizenship and Immigration Canada** ..... 54
Language Instruction for Newcomers to Canada ..... 54
**National Defence** ..... 55
Military Family Services Program ..... 55
**Activities and Expenditures Tables** ..... 56
**Table 4.1:** Income Tax Measures ..... 56
**Table 4.2:** Programs Providing Direct Support ..... 56

# Contents

5. Community Supports ..... 59

Activities and Expenditures ..... 59

**National Police Services, Royal Canadian Mounted Police** ..... 59
National Missing Children Services ..... 59

**Public Safety and Emergency Preparedness Canada** ..... 60
National Crime Prevention Strategy ..... 60

**Royal Canadian Mounted Police (RCMP)** ..... 61
Kidz Printz ..... 61

Activities and Expenditures Tables ..... 62
**Table 5.1:** Programs Providing Direct Support ..... 62

6. Dedicated Services for First Nations and Other Aboriginal Children and Families ..... 63

**Federal Strategy on Early Childhood Development for First Nations and Other Aboriginal Children** ..... 63
Advancing Research and Knowledge ..... 64
Building Capacity and Networks ..... 64
Working Towards Better Integration of Federal Early Childhood Development Programs and Services ..... 64

Other Activities and Expenditures ..... 65

**Health Canada** ..... 65
Aboriginal Head Start in Urban and Northern Communities ..... 65
Aboriginal Head Start On Reserve ..... 66
Brighter Futures ..... 67

**Human Resources and Skills Development Canada** ..... 68
First Nations and Inuit Child Care Initiative ..... 68

**Indian and Northern Affairs Canada** ..... 69
Child/Day-care Program—Alberta ..... 69
Child/Day-care Program—Ontario ..... 70
Elementary/Secondary Education Program (Kindergarten–Grade 12) ..... 70
First Nation Child and Family Services Head Start—New Brunswick ..... 71
First Nations National Child Benefit Reinvestment Initiative ..... 72

Activities and Expenditures Tables ..... 74
**Table 6.1:** Federal Strategy Activities ..... 74
**Table 6.2:** Programs Providing Direct Support ..... 75
**Table 6.3:** Other Supporting Programs ..... 77

# Contents

7. Research and Information ..... 79

Activities and Expenditures ..... 79

**Canadian Institutes of Health Research** ..... 79
- Institute of Human Development, Child and Youth Health ..... 79

**Networks of Centres of Excellence Canada** ..... 80
- Canadian Language and Literacy Research Network ..... 80

**Health Canada** ..... 81
- Canadian Childhood Cancer Surveillance and Control Program ..... 81
- Canadian Hospitals Injury Reporting and Prevention Program ..... 82
- Canadian Perinatal Surveillance System ..... 83
- Centres of Excellence for Children's Well-Being ..... 83
- • Centre of Excellence for Children and Adolescents with Special Needs ..... 84
- • Centre of Excellence for Child Welfare ..... 85
- • Centre of Excellence for Early Childhood Development ..... 86
- Child Maltreatment Surveillance Activity ..... 87
- Children's Health and the Environment ..... 87
- Family Violence Initiative—National Clearinghouse on Family Violence ..... 88
- Healthy Images ..... 89
- National Child Day ..... 89
- National Study on Balancing Work, Family and Lifestyle ..... 90
- Population Health Fund ..... 90
- Tobacco Control Programme ..... 91

**National Film Board of Canada** ..... 92
- Ludovic and Cuckoo! Web sites ..... 92

**Social Development Canada** ..... 92
- National Longitudinal Survey of Children and Youth ..... 92
- Social Development Partnerships Program ..... 93
- Understanding the Early Years ..... 94

Activities and Expenditures Tables ..... 96
- Table 7.1: Other Supporting Programs ..... 96

## Section II

EARLY LEARNING AND CHILD CARE
ACTIVITIES AND EXPENDITURES
GOVERNMENT OF CANADA REPORT 2003–2004 ..... 103

1. Introduction ..... 105

**Multilateral Framework on Early Learning and Child Care** ..... 105
- Public Reporting ..... 106

Contents

The Government of Canada's Role in Early Learning and Child Care ....106
Direct Investments in Early Learning and Child Care ....106
Federal Transfers to Support Provincial and Territorial Early Learning and Child Care Programs and Services ....106
**Table 1.1:** Cash Transfers in Support of the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care ....107
Additional Support for First Nations Children On Reserve ....107
Early Childhood Development Agreement ....108
Other Government of Canada Investments in Early Learning and Child Care ....108
Provincial and Territorial Areas of Investment under the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care (2003–2004) ....108
The Government of Canada's Baseline Report on Early Learning and Child Care Activities and Expenditures (2002–2003) ....111
Scope and Format of Section II ....111

2. Government of Canada Early Learning and Child Care Programs and Services ....113

Activities and Expenditures ....113
Health Canada ....113
Aboriginal Head Start in Urban and Northern Communities ....113
Aboriginal Head Start On Reserve ....114
Human Resources and Skills Development Canada ....115
First Nations and Inuit Child Care Initiative ....115
Indian and Northern Affairs Canada ....116
Child/Day-care Program—Alberta ....116
Child/Day-care Program—Ontario ....117
First Nation Child and Family Services Head Start—New Brunswick ....117
National Defence ....118
Military Family Services Program ....118
Activities and Expenditures Tables ....120
**Table 2.1:** Programs Providing Direct Support ....120

Annexes

Annex A—Shared Framework for Reporting on Progress in Improving and Expanding Early Childhood Development Programs and Services ....125

Annex B—Early Childhood Development First Ministers' Meeting Communiqué, September 11, 2000 ....129

Annex C—Multilateral Framework on Early Learning and Child Care, March 2003 ....133

Annex D—Contact Information ....137

# PREFACE

In September 2000, the Government of Canada and the provincial and territorial governments reached an historic agreement on Early Childhood Development (ECD). Under the ECD Agreement, the Government of Canada made an original commitment to provide $2.2 billion to the provinces and territories over five years, to support investments in early childhood development programs and services for children under six and their families. As part of the Agreement, governments also committed to report annually on their progress.

In 2003–2004, the federal contribution reached $500 million, which the Government of Canada committed in the 2003 Budget to provide annually after 2005–2006. Overall, federal contributions in support of the ECD Agreement will reach $3.2 billion over the period of 2001–2002 to 2007–2008.

In March 2003, governments took another important step to support children and their families, when federal, provincial and territorial Ministers Responsible for Social Services reached agreement on a Multilateral Framework on Early Learning and Child Care.[1] The purpose of the framework is to improve access to affordable, quality, provincially and territorially regulated early learning and child care programs and services.

Originally, the Government of Canada agreed to provide $900 million over five years to support provincial and territorial investments in early learning and child care. The Government of Canada announced in the 2004 Budget further investments of $150 million over two years, bringing the total federal contribution under this initiative to $1.05 billion over five years.

As part of the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care, governments committed to transparent annual public reporting that would give Canadians a clear idea of the progress made to improve access to affordable, quality early learning and child care programs and services.

The two reports in this publication deliver on the Government of Canada's commitment to report to Canadians on activities and expenditures related to early childhood development and early learning and child care during 2003–2004.

While the progress is encouraging, more needs to be done to help families who are raising young children. Parents must have real choices, and children must have real opportunities to learn. As part of its commitment to children and families, the Government of Canada continues to work with provincial and territorial partners to support investments in early childhood development, and early learning and child care, to help give children the best possible start in life.

---

1 While the Government of Québec supports the general principles of the ECD Agreement and the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care, it did not participate in developing these initiatives because it intends to preserve its sole responsibility on social matters. However, Québec receives its share of federal funding and the Government of Québec is making major investments towards programs and services for families and children. All references to viewpoints shared by federal, provincial and territorial governments in this document do not include the views of Québec.

# The Government of Canada's Support for Young Children

## *Direct Investments in Young Children*

The Government of Canada is committed to advancing the well-being of children and families and is making significant direct investments in early childhood development. The activities supported by these investments include a wide range of programs and services, such as:

- targeted community-based programs for children and families at risk (e.g., Community Action Program for Children, Canada Prenatal Nutrition Program);
- social, health and economic programs to improve outcomes for First Nations and Inuit children and families (e.g., First Nations and Inuit Child Care Initiative, Aboriginal Head Start On Reserve);
- programs for at-risk Aboriginal children living off reserve (e.g., Aboriginal Head Start in Urban and Northern Communities); and
- research and information activities, including public education campaigns (e.g., child safety programs, literacy initiatives and research into the effects of family violence on health).

The Government of Canada also contributes to the health and well-being of children through various income support and tax measures that benefit families and children of all ages. For example, the government provides significant income support through the Canada Child Tax Benefit (CCTB), including the National Child Benefit Supplement, which is paid to low-income families. In program year 2004, the CCTB will provide roughly $9.1 billion in assistance to 3.5 million families with children.

In addition, the Government of Canada provides support for non-governmental organizations that work to enhance child health and well-being. For example, the government works in partnership with non-governmental organizations to produce knowledge and information about healthy childhood development through Canada's Centres of Excellence for Children's Well-Being.

Another example is the government's Social Development Partnerships Program, which provides grants and contributions (totalling more than $5 million in 2003–2004) to non-profit organizations concerned with social development and inclusiveness for specific populations in Canada, including children and their families.

## *Federal Transfers Supporting Health and Social Programs*

In addition to the many direct activities described in this report, the Government of Canada also makes significant contributions to the health and well-being of young children and families through transfers to provinces and territories including the Canada Health Transfer (CHT) and the Canada Social Transfer (CST).

As part of the Health Accord, First Ministers agreed to restructure the Canada Health and Social Transfer (CHST) and to create separate transfers for health and other social programs, thereby enhancing the transparency and accountability of federal support for health while

continuing to provide provinces and territories with the flexibility to allocate funds among social programs according to their respective priorities. The Canada Health Transfer (CHT) is the primary federal transfer to provinces and territories in support of health care. The Canada Social Transfer (CST) supports provincial and territorial government expenditures in the areas of post-secondary education, social assistance and social services, including early childhood development and early learning and child care.

Provinces and territories are able to use health care funding under the CHT according to their respective priorities, providing direct support and services to young children and their families, especially during pregnancy and infancy, which are periods of high health care need. In addition, young children and their families have access to a range of provincial and territorial social services funded through the CST.

## *New Measures Introduced in the Federal Budget, March 2004*

In its 2004 Budget, the Government of Canada introduced new measures to support young children and their families. One measure increased cash transfers to the provinces and territories by $150 million over the next two years to accelerate implementation of the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care. Another provided additional federal funding for early learning and child care supports for First Nations children on reserve. Details about these measures are featured in Chapter 1 of Section II: Early Learning and Child Care Activities and Expenditures, Government of Canada Report for 2003–2004.

In addition, the 2004 Budget proposed an investment of $14 million over the next two years as part of a plan to expand the successful community research pilot project, Understanding the Early Years (UEY). This project, which began in 1999, strengthens the capacity of communities to make informed decisions about the best policies and most appropriate programs to support families with young children. UEY's positive impact on communities is profiled in Chapter 7, Research and Information, of Section I.

Also, the 2004 Budget created a new Canada Learning Bond (CLB) to "kick-start" education savings for children in low-income families. The CLB will provide up to $2,000 of education savings by age 16 for children in families that are entitled to the National Child Benefit Supplement.

Section I

# EARLY CHILDHOOD DEVELOPMENT ACTIVITIES AND EXPENDITURES

GOVERNMENT OF CANADA REPORT
2003–2004

Chapters
1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7

# Chapter 1

# Introduction

## Federal/Provincial/Territorial Early Childhood Development Agreement

The federal/provincial/territorial Early Childhood Development (ECD) Agreement is focused on children under six and their families, and has two clear objectives:

- to promote early childhood development so that, to their fullest potential, children will be physically and emotionally healthy, safe and secure, ready to learn, and socially engaged and responsible; and
- to help children reach their potential and to help families support their children within strong communities.

To meet these objectives, governments identified four key areas for action and agreed to invest in any or all of these areas according to their own priorities:

- promoting healthy pregnancy, birth and infancy;
- improving parenting and family supports;
- strengthening early childhood development, learning and care; and
- strengthening community supports.

Additional details about the ECD Agreement are featured in Annex B of this report, which contains the full text of the First Ministers' Meeting Communiqué, September 11, 2000.

### *Public Reporting*

In announcing details of the ECD Agreement, First Ministers acknowledged the importance of being accountable to Canadians and made a commitment that governments would report annually on their investments and progress in enhancing early childhood development programs and services. They agreed to begin with baseline reports against which new investments could be tracked. They also made a commitment that governments would strive to improve the quality of reporting over time.

In addition, First Ministers agreed to develop a Shared Framework for Reporting on Progress in Improving and Expanding Early Childhood Development Programs and Services.

The shared framework outlines the purpose, principles and guidelines for public reporting on early childhood development programs and services, to help ensure consistency in the type of information governments provide to Canadians. The framework states that reports will include descriptive information about programs, as well as details about certain indicators, including expenditures, availability, accessibility, affordability and quality.

The full text of the shared framework for reporting is featured in Annex A of this report.

**This 2003–2004 report on activities and expenditures fulfils the Government of Canada's commitment to report annually on its investments and its progress in enhancing early childhood development programs and services, according to the principles and guidelines set out in the shared framework for reporting.**

As part of the ECD Agreement, First Ministers also made a commitment that governments would report regularly on the well-being of young children, using a common set of

outcome indicators. For additional details, please see *The Well-Being of Canada's Young Children: Government of Canada Report 2003*, available online at www.socialunion.ca/ecd/2003/report2_e/toce.html. It is the second and most recent Government of Canada report on the well-being of young children.

## *Federal Transfers in Support of Provincial and Territorial Government Investments in Early Childhood Development*

The Government of Canada makes a significant contribution annually to provinces and territories in support of their efforts to enhance programs and services for young children in their communities.

In September 2000, the Government of Canada committed to transferring $2.2 billion to provinces and territories over five years to support their investment in early childhood development programs and services. Since April 1, 2004, funding for early childhood development is transferred to provinces and territories through the new Canada Social Transfer (CST). Prior to that, funding was transferred to provinces and territories through the Canada Health and Social Transfer (CHST). In 2003–2004, the amount transferred to the provinces and territories was $500 million, an amount the Government of Canada committed to provide on an on-going basis after 2005–2006 in the 2003 Budget.

**Table 1.1** provides details on the Government of Canada's cash transfers in support of the ECD Agreement.

### TABLE 1.1: CASH TRANSFERS IN SUPPORT OF THE EARLY CHILDHOOD DEVELOPMENT AGREEMENT ($ MILLIONS)

| | 2001–02 | 2002–03 | 2003–04 | 2004–05 | 2005–06 | 2006–07 | 2007–08 | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Newfoundland and Labrador | 5.1 | 6.6 | 8.2 | 8.1 | 8.0 | 7.9 | 7.8 | **51.8** |
| Prince Edward Island | 1.3 | 1.7 | 2.2 | 2.2 | 2.2 | 2.1 | 2.1 | **13.8** |
| Nova Scotia | 9.0 | 11.9 | 14.8 | 14.7 | 14.6 | 14.4 | 14.3 | **93.8** |
| New Brunswick | 7.3 | 9.6 | 11.9 | 11.8 | 11.7 | 11.6 | 11.5 | **75.2** |
| Quebec | 71.6 | 95.0 | 118.4 | 118.1 | 117.8 | 117.5 | 117.3 | **755.6** |
| Ontario | 115.0 | 154.2 | 193.5 | 193.9 | 194.3 | 194.7 | 195.2 | **1,240.8** |
| Manitoba | 11.1 | 14.7 | 18.3 | 18.3 | 18.3 | 18.3 | 18.2 | **117.3** |
| Saskatchewan | 9.7 | 12.7 | 15.7 | 15.6 | 15.5 | 15.3 | 15.2 | **99.7** |
| Alberta | 29.6 | 39.7 | 49.9 | 50.1 | 50.3 | 50.6 | 50.8 | **320.9** |
| British Columbia | 39.4 | 52.5 | 65.6 | 65.7 | 65.8 | 65.9 | 65.9 | **420.8** |
| Nunavut | 0.3 | 0.4 | 0.5 | 0.5 | 0.5 | 0.5 | 0.5 | **3.0** |
| Northwest Territories | 0.4 | 0.5 | 0.7 | 0.7 | 0.7 | 0.7 | 0.7 | **4.3** |
| Yukon | 0.3 | 0.4 | 0.5 | 0.5 | 0.5 | 0.5 | 0.5 | **3.1** |
| TOTAL | **300.0** | **400.0** | **500.0** | **500.0** | **500.0** | **500.0** | **500.0** | **3,200.0** |

**Notes:** Totals may not add due to rounding.

Payments for 2001–2002 to 2003–2004 flow through the Canada Health and Social Transfer (CHST) and payments for 2004–2005 onwards will flow through the Canada Social Transfer (CST), which came into effect on April 1, 2004 when the CHST was restructured into two transfers (Canada Health Transfer and CST).

Figures are based on Statistics Canada population estimates for 2001–2002 to 2004–2005 and Finance Canada population projections for 2005–2006 to 2007–2008. Figures beyond 2001–2002 are subject to revision upon periodic release of Statistics Canada official population estimates.

## Provincial and Territorial Government Areas of Investment under the Early Childhood Development Agreement, 2003–2004

The provinces and territories are carrying out a wide range of early childhood development activities as a result of these federal cash transfers. Examples of broad provincial and territorial priorities for investments in early childhood development are outlined below.

Provincial and territorial governments also publish progress reports describing their investments in early childhood development.

Federal, provincial and territorial Ministers responsible for Social Services agreed to launch, on November 3, 2004, a new joint Web portal on early childhood development and early learning and child care (www.ecd-elcc.ca). This site is intended as an access point to federal, provincial and territorial Web sites containing information about early childhood development, and early learning and child care initiatives, including their reports under the Early Childhood Development Agreement and Multilateral Framework on Early Learning and Child Care.

### *Alberta*

- Family resource centres
- Healthy pregnancy, birth and infancy
- Aboriginal family supports
- Parent-child literacy
- ECD programming in child care settings
- Early intervention (FASD*, home visiting)
- Parent education
- Children who experience/witness family violence
- Breastfeeding support

### *British Columbia*

- ECD in Aboriginal communities
- Child care
- FASD*
- Infant development
- Childhood immunization
- Autism

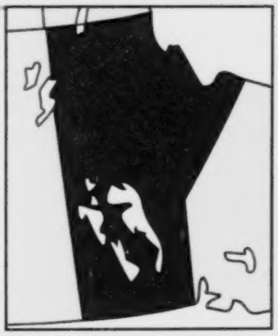

### *Manitoba*

- Prenatal benefit/community support programs
- Universal infant screening; targeted home visiting
- FASD*
- Parent-child activities
- Child day-care
- Early childhood health promotion
- Readiness to learn/school transition
- Children with special needs
- National Child Benefit Restoration

* Initiatives to address Fetal Alcohol Spectrum Disorder (FASD).

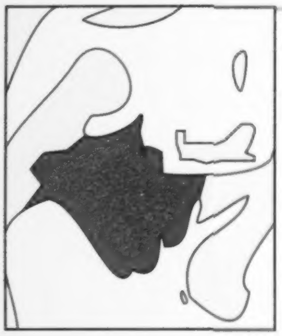

## *New Brunswick*

- Community-based early language program
- Prenatal financial benefit
- Community capacity building
- Enhanced child day-care (wage enhancement and training)
- Early intervention/integrated day care for special needs children
- Parenting education and resources
- Support for children witnessing family violence
- Infant-parent attachment

## *Newfoundland and Labrador*

- Prenatal/postnatal benefit
- Early literacy and pre-kindergarten orientation
- Family resource programs and healthy baby clubs
- Child care services and supports
- Early intervention/autism

## *Nova Scotia*

- Home visiting
- Stabilizing and enhancing child care through wage enhancements, training opportunities, increased supported child care, increased portable subsidized seats, inclusion of children with special needs and part-day child care equipment grant
- Increased parent education programs
- Expanded child care information and support services in the community
- Early language and learning program
- Community collaboration and information systems

## *Northwest Territories*

- "Healthy Family" home visitation program
- Parenting and family literacy
- "Child Development" resources kits
- Aboriginal language development and retention
- Universal newborn hearing screening
- Universal developmental screening
- Public awareness

## *Nunavut*

- Healthy pregnancy, birth and infancy
- Parenting and family supports

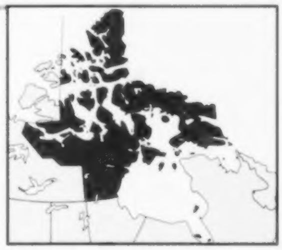

## *Ontario*

- Ontario Early Years Centres
- Early literacy
- Infant development
- Children's mental health
- Autism
- Teen parents
- Healthy Babies Healthy Children program (enhanced screening at 18 months)
- Aboriginal child nutrition
- FASD*
- Prenatal and postnatal services
- Public education and awareness
- Injury and abuse prevention/treatment
- Screening and risk assessments

## *Prince Edward Island*

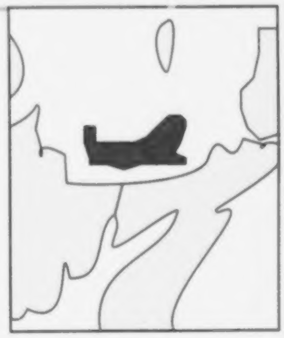

- "Healthy Child Development Strategy—Partnerships for Children" and community development
- Publicly funded, community-based kindergarten
- "Measuring and Improving Kids' Environments"—early childhood education
- Support to children with special needs
- Disability supports for children ages 0 to 6
- Early intervention—"Best Start Home Visiting"
- Newborn auditory screening

## *Québec*

- Since Québec does not participate in the ECD Agreement, its priorities are not reflected here.

## *Saskatchewan*

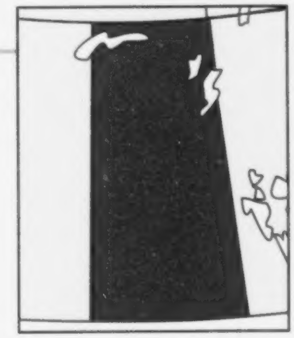

- Universal newborn screening
- Early intervention
- Infant mortality
- Child care

In targeted communities:

- FASD*
- Home visiting
- Enhanced child care
- Early learning programs
- Parenting supports

## *Yukon*

- Healthy families (including home visits, parent education and FASD*)
- Children with disabilities

* Initiatives to address Fetal Alcohol Spectrum Disorder (FASD).

## A CANADA FIT FOR CHILDREN

### REAFFIRMS COMMITMENT TO CHILDREN

On May 10, 2004, the Government of Canada announced the release of *A Canada Fit for Children*, its official response to the commitments made on May 10, 2002, at the United Nations General Assembly Special Session on Children.

*A Canada Fit for Children* reaffirms the importance that all sectors of Canadian society—including governments, organizations and individuals—place on children. In particular, *A Canada Fit for Children* reaffirms the government's commitment to making children and families a national priority and to continuing to work with governments, stakeholders and the public.

*A Canada Fit for Children* outlines goals, strategies and opportunities under four central themes: supporting families and strengthening communities; promoting healthy lives; protecting from harm; and promoting education and learning. *A Canada Fit for Children* also identifies a number of priority areas for children, which are consistent with the Government of Canada's agenda on children and families.

Senator Landon Pearson, who was instrumental in developing the document with the Minister of Social Development and the Minister of Health, submitted it to the United Nations in New York City on April 22, 2004, on behalf of the Government of Canada.

*A Canada Fit for Children* is consistent with Canada's National Children's Agenda, the framework under which governments, non-governmental organizations and other stakeholders work together on behalf of children. As a signatory to the United Nations Convention on the Rights of the Child, Canada is committed to ensuring that the best interests of its children are considered in all its programs and policies. *A Canada Fit for Children* confirms our commitment to the Convention.

The full document is available at
www11.sdc.gc.ca/en/cs/sp/sdc/socpol/publications/2002-002483/page00.shtml

## Scope of Section I

This section focuses on Government of Canada activities and expenditures that have a direct impact on children under six and their families. It covers direct investments, including salaries, operating and management costs, as well as grants and contributions, from April 1, 2003 to March 31, 2004.

It includes activities for Canadian children and for immigrant and refugee children living in Canada, but does not include the government's investments in international programs and aid to help young children and their families in other countries.

The expenditures listed cover direct investments, including salary and operating costs, as well as grants and contributions. Capital investments, such as technology and infrastructure, are not included.

This section represents the fourth edition of the *Early Childhood Development Activities and Expenditures* report. Previous editions, starting with the Baseline Report (2000–2001), are available online at www.socialunion.ca/ecd_e.html, along with various backgrounders and other reports related to the federal/provincial/territorial ECD Agreement.

## Format of Section I

### *The Text*

As in previous years, information in the report on the ECD Agreement is organized according to the four key areas for action, as follows:

- promoting healthy pregnancy, birth and infancy (Chapter 2);
- improving parenting and family supports (Chapter 3);
- strengthening early childhood development, learning and care (Chapter 4); and,
- strengthening community supports (Chapter 5).

There are also separate chapters on dedicated services and programs for First Nations and other Aboriginal children and their families (Chapter 6), and on research and information (Chapter 7).

Some activities in the report are relevant to two or more of the four areas for action; however, a particular activity is described in only one chapter.

There have been a number of changes in the format this year, prompted primarily by advice from a Federal Advisory Committee on ECD Public Reporting, comprised of specialists and others interested in the field of early childhood development. In particular, there is more emphasis on reporting key results and benefits that programs and services provide to Canadians. There are also more references to Web sites containing additional information, including links to relevant reports, fact sheets and research findings related to emerging issues in early childhood development.

Each report on a specific activity begins with a short description of the program or service, followed by a section called "What's New," which features major developments and/or changes and key results for 2003–2004. The descriptive information is organized according to government departments or agencies. For programs that provide direct support, descriptive information is based on the program indicators outlined in the shared framework, where possible and applicable. For programs that do not provide direct support (for example, research, public education, information and related activities), reports include descriptive information and expenditures. This year, information on expenditures is also included in the description for each activity.

Activities that are new are identified as such in the text. As part of the government's commitment to improve reporting, an environmental scan to identify federal early childhood development activities was widened in 2003–2004 and it revealed new information about a number of activities that have been under way for some time.

## *The Tables*

The activities and expenditures tables at the end of each chapter are organized according to federal department or agency. All information on program expenditures and availability are for children from the prenatal period up to age six and their families, unless otherwise indicated. Some programs and services are not able to confirm precise figures for this age group. In some cases, the expenditures they report are for a broader group (e.g., children up to 12 or 18 years old) or an estimated expenditure for children under six is provided.

The expenditures listed are direct investments that include one or more of the following three elements:

- salaries;
- grants and contributions; and
- operations and management costs.

All expenditures listed are actual amounts unless otherwise indicated. Expenditures do not include capital investments such as technology and infrastructure.

For programs providing direct support to children, information on program availability includes the number of clients served (i.e., number of children served, number of families served, and/or number of program "spaces" or equivalent), as well as the number of program sites. For programs that do not provide direct support (including research, public education, information and related activities), information on organizations and groups that government departments or agencies rely upon in order to mediate the activity and reach their intended audience may be listed.

There have been changes to the format of the tables this year. For example:

- All activity and expenditure data have been brought forward from previous Government of Canada reports on *Early Childhood Development Activities and Expenditures* for ease of tracking.
- The tables track programs or services that were mentioned in earlier reports but have since been discontinued or replaced.
- Expenditure data from previous years have been re-reported when new information has become available (e.g., an estimate has been changed to an actual amount).
- There are also instances in which previously reported expenditures have been changed due to corrections.

These changes reflect the government's commitment to continually improve reporting over time. A concerted effort has been made to ensure that the information in the activities and expenditures tables is accurate and complete.

# Chapter 2

## Healthy Pregnancy, Birth and Infancy

"How many children smoke and drink before they are born?"

That question was posed in the August 2003 *Bulletin* published by the Centre of Excellence for Early Childhood Development. The short answer is, "Too many."

According to the *Bulletin*:

> *Almost 20 percent of pregnant women report drinking alcohol; one quarter of women smoke during their pregnancy. Each year, thousands of babies are born suffering from physical, cognitive and social deficiencies caused by in utero exposure to these substances. As researchers discover the long-term consequences of prenatal alcohol and tobacco use, the need for more effective programs and policies becomes ever more evident. The future of the world's youngest citizens depends on it.*[1]

In 2003–2004, the Government of Canada continued to invest in programs, services and information campaigns to promote healthy pregnancy, birth and infancy. Some programs featured in this chapter are directed at reducing risks associated with prenatal exposure to alcohol and tobacco, while others provide information and supports to help ensure healthy births and infancy.

Certain activities that have an impact on healthy pregnancy, birth and infancy are covered in other chapters in this section. Examples include the Child Health Record (Chapter 3) and the Canadian Perinatal Surveillance System (Chapter 7).

ACTIVITIES AND EXPENDITURES

## Health Canada

### Canada Prenatal Nutrition Program

The Canada Prenatal Nutrition Program (CPNP) provides funding to community agencies and coalitions to help develop and enhance programs for pregnant women facing circumstances that threaten their health and their babies' development.

During 2003–2004, more than 47 000 women used programs and services at 330 CPNP project sites across Canada. These community-based projects offer comprehensive services tailored to meet women's needs, including food supplements; counselling on nutrition and other health practices; education about breastfeeding, infant attachment and child development; social support and skill development; and referral on health and social issues.

Additional information about the CPNP is available online at www.hc-sc.gc.ca/dca-dea/programs-mes/cpnp_main_e.html. The Web site features links to additional information, including:

- a project directory, which can be searched by project name or by province, city and area of focus (e.g., breastfeeding, nutrition, literacy, family violence, substance abuse);
- a catalogue of resources (e.g., books, videos, pamphlets, fact sheets, CDs); and
- profiles of participants.

[1] Liz Warwick, "No Smoking, No Drinking: A Healthy Start To A Healthy Life," *Bulletin of the Centre of Excellence for Early Childhood Development*, Vol. 2, No. 2 (August 2003), p. 2.

What's New: During 2003–2004, there were significant changes to the program's reach in several regions of the country. For example:

- Three CPNP projects received funding from the government of Newfoundland and Labrador to establish nine new Healthy Baby Clubs in communities the program had not previously served.
- Some projects for Aboriginal people living off reserve in Ontario attracted a large number of male participants by incorporating the traditional role of the father into their programs.

Also, there were reports from CPNP projects in Alberta about a significant increase during 2003–2004 in the incidence of such issues as:

- food insecurity;
- family violence;
- homelessness;
- drug, alcohol and tobacco use; and
- parents diagnosed with Fetal Alcohol Spectrum Disorder.

As a result, many participants are requiring services for longer periods of time.

There was good news from Alberta about the results of a smoking cessation program for participants at six CPNP project sites. Ninety-one women who took part in the program later completed questionnaires indicating that:

- 28% had quit smoking during their pregnancies; and
- 55% had decreased their smoking.

National evaluation of CPNP is ongoing, and this information, along with other sources (e.g., case studies and participant interviews), was used in a departmental evaluation of CPNP during 2003–2004. Key findings included the following:

- The program is reaching its intended target group. It serves an estimated 60% of low-income pregnant women and 40% of teens delivering live births in Canada each year.
- Studies on program impact suggest that mothers taking part in CPNP are nearly twice as likely to initiate breastfeeding than women from a similar risk group who did not participate in the program.
- Women who take part in CPNP value the program and report a range of outcomes that are consistent with program objectives, including:
  - healthier pregnancies and healthier babies;
  - improved access to services;
  - more information about breastfeeding;
  - reduced isolation;
  - better parenting;
  - reduced stress; and
  - more self-confidence.

The outcomes are perhaps best summarized in the words of women who received help and support from CPNP:

> *I didn't know before that if you drink a glass of wine, so does your baby.*
> *I am glad I know that now.*

*Just to know that someone does understand and does care has helped me be the best Mom that I can be.*

*If it hadn't been for the outreach worker and the pregnancy outreach program I wouldn't be where I am today. I would still be on the streets, using drugs and living with an abusive boyfriend.*

Expenditure: The 2003–2004 expenditure on the Canada Prenatal Nutrition Program was $29,544,353.

## Canada Prenatal Nutrition Program: First Nations and Inuit Component

This program is available to all First Nations and Inuit communities. Communities tailor services to meet local needs and priorities with the objective of improving birth outcomes. The program is for pregnant women and women with infants up to one year of age living on reserve or in Inuit communities. Typical activities within the program include: provision of food; counselling on nutrition and other health practices; education about pregnancy, breastfeeding, infant feeding and infant development; and social support and skill development.

In 2003–2004, an estimated 6 000 women (and families) participated in the program at approximately 450 project sites, which served more than 600 communities.

What's New: During 2003–2004, the program published and distributed *Building Healthy Babies*, a prenatal nutrition resource manual for community health workers in First Nations communities. The program also developed the initial content for an Inuit version, scheduled for distribution in early 2005.

*Building Health Babies* brings together essential information in a practical format on the topics of nutrition, pregnancy, infant feeding, gestational diabetes and physical activity. Care was taken to address concerns specific to First Nations and Inuit people and to deliver the information in a culturally relevant manner. Information about ordering this and other program resources is available at www.hc-sc.gc.ca/fnihb/bpm/prc/prc_printed.htm.

The program also developed a user-friendly guidebook and a 'recipe box' with information, tips and activity ideas for the design and delivery of effective community-based activities. These items were scheduled for distribution to all First Nations and Inuit communities in the winter of 2004. Front-line workers are the primary target audience. The content is based on scientific evidence of effective interventions and incorporates best practices from almost 10 years of service delivery.

In addition, regionally based training initiatives during the year focused on topics ranging from infant feeding and gestational diabetes to program management and evaluation. Front-line workers from almost all communities (approximately 500) participated in these training sessions.

During 2003–2004, the program also developed an overall plan and the preliminary content for an awareness project to help prevent iron deficiency anemia among infants. The project will be launched in 2005–2006. The project responds to evidence that iron deficiency anemia is a serious public health concern in First Nations and Inuit communities.

Also, a program evaluation was completed in 2003–2004 and a report on the results will be ready for release in 2005. Some preliminary findings from the evaluation indicate that women taking part in the Canada Prenatal Nutrition Program (CPNP):

- have access to services earlier in their pregnancy than women not in CPNP;
- appear more likely to breastfeed and breastfed longer, than women not in CPNP;
- who receive nutrition counseling appear to be more likely to make positive changes to their eating habits than women not in CPNP; and
- are more likely to feel satisfied with CPNP when Elders are involved.

The preliminary findings also indicate that:

- CPNP funding supports services that might otherwise not be available in First Nations and Inuit communities; and
- home visits and other types of one-on-one support may help reach women who are at higher risk.

The value of the program is perhaps best expressed through the words of women who received help and support from the program:

From the participants

*I came for the milk. I stayed because of the other moms to talk to.*

*I have been pregnant four times and I still have a lot to learn. I would never have thought about making my own baby food. It could have saved me a lot of money.*

*Hearing from the other moms helps me learn.*

From the workers

*We go on group shopping tours and do nutrition education. Then the participants divide the groceries to take home. Some women have continued to co-op shop to save money on groceries.*

*One mom quit smoking, started eating better and exercised two times per week. She also decided to breastfeed her baby. It has been six months and she has just introduced solids. She says if it wasn't for CPNP she wouldn't have learned about the different choices that changed her life and the baby's life.*

Expenditure: The 2003–2004 expenditure for the Canada Prenatal Nutrition Program: First Nations and Inuit Component, was $14.2 million. Of this, $10.7 million was allocated to community-based programming and the remaining funds to supporting activities (including evaluation, training and resource development).

## Family-Centred Maternity and Newborn Care: National Guidelines

These national guidelines were widely distributed in 2000 to health professionals and programs offering maternal and newborn care to Canadians. The objective is a healthy and satisfying pregnancy, birth and postpartum experience for all mothers, babies and families. The guidelines are based on research evidence and represent the "gold standard"

for family-centred maternal and newborn care. Copies of the guidelines are available on Health Canada's Web site at www.hc-sc.gc.ca/dca-dea/prenatal/fcmc1_e.html.

Expenditure: There was no expenditure on this activity during 2003–2004.

## Fetal Alcohol Spectrum Disorder Program: First Nations and Inuit Component

Under the Federal Strategy on Early Childhood Development for First Nations and Other Aboriginal Children, announced in October 2002, new investments in the amount of $10 million were provided in 2002–2003 and $15 million annually thereafter, to intensify efforts to address FASD in First Nations communities.

The goals of the program are to reduce FASD and to increase the quality of life for those affected by prenatal exposure to alcohol. The four key areas for program expansion are:

- targeted programming for populations at risk;
- early identification, assessment and diagnosis;
- education and training related to FASD; and
- supports for parents and families affected by FASD.

What's New: The primary focus during 2003–2004 was on prevention and raising awareness. The targeted populations were women of childbearing age and their families. The enhanced funding supported such activities as:

- design, production and distribution of culturally relevant and appropriate FASD awareness and promotional material, videos and campaigns;
- parent-specific workshops about FASD;
- community workshops in awareness and education, including targeted workshops for specific audiences, such as Elders and mental health workers;
- development and delivery of FASD training modules; and
- "Train the Facilitator" sessions in asset mapping. An asset map is an inventory of the people, skills, services and other resources that can help a community become healthier and stronger.

In 2003–2004, the Fetal Alcohol Spectrum Disorder Program: First Nations and Inuit Component reported a number of important successes that had been made possible, in large part, by increased funding. For example, the program reached more of its targeted population in a larger number of communities and sent out more information packages to help increase the knowledge and skills of community members, including health professionals.

In addition, the program conducted a national "Train the Facilitator" workshop in asset mapping. The facilitators were provided with tools and training to assist them in facilitating the development of community-based asset maps.

Expenditure: The expenditure for the Fetal Alcohol Spectrum Disorder Program: First Nations and Inuit Component for 2003–2004 was approximately $7.2 million. Given the need to design the enhanced FASD Program in collaboration with FASD experts, national Aboriginal organizations, and First Nations and Inuit representatives and regions,

much of the enhanced allocations were delayed in 2003–2004. First Nations and Inuit health programs redirected the portion of the allocation that could not be used to other regional health programs, including services First Nations have identified as priorities.

## Folic Acid Awareness Campaign

Folic acid is essential to the normal development of a baby's spine, brain and skull, especially during the first four weeks of pregnancy. To reduce the risk of neural tube defects, it is important for women to start taking folic acid before getting pregnant. This awareness campaign delivers the message that all women who could become pregnant should be taking folic acid on a daily basis.

The Folic Acid Awareness Campaign was a partnership between Health Canada, the Spina Bifida and Hydrocephalus Association of Canada, and the Folic Acid Alliance of Ontario.

Campaign materials are available online at www.healthcanada.ca/folicacid. During 2003–2004, Health Canada continued to distribute these materials at various conferences, including one held by the Association of Women's Health, Obstetric and Neonatal Nurses. The materials were also sent to health professionals, schools and members of the public, upon request.

Expenditure: There was no expenditure on this activity during 2003–2004.

## Healthy Pregnancy Social Marketing Campaign

This campaign aims to raise awareness among women who are pregnant or planning a pregnancy, and to convey the message that there are major steps they can take to ensure the pregnancy is healthy.

What's New: During 2003–2004, efforts focused on identifying the most appropriate target audience for the campaign and making sure the proposed strategy would assist health professionals in delivering "healthy pregnancy" messages to their patients.

An analysis revealed that, among women of childbearing age, the group with the greatest need for behavioural change to ensure a healthy pregnancy consists of women from ages 18 to 29 who have less than a university education, are urban dwellers, and are married or living with a partner. The specialists designing the Healthy Pregnancy Social Marketing Campaign also contacted health professionals, including school counsellors, family doctors and gynecologists, for feedback about the potential effectiveness of the proposed strategy. The response to the proposed strategy for the campaign was positive, as most health professionals were in agreement that it would help them get information to their patients.

The information gathered in 2003–2004 will be used to develop effective tactics to reach the target audience. One of the communications tools will be a Healthy Pregnancy Web site.

**Expenditure**: The 2003–2004 expenditure on activities to refine and validate the Health Pregnancy Social Marketing Campaign was $51,765.

## National Fetal Alcohol Spectrum Disorder Initiative

The National Fetal Alcohol Spectrum Disorder (FASD) Initiative provides a focal point for the coordination of work to prevent FASD and improve outcomes throughout the life span of those affected by prenatal exposure to alcohol. The initiative supports prevention, public and professional education and training, capacity building, and the development of practical tools and resources. It does not provide direct services to children and families affected by FASD.

What's New: During 2003–2004, Health Canada, in partnership with a panel of Canadian experts, finalized the Canadian diagnostic guidelines for FASD and related disabilities. The Canadian Medical Association (CMA) sent the guidelines to members for peer review and intends to publish the guidelines in the *CMA Journal* before the end of the year.

The significance of the guidelines is that they provide a uniform approach and method for diagnosing FASD. This will lead to better data about the extent of the disorder in Canada and will also provide a clearer picture of where to direct efforts aimed at prevention.

During 2003–2004, the national FASD Initiative finalized the report on a survey that revealed some surprising information about the attitudes and approaches of health care providers to preconception counselling and prevention of FASD. The survey was mailed to a random sample of pediatricians, psychiatrists, obstetricians and gynecologists, midwives and family physicians. It asked what kind of information they provide to patients of childbearing age. The answers were as follows:

- 86% provide information about birth control;
- 50% provide information about folic acid; and
- 40% provide information about the risks of alcohol.

The survey also revealed that only 60% of health care providers use a standardized screening tool (e.g., a standard set of questions) to obtain information from their pregnant patients about patterns and amounts of alcohol consumption.

The survey results were a "call to action." The national FASD Initiative is working with CMA to develop accredited training programs for health care providers on prevention of alcohol use during pregnancy. There are also plans to develop a training course for health care providers on identifying and providing referrals for patients who may have FASD themselves.

Also, in December 2003, Health Canada published *Fetal Alcohol Spectrum Disorder (FASD): A Framework for Action*. This document reflects the shared vision, goals and objectives expressed during a series of consultations in 2002–2003 with stakeholders from community organizations, families and other government departments. A number of groups are using the framework as the basis for community-specific action plans; however, the consultations clearly pointed out that "readiness" to take action varies from community to community, region to region, and sector to sector.

The *Framework for Action* is available online at www.hc-sc.gc.ca/dca-dea/programs-mes/fas-fae_main_e.html in the "Publications" section.

**Expenditure:** The 2003–2004 expenditure for the National Fetal Alcohol Spectrum Disorder Initiative was $1,901,600.

### Postpartum Parent Support Program

In this community-based program, hospital and community health nurses act as health educators by providing consistent parenting information to families of newborn infants. Health Canada's role is to provide information resources, including fact sheets for parents, which are written in plain language, and a reference manual for health professionals.

What's New: During 2003–2004, Health Canada completed revision of information sheets for parents and developed new ones, including *Postpartum Adjustment, Blues and Depression.* It explains the difference between a case of "the baby blues" and postpartum depression, and suggests resources that can help with postpartum adjustment. Another information sheet, called *Especially for Grandparents*, complements this information sheet by outlining some of the ways grandparents can help families adjust to postpartum situations, including sibling rivalry.

Hospitals, community health and other agencies may order a master set of the new and revised information sheets by visiting www.fedpubs.com/subject/health/postpartum.htm. During the coming year, Health Canada will publish the series on its Web site to give parents direct access to the information sheets.

Expenditure: The 2003–2004 expenditure for the Postpartum Parent Support Program was $3,000.

### Reducing the Risk of Sudden Infant Death Syndrome

The objective of this program is to give parents of newborns practical information about ways to reduce the risk of Sudden Infant Death Syndrome (SIDS). The ultimate goal is to reduce the number of SIDS deaths in Canada. Health Canada's partners in the program are the Canadian Foundation for the Study of Infant Deaths, the Canadian Institute of Child Health and the Canadian Paediatric Society.

The primary resource is *Back to Sleep*, a brochure that advises parents that there are fewer cases of SIDS in babies who sleep on their backs. The brochure also outlines other factors known to increase the risk of SIDS, such as smoking. Additional information is available online at www.hc-sc.gc.ca/dca-dea/prenatal/sids_e.html.

What's New: During 2003–2004, Health Canada printed and sent copies of *Back to Sleep* to health professionals (e.g., nurses, midwives, physicians), with a request that they discuss SIDS with prospective parents and give them copies of the brochure.

Expenditure: The 2003–2004 expenditure for this program was $20,000.

## Human Resources and Skills Development Canada

### Employment Insurance: Maternity and Parental Benefits

Maternity and parental benefits provide temporary income replacement for working parents of newborns or newly adopted children. These benefits are intended to support parents in balancing the demands of work and family by providing them with the flexibility they need to stay home with their child during the child's first year of life.

Parents have the option to use these benefits as best suits their needs. Maternity benefits are available to mothers in the 15 weeks surrounding childbirth, and parents can access 35 weeks of parental benefits, for a combined total of 50 weeks. Prior to December 31, 2000, parental benefits were available for only 10 weeks.

The Employment Insurance program is reviewed every year through a monitoring process to assess the impact on individuals, communities and the economy.

**What's New**: The 2003 *Monitoring and Assessment Report* was tabled in Parliament in April 2004. Among the report's findings were the following:

- In 2002–2003, there were 190 720 new claims for maternity benefits and 214 850 new claims for parental benefits. This was the third consecutive year that the number of parental claims exceeded maternity claims. The share of claims made by male biological parents increased from 11.1% in 2001–2002 to 13.7% in 2002–2003. This demonstrates that parents are increasingly sharing the enhanced parental benefit.
- Even though a high proportion of women worked part-time, the vast majority of women in paid employment were able to access maternity and parental benefits. An analysis using the Employment Insurance Coverage Survey showed that, among women with children age 12 months or less in 2002, 85.1% of those with insurable employment had received maternity and/or parental benefits.
- Women used maternity benefits for an average of 14.5 weeks. This is 96.7% of the 15-week maximum.
- The average duration of parental benefit leave taken by biological parents went down slightly (1.4%) from the previous year, but remained high at 27.8 weeks. This is 79.4% of the 35-week maximum.

The 2003 *Monitoring and Assessment Report* is available online at www.hrsdc.gc.ca/en/ei/reports/eimar_2003.pdf.

*Note*: Last year's report on *Early Childhood Development Activities and Expenditures* indicated that results from a broad evaluation of the extended parental leave program would be available in 2004; however, the final report is not ready for publication.

**Expenditure**: The 2003–2004 expenditure for maternity benefits was $909 million and the expenditure for parental benefits was $2.015 billion.

Table 2.1: Programs Providing Direct Support

## Health Canada

### Canada Prenatal Nutrition Program

| | Expenditures | Sites | Children under 6 and their families |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $27,366,000 | 301 projects | 34 000 women |
| 2001–2002 | $31,000,000 | 325 projects | 45 600 women |
| 2002–2003 | $31,000,000 | 320 projects | 44 000 women |
| 2003–2004 | $29,544,353 | 330 projects | >47 000 women |

Expenditures from 2000–2003 are allocations and include: grants and contributions, operations and management costs; and salaries.

The CPNP programs serve pregnant women and women with infants up to one year of age.

2003–2004: Expenditures for 2003–2004 include: grants and contributions (actuals); operations and management costs (allocations); and salaries (allocations). The reduction in expenditures is due to a decrease in actual grants and contributions in response to departmental budgetary pressures.

### Canada Prenatal Nutrition Program: First Nations and Inuit Component

| | Expenditures | Sites | Children under 6 and their families |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $14,200,000 | Over 400 projects (serving more than 550 communities) | 6 000 women (and families) (estimate) |
| 2001–2002 | $14,200,000 | 439 projects (estimate) | 6 000 women (and families) (estimate) |
| 2002–2003 | $14,200,000 | 450 projects (estimate) | 6 000 women (and families) (estimate) |
| 2003–2004 | $14,200,000 | 450 projects (estimate) | 6 000 women (and families) (estimate) |

Expenditures are allocations and include: grants and contributions; and operations and management costs.

The CPNP programs serve pregnant women and women with infants up to one year of age.

Data on the number of sites and women reached is estimated. Up to 50% of projects have been included in Health Services Transfer Agreements in which the community has greater flexibility in the management of its resources and final reporting to this level of detail is not mandatory.

## Human Resources and Skills Development Canada

### Employment Insurance: Maternity Benefits

| | Expenditures | Sites | Children under 6 and their families |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $752,000,000 | Not applicable | 176 000 children |
| 2001–2002 | $848,000,000 | Not applicable | 193 020 children |
| 2002–2003 | $845,000,000 | Not applicable | 190 720 children |
| 2003–2004 | $909,000,000 | Not applicable | Not available at time of printing |

Expenditures: The expenditures reflect the amounts paid out to claimants and do not include: operations and management costs; and salaries.

Children under 6 and their families: The estimated number of children is based on the number of new maternity claims filed in each fiscal year.

2002–2003: These expenditures have been revised from estimates to actuals after the 2002–2003 Government of Canada report on Early Childhood Development Activities and Expenditures was published.

2003–2004: The increase in expenditure is due to the increased access to maternity benefits.

### Employment Insurance: Parental Benefits

| | Expenditures | Sites | Children under 6 and their families |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $502,000,000 | Not applicable | 178 000 children |
| 2001–2002 | $1,311,000,000 | Not applicable | 196 000 children |
| 2002–2003 | $1,880,000,000 | Not applicable | 190 720 children |
| 2003–2004 | $2,015,000,000 | Not applicable | Not available at time of printing |

Expenditures: The expenditures reflect the amounts paid out to claimants and do not include: operations and management costs; and salaries.

Children under 6 and their families: The estimated number of children is based on the actual number of new claims filed for maternity and adoption benefits. The exact number of families that received these benefits is not known because sharing of parental benefits between parents can result in two claims per family instead of one.

2002–2003: These expenditures have been revised from estimates to actuals after the latest report was published. The increase is due to the success of the enhancements to benefits—Canadians are using more of their benefits over a longer period.

2003–2004: The increase is due to the success of the enhancements to benefits—Canadians are using more of their benefits over a longer period.

**Table 2.2: Other Supporting Programs**

## Health Canada

### Family-Centred Maternity and Newborn Care: National Guidelines

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $15,000 | Health Canada (Web site) | Health professionals, health care facilities, public health and other planning, implemental and evaluating maternal and newborn care programs and services |
| 2001–2002 | $0 | | |
| 2002–2003 | $0 | | |
| 2003–2004 | $0 | | |

While no new funds were committed to the guidelines after 2000–2001, copies of the report continue to be distributed.

### Fetal Alcohol Spectrum Disorder Program: First Nations and Inuit Component

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $1,350,000 | National Aboriginal organizations; federal and regional departments, Health Canada programs; day-cares; doctors; regional Inuit organizations; all Chiefs committees | Women, children and their families |
| 2001–2002 | $1,700,000 | | |
| 2002–2003 | $1,700,000 | | |
| 2003–2004 | $7,251,413 | | |

Expenditures above include: grants and contributions; operations and management costs; and salaries. Financial figures for 2000–2001, 2001–2002, 2002–2003 are allocations.

2001–2002: Expenditures include an average of three projects per Health Canada region, and Health Canada headquarters activities, including an awareness campaign, evaluation and the National Advisory Committee.

2002–2003: Due to the late announcement of the Federal Strategy for ECD for First Nations and Other Aboriginal Children (October 2002) and the need to plan and consult before allocating funding, full additional funding of $10 million could not be allocated in fiscal year 2002–2003. All available funding was allocated to meet regional health program needs, including to those services that First Nations have identified as priorities.

2003–2004: Given the need to design the enhanced FASD Program, the full $16.7 million allocated in 2003–2004 (comprised of enhancement funding of $15 million and the base funding of $1.7 million annually) was not spent. First Nations and Inuit health programs redirected the portion of the allocation that could not be used to other regional health programs, including to services that First Nations have identified as priorities.

## Folic Acid Awareness Campaign

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not available | Family physicians neonatologists, obstetricians, midwives, hospitals pharmacists, dieticians, geneticists, nursing schools, public health units | Health professionals |
| 2001–2002 | $600,000 | | |
| 2002–2003 | $85,000 | | |
| 2003–2004 | $0 | | |

Expenditures above include: operations and management costs; and salaries.

2002–2003: There were no new materials produced in 2002–2003, resulting in a decrease in expenditures.

2003–2004: There were no expenditures due to financial constraints for fiscal year 2003–2004, but copies of information materials continue to be distributed.

## Healthy Pregnancy Social Marketing Campaign

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not applicable | Health professionals including family physicians, nurses, obstetrician-gynecologists and school counsellors | Women, aged 18 to 29, who are pregnant or planning a pregnancy, and health professionals including family physicians, nurses, obstetricians and gynecologists |
| 2001–2002 | $12,000 | | |
| 2002–2003 | $125,000 | | |
| 2003–2004 | $51,765 | | |

Expenditures above include: operations and management costs only.

2002–2003: The increase in expenditure was a result of an agreement with programs to pursue needed research.

2003–2004: Due to fiscal restraints, programs were unable to contribute as much as in the previous year. However, marketing pursued further research of the target audience and health professionals in preparation for future campaign launch.

## National Fetal Alcohol Spectrum Disorder Initiative

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $912,600 | Community-based program workers, health professionals, vintners, brewers, other government departments, other levels of government. | Stakeholders who serve families and children |
| 2001–2002 | $1,421,100 | | |
| 2002–2003 | $1,853,000 | | |
| 2003–2004 | $1,901,600 | | |

All amounts above from 2000–2001 to 2002–2003 have been revised from the previous report to reflect actual expenditures and include: grants and contributions; operations and management costs; and salaries.

## National Fetal Alcohol Spectrum Disorder Social Marketing Campaign

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not available | Not applicable | Not applicable |
| 2001–2002 | $240,000 | | |
| 2002–2003 | $120,000 | | |
| 2003–2004 | $0 | | |

Expenditures above include: operations and management costs only.

2002–2003: Health Canada's role changed from supporting implementation and monitoring to providing resource materials to the program, resulting in a decrease in expenditures.

2003–2004: There was no budget for public education (marketing) in 2003–2004.

## Postpartum Parent Support Program

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $100,000 | Hospitals, public/ community health centres, health agencies | Health professionals, parents |
| 2001–2002 | $35,000 | | |
| 2002–2003 | $5,500 | | |
| 2003–2004 | $3,000 | | |

Expenditures above include: operations and management costs only.

2001–2002: While financial support for national-level activities (e.g., program maintenance) had declined, a study of hospital and community health sites was conducted to assess the status of the program in these implementing sites and to gain information that would help in setting future directions for the program.

2002–2003: Health Canada's role changed from supporting implementation and monitoring to providing resource materials to the program, resulting in a decrease in expenditures.

2003–2004: Amount related to publishing costs.

## Reducing the Risk of Sudden Infant Death Syndrome

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $40,000 | Health professionals, nurses, midwives, physicians, hospitals, public and community health centres | Parents of newborn children |
| 2001–2002 | $50,000 | | |
| 2002–2003 | $5,000 | | |
| 2003–2004 | $20,000 | | |

Expenditures above include: operations and management costs only.

2000–2001: This is based on the quantities of resources disseminated. Potentially, parents of all newborn infants will receive this information.

2001–2002: $10,000 for resource dissemination and $40,000 for tracking survey.

2002–2003: Health Canada continued to disseminate materials; however, no new materials were developed in 2002–2003, resulting in a decrease in expenditures.

2003–2004: Funds used to reprint resources for continued distribution.

CHAPTER 3

# PARENTING AND FAMILY SUPPORTS

The February 2004 Speech from the Throne was clear about the Government of Canada's commitment to providing parenting and family supports:

> *The future of our children is, quite literally, Canada's future. Science teaches that the early years can shape—or limit—one's future, that early and effective intervention can have enduring benefits.*
>
> *Governments are not parents, but they have a role to play in helping to make sure that families get the supports and tools that they need and in protecting children from exploitation and abuse.*

The programs and services described in this chapter have the same overall objective: to provide parents and families with practical tools, guidance and supports to minimize risks to children and give them the opportunity to grow and learn in environments that are safe, healthy and nurturing.

ACTIVITIES AND EXPENDITURES

## Canadian Food Inspection Agency

### Food Safety Activity Book NEW

This bilingual booklet features fun activities, along with simple but important messages about food safety, for children age five to eight. The booklet was produced in March 2004, with assistance from Ontario Agri-Food Education, in response to requests from teachers for a resource to help educate young children about such food safety issues as washing hands before eating. The booklet also suggests to children that they share the safety messages with their parents.

Regional officers from the Canadian Food Inspection Agency (CFIA) distributed the activity book at fairs and other events, and copies were also sent to teachers and members of the public upon request. Response has been very positive. The first print run was 50 000 copies and CFIA will be printing additional copies to meet demand. The activity book is also available online at www.inspection.gc.ca/english/corpaffr/educ/active5-8e.shtml.

**Expenditure:** The 2003–2004 expenditure for the Food Safety Activity Book was $10,800.

## Health Canada

### A Parent's Guide to Sun Protection

This series of public education pamphlets explains risks related to ultraviolet radiation and outlines what parents and caregivers can do to keep babies, toddlers and other children safe from the sun's harmful rays.

Health Canada works with partners, such as public health units and community nurses, to ensure that the information reaches its target audience. *A Parent's Guide to Sun Protection* was originally published in 1992 and was developed into a Web-based resource (www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/ccrpb/careful.htm) in 1998.

**Expenditure:** There was no expenditure for this activity in 2003–2004.

## Canada's Physical Activity Guides for Children and Youth

The guides were developed as resources to help families, physicians, community leaders, caregivers and teachers understand the importance of physical activity to the healthy growth and development of children. The publications feature goals, guidelines and tools to help boost children's active time and reduce their sedentary time. The guides and additional resource materials are available through a toll-free number (1 888 334–9769) and are also published online at www.hc-sc.gc.ca/hppb/paguide/child_youth/index.html.

What's New: During 2003–2004, results came in from Phase One of a national evaluation of the physical activity guides. Questionnaires had been sent to approximately 1 000 adults (e.g., parents, teachers and organizers of youth groups) who had called the toll-free number to request copies of the guides. A large majority of respondents said the guides are a useful tool and the guidelines for increasing physical activity are helpful.

Additional evaluations are under way and full results will be available in 2005. Health Canada will use the feedback from Canadians to assist in the development of implementation strategies to increase the utility of the guides to increase physical activity levels and help to reduce obesity among children and youth.

Expenditure: The 2003–2004 expenditure on this activity was estimated to have been $300,000.

## Canada's Child Health Record

*Canada's Child Health Record* is a booklet that gives parents an easy way to keep track of their children's health information, including illnesses and injuries, vaccinations, allergies, growth and development, family medical problems, dental health and health appointments.

The record is useful when parents need to convey accurate information about their children's health to doctors and nurses, teachers, child care providers and other family members. Parents may order up to five copies in English or French, free of charge, by calling the Government of Canada toll-free at 1 800 O-Canada (1 800 622–6232).

Expenditure: There was no expenditure on this activity in 2003–2004.

## Community Action Program for Children

The Community Action Program for Children (CAPC) provides long-term funding to community-based groups and coalitions to develop and deliver programs that address the health and development of children age zero to six living in conditions of risk. CAPC targets children living in low-income families and teenage-parent families; children experiencing developmental delays, or social, emotional or behavioral problems; and abused and neglected children.

There were approximately 450 CAPC projects operating throughout the country in 2003–2004. Preliminary results from the National Program Profile (NPP) process evaluation of CAPC projects reveal that they served more than 72 000 children and parents/caregivers in a typical month during 2003–2004. Since this evaluation did not include about 50 Aboriginal projects in Ontario, which take part in a separate evaluation, the total number of children and parents/caregivers served in a typical month may therefore be underestimated.

The program's Web site (www.hc-sc.gc.ca/dca-dea/programs-mes/capc_main_e.html) features links to a directory of projects, as well as information about funding, past evaluations and various resources developed by the projects (e.g., calendars with healthy eating tips, parenting pamphlets, CDs and videos).

**What's New**: In 2003–2004, CAPC celebrated its tenth anniversary, and initial findings from the NPP process evaluation point to a number of significant program accomplishments, including the following:

- In 2003–2004, CAPC projects successfully engaged more than 6 000 partners from multiple sectors.
- On average, each CAPC project reported having 15 partnerships. Health organizations were cited as the most frequent partner (87.6%), followed by educational institutions (66.0%), neighbourhood and community associations (65.7%), early childhood or family resource centres (52.1%) and child protection services (51.8%).
- Throughout the year, CAPC projects received more than $6.1 million in in-kind donations from supporters, including community partners, and over $19.3 million in additional funds from other sources, including provincial and territorial governments.
- In a typical month, more than 9 900 people donated or volunteered more than 70 000 hours of their time to work on CAPC projects.

As noted, partnerships are a major feature in the success of CAPC projects. In Ontario, for example, many CAPC projects have developed partnerships with the Ontario Early Years Centres (OEYC), which have opened over the past two fiscal years. All partners in these relationships benefit from the expertise and resources of the others, and the end result is an increase in effective programs and services to help parents and young children. In addition, these partnerships act as a bridge that helps vulnerable parents and children make a transition from the targeted programs offered by CAPC to the universal programs offered by OEYC.

Another example of an innovative CAPC partnership at the community level was the arrangement established by the Children's Centre in Fort McMurray, Alberta with Lens Crafters. Through the "Gift of Sight" program, optometrists test all children under seven years of age who attend the children's centre. Children who need glasses get them, at no cost.

Training has been another key to the CAPC success story, and during 2003–2004, part of the CAPC/CPNP National Projects Fund was directed specifically to training initiatives and sharing best practices. The objective of the training workshops, which covered such topics as Fetal Alcohol Spectrum Disorder and "Sharing Attachment Practices across Cultures," was to help staff members improve their ability to meet the increasingly complex needs of parents and children who attend CAPC programs. (More information about the CAPC/CPNP National Projects Fund is provided below.)

Over the last decade, the government's investments in CAPC have helped parents make tangible changes that have improved their own lives and the lives of their children. This is illustrated in the following excerpt from Saskatchewan's CAPC storybook, *Celebrating the First Ten Years of Success Through Stories and Pictures*:

> *Ever since I started attending programs at CAPC, I learned a lot of homemaking skills, crafts, sewing, also cooking and baking. I attended the workshops and meetings to better understand my addictions and how I could help and improve the way I was living.*

*The best thing that ever happened to me is that I can visit my daughter every chance I get and am planning on keeping her and being a part of her life. I can be the responsible parent I wanted to be.*

Expenditure: The 2003–2004 expenditure for the Community Action Program for Children was $58,509,249.

## CAPC/CPNP National Projects Fund

The National Projects Fund (NPF) was created in 1997 to support the staff in community projects for two other programs, the Canada Prenatal Nutrition Program (CPNP, described in Chapter 2) and the Community Action Program for Children (CAPC, described above).

Each year, the NPF supports time-limited projects sponsored by voluntary, non-profit organizations. To qualify for funding, the projects must be national in scope and designed to produce results that will strengthen the CAPC/CPNP programs.

What's New: As noted above, part of the NPF was directed towards training workshops for CAPC and CPNP staff during 2003–2004. Other projects supported by NPF in 2003–2004 included an Inventory of Literacy Programs, sponsored by the University of New Brunswick, and the Family Front and Centre Tool Kit, sponsored by Jewish Family Services in Montreal. The latter project produced a boxed set of five resource booklets on Attachment, Attention, Anxiety, Aggression and Self-Esteem. The purpose of the booklets is to help CAPC/CPNP staff and families understand and promote healthy early childhood development. Every CAPC and CPNP project in the country received its own Family Front and Centre Tool Kit.

For additional information about the NPF, including a project directory and details about various resource materials, visit www.hc-sc.gc.ca/dca-dea/programs-mes/npf_main_e.html.

Expenditure: The 2003–2004 National Projects Fund expenditure was $1,709,016.

## Consumer Product Safety Activities: Six Activities

Injuries leading to death are the single biggest threat to the well-being of Canada's children. The objectives of Health Canada's Consumer Product Safety activities are to raise awareness among parents, grandparents, caregivers, educators, children and others about the risks of injury associated with consumer products, and to offer safety tips about minimizing risks.

The six activities in this section work together to accomplish these objectives, and while five of the activities are new to the report, several have been under way for a number of years. Unless otherwise indicated, all of the fact sheets, booklets and brochures referred to in this section are available online at www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/cps/publications.htm.

### • Consumer Product Safety Education Bulletins

This is a series of user-friendly public education bulletins that focus on protecting young children from product-related injuries. The various fact sheets highlight the risks related to the use of cribs, lighters, matches, bunk beds, sleepwear and other products, and each bulletin offers safety tips to prevent injuries to children.

The first bulletins were produced in the late 1990s, and others have been added to the series as new safety issues emerge. Physicians, public health nurses, teachers, social workers and

community services groups all play a role in making sure this information gets into the hands of parents and caregivers.

**Expenditure:** The 2003–2004 expenditure for the Consumer Product Safety Education Bulletins was $41,631.

### • Consumer Product Safety Industry and Professional Guides

The Industry Guides are booklets that advise manufacturers, importers and retailers about safety requirements that products must meet before they can be sold in Canada. Examples include the *Quick Reference Guide to the Hazardous Products Act for Manufacturers, Importers, Distributors and Retailers and Information to Dealers of Second-Hand Children's Products.* The objective is to reduce injuries by encouraging industry to make children's safety an integral part of the way products are designed, manufactured, labelled and advertised in Canada. The Industry Guides were introduced in 2002–2003.

The Professional Guides are booklets, such as *Crib Safety*, that assist professionals (doctors, public health nurses and social workers) in counselling parents and caregivers about ways to minimize the risk of injuries to children.

**What's New:** In December 2003, Health Canada updated the Industry Guide, *Children's Sleepwear: Flammability Requirement Guidelines*, to reflect current policy on product safety.

**Expenditure:** The 2003–2004 expenditure for the Industry and Professional Guides was $12,570.

### • *Is Your Child Safe?*

This booklet helps parents and caregivers provide a safe environment for infants and young children by explaining how to minimize the risk of injuries related to cribs, pacifiers, strollers and toys. The overall goal is to improve the quality of children's lives by reducing product-related injuries.

Doctors, public health nurses, social workers and hospital personnel give the booklet to parents and caregivers. Public health officials have told Health Canada that they put this resource in their neonatal packages because it is a "one-stop-shop" that make parents aware of important child safety issues.

**What's New:** During 2003–2004, *Is Your Child Safe?* was reprinted in a larger quantity to meet the demand.

**Expenditure:** The 2003–2004 expenditure for this resource was $29,900.

### • Safety with "Radar" Activity Book

"Radar" is Health Canada's mascot for injury prevention. The *Safety with Radar Activity Book* features word games, puzzles and pictures that teach children in a fun way how to take safety precautions in their everyday lives to reduce the risk of injuries. Specific features include *Radar's Safety Tips* for playground safety, bike safety, safety at bath-time and what to do in case of fire.

The booklet was revised and reprinted in 2002–2003. It is given to families and children free of charge by public health nurses, social workers, teachers, community services representatives

(e.g., fire/police) and hospital workers. It is also available online at www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/cps/childrens_corner.htm.

Expenditure: There was no expenditure on this activity during 2003–2004.

- **Stay Safe Program** NEW

Stay Safe is a multi-component education program about household chemical safety. There is one teaching guide for child care providers/educators of preschool children, and another for elementary school teachers. Each teaching activity is linked to specific learning outcomes. There is also an interactive Web site (www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/cps/staysafe/preschool/toc.htm) to complement the teaching guides. The Web site invites users to provide feedback through an electronic questionnaire, which assists in ongoing program evaluation.

The Stay Safe preschool component uses games, puppet shows, songs and stories to teach young children to recognize the four hazard symbols for household chemicals and to follow three simple steps:

*Stop! ... when you see a container. Don't touch!*
*Look! ... for a hazard symbol.*
*Stay safe! ... go get a grown-up.*

The school-age guide builds on the preschool program and suggests ways in which older children can interact with younger ones to teach them the meaning of the hazard symbols.

As the Stay Safe program was being developed, Health Canada consulted with early childhood educators, public health nurses and injury prevention specialists, and incorporated their feedback into the teaching materials. Educators have reported that children enjoy the Stay Safe activities and that preschool teachers and caregivers are likely to use the teaching guide.

The preschool teaching guide was developed in 2002 and the first copies were distributed in November 2003. The school-age guide was developed in 2003 and released in the spring of 2004. During 2003–2004, work also began on translating the preschool program into Inuktitut. This is part of an ongoing initiative to make sure the Stay Safe program will be an effective and culturally appropriate way to teach First Nations and Inuit children about household chemical safety.

Expenditure: The 2003–2004 expenditure on Stay Safe was $133,065.

- **Toy Safety** NEW

Toy Safety activities revolve around the wide distribution of two publications aimed at reducing child injuries related to toys. The first publication is an *Industry Guide to Canadian Safety Requirements for Toys and Related Products*, which provides guidance to manufacturers, importers and retailers about safety regulations for toys sold in Canada. The second publication is *Toy Safety Tips*, a flyer that provides parents and other adults with guidance on purchasing and maintaining toys for young children.

The Industry Guide was developed in 2002. When it was released in April 2003, it was circulated to 5 000 members of the toy industry through *Toys and Games Magazine*.

Health Canada's product safety officers also distributed the guide at various trade shows throughout the year, and toy industry representatives have described the guide as a compact reference that is easy to use.

The *Toy Safety Tips* flyer was developed in 2003 and is distributed by doctors, public health nurses, social workers and hospital personnel.

Expenditure: The 2003–2004 expenditure for Toy Safety activities was $21,093.

### Nobody's Perfect

Nobody's Perfect is a parent support and education program for parents of children under six. It gives information on parenting in a supportive group setting to parents who are young, single, or socially or geographically isolated, or who have low incomes or limited formal education.

The program reaches approximately 12 000 parents every year at 1 000 different project sites. Quite often, parents who take part in Nobody's Perfect also participate in complementary programs, such as the Canada Prenatal Nutrition Program (Chapter 2), the Community Action Program for Children (Chapter 3) or Aboriginal Head Start (Chapter 6), all of which are profiled in this section.

Additional information about Nobody's Perfect is available online at www.hc-sc.gc.ca/dca-dea/family_famille/nobody_e.html.

What's New: In 2003–2004, program staff worked with the Department of Justice and child development experts to produce a new pamphlet, *What's Wrong with Spanking?* It explains effective, non-physical forms of discipline and offers positive parenting tips, such as putting dangerous things out of reach instead of slapping a toddler's hand.

The pamphlet was distributed through Ontario Early Years Centres and Military Family Resource Centres (see Chapter 4). It is also available online through the National Clearinghouse on Family Violence (see Chapter 7) at www.hc-sc.gc.ca/hppb/familyviolence/index.html.

Expenditure: The 2003–2004 expenditure for Nobody's Perfect was $109,442.

## Human Resources and Skills Development Canada

### National Literacy Secretariat—Family Literacy Projects

The National Literacy Secretariat—Family Literacy Projects (NLS) funds various family literacy projects and encourages other organizations throughout Canada to invest in literacy. The objective is to ensure that families, including parents, children and extended family members, have opportunities to develop literacy skills.

NLS recognizes that the family setting is where literacy begins, and that support for family literacy builds skills and fosters a commitment to continuous learning for the entire family. Additional information about NLS is available at www.nald.ca/nls.htm.

What's New: As part of the Government of Canada's Official Languages Action Plan, funds totalling $7.4 million over five years have been dedicated to strengthening family literacy in "official language minority communities."

An "official language minority community" in Canada is a community of people who use one of Canada's two official languages (English or French) and who are in a minority in their province or territory. According to the 2001 Census, such communities constitute a total population of nearly two million people in Canada.

During 2003–2004, NLS supported five national projects and 11 projects at the provincial/territorial level as part of this initiative. The overall objectives of the projects are to improve school readiness among young children, to improve parenting skills, and to improve the ability of older family members to participate in the labour market through increased literacy skills.

One provincial project funded by NLS under the Official Languages Action Plan was designed by Pluri-elles (Manitoba). This non-profit organization delivers skills upgrading and job preparation programs for women, and is also responsible for delivering adult literacy programs across the province.

For the project in question, Pluri-elles is borrowing the basics from a community partnership model for family literacy that was successful in Québec, but is adapting the model to meet the needs of franco-Manitobans. Results of the work done in 2003–2004 include an assessment of family literacy needs in Manitoba and identification of potential partners in urban, rural and immigrant communities.

In 2003–2004, NLS continued to support a longitudinal study in Alberta to determine if a specific family literacy model is responsible for any beneficial effects on children's and parents' literacy, and on the ability of parents to assist in developing their children's literacy. The model is "Learning Together," which is adapted from a program in the United Kingdom. A total of 183 urban and rural families in Alberta are taking part in the study. They all have low incomes, low educational backgrounds and children from ages three to five-plus years, who are considered to be at risk for school failure.

The interim results of the study show that parents are unequivocal about wanting to help their children succeed in school. This conclusion appears to support the importance of taking a family approach to literacy. In the words of one young mother taking part in the study:

> *I feel every day that there is another world in the words that I can't read and it is not a good feeling. I want my children never to feel it, and that's why I am here, I want help for my children and for me.*

Final results from the longitudinal study are scheduled for release in 2006 and will provide valuable direction for future practices in family literacy at the provincial/territorial, national and international levels.

Expenditure: The 2003–2004 NLS expenditure was $3,839,749. This funding covered 51 projects. Most were focused on young children and their families.

## Transport Canada

### Keep Kids Safe: Car Time 1–2–3–4

Keep Kids Safe: Car Time 1–2–3–4 is a public awareness campaign to provide parents and caregivers with information about the four stages of car seat use and to give tips on making

car time a safe time for children. Children under the age of 12 should sit in the "Kid Zone", the rear seat of your vehicle, which is safest for children.

The four stages of car seat use for children are:

- Stage One: Use a rear-facing infant seat from birth until your baby is around one year old.
- Stage Two: Use a forward-facing child seat when your child weighs from 10 kg (22 lb.) to 18 kg (40 lb.), generally from about age one to four and a half years.
- Stage Three: Use a booster seat when your child weighs from 18 kg (40 lb.), generally from about age four and a half to eight years.
- Stage Four: Use the vehicle rear seat (the "Kid Zone") and a seat belt (ideally with a shoulder strap) when your child weighs more than 27 kg (60 lb.), from about age eight. No one under the age of 12 should sit in the front seat in a vehicle.

The campaign, which started in 1999, includes fact sheets and a booklet for parents, as well as a companion video for use by health professionals in community settings, such as prenatal classes.

Over the years, the campaign materials have been widely distributed by such organizations as police agencies, Health Canada, the Canada Safety Council and the Canadian Automobile Association. Free copies of the video and booklet may be ordered through a toll-free number (1 800 333–0371), and print materials are also available online at www.tc.gc.ca/roadsafety/childsafety/menu.htm.

Expenditure: The 2003–2004 expenditure on this campaign was $72,200.

## Road Safety

Transport Canada's Road Safety and Motor Vehicle Regulation Directorate dates back to 1969 and encompasses a wide variety of activities, including responsibility for regulations and standards related to the safety of new vehicles, tires and child restraints. The Road Safety program also works with provincial and territorial partners to promote awareness about such issues as school bus safety and the correct use of appropriate child restraints for children travelling in motor vehicles. Additional information is available online at www.tc.gc.ca/roadsafety/menu.htm.

What's New: During 2003–2004, the Road Safety program worked with Daimler-Chrysler and the St. John Ambulance organization to develop a training and certification program for people who assess the safety of infant and child seats in such settings as public clinics.

The program also carried out a series of tests, including crash tests, to assess the safety of child restraints. In addition, officials from the Road Safety program helped to write a report entitled *Keeping Kids Safe in Traffic*, which was published by the Organisation for Economic Co-operation and Development. One of the key findings of the report was that:

> *Road safety education is a lifelong learning process that neither begins nor ends in schools. All road users have a duty to keep children safe, and parents have a vital role to play through teaching and example in the early years.*

Expenditure: The estimated 2003–2004 expenditure for Road Safety activities related directly to children age zero to six and their families was $469,400.

Table 3.1: Programs Providing Direct Support

## Health Canada

### Community Action Program for Children

| | Expenditures | Sites | Children under 6 and their families |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $59,500,000 | 409 | 57 038 children – 47 234 parents/caregivers |
| 2001–2002 | $59,500,000 | 410 | 60 729 children – 50 435 parents/caregivers |
| 2002–2003 | $59,500,000 | 408 (estimate) | 66 468 children – 52 136 parents/caregivers |
| 2003–2004 | $58,509,249 | 398 (estimate) | 59 039 children – 52 483 parents/caregivers |

Expenditures for 2000 to 2003 are allocations and include: grants and contributions; operations and management costs; and salaries. Numbers of sites, children and parents/caregivers reported do not include information from Aboriginal projects in Ontario. Numbers of participants (children and parents/caregivers) are based on counts for each program. Any one participant may access more than one program during the year and, as a result, may be counted more than once. Numbers of child participants may include children older than 6 years of age.

2003–2004: Expenditures for 2003–2004 include: grants and contributions (actuals); operations and management costs (allocations); and salaries (allocations). The reduction in expenditures is due to a decrease in actual grants and contributions in response to departmental budgetary pressures.

### Nobody's Perfect

| | Expenditures | Sites | Children under 6 and their families |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $140,000 | 1 000+ | 12 000 parents |
| 2001–2002 | $70,000 | 1 000 | 12 000 parents |
| 2002–2003 | $132,112 | 1 000 | 12 000 parents |
| 2003–2004 | $109,442 | 1 000 | 12 000 parents |

Expenditures for 2000–2001 and 2001–2002 include: operations and management costs only.

2000–2001: Health Canada funding only. Additional implementation costs were covered by provincial and territorial governments.

2001–2002: Includes national and administrative tasks and facilitating national networking to support initiatives. In addition to these activities, Health Canada also funded a status report on Nobody's Perfect ($40,000), and revised a training manual and a facilitator's manual ($30,000).

2002–2003: Expenditures have been revised to include salaries.

2003–2004: Expenditures include: operations and management costs; and salaries. Reduction in expenditures is due to a decrease in operations and management costs in response to departmental budgetary pressures.

## Human Resources and Skills Development Canada

### National Literacy Secretariat—Family Literacy Projects

| | Expenditures | Sites | Children under 6 and their families |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $3,507,000 | 104 projects | Not available |
| 2001–2002 | $3,123,000 | 90 projects | Not available |
| 2002–2003 | $4,578,000 | 67 projects | Not available |
| 2003–2004 | $3,839,749 | 51 projects | Not available |

Expenditures above include: grants and contributions only.

While most of the projects focus on developing literacy skills and tools for young children and their parents prior to school entry, some also include components not directly related to children, but which could not be separated from the overall expenditure figure.

Expenditure amounts for 2000 to 2003 have been adjusted to reflect revised reporting categories.

2000–2001: Expenditures are budgetary allocations.

2001–2002: Expenditures are budgetary allocations.

2002–2003: Expenditures are budgetary allocations. The number of projects declined, since a select number were given increased funding for substantial initiatives.

2003–2004: Expenditure decreased due to one-time funding in 2002–2003.

Table 3.2: Other Supporting Programs

## Canadian Food Inspection Agency

### Food Safety Activity Book

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not applicable | Canadian Food Inspection Agency Web site | Teachers, general public, children |
| 2001–2002 | Not applicable | | |
| 2002–2003 | Not applicable | | |
| 2003–2004 | $10,800 | | |

Expenditure above includes the amount spent to develop and print the publication.

## Health Canada

### A Parent's Guide to Sun Protection

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not applicable | Health Canada Web site | Parents |
| 2001–2002 | Not applicable | | |
| 2002–2003 | Not applicable | | |
| 2003–2004 | Not applicable | | |

*Note*: Original expenses were incurred in 1992 ($250,000). In 1993, $20,000 was used to reprint copies. In 1998, the guide was developed into a Web-based resource.

### Canada's Physical Activity Guides for Children and Youth

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $100,000 (estimate) | Children and youth intermediaries | Teachers, children, parents, caregivers, physicians, community leaders |
| 2001–2002 | $200,000 (estimate) | | |
| 2002–2003 | $500,000 (estimate) | | |
| 2003–2004 | $300,000 (estimate) | | |

Expenditures include: grants and contributions; and operations and management costs.

Expenditures includes children age 6 to 9.

2002–2003: Increase in expenditure due to printing costs.

2003–2004: Decrease in expenditures due to no expenditure for development/productions. Costs incurred were for printing only.

## Canada's Child Health Record

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $105,000 | Health professionals, public and community health agencies, social service agencies | Health professionals, public and community health agencies, social service agencies |
| 2001–2002 | $85,000 | | |
| 2002–2003 | $0 | | |
| 2003–2004 | $0 | | |

Expenditures include: operations and management costs.

2000–2001: The Child Health Record was first published in 2000.

2001–2002: Health Canada funding only. In addition, Procter & Gamble—Pampers contributed approximately $300,000 for printing, dissemination through hospital gift packs and the media event.

2002–2003: Health Canada distributes the record; however, it has not been reprinted or updated.

## CAPC/CPNP National Projects Fund

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $398,311 | CAPC/CPNP project staff | CAPC/CPNP project participants |
| 2001–2002 | $947,621 | | |
| 2002–2003 | $1,355,616 | | |
| 2003–2004 | $1,709,016 | | |

Expenditures above include: grants and contributions dollars only.

2003–2004: The allocation was $1.9 million of which $1,709,016 was spent. In other years, the National Projects Fund was unable to spend the full allocation.

## Consumer Product Safety Activities:

### • Consumer Product Safety Education Bulletins

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $54,635 | Physicians, public health nurses, teachers, community services (e.g., resource centres), social workers, hospital personnel | Families, children |
| 2001–2002 | $46,935 | | |
| 2002–2003 | $35,823 | | |
| 2003–2004 | $41,631 | | |

Expenditures above include: operations and management costs for reprinting various bulletins.

### • Consumer Product Safety Industry and Professional Guides

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not applicable | Industry Guide: Manufacturers, importers, retailers. | Manufacturers, importers, retailers of products to be sold in Canada. |
| 2001–2002 | Not applicable | | |
| 2002–2003 | $21,435 | | |
| 2003–2004 | $12,570 | Professional Guide: Public health nurses, doctors, social workers, etc. | Professionals working with families that include young children. |

Expenditures above include: operations and management costs for printing and desktop publishing.

## • *Is Your Child Safe?*

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not applicable | Physicians, public health nurses, social workers, hospital personnel | Child care providers, families |
| 2001–2002 | $47,474 | | |
| 2002–2003 | Not applicable | | |
| 2003–2004 | $29,900 | | |

Expenditures above include: operations and management costs only.

2002–2003: Expenditure was revised because the reprint was delayed until 2003–2004.

2003–2004: Increase in funding is due to reprinting to meet the demand.

## • Safety with "Radar" Activity Book

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not applicable | Physicians, public health nurses, social workers, teachers, hospital personnel, community services (e.g., fire/police) | Children |
| 2001–2002 | $16,100 | | |
| 2002–2003 | $46,595 | | |
| 2003–2004 | Not applicable | | |

Expenditures above include: operations and management costs only.

2002–2003: Resource was revised and printed.

## • Stay Safe Program

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not applicable | Preschool teachers, social workers at resource centres, public health nurses, injury prevention specialists | Child care providers of preschool children. Primary teachers of young school-age children. |
| 2001–2002 | $31,132 | | |
| 2002–2003 | $208,330 | | |
| 2003–2004 | $133,065 | | |

Expenditures above include: operations and management costs only.

2001–2003: Expenditures related to development costs; program was launched in 2003–2004.

## • Toy Safety

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not applicable | Industry Guide: product safety officers, Consumer Product Safety Bureau | Manufacturers, importers and retailers of children's play products. |
| 2001–2002 | Not applicable | | |
| 2002–2003 | $12,700 | | |
| 2003–2004 | $21,093 | Toy Safety flyer: Physicians, public health nurses, social workers, hospital personnel | Adults who purchase toys for young children. |

Expenditures above include: operations and management costs only.

2002–2003: Expenditures related to development costs; activity was launched in 2003–2004.

## Get Set for Life

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $100,000 | Not applicable | Not applicable |
| 2001–2002 | $50,000 | | |
| 2002–2003 | Not applicable | | |
| 2003–2004 | Not applicable | | |

Health Canada supported development of the Get Set for Life tools but no longer has financial involvement in the campaign.

## Partnership with Parents d'Aujourd'hui

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $25,000 | | |
| 2001–2002 | $25,000 | | |
| 2002–2003 | Not applicable | | |
| 2003–2004 | Not applicable | | |

2002–2003 and 2003–2004: Due to changing priorities, social marketing campaigns with parents as the target audience were not carried out. Therefore, a partnership with Parents d'Aujourd'hui did not occur.

## Safe Seasons Calendar

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not applicable | | |
| 2001–2002 | $135,000 | | |
| 2002–2003 | Not applicable | | |
| 2003–2004 | Not applicable | | |

Due to budgetary pressures, no calendars were developed after 2001–2002.

## Social Marketing Campaign on Children's Health

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not applicable | Not applicable | |
| 2001–2002 | $25,000 | | |
| 2002–2003 | Not applicable | | |
| 2003–2004 | Not applicable | | |

Expenditures above include: operations and management costs only.

2002–2003: Due to changing priorities, an overarching campaign on children's health has been postponed and there was no campaign held after 2002–2003.

# Transport Canada

## Keep Kids Safe: Car Time 1–2–3–4

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $101,000 | Video, booklet, Web site | Parents and caregivers of children |
| 2001–2002 | Not available | | |
| 2002–2003 | Not available | | |
| 2003–2004 | $72,200 | | |

Expenditures above include: operations and management costs; and salaries.

## Road Safety

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $356,000 | Video, booklet, Web site | Parents and caregivers of children |
| 2001–2002 | Not available | | |
| 2002–2003 | Not available | | |
| 2003–2004 | $469,400 | | |

Expenditures above include: operations and management costs; and salaries.

**CHAPTER 4**

# EARLY CHILDHOOD DEVELOPMENT, LEARNING AND CHILD CARE

According to the Mission Statement of Canada's Centre of Excellence for Early Childhood Development:

> *Between the ages of 0 and 5, children experience a phase of accelerated growth. The education, care and attention they receive during this crucial period of development have a decisive effect on their future.*

The best scientific research suggests that providing young children with quality learning opportunities and care will enhance their physical, language and motor skills development, along with their social, emotional and cognitive development.

To help strengthen early childhood development, the Government of Canada provides families with financial support and tax measures to recognize the costs of early childhood learning and care. The government also provides early learning and child care programs and services for First Nations and other Aboriginal Children, for families of Canadian Forces members and for adult immigrants with young children.

The programs described in this chapter respond to the diverse and changing needs of families by providing opportunities for children to interact and play in environments that foster healthy early childhood development.

Many programs described in other chapters of this section provide quality early learning and care for children. Examples include the Community Action Program for Children (Chapter 3) and a number of the dedicated services for First Nations and other Aboriginal children and families (Chapter 6).

Additional information about the Government of Canada's investments in early learning opportunities and child care for children is available in Section II: Early Learning and Child Care Activities and Expenditures, Government of Canada Report 2003–2004.

**ACTIVITIES AND EXPENDITURES**

## Canada Revenue Agency

### Canada Child Tax Benefit Supplement

The Canada Child Tax Benefit (CCTB) is a tax-free monthly payment made to eligible low- and middle-income families to help them with the cost of raising children under age 18. Families receiving the CCTB also receive a supplement if they are providing care for children under the age of seven at home. The amount of this CCTB supplement is reduced according to child care expenses that are claimed as an income tax deduction. This report focuses only on the expenditure related to the CCTB supplement and does not track the government's expenditure on the full CCTB.

**What's New:** Because it is indexed to inflation, the CCTB supplement increased in July 2003 to $232 per year for each child under the age of seven. The supplement is reduced by 25% of any amount a recipient (or a recipient's spouse or common-law partner) claims for child care expenses.

Additional information about the CCTB supplement, including a Child and Family Benefits Online Calculator, is available online at www.cra-arc.gc.ca/benefits/childbenefit-e.html.

Expenditure: The expenditure for the CCTB supplement totalled $338,136,267 for the July 2003 to June 2004 program year. This amount represents supplementary benefits for children under seven years of age. The expenditure helped support 2 446 970 children in 1 754 902 families.

*Note:* In addition to the CCTB base benefit (which may include the CCTB supplement), CCTB entitlements may also include the National Child Benefit Supplement, a monthly benefit for low-income families with children. Detailed information on the Government of Canada's contributions through the CCTB and the National Child Benefit Supplement are published in the *National Child Benefit Progress Report*, available online at www.nationalchildbenefit.ca.

Finally, CCTB entitlements may also include the Child Disability Benefit (CDB), a monthly benefit that provides financial assistance for eligible families caring for children with severe and prolonged mental or physical impairments. In March 2004, the Canada Revenue Agency started paying the CDB, with payments retroactive to July 2003. The CDB is a $50-million-per-year investment by the Government of Canada and provides up to $1,600 annually (indexed to inflation) for a child qualifying for the disability tax credit.

### Child Care Expense Deduction

The Child Care Expense Deduction (CCED) is an income tax measure that recognizes child care expenses are a necessary cost many parents incur to enable them to be employed, carry on a business or pursue education. It defines child care expenses as the amounts a parent or another supporting person pays to the following for the care of an eligible child:

- individuals providing child care services;
- a day nursery school or day-care centre;
- a day camp or day sports school;
- a boarding school or camp (including a sports school where lodging is involved); and
- an educational institution for the purpose of providing child care services.

The CCED provides a deduction for income tax purposes from a parent's or supporting person's income of up to $7,000 for each child under age seven, $4,000 for each child age seven to 16, and $10,000 for each child eligible for the disability tax credit.

Expenditure: According to preliminary estimates from the Canada Revenue Agency, in the 2003 tax year 1 097 950 individual (Canadian) tax filers were allowed income deductions for child care expenses. This represents deductions for children of all ages, since there is no data available for children by age. In the same year, the total child care claims by parents or supporting persons under this income tax measure are estimated to be $2,951,198,000. Finance Canada projected the tax expenditure on this income tax measure to be $545 million.

## Citizenship and Immigration Canada

### Language Instruction for Newcomers to Canada

Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC) provides language training so that newcomers may become participating members of Canadian society as soon as possible. Fifty thousand adult immigrants attended LINC classes at 300 sites during 2003–2004. Additional information about LINC is available online at www.cic.gc.ca/english/newcomer/linc-1e.html.

The program has a childminding component, which helps parents attend LINC classes by covering the cost of either licensed day-care or on-site child care. The on-site LINC childminding programs benefit the children as well, because they have an opportunity to learn some English or French in a safe environment, with their parents nearby.

Organizations that offer the on-site childminding services must meet national LINC childminding standards.

What's New: During 2003–2004, Citizenship and Immigration Canada worked closely with Childminding Monitoring, Advisory and Support (CMAS) to make sure that the childminding service providers at LINC sites thoroughly understand and comply with all national LINC childminding requirements.

In particular, CMAS helped service providers learn about, and implement, appropriate policies and procedures with regard to such matters as fire safety, sanitary practices, group size and ratios. This work ensures the standard of care offered at LINC sites protects the health and safety of children while their parents attend classes.

Expenditure: The 2003–2004 expenditure for the LINC program, including adult language training, child care and transportation, was $92,620,700.

## National Defence

### Military Family Services Program

As part of the Military Family Services Program, there are 42 Canadian/Military Family Resource Centres (C/MFRCs) at Canadian Forces bases, wings and stations, which provide a wide variety of programs for families, including information and referral, services for children and youth, and prevention and intervention services, including emergency child care. These programs and services are used by Canadian Forces families in Canada, Europe, the United Kingdom and the United States.

According to the program's records for 2003–2004:

- 18 070 children and 13 417 adults attended 2 179 parent and tot groups;
- 38 180 children and 8 622 adults took part in 3 876 preschool play groups; and
- an estimated 70 507 children in total attended activities organized by the C/MFRC. (*Note*: the number of children does not indicate individual participation—the same child can participate in a number of activities and be counted each time.)

What's New: After consulting with Canadian Forces families and experts in the field of child development, program leaders decided during 2003–2004 to switch to a community development model for the design and delivery of services for children and families. This is a significant change because, previously, programs offered through the C/MFRCs were prescriptive and were required to be the same in every community.

The new approach is outlined in *Parameters for Practice*, a guidance document that gives families and communities a real influence on local priorities and local services. The C/MFRCs will have a year to adapt to the new model, and will implement community-specific programs and services on April 1, 2005.

Additional information about *Parameters for Practice*, including descriptions of objectives for such programs as Parent/Caregiver Education and Emergency Respite Child Care, is available at www.cfpsa.com/en/psp/DMFS/index.asp under the "Resources" section.

*Note:* More information about the Military Family Services Program is available in Section II: Early Learning and Child Care Activities and Expenditures, Government of Canada Report 2003–2004.

Expenditure: The estimated expenditure in 2003–2004 on services under the Military Family Services Program for children age zero to six and their families was $4,000,000.

# ACTIVITIES AND EXPENDITURES TABLES

## TABLE 4.1: INCOME TAX MEASURES

### Canada Revenue Agency

#### Child Care Expense Deduction

| | Expenditures | Claims by individual tax filers |
|---|---|---|
| 2000 | $595,000,000 | 1 072 780 claims |
| 2001 | $530,000,000 | 1 080 210 claims |
| 2002 | $540,000,000 | 1 109 040 claims |
| 2003 | $545,000,000 | 1 097 950 claims |

The expenditure amounts are the tax expenditures (or foregone taxes) related to the deduction, and not the total child care expense claims.

Estimates of federal tax expenditures are produced annually by the Department of Finance, and represent expenditures over a calendar year. See www.fin.gc.ca/toce/2004/taxexp04_e.html.

Tax expenditure figures and the number of claims are for children of all ages. Data is not available for children under age 6.

These figures do not include operating expenditures to administer the deduction.

The number of claims reported is the total claims on which child care expenses were allowed as deductions for tax purposes.

Data about program expenditures have been revised since the latest report to show the tax expenditures (or foregone taxes) related to the deduction. Last year's report indicated the total child care expense claims.

2002: Expenditure figures are projections. Data on the number of claims have been revised since last year's report, from preliminary information to actual figures.

2003: Figures for expenditures and the number of claims are preliminary.

## TABLE 4.2: PROGRAMS PROVIDING DIRECT SUPPORT

### Canada Revenue Agency

#### Canada Child Tax Benefit Supplement

| | Expenditures | Sites | Children under 6 and their families |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $365,899,543 | Not applicable | 2 624 151 children – 1 858 234 families |
| 2001–2002 | $353,723,791 | Not applicable | 2 564 117 children – 1 823 654 families |
| 2002–2003 | $341,764,682 | Not applicable | 2 487 363 children – 1 781 903 families |
| 2003–2004 | $338,136,267 | Not applicable | 2 446 970 children – 1 754 902 families |

All expenses above are based on benefit years, July 1 to June 30 of each year.

Expenditure figures and the number of claims are for children under 7 years of age.

Data about program expenditures and program availability have been revised since the latest report, from estimates of the number of claims for children under 6 to the actual number of claims for children under 7 years of age.

### Citizenship and Immigration Canada

#### Language Instruction for Newcomers to Canada

| | Expenditures | Sites | Children under 6 and their families |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $93,543,000 | 300 | 50 000 adult immigrants |
| 2001–2002 | $90,717,900 | 300 | 50 000 adult immigrants |
| 2002–2003 | $91,781,000 | 300 | 50 000 adult immigrants |
| 2003–2004 | $92,620,700 | 300 | 50 000 adult immigrants |

Expenditures are allocations and include: grants and contributions only.

All amounts above include adult language training, child care and transportation.

# National Defence

## Military Family Services Program

| | Expenditures | Sites | Children under 6 and their families |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $4,000,000 (estimate) | 15 000 services in 45 sites (estimates) | 8 000 children; 35 000 families |
| 2001–2002 | $4,000,000 (estimate) | 15 000 services in 45 sites (estimates) | 8 000 children; 35 000 families |
| 2002–2003 | $4,000,000 (estimate) | Not available | Not available |
| 2003–2004 | $4,000,000 (estimate) | 42 sites | 70 507 children (estimate) |

Expenditures above include: grants and contributions; operations and management costs; and salaries and are estimates for children age 0 to 6 years.

2000–2001 and 2001–2002: The number of sites includes universal mandated services (available at every site) and site-specific services based on local need and supported by the local Commanding Officer and/or other sources of funding. It also indicates the total frequency of programs and not the number of programs offered (e.g., the same program might be offered several times throughout the year). Includes 36 sites in Canada, plus two Canadian/Military Family Resource Centres in the United States and seven in Europe.

2003–2004: The number of children does not indicate individual participation—the same child can participate in a number of activities and be counted each time.

# CHAPTER 5

# COMMUNITY SUPPORTS

Children and families are more likely to be healthy if the communities they live in are healthy. For optimal development, children need secure homes, violence-free family environments and protection from victimization. They also need healthy communities with safe neighbourhoods, play spaces and clean environments.

Research has shown that growing up in a community that is perceived to have higher levels of cohesion, stability and social supports will lead to healthier child development.

The Government of Canada makes significant investments in programs and services to strengthen communities and community supports. Many of these programs are featured in other chapters, including the Brighter Futures and Aboriginal Head Start programs (Chapter 6), the Community Action Plan for Children (Chapter 3) and the Understanding the Early Years pilot project (Chapter 7).

The programs described in this chapter also promote healthy early childhood development by strengthening supports for young children in communities.

## ACTIVITIES AND EXPENDITURES

## National Police Services, Royal Canadian Mounted Police

### National Missing Children Services

National Missing Children Services (NMCS) is one component of a program called "Our Missing Children." The program dates back to 1986, when the Royal Canadian Mounted Police (RCMP) officially opened the Missing Children's Registry. Over time, other federal partners joined the program, including the Canada Border Services Agency, Citizenship and Immigration Canada, the Department of Foreign Affairs and International Trade, and the Department of Justice. Collectively, this partnership provides a unique and powerful force in locating and recovering missing children.

The role played by NMCS is to assist in the search, recovery and return of missing children, and to train police in these activities. In addition, NMCS conducts original research, which is shared with governments, non-governmental organizations, the legal community and the media, and also develops and distributes reader-friendly information to help Canadians keep their children safe.

What's New: In 2003, NMCS assisted with 142 investigations involving 191 children in Canada. Twenty-four of these missing children were under the age of six.

During 2003–2004, NMCS also published an important new research study, *The Abduction of Children by Strangers in Canada: Nature and Scope*, and produced new fact sheets to help parents protect their children. One example is *Child Safety Tips for Families*, which offers the following advice:

> *Never leave a small child unattended in a car or vehicle. Children have been known to perish in a car fire, wander away from the vehicle and become lost, and traumatized by an accidental abduction if the vehicle was stolen. Never justify to yourself that it is safe to leave your child 'just for a minute.'*

This fact sheet and other reports and brochures from NMCS, including a colouring book with safety information for children, are available online at www.ourmissingchildren.ca/en/publications/brochures.html. NMCS also operates a toll-free information line (1 877 318–3576).

**Expenditure:** The 2003–2004 expenditure for young children under National Missing Children Services was estimated at $57,000. It is not possible to determine a precise figure related to children age zero to six and their families.

## Public Safety and Emergency Preparedness Canada

### National Crime Prevention Strategy

The National Crime Prevention Strategy (NCPS) focuses on crime prevention through social development. The approach is based on the principle that the surest way to reduce crime is to focus on the factors that put individuals at risk. The NCPS provides grants and contribution funding, along with tools, knowledge and expertise, to communities dealing with the root causes of crime at a local level.

NCPS has identified children, youth, Aboriginal people, and the personal security of women and girls among its key priorities for investing in community-based responses to crime. In the area of public outreach, NCPS has developed videos, public service announcements (e.g., on bullying), fact sheets and other publications for children, youth and their families. The NCPS Web site at www.prevention.gc.ca/en/index.asp features links to these and other resources.

**What's New:** In December 2003, the NCPS became part of the newly created department of Public Safety and Emergency Preparedness Canada. Previously, the Strategy was part of the Department of Justice.

Throughout 2003–2004, the NCPS conducted comprehensive evaluations of a number of large-scale, multi-year projects funded by its Crime Prevention Investment Fund. The projects that are child-based tend to focus on reducing risk factors associated with future criminal behaviour, such as child abuse or neglect, exposure to domestic violence and parental criminality. Overall, the project evaluations showed interventions that targeted early childhood development by working closely with families had positive impacts on participants.

One example is a crime prevention pilot project targeting high-need, under-resourced families with children ages two to six. The project blended outdoor education with family therapy. Phase One of this multi-phase project took place at a wilderness facility near Ottawa, Ontario. The project evaluation showed that children demonstrated reduced levels of aggressive and defiant behaviour, and showed improved levels of confidence and social functioning. The parents also gained confidence and have reported feeling less isolated.

Another example of positive results came from the Strong Families, Strong Children project in New Brunswick. This project is helping families develop the necessary skills to stabilize family functioning. The evaluation conducted during 2003–2004 indicated

that the children were displaying decreases in anxiety, inattention, anger, impulsiveness and aggression, while showing increases in their levels of happiness and their abilities to solve problems.

During 2003–2004, the NCPS also funded a new three-year pilot project involving 60 low-income single mothers and their children in Surrey, British Columbia. The participants have all suffered abuse in the home, and the objective of the program is to strengthen the protective factors in their lives by helping them connect with the broader community. In addition to home visits, this project will include field trips to community resources. The first report on the outcomes of this project is expected in 2006.

**Expenditure:** The 2003–2004 expenditure for related projects targeting children funded by the National Crime Prevention Strategy was $1,946,592. It is not possible to identify a precise sum related to children under six and their families.

## Royal Canadian Mounted Police (RCMP)

### Kidz Printz

Kidz Printz is an easy-to-use identification kit for parents with children age 12 and under. The pocket-sized kit includes a non-toxic ink strip for fingerprinting, spaces for parents to keep a current photo and written description of their child, plus a spot to tape strands of hair (pulled from the root) as a DNA sample. If a child goes missing, the completed kit would provide investigators with the information they need to begin their search.

The RCMP launched a nation-wide Kidz Printz campaign in 2001, and has since worked with partners and sponsors (e.g., Global Profiles Inc., AOL Canada, Our Missing Children and Zellers) to make these kits available to parents free of charge at all RCMP detachments. An estimated 300 000 kits were distributed to families with children age zero to six during 2003–2004.

In some parts of the country, such as the Ottawa region, RCMP staff volunteer their time to take Kidz Printz kits to schools and also to community events, where they show parents how to do the fingerprinting. For more information about Kidz Printz, visit www.rcmp-grc.gc.ca/html/kidzprintz_e.htm.

**What's New:** The RCMP's contract with the major sponsor of Kidz Printz ended in December 2003, and no new kits have been provided to RCMP detachments since then. However, the Mounted Police Foundation has begun to explore options that would allow this program to continue nation-wide.

**Expenditure:** There was no expenditure for the Kidz Printz program in 2003–2004. As in previous years, the identification kits were donated by sponsors and were distributed by RCMP staff acting as volunteers.

# National Police Services, Royal Canadian Mounted Police

## National Missing Children Services

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $57,000 | Police | Canada's children and families |
| 2001–2002 | $57,000 | | |
| 2002–2003 | $57,000 | | |
| 2003–2004 | $57,000 | | |

These expenditures are consistent every fiscal year and are allocations for operations and management costs based on what was spent in previous years.

It is not possible to determine a precise figure related to children age 0 to 6 and their families.

# Public Safety and Emergency Preparedness Canada

## National Crime Prevention Strategy (NCPS)

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $1,370,000 | Teachers, early childhood educators, police, health and recreation community | Canada's children and families |
| 2001–2002 | $1,378,000 | | |
| 2002–2003 | $2,628,000 | | |
| 2003–2004 | $1,946,592 | | |

This program was formerly part of the Department of Justice.

The amounts above represent the funding provided by the NCPS (through grants and contributions) for projects related to children age 0 to 12 years. It was difficult to distinguish the exact amount of money which went to children under 6 and their families, since the Strategy defines children as those from 0 to 12 years of age.

2002–2003: Increase in expenditures due to an increased number of projects funded.

2003–2004: Decrease in expenditures due to a decrease in number of projects funded or a decrease in funds required by funding recipients.

# Royal Canadian Mounted Police (RCMP)

## Kidz Printz

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not applicable | Royal Canadian Mounted Police | Parents, children |
| 2001–2002 | Not applicable | | |
| 2002–2003 | Not applicable | | |
| 2003–2004 | Not applicable | | |

There are no costs associated with this program. RCMP personnel volunteer for activities related to this program.

# Chapter 6

# Dedicated Services for First Nations and Other Aboriginal Children and Families

*This is the type of program I was hoping was around so my children could learn their culture, and not be ashamed of it like I was when I was a little child growing up. It took until I was a young teen before I started to actually not care that I was native, and until now to learn and know more about the native history. I am so thankful that this program does this for Bailey who absolutely loves it and everything about it.*

This excerpt is taken from *Creation Stories—Personal Reflections about Aboriginal Head Start in Urban and Northern Communities*, published by Health Canada.

The overall objective of Aboriginal Head Start, and other programs and services featured in this chapter, is to contribute to the health and social development of Aboriginal preschool children and their families.

Some programs outlined in other chapters also provide services for First Nations, Inuit and Métis children and families. For example, the Canada Prenatal Nutrition Program and the National Fetal Alcohol Spectrum Disorder Initiative provide services to children and families in communities across Canada, including Aboriginal children and families. These programs, described in Chapter 2, also have a program component dedicated to First Nations on reserve and Inuit.

In addition to describing programs and services, this chapter also features an update on activities and expenditures related to the Federal Strategy on Early Childhood Development for First Nations and Other Aboriginal Children.

## Federal Strategy on Early Childhood Development for First Nations and Other Aboriginal Children

Early childhood development for Aboriginal children is recognized as a priority in Canada. The goal of the Federal Strategy on Early Childhood Development for First Nations and Other Aboriginal Children is to address the gap in life chances between Aboriginal and non-Aboriginal children. Announced in October 2002, it provides $320 million over five years for work in four areas of activity as follows:

- new investments to enhance existing programs (Aboriginal Head Start in Urban and Northern Communities, Aboriginal Head Start On Reserve, and the First Nations and Inuit Child Care Initiative) and to intensify efforts to address Fetal Alcohol Spectrum Disorder in First Nations communities;
- advancing research and knowledge;
- building capacity and networks; and
- working towards better integration of federal early childhood development programs and services.

Information (including expenditures) related to Aboriginal Head Start in Urban and Northern Communities, Aboriginal Head Start On Reserve and the First Nations and Inuit Child Care Initiative, is presented later in this chapter, while information related to Fetal Alcohol Spectrum Disorder in First Nations communities, is outlined previously in Chapter 2.

The following descriptions provide a brief update on activities and expenditures for the three remaining areas under the Federal Strategy.

## Advancing Research and Knowledge

During 2003–2004, efforts focused on developing an Aboriginal Children's Survey to provide ongoing information about early childhood development and well-being of young Aboriginal children. A feasibility study, which was completed in January 2004, explored strategies for collecting information and detailed a survey process. The study results were guided by discussions with national Aboriginal organizations as well as researchers working in the field of Aboriginal early childhood development.

Social Development Canada is leading this research project. Next steps will include additional discussions with national Aboriginal organizations, and establishing an expert advisory group to provide advice on the content of the Aboriginal Children's Survey.

Expenditure: The 2003–2004 expenditure for advancing research and knowledge was $4,212,600.

## Building Capacity and Networks

As part of the Federal Strategy's capacity-building component, funding is provided annually to six national Aboriginal organizations: the Congress of Aboriginal Peoples; the Métis National Council; the Assembly of First Nations; the Native Women's Association of Canada; Inuit Tapiriit Kanatami; and Pauktuutit Inuit Women's Association. In 2003–2004, funding supported their continuing involvement in the strategy, including participation in meetings with federal departments to share information and provide feedback, input and advice.

The second part of the component is to create an early childhood development Aboriginal Service Providers' Network (ASPN). As a first step, a contract was awarded in July 2003, and an interactive survey was developed in 2003–2004. A culturally sensitive, bilingual Web site, intended for Aboriginal early childhood development service providers, was created. Developed as a demonstration Web site, it included the interactive survey to assess their information and training needs, process information received from the survey and provide online reports. Recommendations for a bulletin board and real time chat service to be included on the Web site were also developed. In May 2004, management of the Web site was transferred to the First Nations Child and Family Caring Society of Canada. The Web site was re-launched as the Aboriginal Children's Circle of Early Learning Web site at www.accel-capea.ca on November 19, 2004.

Expenditure: The 2003–2004 expenditure for building capacity and networks was $1,373,200.

## Working Towards Better Integration of Federal Early Childhood Development Programs and Services

Health Canada, Human Resources and Skills Development Canada, Social Development Canada, and Indian and Northern Affairs Canada are working together to develop options to improve the integration and coordination of federal Aboriginal Early Childhood Development (ECD) programming.

To advance this work, the four departments completed an environmental scan; community planning pilot projects; evaluation tools pilot projects; and a national dialogue. The data

collected as part of the environmental scan was validated and, as a next step, a report on the environmental scan will be finalized and distributed. For the community pilot projects, training was delivered to participating communities and, in September 2003, a workshop was held to share progress and best practices. Evaluation tools pilot projects were also completed and tested the transferability of evaluation tools from one ECD program to another. Next steps include presenting the summary reports from both the community planning and evaluation tools pilot projects to participating communities and seeking their additional input and feedback. The national dialogue engaged more than 500 stakeholders at local, regional and national levels.

The four departments involved in the Federal Strategy are now analysing the information and input gathered through these activities. They will use the findings to develop recommendations for a more integrated approach (or "single window") to ECD programming.

**Expenditure:** The 2003–2004 expenditure on working towards better integration of Early Childhood Development programs and services was $993,500.

OTHER ACTIVITIES AND EXPENDITURES

## Health Canada

### Aboriginal Head Start in Urban and Northern Communities

Aboriginal Head Start in Urban and Northern Communities (AHSUNC) is a comprehensive early intervention program for First Nations, Inuit and Métis children and their families living in urban centres and large northern communities. It is a preschool program that prepares young Aboriginal children for school by meeting their spiritual, emotional, intellectual and physical needs.

Additional information about the program's values, components and project sites is available online at www.hc-sc.gc.ca/dca-dea/programs-mes/ahs_main_e.html.

What's New: Under the Federal Strategy on Early Childhood Development for First Nations and Other Aboriginal Children, AHSUNC has received an additional $12.5 million per year beginning in 2002–2003. As a result of the increased funding, the AHSUNC program expanded during 2003–2004 and provided services to 3 616 children by the end of June 2003. This represents the number of children at project sites that were "fully operational".

The number of project sites increased from 114 sites in December 2003 to 128 sites as of March 2004, but most of the sites did not enrol children until the fall of 2004.

AHSUNC initiated two evaluations on a national level during 2003–2004. The first provided statistical information about the nature of the program, including the following:

- 82% of full-time program staff are Aboriginal;
- 24 different Aboriginal languages are taught in AHSUNC projects; and
- 90% of AHSUNC projects have Parent Advisory Councils.

The second is a National Impact Evaluation that tracks children and families at 10 diverse AHSUNC sites from the time they entered the program (fall 2003) through to the time the children will enter kindergarten (fall 2005). The evaluation includes interviews with parents,

staff, Elders, kindergarten teachers, health professionals and other key community members. Among the interim findings are the following:

- Kindergarten teachers, parents and community members report that AHSUNC graduates show increasing school readiness skills, which they attribute to participation in Aboriginal Head Start.
- Early childhood educators report that the children are making positive progress in all areas being monitored, including personal and social development, language and literacy, mathematical thinking, and physical development and health.

It is also reported that many Aboriginal parents are learning their Aboriginal languages as a result of the language having been introduced to their children as part of the Head Start program.

AHSUNC initiated a number of pilot projects during 2003–2004, including one to measure the effects of an iron-rich diet on Inuit children. A traditional Inuit diet that includes caribou and other traditional foods can decrease iron-deficiency anemia. Partners in this project include the Kativik Regional Government, the Québec Research Institute for Public Health, the Avataq Institute and Hunter's Support. Initial data from the pilot is expected during 2004–2005.

*Note*: Information about AHSUNC training initiatives and regional expansion plans is provided in Section II: Early Learning and Child Care Activities and Expenditures, Government of Canada Report 2003–2004.

**Expenditure:** The 2003–2004 expenditure for Aboriginal Head Start in Urban and Northern Communities was $31,241,000.

## Aboriginal Head Start On Reserve

Aboriginal Head Start On-Reserve (AHSOR) is an early intervention program for First Nations children (age zero to six) living on reserve, and their families. It is intended to prepare these children for their school years by meeting their emotional, social, health, nutritional and psychological needs.

Additional information, including a description of program standards and links to newsletters and Annual Reports, is available online at www.hc-sc.gc.ca/fnihb-dgspni/fnihb/cp/ahsor/index.htm.

**What's New:** Under the Federal Strategy, Aboriginal Head Start On Reserve has received additional funding of $21.5 million per year beginning in 2002–2003, which brings the total funding available for 2003–2004 to $46.5 million.

The AHSOR program in 2003–2004 provided services to 9 101 children at 354 project sites serving 383 communities. Additionally, new information received in 2003–2004 as part of a 2003 Progress Report confirmed that 7 429 children had attended programs at 307 project sites during 2002–2003, and the total number of programming hours that year was 201 169.

The 2003 Progress Report also noted that:

- All project sites promote culture and language through talking circles, involvement of Elders, songs or other activities.
- Most AHSOR programs offer language classes in the First Nations languages of the community, and in some sites, such as the Saga-Da'Agaas Obigi'Asogameg in Ontario, all staff members speak their First Nations languages. The variety of languages spoken

during instruction at project sites in Québec, for example, includes Cree, Algonquin, English, French, Montagnais, Mohawk, Naskapi, Innu and Atikamekw.
- An increasing number of communities are inquiring about AHSOR in the hope that they will also be able to participate in the program.

Also during 2003–2004, a National Evaluation Summary Report became available. The evaluation was conducted during 2001–2003, and the findings included the following:
- 55% of projects have some or all staff trained in addressing special needs; and
- 97% of parents are satisfied with what Head Start is doing for their children in the areas of social development, helping develop healthy eating habits and developing school readiness.

In addition, kindergarten teachers are impressed with the behaviour and achievement of the Head Start children, and have noted that:
- there is a huge difference in the children's self-esteem;
- the children are stronger learners and have better basic skills (compared with those who did not have the opportunity to attend the program); and,
- the children are more independent and confident.

Another significant benefit AHSOR provides to children is improved interaction with their parents. In many cases, parents are spending more time with their children, both at school and at home. Parents involved in Head Start projects report they are becoming increasingly comfortable in their role as the children's first teachers. They also say they enjoy their time with the children more, are coping better with stress and are making positive changes in their own lives.

*Note*: Additional information about Aboriginal Head Start On Reserve, including details about staff training initiatives, is provided in Section II: Early Learning and Child Care Activities and Expenditures, Government of Canada Report 2003–2004.

**Expenditure:** The 2003–2004 expenditure on Aboriginal Head Start On Reserve was $35,095,244.

## Brighter Futures

Brighter Futures assists First Nations and Inuit communities in developing culturally appropriate programs for community mental health, child development, injury prevention, parenting and healthy babies. While Brighter Futures is intended especially for the children, the program recognizes that children's needs cannot be separated from those of their families and communities.

Communities may use the funding for awareness and prevention activities related to such matters as family violence, suicide and its aftermath, counselling and parenting courses, as well as cultural activities. During 2003–2004, the Brighter Futures program provided these kinds of services at 650 community sites.

**What's New:** An evaluation of Brighter Futures took place in 2003–2004, and the results are scheduled for release in 2005. The evaluation process gave participating First Nations and Inuit communities an opportunity to share their experiences and provide recommendations to shape the future direction of the program.

**Expenditure:** The 2003–2004 expenditure for Brighter Futures for non-transferred communities was $17.1 million.

## Human Resources and Skills Development Canada

### First Nations and Inuit Child Care Initiative

The First Nations and Inuit Child Care Initiative (FNICCI) supports First Nations and Inuit communities in developing and implementing child care programs designed to address their local and regional needs. The objective is to increase the supply of quality child care services in First Nations and Inuit communities.

The program is focused on children up to age six, but children age seven to 12 are eligible for after-school care. Additional information is available in the "Child Care" section at www17.hrdc-drhc.gc.ca/ARO-BRA/ARO.cfm.

What's New: During 2003–2004, FNICCI created 500 new child care spaces, both in communities previously served and in 18 new communities. This brought the total number of subsidized child care spaces to 7 500 at 407 different sites. The expansion was made possible by enhanced funding in the amount of $9 million per year (for program and operating resources) beginning in 2002–2003 under the Federal Strategy for Early Childhood Development for First Nations and Other Aboriginal Children.

In 2002–2003 the subsidy rate was raised from $6,000 to $6,500 per space, and was used for infrastructure, supplies and human resources. In 2003–2004, this higher subsidy rate applied to the existing spaces and the 500 new ones.

To receive funding from FNICCI, child care centres must adhere to specific guiding principles. For example, they must be inclusive and comprehensive, and must provide flexible programs. A success story from the Eskasoni Ksite'taqnk Day Care in Nova Scotia is a good illustration of this principle in action.

> A special boy named Connor started going to day-care when he was two years old. Connor was facing a number of health and developmental challenges, and at first, day care staff wondered whether he would be able to fit in with the other children.
>
> They did not have to wonder for long. The other children not only accepted Connor, but also paid attention when he was learning sign language, so they would be able to communicate with him.
>
> Over the course of several years, the early intervention program at Eskasoni Ksite'taqnk Day Care assisted Connor with his social, intellectual, emotional and physical development. When he first arrived at the centre, he had difficulty with small motor skills. The centre installed a handrail to help Connor with his walking, and by the end of the year, he was walking on his own.
>
> Connor is developing above the level his doctors and therapists had expected and, in 2003–2004, he graduated from day-care and started the primary program at Eskasoni Middle School.

Another guiding principle for child care centres funded by FNICCI is to be reflective of the community's cultural values, beliefs and traditions. The Inkameep Preschool Day Care

in British Columbia put this principle into action during 2003–2004 in a number of ways, including the following:

- using nature as a teaching tool for children through such actions as a field trip to a Desert Heritage Centre and by observing birds that nest near the day-care;
- using such learning tools as drums and a baby backboard to give children new First Nations experiences; and
- inviting community members and parents to give hands-on health and safety presentations to the children.

The increased availability of affordable, high-quality child care in First Nations and Inuit communities has allowed more parents to take advantage of training and employment opportunities, which otherwise may not have been available to them.

High-quality child care had a direct impact on the life and career path of a woman named Melanie. She first realized that she wanted to be an early childhood educator when volunteering at her daughter's preschool four years ago.

With sponsorship from the North East Native Advancing Society in British Columbia, Melanie was able to pursue her dream by enrolling in the Northern Lights College/Saulteau First Nations Early Childhood Education Certificate Program. She graduated with a grade A average at the end of 2003–2004 and began working as an Early Childhood Educator Assistant. Melanie gives credit to the Early Childhood Education program for helping her improve her life:

*I have gained confidence and self-esteem. I am more positive, outspoken, and present my ideas and what I believe in.*

*Note*: Additional information about the FNICCI is provided in Section II: Early Learning and Child Care Activities and Expenditures, Government of Canada Report 2003–2004.

Expenditure: The 2003–2004 budgetary allocation for the First Nations and Inuit Child Care Initiative was $50,140,000. This includes funding for children age six to 12, but mostly for children under six.

## Indian and Northern Affairs Canada

### Child/Day-care Program—Alberta

The Government of Canada has a financial and administrative agreement with the Government of Alberta through which Canada directly funds over 750 First Nations child care spaces on reserve. The purpose is to provide early childhood development programming and learning services that are comparable to the services offered by the provincial government to people living off reserve.

During 2003–2004, the program funded 762 spaces, which were available to 976 children under age 12 in 15 First Nations communities.

*Note*: This program is also featured in Section II: Early Learning and Child Care Activities and Expenditures, Government of Canada Report 2003–2004.

Expenditure: The 2003–2004 expenditure for the Child/Day-care Program—Alberta was $2,502,620.

## Child/Day-care Program—Ontario

The Government of Canada has a financial agreement with the Government of Ontario to support child care services on reserve. The purpose is to provide early childhood programming and learning services comparable to those offered by the provincial government to people living off reserve.

During 2003–2004, the program provided services for 2 797 children under age six at 57 sites in 51 First Nations communities. Information about the number of regulated spaces was not available.

*Note*: This program is also featured in Section II: Early Learning and Child Care Activities and Expenditures, Government of Canada Report 2003–2004.

Expenditure: The 2003–2004 expenditure for the Child/Day-care Program—Ontario was $15,367,292.

## Elementary/Secondary Education Program (Kindergarten–Grade 12)

Indian and Northern Affairs Canada (INAC) supports First Nations in the delivery of elementary and secondary programs (K–12) to students on reserve. The support is to provide programs comparable to those required in the province or territory of residence, or to arrange for students living on reserve to attend provincial schools. The objective is to provide students on reserve with high-quality, culturally relevant education that supports lifelong learning, from early childhood to post-secondary education.

First Nations use the Elementary/Secondary Education Program funding for the following purposes:

- instructional costs in First Nations-operated and federal schools;
- reimbursement of costs of on-reserve students attending provincial and territorial schools;
- student support services, such as transportation, counselling and accommodation; and
- school-board type services.

In 2003–2004, the Elementary/Secondary Education Program supported 13 483 children under age six to attend kindergarten classes at First Nations, federal, provincial and private schools. Approximately 85% of these students attended the 380 First Nations schools that offer kindergarten classes; the remainder attended provincial, federal and private schools.

Additional information about the Education Program is available at www.ainc-inac.gc.ca/ps/edu/index_e.html. The Web site features links to a number of important reports, including the *Education Program Report* from December 2003 and the *Final Report of the Minister's National Working Group on Education* from December 2002.

**What's New**: Following the recommendations of the Minister's National Working Group, the Government of Canada made new investments in First Nations Education during 2003–2004, including:

- $8 million to increase the ability of Band-operated schools to recruit and retain qualified teachers by narrowing the gap between on-reserve and provincial teachers' salaries; and
- $2 million to affirm, through practical measures, the importance of parental and community involvement in education.

The funding for practical measures to affirm the importance of parental and community involvement in education was directed towards 17 pilot projects, which included such activities as:

- a First Nations Parents Conference, with workshops on nutrition, how to assist with homework, how to recognize and address bullying, anti-racism, literacy, and active and healthy lifestyles;
- support for parenting workshops, presentations from guest speakers, support groups, school volunteer activities, participation in school assessment processes; and
- literacy initiatives, including support to provide culturally appropriate reading material for First Nations parents and children.

Some of these pilot projects involve multiple stages from one school year to the next. The data from the pilots will be analysed over a two-year period up to the end of the 2004–2005 school year.

**Expenditure**: The 2003–2004 expenditure on the Elementary Education (Kindergarten) for children under age six was $51,408,500. This figure represents a change over the previous year's expenditure, which was $34,615,000. However, much of the change is because per student costs were calculated differently to include a larger range of expenditures such as professional salaries, books and supplies, and transportation, resulting in a higher per student cost.

### *Special Education*

In the area of Special Education, work continued on a Special Education Results Indicators Pilot Project, which began in 2002–2003, to provide data to policy makers on program effectiveness and management. The work is being undertaken by INAC in collaboration with First Nations and the governments of Manitoba and Saskatchewan.

Activities to date have included developing a set of indicators to enable aggregate reporting of individual student achievements against their own individual goals. The process used to develop measures of student learning outcomes included three stages:

- identifying types of learning outcomes;
- developing the measurement technique; and
- field-testing the measurement technique.

Five domain areas for special education indicators were identified, including academics, self-care and health skills, responsibility/independence/citizenship, personal well-being and social well-being. The findings of this pilot project are expected towards the end of 2004.

## First Nation Child and Family Services Head Start—New Brunswick

The main objectives of this program are to maintain the strength of the family unit; assist children with physical, emotional, social and/or educational deprivation; and support and protect children from harmful environments.

The First Nation Child and Family Services Head Start—New Brunswick program continues to operate at 15 different sites and offers centre- or home-based care for children under six, as well as services for parents. Since Head Start in New Brunswick is part of an integrated Child and Family Services program, no specific breakdown of Head Start data is available.

What's New: In 2003–2004, Indian and Northern Affairs Canada, Health Canada and the Union of New Brunswick Indians conducted a review of the services provided by this program. The review involved on-site visits and interviews with staff at five Child and Family Services agencies, which the review team agreed were representative of all INAC-funded Head Start programs in New Brunswick.

At the conclusion of this review, it was determined that the First Nation Child and Family Services Head Start—New Brunswick program should continue in its present form until further notice.

*Note*: Information about the First Nation Child and Family Services Head Start—New Brunswick program is also featured in Section II: Early Learning and Child Care Activities and Expenditures, Government of Canada Report 2003–2004.

**Expenditure:** The 2003–2004 expenditure for the First Nation Child and Family Services Head Start—New Brunswick program was $1,408,000.

## First Nations National Child Benefit Reinvestment Initiative

The National Child Benefit (NCB) Initiative is a partnership among federal, provincial and territorial governments and First Nations that aims to help prevent and reduce the depth of child poverty, while supporting parents as they move into the labour market.

Under the NCB Initiative, the Government of Canada has increased the benefits it pays through the NCB Supplement to low-income families with children, regardless of their source of income. In turn, most provinces, territories and First Nations have adjusted income assistance benefits provided on behalf of children by the full or partial amount provided under the NCB Supplement. These income assistance adjustments have allowed provinces, territories and First Nations to pay for new and enhanced benefits and services for low-income families with children.

In all jurisdictions, no family receiving income assistance experienced a reduction in its overall level of income support as a result of the NCB Initiative. Additional information explaining how the Reinvestment program works is available at www.ainc-inac.gc.ca/pe-cp/ncb_e.html.

**What's New:** Information about 2003–2004 reinvestment projects in First Nations communities will not be available until December 2004. However, new information on the 2002–2003 reinvestment projects became available for this year's reporting. During that year, First Nations communities directed NCB reinvestment funds into 1 334 different

projects that helped 57 967 families with 117 734 children. These projects were divided into five different activity areas: Child/Day Care, Child Nutrition, Early Childhood Development, Employment/Training Opportunities, and Community Enrichment. For purposes of this section, amounts and figures reported will only encompass two of the five activity areas, namely Child/Day Care and Early Childhood Development. Although, the figures provided may include other age groups, it is safe to assume that these two activity areas are geared towards children age zero to six. It is important to keep in mind that the NCB Initiative is for all children under 18 and their families living on reserve and that reporting is done by reinvestment project, not by age group. Finally, there may be some expenditures for children age zero to six in the other three activity areas, but due to the nature of this reporting, a breakdown of these figures is unavailable.

This tally included:

- 65 Child/Day Care projects, affecting 808 families and 1 715 children (numbers may include duplicates where a family benefits from more than one project in the community); and
- 51 Early Childhood Development projects, affecting 1 485 families and 3 188 children (numbers may include duplicates where a family benefits from more than one project in the community).

The expenditure for these two activity areas in 2002–2003 was $1,931,483.

During 2002–2003, First Nations communities also directed reinvestment funds into:

- 808 Community Enrichment projects, affecting 37 646 families and 71 485 children;
- 245 Child Nutrition projects, affecting 11 914 families and 28 564 children; and
- 165 Employment/Training Opportunities, affecting 6 114 families and 12 782 children (for details on these expenditures, please consult Indian and Northern Affairs Canada's *First Nations' National Child Benefit Reinvestment Initiative Progress Report for the Year Ending March 31, 2003*).

There was a significant change in the province of Manitoba in January 2004. At that time, the full income assistance and the NCB Supplement began to flow directly to families in the province. This eliminated the base from which savings for "reinvestment" could be drawn, and the end result is that the province no longer has reinvestment projects. First Nations in Manitoba have followed suit.

Also new in 2003–2004 was publication of the *Proposal Development and Reporting Guide*, a management tool for First Nations administrators developed jointly by Indian and Northern Affairs Canada and First Nations workers with experience in NCB reinvestment projects.

The *Guide*, which is available on the Web site at www.ainc-inac.gc.ca/pe-cp/ncb_e.html, outlines minimum requirements for proposals for NCB reinvestment projects and promotes sound accountability practices by showing examples of reports and what they should contain. The *Guide* was designed to be as generic as possible so that all First Nations could use it, regardless of the reinvestment model in place in their particular province or territory.

**Expenditure:** Information about the 2003–2004 expenditure for the First Nations National Child Benefit Reinvestment Initiative will be available in the summer of 2005.

# Activities and Expenditures Tables

**Table 6.1: Federal Strategy Activities**

## Federal Strategy on Early Childhood Development for First Nations and Other Aboriginal Children

Information on the following four programs, which receive enhanced funding under the Federal Strategy on Early Childhood Development for First Nations and Other Aboriginal Children, is presented both in Section I: Early Childhood Development Activities and Expenditures and Section II: Early Learning and Child Care Activities and Expenditures:

- Aboriginal Head Start in Urban and Northern Communities (Section I, Chapter 6; Section II, Chapter 2);
- Aboriginal Head Start On Reserve (Section I, Chapter 6; Section II, Chapter 2);
- Fetal Alcohol Spectrum Disorder Program: First Nations and Inuit Component (Section I, Chapter 2); and
- First Nations and Inuit Child Care Initiative (Section I, Chapter 6; Section II, Chapter 2).

In addition to the above programs that provide direct support, the Federal Strategy supports work in the three areas of activity that provide support as follows:

- advancing research and knowledge;
- building capacity and networks; and
- working towards better integration of federal early childhood development programs and services.

### Advancing Research and Knowledge

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not applicable | Not applicable | Not applicable |
| 2001–2002 | Not applicable | | |
| 2002–2003 | $4,212,600 | | |
| 2003–2004 | $4,212,600 | | |

Expenditures are allocations and include: contributions; operations and management costs; and salaries.

### Building Capacity and Networks

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not applicable | National Aboriginal organizations, Aboriginal contractor | Other Aboriginal organizations, Service providers |
| 2001–2002 | Not applicable | | |
| 2002–2003 | $1,373,200 | | |
| 2003–2004 | $1,373,200 | | |

Expenditures are allocations and include: contributions; operations and management costs; and salaries.

### Working Towards Better Integration of Federal Early Childhood Development Programs and Services

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not applicable | Not applicable | Not applicable |
| 2001–2002 | Not applicable | | |
| 2002–2003 | $1,003,100 | | |
| 2003–2004 | $993,500 | | |

Expenditures are allocations and include: contributions; operations and management costs; and salaries.

**Table 6.2: Programs Providing Direct Support**

## Health Canada

### Aboriginal Head Start in Urban and Northern Communities

| | Expenditures | Sites | Children under 6 and their families |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $22,500,000 | 114 | 3 200 children |
| 2001–2002 | $22,500,000 | 114 | 3 536 children |
| 2002–2003 | $25,821,117 | 114 | 3 536 children |
| 2003–2004 | $31,241,000 | 128 | 3 616 children |

2002–2003: Due to the late announcement (October 2002), full annual funding of $35 million could not be fully allocated in fiscal year. Actual expenditure for contributions was $25,821,117. Expenditures for 2002–2003 were revised from allocations to actuals.

2003–2004: Expenditures include: actual contributions (including regions); salaries and other operating costs for national office only. The number of sites has increased since December 2003 to 128 sites as of March 2004, but most of the new sites did not enrol children until the fall of 2004.

### Aboriginal Head Start On Reserve

| | Expenditures | Sites | Children under 6 and their families |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $24,398,500 | 314 | 6 467 children |
| 2001–2002 | $22,625,300 | 307 | 7 150 children |
| 2002–2003 | $34,727,000 | 307 | 7 429 children |
| 2003–2004 | $35,095,244 | 354 | 9 101 children |

Expenditures include: grants and contributions; operations and management costs; and salaries.

Figures for 2000–2001 and 2001–2002 were revised to reflect actual expenditures.

2001–2002: This does not include Northern Equity Funds transferred by Health Canada's Population and Public Health Branch.

2002–2003: Due to the late announcement (October 2002), full annual funding of $46.5 million could not be expended in this fiscal year. All available funding was allocated to meet regional health program needs, including to those services that First Nations have identified as priorities.

2003–2004: Full annual funding of $46.5 million could not be expended in this fiscal year. All available funding was allocated to meet regional health program needs, including to those services that First Nations have identified as priorities.

### Brighter Futures

| | Expenditures | Sites | Children under 6 and their families |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $20,000,000 | 650 | 45 000 children (estimate) |
| 2001–2002 | $18,300,000 | 650 | Not available |
| 2002–2003 | $17,600,000 | 650 | Not available |
| 2003–2004 | $17,100,000 | 650 | Not available |

Expenditures above include: grants and contributions; operations and management costs; and salaries. The allocation for Brighter Futures remains the same since 1992.

It is not possible to accurately determine how many children are served.

2001–2004: Some First Nations communities assumed control over their health services through the Health Services Transfer process and no longer provide information on Brighter Futures. Through the Health Services Transfer Agreements, funds are removed from the Brighter Futures allocation and placed in the Transfer allocation. Therefore, while the expenditure allocated to Brighter Futures may appear to have decreased, there has been no loss of funds to the community or the Brighter Futures program.

# Human Resources and Skills Development Canada

## First Nations and Inuit Child Care Initiative

| | Expenditures | Sites | Children under 6 and their families |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $41,000,000 | 389 | 7 000 spaces |
| 2001–2002 | $41,000,000 | 389 | 7 000 spaces |
| 2002–2003 | $50,140,000 | 389 | 7 000 spaces |
| 2003–2004 | $50,140,000 | 407 | 7 500 spaces |

Expenditures are budgetary allocations and include program and operating resources (including Employee Benefit Plan). Also included are infrastructure dollars.

All amounts above are for children under age 12, but are mostly for children under 6.

Data about the number of children served is not available. The unit of accountability is child care spaces.

2002–2003: Funding was increased by $9 million under the Federal Strategy on Early Childhood Development for First Nations and Other Aboriginal Children.

# Indian and Northern Affairs Canada

## Child/Day-care Program—Alberta

| | Expenditures | Sites | Children under 6 and their families |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $2,665,000 | 17 | 1 046 children |
| 2001–2002 | $2,665,000 | 17 | 1 113 children |
| 2002–2003 | $2,665,000 | 17 | 1 006 children (estimate); 812 spaces |
| 2003–2004 | $2,502,620 | 15 | 976 children; 762 spaces |

Expenditures are allocations and include: grants and contributions only.

Some of the children accessing the service are from ages 6 to 12.

2003–2004: Expenditure decreased due to two day care centres not meeting provincial licensing standards. Day care centres are not funded unless provincial standards are met.

## Child/Day-care Program—Ontario

| | Expenditures | Sites | Children under 6 and their families |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $12,177,000 | 67 programs | 2 097 spaces |
| 2001–2002 | $13,407,000 | 51 First Nations with 57 programs | 3 243 children |
| 2002–2003 | $14,291,000 | 51 First Nations with 57 programs | 3 018 children |
| 2003–2004 | $15,367,292 | 51 First Nations with 57 programs | 2 797 children |

Expenditures are allocations and include: grants and contributions only.

2001–2002: Expenditures do not include provincial share of expenditures. In 2001–2002, Indian and Northern Affairs Canada's regional office in Ontario began collecting and reporting data for this program by the number of First Nations sites offering child care programs. A single First Nations community can offer multiple child care programs.

## Elementary Education (Kindergarten)

| | Expenditures | Sites | Children under 6 and their families |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $33,055,000 | 384 | 13 793 children |
| 2001–2002 | $32,388,000 | 387 | 13 409 children |
| 2002–2003 | $34,615,000 | 387 | 13 846 children |
| 2003–2004 | $51,408,500 | 380 First Nations schools | 13 483 children |

Expenditures are allocations and include: contributions funding only.

2000–2001: The expenditure represents a per capita expenditure (junior kindergarten and kindergarten are funded on a half-day basis).

2002–2003: Increase due to an increase in student population.

2003–2004: Expenditures are based on the number of full-time equivalents aged 3 to 6 funded on a half-day basis attending kindergarten classes in First Nations, federal, provincial or private schools. Expenditures have been calculated differently from previous years, using an average per student cost that incorporates a larger range of expenditures, such as professional salaries, books and supplies, curriculum and transportation, resulting in a higher per student cost. The number of children under 6 represents the number of children enrolled in First Nations, federal, provincial or private schools.

## First Nation Child and Family Services Head Start—New Brunswick

| | Expenditures | Sites | Children under 6 and their families |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $1,544,000 | 15 | Not available |
| 2001–2002 | $1,466,000 | 15 | 381 children |
| 2002–2003 | $1,408,000 | 15 | Not available |
| 2003–2004 | $1,408,000 | 15 | Not available |

Expenditures above are allocations and include: contributions only.

This funding is calculated using the registered on-reserve population 0 to 6 years of age. If a child becomes 7 years of age prior to completion of the case plan, their case will still be considered.

Table 6.3: Other Supporting Programs

# Indian and Northern Affairs Canada

## First Nations National Child Benefit Reinvestment Initiative

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $4,080,000 | Health centres, family resource centres, child care providers | Families, children under 18 on reserve |
| 2001–2002 | $2,102,735 | | |
| 2002–2003 | $1,931,483 | | |
| 2003–2004 | Not available at time of publication | | |

Expenditures above include: contributions only. Amounts were revised from estimates to actuals since the 2002–2003 Government of Canada report on Early Childhood Development Activities and Expenditures was published. The figures provided may include other age groups, but it is safe to assume that the two activity areas (Child/Day Care and Early Childhood Development) are geared towards children age 0 to 6. The variation in these expenditures may be attributed to the fact that, beginning in 2003–2004, Manitoba put a stop to clawing back on reinvestment monies; as well, First Nations have the flexibility to choose to reinvest in other areas not directly affecting children in the 0 to 6 or 0 to 12 age categories. It is important to note that the NCB Initiative is for all children under 18 and their families living on reserve and that reporting is done by reinvestment project rather than by age group. Also, there may be some expenditures for children age 0 to 6 in the other three activity areas (Child Nutrition, Employment Opportunities/Training, and Community Enrichment), but due to the nature of this reporting, activities geared to children 0 to 6 are not available.

# Chapter 7

## Research and Information

A toddler's parents read a pamphlet about the health effects of family violence and decide to take courses in anger management.

A doctor visits a Web site about treatment options for pregnant women who smoke, and finds a program that helps a patient quit smoking during pregnancy.

A child care educator displays a calendar in the classroom, reads the weekly tips from experts in early childhood language and literacy, and comes away with an idea that finally gets that shy little boy to open up and participate during story time.

These may appear to be small victories, but they can make a lifetime of difference to the toddler whose parents learn to manage their anger, to the baby whose mother stops smoking, and to the young boy who overcomes his shyness and participates in literacy learning. Victories like these are unfolding every day throughout the country as a result of the Government of Canada's investments in research and information.

The activities described in this chapter produce knowledge and information that is widely shared and contributes to the understanding of healthy child development. This, in turn, provides the foundation for sound public policy to advance the long-term health and well-being of Canada's children.

ACTIVITIES AND EXPENDITURES

## Canadian Institutes of Health Research

### Institute of Human Development, Child and Youth Health

The Institute of Human Development, Child and Youth Health (IHDCYH) supports research to enhance maternal, child and youth health and to address causes, prevention, screening, diagnosis, treatment, short- and long-term support needs, and palliation for a wide range of health concerns associated with reproduction, early development, childhood and adolescence.

As a virtual institute, IHDCYH supports and links researchers located in universities, hospitals and other research centres across Canada. It is one of the 13 institutes of the Canadian Institutes of Health Research (CIHR).

**What's New:** During 2003–2004, IHDCYH approved funding of $3,750,000 over five years for a new project as part of its "Healthy Pregnancy and Great Life Beginnings" research initiative.

The project entitled "Maternal Adversity, Vulnerability and Neurodevelopment" was prompted by increasing evidence that many forms of chronic illness have perinatal origins. For example, the risk for illnesses such as diabetes, heart disease and depression are increased in children who are small for their gestational age. However, there is considerable variation in the outcomes associated with fetal growth restriction, and the project will investigate how the quality of the postnatal environment affects these outcomes.

Also during 2003–2004, IHDCYH launched a Request for Application for new research projects that would advance Canada's National Children's Agenda by answering such questions as:

- Are there specific interventions or policies that can modify or improve developmental trajectories of infants, children and youth?
- What are the roles played, and interactions among, children, family, schools, neighbourhoods, community and cultural institutions in modifying the developmental trajectories of infants, children and youth?

In 2003–2004, CIHR continued to fund a number of training initiatives and workshops, and provided support to IHDCYH-affiliated researchers engaged in groundbreaking work in the field of early childhood development.

One of these researchers is Dr. Ruth Grunau of the University of British Columbia, who is studying the effects of early pain and stress on the long-term development of infants born very prematurely. The infants in this study were at least two months premature and many were born much earlier during the pregnancy. They were therefore exposed to stress (lights, noise and handling) and pain (skin-breaking procedures, such as needles for drawing blood) in hospital at a crucial time during their development.

Dr. Grunau's research is very complex and not yet complete, but the early findings suggest that:

- There may be multiple factors (prenatal and postnatal) affecting stress levels, including, perhaps, the home environment after the babies were discharged from hospital.
- Lower stress levels in the mothers of very premature infants may play a role over time in ameliorating the effects of early pain and stress on children.

Additional information about IHDCYH is available online at www.cihr-irsc.gc.ca/e/8688.html.

Expenditure: The estimated 2003–2004 expenditure for Institute of Human Development, Child and Youth Health activities related to pregnancy, birth and early childhood was $37 million.

## Networks of Centres of Excellence Canada

### Canadian Language and Literacy Research Network

The Canadian Language and Literacy Research Network is an integrated network of 150 researchers from 11 disciplines at 29 universities and research institutions from coast to coast, together with more than 250 students. The Network's mandate is to generate, integrate and disseminate bias-free scientific research and knowledge focused on improving and sustaining children's language and literacy development in Canada.

The Network was formed in March 2001 when a group of leading Canadian researchers, with a long-standing scientific interest in language and literacy, received a four-year, $14.2-million grant from the Networks of Centres of Excellence Canada.

What's New: In 2003–2004, the network provided funding for 49 research projects, which were organized within five themes:

- biological factors underlying the development of language and literacy skills;
- sensory processes and environment;
- language development;
- literacy; and
- social, economic and program influences/families, schools and communities.

The Canadian Language and Literacy Research Network's efforts are tightly linked to partnerships, which are largely, but not exclusively, within the public sector. Last year, the network confirmed 100 partnerships at both the project and corporate levels. A full listing of research projects, programs and participants can be found at the Web site (www.cllrnet.ca).

One of these partnerships, for the research project entitled "Enhancing Caregiver Language Facilitation in Child Care Settings," developed the *Canadian Language and Literacy Calendar*. This 16-month calendar is a tool that shares the most up-to-date research findings on how to facilitate children's language development in child care settings. The calendar features tips, such as asking children to make up stories based on picture books, or reading a story and then asking children how they would feel if they were in the same situation as the main character.

The Network produced 30 000 calendars, which were distributed to child care professionals throughout Canada. An electronic version is available online in the "Resources" section of the Web site. During 2003–2004, the Canadian Language and Literacy Research Network designed an impact study on the uptake of knowledge from the calendar and the effectiveness of the calendar's dissemination. The results of this study will be available in July 2005.

Expenditure: The 2003–2004 expenditure for the Canadian Language and Literacy Research Network's language and literacy research projects focused on children age zero to six was $2,000,000.

## Health Canada

### Canadian Childhood Cancer Surveillance and Control Program

The Canadian Childhood Cancer Surveillance and Control Program (CCCSCP) describes the patterns of health care used by children with cancer. It also assesses their clinical outcomes and determines the risk factors for developing childhood cancer. The users of the information include health professionals, policy makers, governments, patients and families.

What's New: In the summer of 2003, the CCCSCP released a report, *Diagnosis and Initial Treatment of Cancer in Canadian Children 0 to 14 years, 1995–2000*. It provided important new information, including the following:

- Approximately 540 infants (one year or less) were diagnosed with cancer between 1995 and 2000. The majority had neuroblastoma, a type of cancer that affects immature nerve cells and is found most often in the brain or adrenal glands (just above the kidneys).
- Approximately 1 950 young children (one to four years) were diagnosed with cancer between 1995 and 2000. The majority had lymphoid leukemia, which affects white blood cells.

The objectives of the report were to generate awareness about childhood cancer and provide the basis for new research questions. The full report is available at www.hc-sc.gc.ca/pphb-dgspsp/ccdpc-cpcmc/cancer/publications/diag_treat_cancer_e.html.

**Expenditure**: The estimated 2003–2004 expenditure for the Canadian Childhood Cancer Surveillance and Control Program's activities related to children age zero to six was $142,000. It is impossible to determine a precise figure because the program does not differentiate costs for children under age 6.

## Canadian Hospitals Injury Reporting and Prevention Program

The Canadian Hospitals Injury Reporting and Prevention Program (CHIRPP) is a computerized information system that collects and analyses data on injuries and poisonings from the emergency departments of 10 paediatric and four general hospitals in Canada.

The Program helps to identify hazards and high-risk situations for children, and the information is provided to a wide range of interested parties who are striving to make childhood safer, including policy makers, public health units, hospitals, non-governmental organizations and researchers. They use the data to set priorities and to develop targeted strategies to prevent injuries to children. Such strategies could include timely warnings to the public, education of parents and caregivers, and changes to legislation.

**What's New**: CHIRPP information about injuries related to the use of baby walkers served as a key piece of the evidence that prompted Health Canada to call for comments, in September 2003, on a proposed ban on the importation, sale and advertising of baby walkers. CHIRPP data had shown that infants in baby walkers were at risk for serious head injuries resulting from falls down stairs and were also at increased risk for such injuries as scalds, because baby walkers enabled them to reach up and pull down dangerous objects.

Later in 2004, Canada became the first country in the world to ban baby walkers, a move that was welcomed by such organizations as Safe Kids Canada and the Canadian Paediatric Society.

Information from CHIRPP continues to provide the basis for presentations to professional health and research communities. For example, research analyst Steven McFaull used CHIRPP data on stroller/pram injuries for a presentation to the Annual Meeting of the Canadian Paediatric Society in June 2003.

The data illustrated that stroller-related injuries are one of the most frequent kinds of injuries associated with nursery products for children age zero to 23 months, and that certain design considerations (e.g., factors related to stroller stability, safety belts and braking systems) could reduce injuries.

Additional information about CHIRPP is available at www.hc-sc.gc.ca/pphb-dgspsp/injury-bles/chirpp/index.html.

**Expenditure**: The estimated expenditure for the portion of the Canadian Hospitals Injury Reporting and Prevention Program that served children age zero to six in 2003–2004 was $207,000. It is impossible to determine a precise figure because CHIRPP collects information on emergency department patients of all ages.

## Canadian Perinatal Surveillance System

The Canadian Perinatal Surveillance System (CPSS) monitors and reports on maternal and infant health determinants and outcomes. It does this through an ongoing cycle that includes data collection, expert analysis and interpretation, and communication of information for action. The objective is to contribute to improved health for pregnant women, mothers and infants in Canada. Users of CPSS include health professionals, health departments and agencies, health research institutions, health departments at universities and colleges, researchers and individuals.

**What's New:** In the past year, CPSS published the *Canadian Perinatal Health Report, 2003*. This report assists policymakers in the field of perinatal health by providing accurate scientific information on issues affecting mothers and babies. Among the report's key findings were the following:

- The Canadian infant mortality rate continues to decrease, with a rate of 5.1 infant deaths per 1 000 live births in year 2000. The leading cause of infant mortality in Canada is congenital anomalies (birth defects). Infant mortality due to congenital anomalies has decreased significantly in recent years.
- Maternal mortality in Canada is among the lowest in the world. The maternal mortality ratio from 1997 to 1999 was 2.5 maternal deaths per 100 000 live births. Severe maternal morbidity (very serious, life-threatening illness) is also an important health issue that requires surveillance. Maternal mortality and severe maternal morbidity will be the focus of the next CPSS report.

In February 2004, CPSS published a new Fact Sheet, *Physical Abuse During Pregnancy*, which pointed out the following:

- Two Canadian studies have estimated the prevalence of physical abuse during pregnancy to be 5.7% and 6.6%. These rates are similar to rates reported in other countries, such as the United States, South Africa and Sweden.
- Studies indicate that a past history of abuse is one of the strongest predictors of abuse in pregnancy. Other risk factors include social instability, unhealthy lifestyle, and physical and psychological health problems.

A number of CPSS publications, including the *Canadian Perinatal Health Report, 2003* and *Physical Abuse During Pregnancy*, are available online at www.hc-sc.gc.ca/pphb-dgspsp/rhs-ssg/index.html.

**Expenditure:** The 2003–2004 expenditure for the Canadian Perinatal Surveillance System was $1,550,000.

## Centres of Excellence for Children's Well-Being

The Centres of Excellence for Children's Well-Being are working to improve understanding of the physical and mental health needs of children, and the critical factors necessary for healthy child development. An overall evaluation of the Centres was undertaken at the end of 2003–2004, and a public report is expected by the winter of 2004.

Of the four Centres of Excellence for Children's Well-Being, three carry out research-related activities on issues affecting early childhood development. They are described below.

- **Centre of Excellence for Children and Adolescents with Special Needs**

This Centre's objective is to produce knowledge about children and adolescents with special needs in rural and northern Canada, and to transfer it effectively to those who can use it to make a difference in the lives of these children. The target audience includes researchers, service providers, parents, teachers and policy makers.

What's New: During 2003–2004, the Centre released findings from two important studies. The first was *The young mothers project: Prevention of otitis media through breastfeeding and second-hand smoke abatement.*

In this project, Dr. Alan Bowd conducted an investigation with 42 young mothers and pregnant adolescents attending a special program at the Adolescent Parent Centre in Winnipeg. Eighty percent of the young women in the study were of Aboriginal descent.

The purpose was to encourage the young women to choose to breastfeed for as long as possible and to reduce their babies' exposure to second-hand smoke, because both of these behaviours are known to reduce the prevalence of chronic otitis media (a form of middle ear disease). The investigation was essentially descriptive, but the following core conclusions were noted:

- A need for school-based health-related services that are not only available, but also more "visible." Services should promote health-enhancing behaviour regarding sexual activity and the avoidance of smoking, alcohol and drugs.
- The importance of promoting breastfeeding among Aboriginal Canadians by emphasizing the benefits of exclusive breastfeeding, as well as the benefits of a lengthier breastfeeding period.

The second study looked at *Overweight and obesity in preschool children in Newfoundland and Labrador*, using measured heights and weights as opposed to parental reports. The project relied on data from the records of children born in 1997, who had taken part in a province-wide screening program conducted by public health nurses before the children started school. The sample size was 4 161, representing 77% of the 1997 birth cohort.

According to the project findings:

- The most conservative estimate is that one in four preschool children in Newfoundland and Labrador is already overweight or obese.
- The rates of overweight and obesity in this study may be indicative of the extent of the problem nationally.

The study suggests that overweight and obesity monitoring and prevention measures should be incorporated into existing prenatal and child health programs.

Additional details about these and other projects are available online in the Centre's Annual Report, at www.coespecialneeds.ca/PDF/annualreport04.pdf.

The Centre also hosted conferences; produced workshops, reports, pamphlets and posters; and maintained an online directory of resources and information for children and adolescents with special needs in Nova Scotia (www.snis.ca).

**Expenditure:** The estimated 2003–2004 expenditure on early childhood development by the Centre of Excellence for Children and Adolescents with Special Needs was $353,752. This represents 55% of the Centre's budget for the year.

- **Centre of Excellence for Child Welfare**

The Centre of Excellence for Child Welfare (CECW) encourages collaborative projects that integrate prevention of and interventions in child maltreatment across a number of sectors, including health care, education, justice and recreation. The Centre's target audience includes service planners, service providers and policy makers.

**What's New:** During 2003–2004, CECW took steps to augment its activities in the Prairies in collaboration with the Prairie Child Welfare Consortium. The work will involve expanding the Canadian Incidence Study of Reported Child Abuse and Neglect (CIS) to strengthen data pertaining to Aboriginal populations.

In addition, the Centre funded four new projects, including one in which the Awasis Agency of Northern Manitoba will collaborate with the University of Manitoba to evaluate factors that contribute to positive outcomes in children and youth who are placed in kinship care.

The Centre also published a book, *Community collaboration and differential response: Canadian and international research and emerging models of practice*. The book synthesizes the research presented at a two-day forum in Banff, Alberta in March 2003 on emerging approaches to child protection in Canada, the United States, England and Australia. It also describes differential response models, often referred to as "multi-track" systems.

Most differential response systems employ two streams, with the investigative track handling high-risk cases (sexual abuse, serious physical or emotional harm). Less urgent cases are shifted to an alternative "assessment" or "community" track, in which the focus of intervention is on brokering and coordinating services to address short- and long-term needs of the children.

Additional information about the forum presentations and about the book is available at www.cecw-cepb.ca/Events/DifferentialResponse.shtml, while information about the Centre's other projects and publications can be found at www.cecw-cepb.ca/home.shtml.

**Expenditure:** The estimated 2003–2004 expenditure on early childhood development by the Centre of Excellence for Child Welfare was $474,000. This represents 60% of the Centre's budget for the year.

## • Centre of Excellence for Early Childhood Development

The mandate of the Centre of Excellence for Early Childhood Development (CEECD) is to foster the dissemination of scientific knowledge on:

- the social and emotional development of young children; and
- the policies and services that influence this development.

The Centre also makes recommendations on the services children need to ensure optimum early childhood development.

What's New: In September 2003, CEECD hosted a colloquium called "Prevention of Maltreatment—From Vivaldi's Foundlings to Today." The organizers chose prevention as their theme because most resources are invested to help children after they have been maltreated, and it is now obvious that providing help after the damage is done is much less effective and much more costly than providing help before maltreatment occurs.

Presentations from this colloquium are available at www.excellence-earlychildhood.ca/colloques.asp?=EN.

During the past year, the Centre also published newsletters that synthesized leading-edge research and best practices related to issues described below.

*Young Children and Aggression* (April 2003): The newsletter published the results of a recent public opinion poll regarding adolescents and violence. According to the poll, commissioned by the Centre, a majority of Canadians perceive adolescents as being prone to physical violence and, as such, would prefer to see funding to help prevent violence with this age group. These results are contrary to existing research, which clearly suggest that Canadians who use physical aggression most often are preschoolers. Consequently, preventive interventions during the preschool years are probably the best way to prevent subsequent problems with school-yard bullying, violent juvenile delinquency, biker gang violence and spousal violence.

*Tobacco and Alcohol during Pregnancy* (August 2003): This newsletter noted that even moderate drinking during pregnancy can cause emotional, behavioural and learning disorders in children. It also pointed out that prenatal exposure to tobacco has been shown to have serious consequences for children, including higher rates of conduct problems and hyperactivity, as well as problems with learning, memory and problem solving.

Other newsletters published by the Centre in 2003–2004 focused on *Best Research in the Field of Early Childhood in 2002* (November 2003) and *Child Care Services* (March 2004). Electronic versions of all four newsletters are available at www.excellence-earlychildhood.ca/bulletins.asp?lang=EN.

The Centre's Web site also features an Encyclopedia, along with Voices from the Field—a selection of papers in which experts and practitioners share their research findings and opinions about such issues as autism, parental leave, preschool programs and prenatal stress. The Encyclopedia topics are listed online at www.excellence-earlychildhood.ca/liste_theme.asp?lang=EN&act=32.

Expenditure: This Centre's 2003–2004 expenditure on early childhood development was $680,000.

## Child Maltreatment Surveillance Activity

A major component of the Child Maltreatment Surveillance Activity is the Canadian Incidence Study of Reported Child Abuse and Neglect (CIS). This is a national study of the incidence of child abuse and neglect reported to and investigated by child welfare services across Canada.

The data and reports from CIS increase public and professional awareness of the types and severity of child abuse and neglect. They also provide scientifically sound research for the development of policies and programs aimed at preventing child maltreatment.

**What's New**: During 2003, data were collected for the second cycle of the CIS study, which involved an estimated 10 000 investigations into child maltreatment at 63 sites across the country. The analysis of data is under way and a final report on CIS 2003 is expected in 2005.

An article in the winter 2003–2004 edition of *Canada's Children*, published by the Child Welfare League of Canada, highlighted some of the findings from the first cycle of the CIS study, which was conducted in 1998. The article, written by Valérie Gaston, Megan McCormack and Lil Tonmyr, noted that:

- In 1998, there were an estimated 21.52 investigations of child maltreatment per 1 000 children in Canada. Maltreatment was substantiated in 45% of cases.
- Of the substantiated cases, neglect was most often noted as the primary form of maltreatment (40%). Of these cases, 48% involved situations in which failure to supervise led to physical harm.
- Twenty-five percent of substantiated cases involved emotional abuse, primarily (in 58% of these cases) in the form of exposure to domestic violence.

The article also reported that selected results from CIS have been featured in high school textbooks and material for university courses, and that authors have used CIS data in close to 50 articles and book chapters.

Additional information about the Child Maltreatment Surveillance Activity, including a list of relevant publications, is available at www.hc-sc.gc.ca/pphb-dgspsp/cm-vee/index.html.

**Expenditure**: The 2003–2004 expenditure on the Child Maltreatment Surveillance Activity was $245,000. This figure covers activities for children up to age 15. A separate figure for children age zero to six is not available.

## Children's Health and the Environment

The Office of Children's Environmental Health is the focal point within Health Canada for activities aimed at both understanding the special sensitivity of children to environmental threats and promoting action to reduce the risk of these threats to children's health. Its responsibilities include identifying research needs; analysing and integrating scientific information for decision-makers; and promoting appropriate measures and practices to protect children's health.

**What's New**: In 2003–2004, Health Canada worked with other federal partners to produce and distribute a colourful, plain-language brochure called *Healthy Environments for Children—What You Can Do!* This booklet outlines actions that parents and caregivers can take to provide children with healthy environments. It covers a wide variety of topics, including how to protect children from too much sun, how to prevent breathing problems both indoors and outdoors, and how to protect children from carbon monoxide poisoning.

Chief Medical Officers of Health from across Canada were given the opportunity to review the brochure before it was released. Approximately 300 000 copies were distributed nation-wide through maternity stores and Toys R Us in the spring of 2004.

Electronic versions of the brochure and other publications about children's health and the environment are available online at www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/oceh/related_pubs.htm.

Expenditure: The 2003–2004 overall expenditure on the Office of Children's Health and the Environment was $220,000. The expenditure benefits all children, but was mostly directed towards children age zero to six.

## Family Violence Initiative—National Clearinghouse on Family Violence

The Family Violence Initiative promotes public awareness of the risk factors of family violence and the need for public involvement in responding to the problem. It also works to strengthen the ability of the criminal justice, housing and health systems to respond to the problem, and supports data collection, research and evaluation to identify effective interventions.

What's New: Every year, the Family Violence Initiative provides funding for a statistical profile on family violence in Canada. The 2003 edition, released in June of that year, focused on system responses to domestic violence and featured data from the Transition Home Survey, which collects a one-day "snapshot" of activity in shelters for women and children escaping abuse. The snapshot was taken on April 15, 2002, and it revealed the following:

- A total of 3 287 women and 2 999 children were residing in shelters in Canada that day.
- On that day, a total of 115 shelters referred 295 women and 257 children elsewhere. In three-quarters of these cases, the shelters were full.

On behalf of the Government of Canada and its Family Violence Initiative, Health Canada operates the National Clearinghouse on Family Violence (NCFV). The NCFV is Canada's resource centre for information on violence within relationships of kinship, intimacy, dependency and trust.

In 2003, NCFV published a paper on *Health Effects of Family Violence*. This paper examines the impact of family violence on health and includes the following findings:

- Some studies have shown that child abuse may cause damage to the developing brain.
- Some research suggests that children living with family violence may be at greater risk of developing self-destructive and health-harming behaviour.
- These publications and many other resources may be ordered free of charge, in English or French, from the NCFV Web site at www.hc-sc.gc.ca/nc-cn, by calling 1 800 267–1291 (toll-free) or through the following:
  - the toll-free TTY number is 1 800 561–5643;
  - Fax number (613) 941–8930;
  - E-mail addresses: ncfv-cnifv@hc-sc.gc.ca and national_clearinghouse@hc-sc.gc.ca.

Expenditure: The 2003–2004 expenditure for Health Canada's activities related to the Family Violence Initiative was estimated at $517,554. Please note, this figure includes children age zero to 18. It is not possible to extract an estimate for children age zero to six years.

*Note*: For more information about the impact of family violence on children, please refer to information on the National Longitudinal Survey of Children and Youth, under Social Development Canada, which is described later in this chapter.

## Healthy Images

Healthy Images is a collection of photographs and images that portray positive, healthy lifestyles by incorporating the safe use of equipment, clothing and physical environments (including sun safety), appropriate skill levels and adult supervision.

Groups such as the media and public health associations may use the images in their productions and publications free of charge, as long as they are promoting healthy lifestyles for non-commercial purposes. The objective is to foster a safety culture and reduce injuries to children.

The images are on view at www.healthyimages.net. Selected photographs from the Healthy Images Web site have been used as illustrations throughout this report.

**Expenditure:** The 2003–2004 expenditure on Healthy Images was $7,000.

## National Child Day

The Government of Canada's *Child Day Act* of 1993 designates November 20 of each year as the national day of the child. The purpose of National Child Day is to promote awareness in Canada of the United Nations Convention on the Rights of the Child.

Health Canada provides leadership and helps build momentum for National Child Day by developing and distributing educational and promotional materials to encourage schools, community groups, families and others to celebrate this day.

**What's New:** The theme for National Child Day in 2003 was "A Community Fit for Children." On its Web site, Health Canada invited communities to share descriptions of their National Child Day celebrations. Highlights from the responses received include the following:

- In Princeton, British Columbia, a Royal Canadian Mounted Police (RCMP) member conducted group discussions with Grade 6 and 7 students of a local high school on the concept of a "right" and children's rights in Canada. The students talked about local community issues related to children with the RCMP member and brought to light areas for improvement. A local school zone safety project is to be initiated as a result of these discussions.
- Members of a play group, along with parents and caregivers from an Ontario Early Years site in Thornbury, Ontario, created a colourful mural and composed their own song about what their community meant to them.
- A women's group, whose members come from isolated First Nations communities in Northwestern Ontario, presented a 30-minute radio show on increasing positive parenting skills for the betterment of their children.

In addition to providing general information about National Child Day, Health Canada sent out promotional items to help communities plan their celebrations. Additional information about National Child Day and children's rights is available online at www.childday.gc.ca.

**Expenditure:** The 2003–2004 expenditure on National Child Day was $30,600. It is impossible to determine a precise figure related to children age zero to six.

## National Study on Balancing Work, Family and Lifestyle

This is a multi-year research project that examines critical issues associated with balancing work and family. The study findings, which are based on responses from employees in public, private and not-for-profit organizations, are expanding the knowledge base in this area.

**What's New:** In October 2003, the National Study released its second report, *Work–Life in Canada in the New Millennium: A Status Report*. It examines the impact of work–life conflict on Canadian families and organizations, noting that:

- Just over one in four Canadians report that the demands they face at work make it difficult to satisfy their non-work responsibilities.
- High work-life conflict is associated with diminished levels of family life and parental satisfaction, and impaired family functioning.
- The direct costs of absenteeism due to work–life conflict are estimated to be between $3 billion and $5 billion per year.

The report also recommends strategies that employers, employees, unions and governments could adopt to help reduce work–life conflict. Details are available online at www.hc-sc.gc.ca/pphb-dgspsp/publicat/work-travail/report2.

During 2003–2004, work also continued on a third report, *Exploring the Link Between Work-Life Conflict and Demands on Canada's Health Care System*, which is scheduled for release in 2004–2005.

**Expenditure:** The 2003–2004 expenditure of $42,016 covered all work related to the National Study on Balancing Work, Family and Lifestyle. There is no specific figure relating to families with children age zero to six.

## Population Health Fund

This fund supports time-limited projects sponsored by Canadian not-for-profit organizations and educational institutions. Projects must apply a population health approach, which means they must aim to improve the health of the entire population and reduce health inequities among population groups. To qualify for funding, the projects must also address priorities identified by Health Canada in one or more of three life stages: childhood and adolescence, early to mid-adulthood, and later life.

**What's New:** Two projects supported by the Population Health Fund were completed on March 31, 2004. They were:

- An initiative to improve the management of allergies, asthma and anaphylaxis throughout Canada, sponsored by the Allergy/Asthma Information Association. The goal was to create a safer environment for children with allergies, asthma and anaphylaxis by providing medically correct information and training to those who are in contact with children in schools, day-cares, recreational facilities and other public places.
- Healthy Start for Life, sponsored by Dietitians of Canada. This project produced resources to assist parents and child care workers in promoting healthy eating and active lifestyles among toddlers and preschoolers. The resources are featured in a four-part online course at www.dietitians.ca/healthystart/index.asp.

The Population Health Fund also continues to support a number of ongoing projects for children age zero to six during 2003–2004. Additional information is available online at www.hc-sc.gc.ca/hppb/phdd/phfp/table.html.

Expenditure: The 2003–2004 expenditure on Population Health Fund projects was $779,832.

## Tobacco Control Programme

The Federal Tobacco Control Strategy (FTCS) is dedicated to reducing tobacco use in Canada. It focuses on four mutually reinforcing components: protection, prevention, cessation and harm reduction. In addition to funding specific national and regional projects, Health Canada conducts mass media campaigns and provides information for professionals and the public. FTCS is directed to the general public, researchers, health professionals, pregnant women, parents and young people.

This report provides an overview of activities and expenditures related to projects targeted at pregnant women, and at parents with young children.

The Tobacco Control Programme's Web site, www.gosmokefree.ca, provides one-stop shopping for information, resources and activities related to tobacco control.

What's New: During 2003–2004, two new projects were funded through contribution agreements under FTCS, including:

- *The National Aboriginal Urban Tobacco Strategy Cessation Initiative.* This project will develop a cessation approach targeting young mothers and youth, and will focus test the approach and materials in six Friendship Centre sites across Canada.
- *"Smoke-free" for a new generation of non-smokers.* This will provide education about smoking prevention and healthy living to preschoolers and kindergarten children through colourful and creative resources, including a CD-Rom with narration and video, as well as a hard-copy storybook and handpuppets.

New developments in ongoing projects included the following:

- *Harm Reduction Strategies for Low-income Single Mothers Who Smoke.* Work began with Vancouver's Sarah Payne Hospital to test the effectiveness of the program with high-risk homeless women.
- *Kids Need Breathing Space.* A community grants component was added to encourage participation from local organizations in the campaign against second-hand smoke.
- *Pregnets.* Extra funding was provided to develop a sustainability plan for a Web site to distribute information to health care providers about treatment options for pregnant women who smoke and their families.

Expenditure: The expenditure on these five contribution-agreement projects during 2003–2004 was $282,831.

# National Film Board of Canada

## Ludovic and Cuckoo! Web sites

The National Film Board (NFB) has created animated characters, Ludovic and Cuckoo, to guide children through a series of interactive games and learning modules online at www.nfbkids.ca/kids/index.html.

Ludovic is a teddy bear and his Web site takes children age three to six through the *Four Seasons of Life*, with age-appropriate lessons about friendship, play, cooperation and dealing with grief. There are also modules about telling time and learning the days of the week. Young children are able to navigate their way through the site without being able to read, because Ludovic explains what to do and how to do it. The Web site also features nursery rhymes and pages to print and colour.

The Cuckoo! Web site features age-appropriate games for children age six to nine. Younger children may require assistance with some of the on-screen instructions. In addition to interactive games, this site features links to a selection of NFB animated films from the 1940s and 1950s.

What's New: There were roughly 200 000 visits to the English- and French-language versions of these Web sites during 2003–2004, and the feedback from parents has been very encouraging.

**Expenditure:** The National Film Board's 2003–2004 expenditure on the Ludovic and Cuckoo! Web sites was $53,779.

# Social Development Canada

## National Longitudinal Survey of Children and Youth

The National Longitudinal Survey of Children and Youth (NLSCY) is a longitudinal study of Canadians that follows their development and well-being from birth to early adulthood. The NLSCY began in 1994. Every two years, it surveys more than 30 000 Canadian children and youth, about half of them children under six years of age.

The study is designed to collect information about factors (family, friends, schools and communities) influencing a child's physical, cognitive, social, emotional and behavioural development, and to monitor the impact of these factors on the child's development over time. Information from the NLSCY is used by a variety of people in all levels of government, in universities and in policy-making organizations.

What's New: Data from cycle four (2000–2001) was released by Statistics Canada in June and December of 2003. Work is now under way to analyse the information for significant findings related to early childhood development.

In 2003–2004, Statistics Canada used data from the first three cycles of the NLSCY as the basis for a new study called *Witnessing violence: aggression and anxiety in young children*. This study determined that both boys and girls who saw some form of physical violence at home in 1994/1995 were more likely to be aggressive later in childhood. For example, they were more likely to bully, threaten or physically attack someone two years later. The study

also determined that in 1998/1999, an estimated 120 000 children age four to seven witnessed some form of physical violence at home. More information about this study is available online at www.statcan.ca/Daily/English/031201/d031201a.htm.

Social Development Canada has also sponsored a number of studies using the first three cycles of the NLSCY data. These studies examined gender differences, family income, family disruptions, timing of pubertal onset and school transitions in relation to the children's developmental outcomes. The reports of these studies are expected to be released in 2005.

Data from cycle five of the NLSCY is tentatively scheduled for release in the winter of 2005.

**Expenditure**: The 2003–2004 expenditure for the NLSCY was $9 million. This includes components related to children of all ages and also includes expenditures for the Understanding the Early Years (UEY) research initiative. Details about UEY activities are reported below.

## Social Development Partnerships Program

The Social Development Partnerships Program (SDPP) is a national, centrally managed and delivered funding program. It provides grants and contributions to non-profit organizations concerned with advancing the social development and inclusion of persons with disabilities, children and their families, and other vulnerable or excluded populations.

In the area of children and families, the Program provides funding via two streams: early learning and child care, and social inclusion. The early learning and child care stream funds a range of projects that must have national application, including research on characteristics of quality child care; development of tools and models to improve service delivery; data on Canadian child care; policy dialogue on issues; and conferences. This work contributes to the enhancement of quality child care in Canada, and influences and informs policy and program development at all levels of government.

**What's New**: A new initiative under the early learning and child care component of SDPP is funding intended to strengthen the capacity of non-profit national organizations to enhance culturally and linguistically relevant early learning and child care for official language minority communities and to strengthen related policy dialogue with governments. This initiative is one of three measures to promote early childhood development under the Government of Canada's Action Plan for Official Languages.

*Towards a Best Practices Framework for Licensing Child Care Facilities in Canada* is an example of a project funded by SDPP, with continued funding until 2005–2006. Child Care Connections in Halifax, Nova Scotia sponsors the project, the results of which should enhance the licensing of early learning and child care facilities in Canada. The project steering committee is made up of provincial and territorial officials responsible for early childhood education and care. Tools and best practices will benefit provincial/territorial licensing staff, licensees and policy makers.

SDPP also funded the evaluation of *Toronto First Duty: Early Learning and Care for Every Child*, a pilot project in five sites that provided integrated collaborative services to address the unique needs of young children and their families at each site. The project was sponsored by the Atkinson Charitable Foundation. The success of Phase One of the project

led to subsequent funding to the University of Toronto until 2006–2007. This project will disseminate information on effective practices resulting from the pilots; data on children's developmental outcomes at the sites; and resources for practitioners, educators and others. It is anticipated that *Toronto First Duty* will be a model for the integration of community and school programs for young children.

Through the *Bridge of Signs*, a new project in 2004, the Canadian Association of the Deaf is doing research to examine the use of sign language as a communication tool for non-deaf children between the ages of zero to six who have developmental disorders such as autism, Down syndrome, Fetal Alcohol Spectrum Disorder (FASD), developmental delays and learning disabilities. Innovative products will include model programs to teach children and their workers how to sign and kits to share lessons learned from the project's research. These will benefit caregivers, professionals, organizations and parents.

Another project completed in 2003–2004 was *Partnering with Parents to Care for and Develop Our Children*, sponsored by Mawiw Council Inc. of Fredericton, New Brunswick. The project increased the number of individuals able to work in community child care settings in five pilot First Nations and Inuit communities. One marker of the project's success was that centres included the use of parents to assist child care providers. Inclusion of the parents increased their level of confidence in and knowledge of quality child care. The project also developed a training curriculum, with modules on children's safety, nutrition, child development and behaviour. The modules have been distributed to First Nations and Inuit communities and to relevant post-secondary institutions across Canada.

Funding delivered through the SDPP also supports the generation of reports that inform and promote quality child care. One example is *Research Connections Canada*, an anthology of current Canadian early childhood research and development papers published by the Canadian Child Care Federation. Volume 10 was published in December 2003. Information about *Research Connections Canada* is available online at www.cccf-fcsge.ca/projects/rcc_en.html.

Additional information about the SDPP is available online at: www.sdc.gc.ca/en/hip/sd/05_SDPP.shtml.

Expenditure: The 2003–2004 expenditure by the SDPP on early learning and child care projects was $5,511,000.

## Understanding the Early Years

Understanding the Early Years (UEY) is a research pilot program that provides local data to communities on the "readiness to learn" of their five-year-old children and the factors (such as family background, neighbourhood characteristics and community resources) that influence child development.

This data enables communities, as well as governments, to make informed decisions about the best policies and programs to improve early childhood development.

What's New: The Government of Canada announced in the February 2004 Speech from the Throne that UEY would be expanded from 12 to as many as 100 communities across

Canada over the next seven years. This underscores the success of the UEY initiative and the positive impact it is having on the ability of communities to support early childhood development.

In 2003–2004, six UEY communities released their baseline reports, describing a number of indicators about the children, including their health, readiness to learn, and behaviour. These reports, along with reports released earlier by other UEY communities, are available online at www11.sdc.gc.ca/en/cs/sp/sdc/pkrf.shtml. Scroll down to the sub-heading "Policy Research and Coordination" and then scroll down further to the various UEY headings.

Coordinators at UEY project sites have reported the following examples of UEY's impact on the capacity of pilot communities to support and enhance early childhood development:

- In North York, Ontario, information from UEY was used in planning locations for the six provincially funded Early Years Centres in that area.
- Data from UEY in southwestern Newfoundland mobilized parents in the Port au Port Peninsula, resulting in the launch of several new preschool programs.
- Healthy Child Manitoba's "Parent-Child Coalitions" have been using UEY data about the strengths and vulnerabilities of children in the community as part of the decision-making process when planning new programs.
- The Acadian francophone community in Prince Edward Island discovered through UEY that children entering French-language schools are not as ready to learn as their counterparts entering English-language schools. This information sparked advocacy efforts aimed at increasing early childhood programming for francophone children.
- UEY worked with the Saskatchewan government initiative, "Kids First," to help identify vulnerable communities. Provincial programs for at-risk children were then targeted to these areas.

Planning for the UEY expansion is taking place in 2004–2005, and there is to be an intake of up to 25 communities per year for the following four years.

**Expenditure**: The UEY expenditure in 2003–2004 is included in the expenditure reported earlier in this chapter for the National Longitudinal Survey of Children and Youth.

## Canadian Institutes of Health Research

### Institute of Human Development, Child and Youth Health

| Expenditures | | | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $14,600,000 | (estimate) | Web site | Canadian health researchers |
| 2001–2002 | $22,400,000 | (estimate) | | |
| 2002–2003 | $31,800,000 | (estimate) | | |
| 2003–2004 | $37,000,000 | (estimate) | | |

Expenditures are estimates for activities related to pregnancy, birth and early childhood. Total expenditures could only be calculated to an amount of plus or minus $500,000. Expenditures include: grants and contributions; and salaries for researchers or trainees.

2003–2004: Expenditures increased as there were increases in the total budget for the Canadian Institutes of Health Research.

## Networks of Centres of Excellence Canada

### Canadian Language and Literacy Research Network

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not applicable | The Network's administrative centre, communications department and research project investigators and partners | Network internal members, researchers, (external) educators, clinicians, economic partners, media, government (all levels) Web site visitors |
| 2001–2002 | $2,500,000 | | |
| 2002–2003 | $2,160,000 | | |
| 2003–2004 | $2,000,000 | | |

Expenditures include research dollars.

Decreases in expenditures reflect budget allocation procedures of the Networks of Centres of Excellence.

## Health Canada

### Canadian Childhood Cancer Surveillance and Control Program

| Expenditures | | | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $263,000 | (estimate) | Not applicable | Pediatric oncology community |
| 2001–2002 | $223,000 | (estimate) | | |
| 2002–2003 | $227,000 | (estimate) | | |
| 2003–2004 | $142,000 | (estimate) | | |

Expenditures above include: operations and management costs; and salaries.

For all fiscal years, the proportion of new cases of childhood cancer in children under age 6 from among total cases in children age 0 to 19 (35%) was used to estimate the expenditure for children under age 6 since the Program does not differentiate costs for children under age 6.

2001–2002: Funding for the Program has been in decline since 1997.

2003–2004: Funding for the Program has been in decline since 1997.

## Canadian Hospitals Injury Reporting and Prevention Program

| Expenditures | | | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $400,000 | (estimate) | Policy makers, public health units, hospitals, non-governmental organizations, professionals, researchers, media, public | Policy makers, public health units, non-governmental organizations, professionals, researchers, media, public |
| 2001–2002 | $480,000 | (estimate) | | |
| 2002–2003 | $207,000 | (estimate) | | |
| 2003–2004 | $207,000 | (estimate) | | |

The expenditures provided for all years are estimates since the surveillance system collects data on emergency department patients of all ages. Therefore, the calculations are based on the estimated portion of the Program that serves children age 0 to 6 years.

2000–2001 and 2001–2002: Expenditures include: operations and management costs.

2002–2003: Decrease in expenditures due to fiscal pressures. Expenditures were revised since the 2002–2003 Government of Canada report on Early Childhood Development Activities and Expenditures was published to include salaries.

2002–2003 and 2003–2004: Expenditures include: operations and management costs; and salaries.

## Canadian Perinatal Surveillance System (including Canadian Congenital Anomalies Surveillance System)

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $2,600,000 | Government at all levels<br>Professional and non-governmental organizations<br>Academic/research, hospitals, health centres, clinics | Health professional organizations, health departments and agencies, health research institutions, health departments at universities and colleges, individuals |
| 2001–2002 | $3,000,000 | | |
| 2002–2003 | $2,125,502 | | |
| 2003–2004 | $1,550,000 | | |

Expenditures above include: operations and management costs; and salaries.

Expenditures for all years have been revised after the 2002–2003 report was published and now include salaries.

2002–2003: Decrease in expenditures due to fiscal pressures.

2003–2004: Decrease in expenditures due to fiscal constraints.

## Centres of Excellence for Children's Well-Being

### • Centre of Excellence for Children and Adolescents with Special Needs

| Expenditures | | | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $165,000 | (estimate) | Autism Society Canada, Provincial Children's Advocate, Council for Exceptional Children, Learning Disabilities Association of Canada | Parents, teachers, service providers, researchers, policy makers |
| 2001–2002 | $355,230 | (estimate) | | |
| 2002–2003 | $440,562 | (estimate) | | |
| 2003–2004 | $353,752 | (estimate) | | |

Expenditures above include: contributions only.

Figures for previous fiscal years have been revised after the 2002–2003 report was published.

The estimate of expenditures on early childhood development for this particular Centre is 55% of the Centre's total budget.

Variations of funding from year to year should not be considered as an increase or decrease. The Centre was allocated $3.3 million over five years.

## • Centre of Excellence for Child Welfare

| Expenditures | | | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $179,430 | (estimate) | Child Welfare League of Canada | Policy makers, researchers, health practitioners |
| 2001–2002 | $430,041 | (estimate) | | |
| 2002–2003 | $450,000 | (estimate) | | |
| 2003–2004 | $474,000 | (estimate) | | |

Expenditures above include: contributions only.

Figures for previous fiscal years have been revised after the 2002–2003 report was published.

The estimate of expenditures on early childhood development for this particular Centre is 60% of the Centre's total budget.

Variations of funding from year to year should not be considered as an increase or decrease. The Centre was allocated $3.3 million over five years.

## • Centre of Excellence for Early Childhood Development

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $300,000 | Canadian Child Care Federation—interaction; Canadian Institute of Child Health—Newsletter; Canadian Institute of Child Health—Web site; E-Parenting—Web site | Policy makers<br>Service planners<br>Service providers |
| 2001–2002 | $650,000 | | |
| 2002–2003 | $945,000 | | |
| 2003–2004 | $680,000 | | |

Expenditures above include: contributions only.

Figures for previous fiscal years have been revised after the 2002–2003 report was published.

Variations of funding from year to year should not be considered as an increase or decrease. The Centre was allocated $3.3 million over five years.

## Child Maltreatment Surveillance Activity (including Canadian Incidence Study of Reported Child Abuse and Neglect)

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $314,000 | Child welfare agencies and social workers, policy makers, public health units, non-governmental organizations, professionals, researchers, media | Researchers, federal departments and agencies, provinces and territories, public health units, non-governmental organizations, professionals, media, public |
| 2001–2002 | $268,000 | | |
| 2002–2003 | $85,000 | | |
| 2003–2004 | $245,000 | | |

Expenditures above include: operations and management costs only.

Expenditures are for children age 0 to 15 since surveillance activities do not specifically target the 0 to 6 age group.

2002–2003: Decrease in expenditure due to fiscal pressures. This figure has been revised from an estimate to an actual amount after the 2002–2003 report was published.

2003–2004: Increase due to partially restored budget.

## Children's Health and the Environment

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $100,000 | Provincial/territorial health departments | Parents and caregivers of children |
| 2001–2002 | $200,000 | | |
| 2002–2003 | $70,000 | | |
| 2003–2004 | $220,000 | | |

Expenditures above include: operations and management costs; and salaries.

Benefits all children, but mostly children under 6.

2002–2003: Decrease in expenditures due to staffing vacancy.

## Family Violence Initiative—National Clearinghouse on Family Violence

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $886,000 | NCFV Web site, health and social service providers, students and academics, community groups, policy makers, media representatives | 12 participating federal departments, health and social service providers, students and academics, community groups, policy makers, media representatives and the Canadian public |
| 2001–2002 | $886,000 | | |
| 2002–2003 | $701,000 | | |
| 2003–2004 | $517,554 | | |

Expenditures above include: operations and management costs; and salaries.

Includes all children age 0 to 18 years.

2002–2003: A shift in priorities within Health Canada has led to a portion of the budget being assigned to another part of Health Canada.

2003–2004: Decrease in expenditures is due to financial pressures.

## Healthy Images

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $25,000 | Intermediaries such as media, public health workers, others who will include the images in their publications | |
| 2001–2002 | $25,000 | | |
| 2002–2003 | $25,000 | | |
| 2003–2004 | $7,000 | | |

Expenditures above are allocations and include: operations and management costs only.

2003–2004: Decrease due to budgetary restrictions.

## Mother-Net Pilot Project

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $259,000 | | |
| 2001–2002 | $131,000 | | |
| 2002–2003 | Not applicable | | |
| 2003–2004 | Not applicable | | |

2001–2002: Decrease from 2000–2001, but does not include salaries, which were included in the 2000–2001 expenditure figure.

2002–2003: Discontinued due to a shift in priorities at Health Canada.

## National Child Day

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not available | Web site, school agendas, various magazines | Children and their families |
| 2001–2002 | $70,000 | | |
| 2002–2003 | $40,000 | | |
| 2003–2004 | $30,600 | | |

Expenditures above include: operations and management costs only.

Includes children age 6 to 18 years. Figures cannot be broken down for children under 6.

2002–2003: Reduced budget is the result of sharing expenses with other federal departments and non-governmental organizations planning National Child Day.

2003–2004: Funding decrease due to budget pressures.

## National Study on Balancing Work, Family and Lifestyle

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not available | Health Canada Web site | Governments, businesses, public |
| 2001–2002 | $77,000 | | |
| 2002–2003 | $34,700 | | |
| 2003–2004 | $42,016 | | |

Expenditures above include: operations and management costs; and salaries.

2002–2003: Expenditure for the entire study is included, since data for families with children under 6 are not known.

2003–2004: Expenditure fluctuation from year to year is due to variation of costs for producing and disseminating reports.

## Population Health Fund

| | Expenditures | | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $257,000 | (estimate) | Early childhood educators, health professionals, public health nurses, social workers, peer workers, parents and caregivers, child care providers and agencies, family educators, school boards, teachers, Aboriginal child welfare agencies | Health professionals and organizations; child care providers; early childhood educators; Aboriginal child welfare agency staff; foster, adoptive and birth families; youth groups |
| 2001–2002 | $59,000 | (estimate) | | |
| 2002–2003 | $524,329 | (estimate) | | |
| 2003–2004 | $779,832 | | | |

Expenditures above include: grants and contributions only.

2000–2001: 11% of total value, ($2,337,000), reflects expenditures for ages 0 to 6.

2001–2002: 6% of total value, ($97,766), reflects expenditures for ages 0 to 6 for multi-year projects that began in 1999–2000. In 2001–2002, Health Canada solicited new proposals focused on children and youth under the Population Health Fund; however, funding for those proposals will begin to flow in 2002–2003.

2002–2003: Increase in expenditures is the result of funding new proposals approved in 2001–2002.

2003–2004: Increase in expenditures is the result of extended programs receiving additional funding.

### Tobacco Control Programme

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not applicable | Provincial and territorial Friendship Centres, the Nechi Institute | General public, researchers, health professionals, pregnant women, parents and young people |
| 2001–2002 | $93,000 | | |
| 2002–2003 | $165,000 | | |
| 2003–2004 | $282,831 | | |

Expenditures are for projects related to pregnant women, and parents with young children.

Expenditures above include: grants and contributions dollars only.

2001–2002: Figures for 2001–2002 have been revised after the 2002–2003 report was published.

2003–2004: Increase due to more approved projects that focus on this age group or on pregnancy.

## National Film Board of Canada

### Ludovic and Cuckoo! Web sites

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | Not applicable | Web site | Parents, children |
| 2001–2002 | Not applicable | | |
| 2002–2003 | $30,819 | | |
| 2003–2004 | $53,779 | | |

Expenditures above include: salaries only.

## Social Development Canada

### National Longitudinal Survey of Children and Youth/ Understanding the Early Years

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $7,742,000 | Government of Canada, Provincial/territorial governments, Human Resources and Skills Development Canada, Statistics Canada | NLSCY: Research and policy community, governments, non-governmental organizations<br>UEY: Communities |
| 2001–2002 | $7,818,000 | | |
| 2002–2003 | $8,500,000 | | |
| 2003–2004 | $9,000,000 | | |

Expenditures for the Survey and Understanding the Early Years include: operations and management costs; and salaries.

Expenditures for the Survey (for children aged 0 to 5) and Understanding the Early Years are too closely linked to divide into two separate and distinct expenditure figures.

2002–2003: Increase due to increased charges by Statistics Canada to run the Survey.

2003–2004: Increase due to data collection costs.

## Social Development Partnerships Program

| | Expenditures | Activity mediated by | The activity reaches |
|---|---|---|---|
| 2000–2001 | $5,224,000 | Approximately 35 non-profit organizations in early childhood learning and care | Care providers, policy makers |
| 2001–2002 | $5,224,000 | | |
| 2002–2003 | $5,224,000 | | |
| 2003–2004 | $5,511,000 | | |

Expenditures above include: grants and contributions only.

2000–2001 to 2002–2003: Expenditures are budgetary allocations.

2003–2004: Expenditures are actuals and include a new early childhood development initiative under the Action Plan for Official Languages.

Although the early learning and child care focus of the Program is mostly on children under 6 years of age, some research and development related to after-school care, which may benefit older children, has been undertaken.

SECTION II

# EARLY LEARNING AND CHILD CARE ACTIVITIES AND EXPENDITURES

GOVERNMENT OF CANADA REPORT

2003–2004

CHAPTERS

1 | 2

# Chapter 1

# Introduction

## Multilateral Framework on Early Learning and Child Care

On March 13, 2003, federal, provincial and territorial First Ministers Responsible for Social Services agreed on a framework for improving access to affordable, quality, provincially and territorially regulated early learning and child care services.

The agreement recognizes that quality early learning and child care programs play an important role in promoting the social, emotional, physical and cognitive development of young children. The Multilateral Framework on Early Learning and Child Care, which builds on the commitments made by governments in the Early Childhood Development (ECD) Agreement (reported in Section I), has two main objectives:

- to promote early childhood development; and
- to support the participation of parents in employment or training by improving access to affordable, quality early learning and child care programs and services.

The full text of the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care, March 2003 is featured in Annex C of this report.

As part of the Multilateral Framework, the Government of Canada agreed in 2003 to transfer $900 million to the provinces and territories over five years, to support their investments in early learning and child care. (The March 2004 Federal Budget subsequently increased the amount of these cash transfers. Details are explained later in this introduction).

For their part, the provinces and territories agreed to further invest in provincially and territorially regulated early learning and child care programs for children under six. In the context of the framework, regulated programs are defined as programs that meet quality standards established and monitored by provincial and territorial governments.

The early learning and child care programs funded through this initiative generally provide direct care and early learning for children in such settings as child care centres, family child care homes, preschools and nursery schools.

The types of investments being made under the framework include capital and operating funding, fee subsidies, wage enhancements, training, professional development and support, quality assurance, and parent information and referral.

### *Public Reporting*

As part of the Multilateral Framework, governments agreed to report to Canadians on their progress in improving access to affordable, quality early learning and child care programs. Specifically, they agreed to report annually on all early learning and child care programs that provide direct care to children, beginning with a baseline report for 2002–2003. In addition, they agreed that such reports would include:

- descriptive and expenditure information on all early learning and child care programs and services;
- indicators of availability, such as the number of spaces in early learning and child care settings broken down by the age of the children and type of setting;
- indicators of affordability, such as the number of children receiving subsidies, income and social eligibility for fee subsidies, and maximum subsidy by the age of the child; and
- indicators of quality, such as training requirements, caregiver-to-child ratios and group size.

**This 2003–2004 report on activities and expenditures fulfils the Government of Canada's commitment to report annually on all early learning and child care programs and services, as defined in the Multilateral Framework.**

## The Government of Canada's Role in Early Learning and Child Care

The Government of Canada has a long-term commitment to children and families. Although the provincial and territorial governments have the primary responsibility for managing and delivering early learning and child care programs and services, the Government of Canada plays a leading role in ensuring that children have the best possible start in life. This role involves a comprehensive approach to investments in income and service supports, including a number of programs and services directly related to early learning and child care.

### *Direct Investments in Early Learning and Child Care*

The Government of Canada supports the delivery of early learning and child care services in First Nations and Inuit communities. The government also delivers a number of innovative programs for children and families, including early learning programs and child care services for Aboriginal children and for families of Canadian Forces members. These programs and services are the primary subjects of the report.

### *Federal Transfers to Support Provincial and Territorial Early Learning and Child Care Programs and Services*

As noted earlier, the Government of Canada agreed under the Multilateral Framework to transfer $900 million to the provinces and territories over five years, to support their investments in early learning and child care programs and services. Since April 1, 2004, funding is transferred under the Canada Social Transfer (CST). Prior to that, funding was

transferred under the Canada Health and Social Transfer (CHST). In 2003–2004, the amount transferred to the provinces and territories was $25 million.

The Government of Canada committed in the 2004 Budget to provide an additional $150 million over the next two years in support of provincial and territorial investments in early learning and child care. This brings the total federal contribution under this initiative to $1.05 billion over five years.

The additional funding supports provincial and territorial government efforts to act more quickly to address the early learning and child care needs of their communities. As a result, families will have better access to quality child care sooner.

**Table 1.1** provides details on federal transfers to the provinces and territories in support of early learning and child care programs.

**Table 1.1: Cash Transfers in Support of the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care ($ millions)**

| | 2003–2004 | 2004–2005 | 2005–2006 | 2006–2007 | 2007–2008 | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Newfoundland and Labrador | 0.4 | 2.4 | 3.6 | 4.8 | 5.5 | 16.7 |
| Prince Edward Island | 0.1 | 0.6 | 1.0 | 1.3 | 1.5 | 4.5 |
| Nova Scotia | 0.7 | 4.4 | 6.6 | 8.7 | 10.0 | 30.4 |
| New Brunswick | 0.6 | 3.5 | 5.3 | 6.9 | 8.0 | 24.4 |
| Quebec | 5.9 | 35.4 | 53.0 | 70.5 | 82.1 | 247.0 |
| Ontario | 9.7 | 58.2 | 87.4 | 116.8 | 136.6 | 408.8 |
| Manitoba | 0.9 | 5.5 | 8.2 | 11.0 | 12.8 | 38.3 |
| Saskatchewan | 0.8 | 4.7 | 7.0 | 9.2 | 10.6 | 32.3 |
| Alberta | 2.5 | 15.0 | 22.6 | 30.3 | 35.6 | 106.1 |
| British Columbia | 3.3 | 19.7 | 29.6 | 39.5 | 46.2 | 138.2 |
| Nunavut | 0.02 | 0.1 | 0.2 | 0.3 | 0.3 | 1.0 |
| Northwest Territories | 0.03 | 0.2 | 0.3 | 0.4 | 0.5 | 1.4 |
| Yukon | 0.02 | 0.1 | 0.2 | 0.3 | 0.4 | 1.0 |
| **TOTAL** | **25.0** | **150.0** | **225.0** | **300.0** | **350.0** | **1,050.0** |

**Notes:**

Totals may not add due to rounding.

Payments for 2003–2004 flow through the Canada Health and Social Transfer (CHST). Payments for 2004–2005 onwards will flow through the Canada Social Transfer (CST), which came into effect on April 1, 2004 when the CHST was restructured into two transfers (Canada Health Transfer and CST).

Figures are based on Statistics Canada population estimates for 2003–2004 and 2004–2005 and Finance Canada population projections for 2005–2006 to 2007–2008. All figures are subject to revision upon periodic release of Statistics Canada official population estimates.

## *Additional Support for First Nations Children On Reserve*

To complement the Multilateral Framework, the Government of Canada committed an additional $35 million over five years for early learning and child care services for First Nations children living on reserve. The March 2004 Budget made a commitment to add a further $10 million to this funding over four years, bringing the total investment to $45 million. The new funding complements investments being made by provincial and territorial governments under the Multilateral Framework. It also builds on investments under the 2002 Federal Strategy on Early Childhood Development for First Nations and Other Aboriginal Children.

### Early Childhood Development Agreement

[illegible]

### Other Government of Canada Investments in Early Learning and Child Care

[illegible]

- [illegible]
- [illegible]

[illegible]

## Provincial and Territorial Areas of Investment under the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care (2003–2004)

[illegible]

**OECD THEMATIC REVIEW OF EARLY CHILDHOOD EDUCATION AND CARE POLICY**

Canada was one of [illegible] *Review of Early Childhood Education and Care Policy* [illegible] Co-operation and Development (OECD). [illegible] fall of 2004, with the release of a [illegible] Education and Care (ECEC) [illegible] system. The report includes an [illegible] ECEC system and suggests recommendations [illegible] ECEC policy: funding and financing, access and [illegible] background report, can be found at [illegible]

### *Early Childhood Development Agreement*

Early childhood development, learning and care is one of the four key areas for action identified in the Early Childhood Development (ECD) Agreement of 2000. Federal funding provided under the ECD Agreement can be used by provinces and territories for investments in early learning and child care. As outlined in Section I of this publication, in 2003–2004, the government provided $500 million to provinces and territories in support of the ECD Agreement.

### *Other Government of Canada Investments in Early Learning and Child Care*

The Government of Canada makes a number of other significant investments in early learning and child care programs and services, as described in greater detail in Section I: Early Childhood Development Activities and Expenditures, Government of Canada Report 2003–2004. Examples of other investments include:

- the Canada Child Tax Benefit supplement and the Child Care Expense Deduction (Section I, Chapter 4);
- the First Nations National Child Benefit Reinvestment Initiative (Section I, Chapter 6); and
- a variety of research and information initiatives, including the Social Development Partnerships Program, the National Longitudinal Survey of Children and Youth, and Understanding the Early Years pilot project (Section I, Chapter 7).

In addition, the government has made significant investments in the National Child Benefit Initiative and the Child Care Human Resources Sector Council.

## Provincial and Territorial Areas of Investment under the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care (2003–2004)

As indicated in the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care, each government determines its own priorities within this initiative. Examples of broad provincial and territorial priorities for investments in early learning and child care are outlined below.

### OECD THEMATIC REVIEW OF EARLY CHILDHOOD EDUCATION AND CARE POLICY

Canada was one of nine countries participating in the second round of the *Thematic Review of Early Childhood Education and Care Policy* by the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). The Canadian review was completed in the fall of 2004, with the release of a report by an international team of Early Childhood Education and Care (ECEC) experts who examined the effectiveness of Canada's ECEC system. The report includes an analysis of the strengths and weaknesses of Canada's ECEC system and suggests recommendations for consideration in four areas: upstream ECEC policy; funding and financing; access; and quality. The report, and an accompanying background report, can be found at www11.sdc.gc.ca/en/cs/sp/sdc/socpol/publications/reports/2004-002619/page00.shtml.

Provincial and territorial governments also publish progress reports describing their investments in early learning and child care.

Federal, provincial and territorial Ministers responsible for Social Services agreed to launch, on November 3, 2004, a new joint Web portal on early childhood development and early learning and child care (www.ecd-elcc.ca). This site is intended as an access point to federal, provincial and territorial Web sites containing information about early childhood development, and early learning and child care initiatives, including their reports under the Early Childhood Development Agreement and Multilateral Framework on Early Learning and Child Care.

## *Alberta*

- Child Care Accreditation Initiative—model and standards development
- Staff Support Grant Funding for day-care staff and family day home providers—used to address issue of recruitment and retention
- Quality Grant Funding for day-care centres—to assist the programs in maintaining quality programming in preparation for accreditation

## *British Columbia*

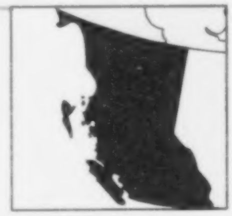

- Supported Child Care Program—child care for children with special needs in Aboriginal communities

## *Manitoba*

- Support for Manitoba's Five-Year Plan for Child Care including:
  - increased operating grants to improve the wages and incomes of service providers;
  - new spaces;
  - more fee subsidies;
  - more training options; and
  - continued public education and student recruitment campaign

## *New Brunswick*

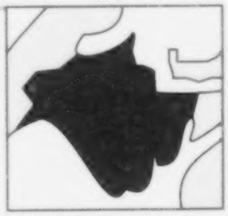

- Policy and procedures manual for licensing and monitoring
- Management of illness guidelines
- Review of child day-care operator standards
- Implementation of quality assessment tool
- Inclusive child care for children with special needs

## *Newfoundland and Labrador*

- Improvements to child care subsidy program
- Quality enhancement initiative
- Supports for inclusive child care

## *Northwest Territories*

- Regulated child care board development
- Early childhood education training

## *Nova Scotia*

- Inclusion programs for children with special needs in child care
- Supported child care funding
- Part-day child care centre resource and equipment grant to promote increased physical activity in child care

## *Nunavut*

- Subsidized day-care

## *Ontario*

- Investments in regulated non-profit child care centres including:
  - › Health and safety
  - › Furnishings and equipment
  - › Operating minor capital improvements

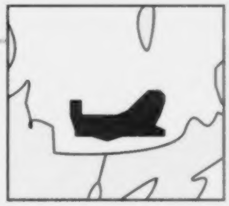

## *Prince Edward Island*

- Special needs grants
- Revision of child care legislation and regulations

## *Québec*

- Since Québec does not participate in the Multilateral Framework, its priorities are not reflected here.

### *Saskatchewan*

- Approved 500 new child care spaces
- Capital funding for development of these 500 spaces
- Early childhood services funding to 250 more spaces
- Increase to the early childhood services grant
- Increase to child care subsidies

### *Yukon*

- Support for licensed child care programs

## The Government of Canada's Baseline Report on Early Learning and Child Care Activities and Expenditures (2002–2003)

The Baseline Report on Early Learning and Child Care presented information about Government of Canada activities that provide direct support to children through access to early learning and child care programs and services.

Specifically, the Baseline Report described information about the six early learning and child care programs and services the government directly supports in Aboriginal communities, and one program on Canadian Forces bases. The report provided information about the objectives, target population, mandate, design and delivery of these programs and services. It also provided detailed information about the expenditures, licensing and regulation, availability, affordability and quality of these programs and services.

This information is available online at www.socialunion.ca/ecd/2003/report1_e/c8e.html#1cat8.

## Scope and Format of Section II

This report does not reiterate details from the Baseline Report regarding the mandate, design and delivery, and licensing and regulation of the early learning and child care programs and services. Rather, it focuses on major changes that have taken place during 2003–2004, especially those related to the indicators agreed upon in the Multilateral Framework—namely, availability, affordability and quality.

Please note that all programs and services in this report on Early Learning and Child Care are featured as well in Section I: Early Childhood Development Activities and Expenditures, Government of Canada Report 2003–2004. In particular, the six early learning and child care programs and services for Aboriginal communities are described in Section I, Chapter 6, while the program on Canadian Forces bases is featured in Section I, Chapter 4.

It is also important to note that the expenditure information for programs and services described in this report mirrors the expenditure information for these activities presented in Section I and does not represent additional expenditures for these programs and services in 2003–2004.

Please note as well that Chapters 4 and 6 of Section I provide links, where possible, to Web sites with additional information about the early learning and child care programs featured in this report. For the sake of brevity, the references to Web sites are not repeated here.

The early learning and child care activities in this report are organized by federal department. For each activity, there is a capsule description outlining the main focus of the program or service. This is followed by information, where available, about major changes that have taken place during 2003–2004.

The report concludes with tables summarizing the Government of Canada's direct investments in early learning and child care programs and services. These tables are organized according to federal department or agency. All program expenditures and information on program availability are for children up to age six, unless otherwise indicated. Some programs and services are not able to confirm precise figures for this age group. In some cases, an estimated expenditure for children under six is provided. Expenditures represent actual amounts unless otherwise indicated.

The expenditures listed are direct investments. Capital investments, such as technology and infrastructure, are not included. Expenditures include one or more of the following three elements:

- salaries;
- operations and management costs; and
- grants and contributions.

Information on availability includes the number of regulated child spaces. Consistent with the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care, for the purposes of this report, a regulated program is defined as a program that meets established and monitored standards of quality.

The full text of the Multilateral Framework on Early Learning and Child Care, March 2003 is featured in Annex C. Contact information for the federal departments responsible for the activities outlined in this report can be found in Annex D.

CHAPTER 2

# GOVERNMENT OF CANADA EARLY LEARNING AND CHILD CARE PROGRAMS AND SERVICES

ACTIVITIES AND EXPENDITURES

## Health Canada

### Aboriginal Head Start in Urban and Northern Communities

Aboriginal Head Start in Urban and Northern Communities (AHSUNC) is a comprehensive early intervention program for First Nations, Inuit and Métis children and their families living in urban centres and large northern communities. It is primarily a preschool program that prepares young Aboriginal children for school by meeting their spiritual, emotional, intellectual and physical needs.

There were no major changes during 2003–2004 in the program's objectives, target population, mandate, delivery or design. The projects are required to follow provincial or territorial child care regulations.

*Expenditure*

As part of the Federal Strategy on Early Childhood Development for First Nations and Other Aboriginal Children, announced in October 2002, Aboriginal Head Start in Urban and Northern Communities received additional funding of $12.5 million per year beginning in 2002–2003. The total program budget for 2003–2004 was $31,241,000.

Approximately 80% of the funding was directed towards staffing; however, exact proportions are difficult to assess because many AHSUNC projects receive "in-kind" contributions.

*Availability*

As a result of the increased funding, the AHSUNC program expanded during 2003–2004 and provided services to 3 616 children by the end of June 2003. This represents the number of children at project sites that were "fully operational".

The following summary is based on reports from the regions about work undertaken during 2003–2004 to increase program availability:

- The Northern Secretariat is developing two new projects in Nunavut and establishing a new site in Inuvik, Northwest Territories.
- In British Columbia, all project sites received expansion/enhancement funding and three new sites were started. In total, 475 additional children are attending programs.
- Increased funding for project sites in Alberta meant that 135 additional children took part in the program in 2003–2004.
- The Manitoba program will be reaching 105 additional children.
- Ontario started work to create 174 new spaces throughout the province and finalized plans to offer services in four new communities—Fort Frances, Kenora, Moosonee and Niagara.
- In Saskatchewan, average attendance figures at the 16 AHSUNC sites increased from 622 children to 754 children.
- In Québec, two new sites are in development.
- In the Atlantic region, one new site is in development.

Spaces in the AHSUNC program are not dedicated to specific groups of children (e.g., children with special needs, children in French-language minority communities, or other specific groups). However, according to data collected during a national survey in 2003:

- 485 of children participating in AHSUNC were identified as having special needs;
- 22 Aboriginal Head Start sites deliver their program in Inuktitut; and
- four sites deliver their program in French.

*Affordability*

There has been no change. All AHSUNC programs are provided at no cost to the parent.

*Quality*

There have been no changes to the national principles and guidelines of AHSUNC, which were described in the 2002–2003 Baseline Report. Requirements for staff training and caregiver-to-child ratios vary according to provincial and territorial regulations.

The AHSUNC program continues to invest in training, both nationally and regionally, as a means of improving the quality of services. Some highlights of regional training during 2003–2004 included the following:

- 40 Aboriginal Head Start coordinators, parents and teacher assistants attended a Pan Territorial Aboriginal Head Start Training Conference in Inuvik, Northwest Territories. Workshop topics included sessions on working with children who have learning disabilities, how to bring language and culture to children in a way that supports holistic child development, and methods of increasing parental involvement in projects.
- AHSUNC staff in British Columbia took part in training on such issues as evaluation tools and techniques, curriculum development, Fetal Alcohol Spectrum Disorder and cultural protocol in teaching.

Another initiative to improve quality was a work plan developed by the Inuit Head Start Committee in Nunavut in March 2004 to address the lack of Inuit resources for children.

The quality of AHSUNC is monitored regularly through national and local evaluations, which measure not only statistical data, but also program impact. Details about the most recent national evaluations are featured in the section on AHSUNC in Chapter 6 of Section I: Early Childhood Development Activities and Expenditures, Government of Canada Report 2003–2004.

## Aboriginal Head Start On Reserve

Aboriginal Head Start On Reserve (AHSOR) is an early intervention program for First Nations children (ages zero to six) on reserve and their families. It is intended to prepare children for their school years by meeting their emotional, social, health, nutritional and psychological needs.

There were no major changes during 2003–2004 in the program's objectives, target population, mandate, delivery or design. Also, there were no changes reported in relation to the regulation of projects.

*Expenditure*
As part of the Federal Strategy on Early Childhood Development for First Nations and Other Aboriginal Children, Aboriginal Head Start On Reserve received additional funding of $21.5 million per year beginning in 2002–2003.

The 2003–2004 expenditure for AHSOR was $35,095,244 million. This was an increase of $368,244 compared with the previous year's actual expenditure of $34,727,000.

*Availability*
The AHSOR program in 2003–2004 provided services to 9 101 children at 354 project sites serving 383 communities. Additionally, new information received in 2003–2004 as part of a 2003 Progress Report confirmed that 7 429 children had attended programs at 307 project sites during 2002–2003, and the total number of programming hours that year was 201 169.

*Affordability*
There has been no change. All AHSOR programs are provided at no cost to the parent. In fact, it is against policy to charge for participation.

*Quality*
The national principles and guidelines of AHSOR were described in the 2002–2003 Baseline Report, and there have been no changes. Caregiver-to-child ratios and the maximum group size for projects are determined by provincial or territorial licensing requirements.

Quality of service for AHSOR is addressed continuously through regional and community-based training opportunities. The 2003 Progress Report indicates that, in 2003–2004, all Regions made professional development for staff a priority and provided training on a continuous basis. Some of the ongoing training included: infant CPR, first aid training, special needs training including training in FASD, and health and safety.

The first evaluation of AHSOR was conducted during 2001–2003. This was intended to be primarily a baseline report; however, it included some details about the positive impact the program is having on children and parents. This information is reported in Chapter 6 of Section I: Early Childhood Development Activities and Expenditures, Government of Canada Report 2003–2004.

## Human Resources and Skills Development Canada

### First Nations and Inuit Child Care Initiative
The First Nations and Inuit Child Care Initiative (FNICCI) supports First Nations and Inuit communities in developing and implementing child care programs designed to address their local and regional needs. The objective is to increase the supply of quality child care services in First Nations and Inuit communities. This initiative also supports parents who are working, actively seeking work or taking part in educational or training programs.

There were no major changes during 2003–2004 in the program's objectives, target population, mandate, delivery or design. Licensing and monitoring procedures for the program were described in detail in the 2002–2003 Baseline Report, and no changes have been reported with regard to 2003–2004.

*Expenditure*

As part of the Federal Strategy on Early Childhood Development for First Nations and Other Aboriginal Children, announced in October 2002, the First Nations and Inuit Child Care Initiative received additional funding of $9 million per year (for program and operating resources) beginning in 2002–2003.

The 2003–2004 budgetary allocation was $50,140,000, which represents no change from the previous year's funding.

*Availability*

The funding enhancement for 2003–2004 was used to create 500 new spaces, both in communities previously served and in 18 new communities. This brought the total number of spaces to 7 500 at 407 different sites. Most of the spaces are dedicated to children under age six, however children ages seven to 12 are eligible for after-school care.

*Affordability*

Information about fees, subsidies and access to spaces was outlined in detail in the 2002–2003 Baseline Report. The average subsidy from FNICCI in 2002–2003 was $6,500 per space. This same rate applied to all existing spaces, including the 500 new ones, in 2003–2004.

*Quality*

There has been no change to the guiding principles for child care centres funded by FNICCI. The principles ensure that the centres provide quality, affordable and culturally appropriate care for children.

## Indian and Northern Affairs Canada

### Child/Day-care Program—Alberta

The Government of Canada has a financial and administrative agreement with the Government of Alberta through which Canada directly funds over 750 First Nations child care spaces on reserve. The purpose is to provide early childhood development programming and learning services comparable to those offered by the provincial government to people living off reserve.

There were no changes reported for 2003–2004 with regard to licensing requirements, program objectives, target population or mandate.

*Expenditure*

Two child/day-care facilities that received funding in previous years were not funded in 2003–2004 because they did not meet licensing requirements. The number of child/day-care facilities receiving funding decreased from 17 in 2002–2003 to 15 in 2003–2004.

The 2003–2004 expenditure on the Child/Day-care Program—Alberta was $2,502,620. This is a decrease of $162,380 from the previous year's expenditure.

*Availability*

Due to the licensing issues noted above, the number of available spaces decreased from 812 in 2002–2003 to 762 spaces in 2003–2004. This meant there were 50 fewer spaces available.

There were 976 children under the age of 12 sharing the available spaces in 2003–2004. This means that, compared with the previous year, there were 30 fewer children with access to care.

*Affordability*
No change in affordability was reported for 2003–2004.

*Quality*
No changes were reported for 2003–2004 with regard to the quality of the Child/Day-care Program—Alberta.

## Child/Day-care Program—Ontario

The Government of Canada has a financial agreement with the Government of Ontario to support on-reserve child care services. The purpose is to provide early childhood programming and learning services comparable to those offered by the provincial government to people living off reserve.

There were no changes reported for 2003–2004 with regard to licensing, program objectives, target population or mandate.

*Expenditure*
The 2003–2004 expenditure for the Child/Day-care Program—Ontario was $15,367,292. This represents an increase of $1,076,292 over the 2002–2003 expenditure, which was $14,291,000.

*Availability*
Although the expenditure on this program increased and the number of program sites remained consistent (57 program sites in 51 First Nations communities), the number of children receiving services decreased from 3 018 in 2002–2003 to 2 797 in 2003–2004.

*Affordability*
No change was reported for 2003–2004 with regard to the manner in which eligibility is determined for program subsidies.

*Quality*
No changes were reported for 2003–2004 with regard to the quality of the Child/Day-care Program—Ontario.

## First Nation Child and Family Services Head Start—New Brunswick

The main objectives of the First Nation Child and Family Services Head Start—New Brunswick program are to maintain the strength of the family unit; assist children with physical, emotional, social and/or educational deprivation; and support and protect children from harmful environments. It is provided for children under six. The program offers centre- or home-based care for children and services for parents.

There were no changes reported during 2003–2004 in the program's objectives, target population, mandate, delivery, design or guiding principles. Since Head Start in New Brunswick

is part of an integrated Child and Family Services program, no specific breakdown of Head Start data is available.

*Expenditure*
The 2003–2004 expenditure for this program was $1,408,000. This represents no change from the expenditure for 2002–2003.

*Availability*
Entry to this program is determined by a risk assessment of the child. During 2003–2004, the program continued to operate at 15 sites; however, information about the number of children involved in the program is not available.

*Affordability*
As in previous years, there was no fee for program services in 2003–2004.

*Quality*
Quality requirements for this program were described in the 2002–2003 Baseline Report, and no changes were reported for 2003–2004.

The First Nation Child and Family Services Head Start—New Brunswick program underwent a review in 2003–2004. The results are reported in Chapter 6 of Section I: Early Childhood Development Activities and Expenditures, Government of Canada Report 2003–2004.

## National Defence

### Military Family Services Program

As part of the Military Family Services Program, Canadian/Military Family Resource Centres (C/MFRCs) at Canadian bases, wings and stations provide information and referral for families, services for children and youth, and prevention and intervention services, among other programs. Many different kinds of services are offered under the Children and Youth Component of C/MFRCs, including child care services.

There were no changes reported during 2003–2004 in the Program's objectives, target population, mandate, delivery, design or licensing arrangements.

*Expenditure*
The approximate expenditure in 2003–2004 for children age zero to six was $4 million. This represents no change from the expenditure reported in 2002–2003.

*Availability*
As in previous years, the services provided depended on demand. The following is a summary of early learning activities and child care services provided at 42 program sites during 2003–2004:

- There were 2 179 parent and tot groups, attended by 13 417 adults and 18 070 children.
- There were 3 876 preschool play groups, attended by 8 622 adults and 38 180 children.

- There were 1 304 approved requests for emergency child care, resulting in 10 989 hours of emergency child care service.
- In total, the various activities organized by the C/MFRCs were attended by an estimated 70 507 children in total. (Note: the number of children does not indicate individual participation—the same child can participate in a number of activities and be counted each time.)

*Affordability*
The fee structure for programs was outlined in the 2002–2003 Baseline Report, and there were no changes reported for 2003–2004.

*Quality*
Although there were no changes reported with regard to such matters as training and program delivery in 2003–2004, there was a decision made during the year that will have a significant impact on the quality of programs offered by the C/MFRCs in the future.

After a series of consultations with Canadian Forces families and experts in the field of early childhood development, the Military Family Services Program decided to switch to a community development model for the design and delivery of programs, starting in April 2005. Additional information about the anticipated impact of this decision is provided in Chapter 4 of Section I: Early Childhood Development Activities and Expenditures, Government of Canada Report 2003–2004.

## Health Canada

### Aboriginal Head Start in Urban and Northern Communities

| | Expenditures | Regulated spaces |
|---|---|---|
| 2002–2003 | $25,821,117 | 3 536 children |
| 2003–2004 | $31,241,000 | 3 616 children |

Data about the number of regulated spaces is not available.

2002–2003: Due to the late announcement (October 2002), full annual funding of $35 million could not be fully allocated in fiscal year. Actual expenditures for contributions were $25,821,117. Expenditures for 2002–2003 have been revised from allocations to actuals.

2003–2004: Expenditures include: actual contributions (including regions); salaries and other operating costs for national office only. The number of sites has increased since December 2003 to 128 sites as of March 2004, but most of the new sites did not enroll children until the fall of 2004.

### Aboriginal Head Start On Reserve

| | Expenditures | Regulated spaces |
|---|---|---|
| 2002–2003 | $34,727,000 | 7 429 children |
| 2003–2004 | $35,095,244 | 9 101 children |

Expenditures include: grants and contributions; operations and management costs; and salaries.

Data about the number of regulated spaces is not available.

2002–2003: Due to the late announcement (October 2002), full annual funding of $46.5 million could not be expended in this fiscal year. All available funding was allocated to meet regional health program needs, including to those services that First Nations have identified as priorities.

2003–2004: Full annual funding of $46.5 million could not be expended in this fiscal year. All available funding was allocated to meet regional health program needs, including to those services that First Nations have identified as priorities.

## Human Resources and Skills Development Canada

### First Nations and Inuit Child Care Initiative

| | Expenditures | Regulated spaces |
|---|---|---|
| 2002–2003 | $50,140,000 | 7 000 spaces |
| 2003–2004 | $50,140,000 | 7 500 spaces |

Expenditures are budgetary allocations and include program and operating resources (including Employee Benefit Plan). Also included are infrastructure dollars.

Data about the number of children served is not available.

All amounts above are for children under age 12, but are mostly for children under 6.

2002–2003: Funding was increased by $9 million under the Federal Strategy on Early Childhood Development for First Nations and Other Aboriginal Children.

# Indian and Northern Affairs Canada

## Child/Day-care Program—Alberta

| | Expenditures | Regulated spaces |
|---|---|---|
| 2002–2003 | $2,665,000 | 812 spaces |
| 2003–2004 | $2,502,620 | 762 spaces |

Expenditures are allocations and include: grants and contributions only.

Some of the children accessing the service are from ages 6 to 12.

2003–2004: Expenditures decreased due to two day-care centres not meeting provincial licensing standards. Day-care centres are not funded unless provincial standards are met.

## Child/Day-care Program—Ontario

| | Expenditures | Regulated spaces |
|---|---|---|
| 2002–2003 | $14,291,000 | 3 018 children |
| 2003–2004 | $15,367,292 | 2 797 children |

Expenditures are allocations and include: grants and contributions only.

Data about the number of regulated spaces is not available.

2001–2002: Expenditures do not include provincial share of expenditures.

## First Nation Child and Family Services Head Start—New Brunswick

| | Expenditures | Regulated spaces |
|---|---|---|
| 2002–2003 | $1,408,000 | Not available |
| 2003–2004 | $1,408,000 | Not available |

Expenditures above are allocations and include: contribution dollars only.

Data about the number of regulated child care spaces is not available.

This funding is calculated using the registered on-reserve population 0 to 6 years of age. If a child becomes 7 years of age prior to completion of the case plan, their case will still be considered.

# National Defence

## Military Family Services Program

| | Expenditures | Regulated spaces |
|---|---|---|
| 2002–2003 | $4,000,000 (estimate) | Not available |
| 2003–2004 | $4,000,000 (estimate) | 70 507 children (estimate) |

Expenditures above include: grants and contributions; operations and management costs; and salaries and are estimates for children aged 0 to 6 years.

Data about the number of regulated child care spaces is not available.

2003–2004: The number of children does not indicate individual participation—the same child can participate in a number of activities and be counted each time.

# EARLY CHILDHOOD DEVELOPMENT ACTIVITIES AND EXPENDITURES

# EARLY LEARNING AND CHILD CARE ACTIVITIES AND EXPENDITURES

GOVERNMENT OF CANADA REPORTS

2003–2004

**ANNEXES**

A | B | C | D

# ANNEX A

# SHARED FRAMEWORK FOR REPORTING ON PROGRESS IN IMPROVING AND EXPANDING EARLY CHILDHOOD DEVELOPMENT PROGRAMS AND SERVICES

*In order to help ensure consistency in the type of information that they provide to the public about their activities and expenditures under the Federal/Provincial/Territorial Early Childhood Development (ECD) Agreement, governments have agreed on a shared framework for reporting. The shared framework provides a set of principles and guidelines for annual reporting by each government on their progress in improving and expanding the programs and services in which they are investing as part of the ECD Agreement. The full text of the shared framework, as agreed upon by governments, is provided below.*

## 1. Introduction/Background

Public reporting is a key element of the Federal/Provincial/Territorial Early Childhood Development Initiative. The September 2000 First Ministers' Meeting Communiqué on Early Childhood Development[1] states that:

> *"...First Ministers believe in the importance of being accountable to Canadians for the early childhood development services that they deliver. Clear public reporting will enhance accountability and will allow the public to track progress in improving the well-being of Canada's young children. Regular measuring of, and reporting on early childhood development provides governments and others with a powerful tool to inform policy-making and to ensure that actions are as focused and effective as possible.*

*Therefore, First Ministers commit their governments to:*

- *report annually to Canadians on their investments and their progress in enhancing programs and services in the four areas described above[2] beginning with establishing a baseline of current early childhood development expenditures and activities. Governments will begin reporting within one year and will strive to continue to improve the quality of reporting over time;*
- *develop a shared framework, including jointly agreed comparable indicators to permit each government to report on progress in improving and expanding early childhood development programs and services within the areas for action described above.[2] The framework will be developed in a manner that recognizes the different starting points and pressures in each jurisdiction and is informed by their diverse priorities. Examples would include indicators of the availability and growth of programs and services related to pregnancy, birth and infancy; parenting and family supports; early childhood development, learning and care; and community supports. Governments will report on the results of this work by September 2002 and annually thereafter, beginning with the development of indicators in areas identified as priorities by jurisdictions, and expanding with the overall development programs and services..."*

---

[1] The Government of Québec has stated that while sharing the same concerns on early childhood development, Québec does not adhere to the Federal/Provincial/Territorial Early Childhood Development Initiative because sections of it infringe on its constitutional jurisdiction on social matters. Québec intends to preserve its sole responsibility for developing, planning, managing and delivering early childhood development programs.

[2] The four areas are: promote healthy pregnancy, infancy, and birth; improve parenting and family supports; strengthen early childhood development, learning, and care; and strengthen community supports.

## 2. Purpose

As noted in the communiqué, "the purpose of performance measurement is for all governments to be accountable to their publics, not to each other."

The purpose of the shared framework is to provide a set of principles and guidelines, "including jointly agreed comparable indicators, to permit each government to report on progress in improving and expanding early childhood development programs and services" within the four areas for action identified by First Ministers.

In addition to their commitment to report on programs and services, governments also committed to report regularly on an agreed upon set of indicators of child well-being. However, this commitment is being addressed by governments as part of a separate process and therefore lies outside of the scope of this shared framework.

## 3. Underlying Principles/Considerations

Reporting by governments will be informed by the following statements included in the Early Childhood Development Communiqué:

- "The framework will be developed in a manner that recognizes the different starting points and pressures in each jurisdiction and is informed by their diverse priorities."
- Governments "will strive to improve the quality of reporting over time."
- "First Ministers agree that governments will consult third parties to assist, as appropriate, in developing indicators and assessing progress on early childhood development."

In addition to specific direction from the Communiqué, provincial and territorial governments agree that:

- there is a significant diversity in the provision of early childhood development programs and services across the country and that there are varying data systems and capacities to report; and
- reports on progress in improving and expanding early childhood development programs and services will acknowledge the federal funding contribution to the province or territory in support of early childhood development.

## 4. Guidelines

### *a. Scope of Reporting Using the Shared Framework*

Each government will report annually, using the shared framework, on the activities that they have selected as priorities for investment. Reports will indicate changes that have been implemented related to prior year investments. Reports will also indicate in which of the four areas for action governments have made investments under the Federal-Provincial-Territorial Early Childhood Development Initiative. The four areas are:

- promote healthy pregnancy, infancy, and birth;
- improve parenting and family supports;
- strengthen early childhood development, learning, and care; and
- strengthen community supports.

## b. Types of Information to be Reported

### i. Descriptive Information

Reports will contain the following *descriptive information* on programs and services that have been improved and/or expanded:

- program objectives;
- target population;
- program description;
- department(s) responsible; and
- delivery agent(s).

*Descriptive information may* also be provided on the following areas related to program development, improvement and/or integration, as appropriate:

- intersectoral linkages;
- consultation and community involvement;
- community capacity building;
- voluntary or private sector participation;
- program evaluation findings;
- program models;
- pilot project results;
- changes in regulatory environment; and
- capital and/or infrastructure investments.

### ii. Program Indicators

As appropriate, governments may report on programs and services using additional indicators to those described below.

#### Expenditures

Governments will report on changes in *expenditures* on ECD programs and services relative to the prior fiscal year.

**For programs and initiatives providing direct services to clients:**

#### Availability

Governments will report on the *availability* of early childhood development programs and services funded under the Federal/Provincial/Territorial Early Childhood Development Initiative using one or more of the following indicators:

- number of clients served (i.e., number of children served, number of families served, and/or number of program "spaces" or equivalent);
- number of program sites.

#### Accessibility

Where the objective of an investment by governments is to improve *accessibility*, governments will report on one or more of the following indicators of accessibility:

- increase in the percentage of the target population served;
- change in the socio-demographic profile of the client population.

*Affordability*

Where the objective of an investment by governments is to improve *affordability*, governments will report on changes in the fee and/or subsidy structures of the relevant programs.

*Quality*

Where the objective of an investment by governments is to improve *quality*, governments will report on one or more indicators of quality, such as:

- improvement in the education/training of service providers;
- increases in wage rates;
- increases in provider-to-client ratios;
- increases in client satisfaction.

**For other programs and initiatives** (for example, research, public education, information and related activities) related to the four areas for action:

Governments will report on descriptive information and expenditures as indicated above.

### *c. Mechanisms and Timing*

The public reporting requirements set out in this shared framework can be met through a number of vehicles including: stand-alone reports, new or existing public reports on children, and departmental reports and/or business plans.

Governments agree to inform other governments of the vehicle they will use to meet reporting requirements and to provide advance notice, wherever possible, to other governments regarding the approximate date of release for their respective early childhood development reports.

Governments will report annually on their investments in early childhood development and on their progress in enhancing programs and services in the four areas for action, beginning in September 2002.

## 5. Review of the Shared Framework

First Ministers have committed to "improve the quality of reporting over time." After the release of the first set of reports based on the shared framework, officials may undertake a review of the shared framework and make recommendations to Ministers Responsible for Social Services and Health as required.

## ANNEX B

# EARLY CHILDHOOD DEVELOPMENT FIRST MINISTERS' MEETING COMMUNIQUÉ, SEPTEMBER 11, 2000

*On September 11, 2000, the Government of Canada, provincial and territorial governments reached a historic agreement on early childhood development.*

*Beginning in April 2001, the Government of Canada will transfer $2.2 billion over five years to provincial and territorial governments to support investments in early childhood development programs and services.*

*Following is the full text of the First Ministers' September 11, 2000 communiqué*

## Introduction

*First Ministers, with the exception of the Premier of Québec*[1], agree on the importance of supporting families and communities in their efforts to ensure the best possible future for their children. Every child should be valued and have the opportunities to develop his or her unique physical, emotional, intellectual, spiritual and creative potential.

*First Ministers affirm* their commitment to the well-being of children by setting out their vision of early childhood development as an investment in the future of Canada. Canada's future social vitality and economic prosperity depend on the opportunities that are provided to children today.

*First Ministers recognize* that parents and families play the primary role in supporting and nurturing children.

Communities, businesses, non-profit organizations, professional networks, associations, volunteers and governments also make key contributions to the well-being of children. Governments have shown leadership by taking steps to address key children's issues in their jurisdictions, individually and in partnership.

The early years of life are critical in the development and future well-being of the child, establishing the foundation for competence and coping skills that will affect learning, behaviour and health. Children thrive within families and communities that can meet their physical and developmental needs and can provide security, nurturing, respect and love. New evidence has shown that development from the prenatal period to age six is rapid and dramatic and shapes long-term outcomes.

Intervening early to promote child development during this critical period can have long-term benefits that can extend throughout children's lives. Governments and other partners currently provide a range of programs and services to effectively support early childhood development. The challenge is to build on existing services and supports, to make them more coordinated and widely available.

*First Ministers therefore agree* to work together so that young children can fulfil their potential to be healthy, safe and secure, ready to learn, and socially engaged and responsible.

---

[1] While sharing the same concerns on early childhood development, Québec does not adhere to the present Federal/Provincial/Territorial document because sections of it infringe on its constitutional jurisdiction on social matters. Québec intends to preserve its sole responsibility for developing, planning, managing and delivering early childhood development programs. Consequently, Québec expects to receive its share of any additional federal funding for early childhood development programs without new conditions.

In support of this common goal, governments will improve and expand early childhood development programs and services over time. Governments will work with families and communities to help meet the needs of young children and their families. Governments will report regularly on their progress and will continue to build knowledge and disseminate information to parents, communities and service providers to help them to give children the best possible start in life.

## Objectives

Focusing on children and their families, from the prenatal period to age six, the objectives of this early childhood development initiative are:

- to promote early childhood development so that, to their fullest potential, children will be physically and emotionally healthy, safe and secure, ready to learn, and socially engaged and responsible; and
- to help children reach their potential and to help families support their children within strong communities.

## Four Key Areas for Action

To meet the objectives set out above, *First Ministers agree* on four key areas for action. Governments' efforts within this framework will focus on any or all of these areas. This will build on the priority that governments have placed on early childhood development and the investments that governments have already made.

### *1. Promote Healthy Pregnancy, Birth and Infancy*

Prenatal, birth and infancy experiences have a profound effect on the health and well-being of infants and young children, and contribute to continuing good health. This priority addresses needs related to the prenatal, birth and infancy periods and includes supports for pregnant women, new parents, infants and care providers. Possible examples are prenatal programs and information, and infant screening programs.

### *2. Improve Parenting and Family Supports*

Parents and families have the primary responsibility for the care of their children. This priority addresses the needs related to positive parenting and includes supports for parents and caregivers. Possible examples are family resource centres, parent information and home visiting.

### *3. Strengthen Early Childhood Development, Learning and Care*

Quality early childhood development, learning and care have been shown to promote physical, language and motor skills; and social, emotional and cognitive development. This priority includes supports that promote healthy development, provide opportunities for interaction and play, help prepare children for school and respond to the diverse and changing needs of families. Possible examples include preschools, childcare and targeted developmental programs for young children.

### *4. Strengthen Community Supports*

Communities make key contributions to the well-being of children through formal and informal networks. This priority includes supports to strengthen community capacity to meet the needs of children and families from a healthy community perspective. Possible examples include supports for community-based planning and service integration.

***Governments recognize that effective approaches to supporting early childhood development are:***
- focused on prevention and early intervention;
- intersectoral;
- integrated; and
- supportive of the child within the family and community context.

Early childhood development programs and services should be inclusive of:
- children with different abilities; and
- children living in different economic, cultural, linguistic and regional circumstances.

## Working Together to Meet Children's Needs

Governments will work together in full respect of each other's responsibilities, recognizing that provinces and territories have the primary responsibility for early childhood development programs and services. Each government will determine its priorities within this framework.

Governments will work with the Aboriginal peoples of Canada to find practical solutions to address the developmental needs of Aboriginal children.

Governments will ensure effective mechanisms for Canadians to participate in developing early childhood development priorities and reviewing outcomes.

## Funding

*First Ministers agree* that ensuring effective early childhood development is a long-term commitment to our children's future. *First Ministers agree* that investments for early childhood development should be incremental, predictable and sustained over the long term. *First Ministers are committed* to helping all sectors of society support children in their early years and to making incremental investments in this area.

*First Ministers recognize* that this initiative builds on the significant provincial/territorial investments already made in early childhood development and agree on the need to ensure flexibility to address local needs and priorities. This initiative also complements existing important federal investments for children and families.

## Public Reporting

*First Ministers believe* in the importance of being accountable to Canadians for the early childhood development programs and services that they deliver. Clear public reporting will enhance accountability and will allow the public to track progress in improving the well-being of Canada's young children. Regular measuring of, and reporting on, early childhood development provides governments and others with a powerful tool to inform policy making and to ensure that actions are as focused and effective as possible.

Therefore, *First Ministers commit* their governments to:

- report annually to Canadians on their investments and their progress in enhancing programs and services in the four areas described above, beginning with establishing a baseline of current early childhood development expenditures and activities. Governments will begin reporting within one year and will strive to continue to improve the quality of reporting over time;
- develop a shared framework, including jointly agreed comparable indicators to permit each government to report on progress in improving and expanding early childhood development programs and services within the areas for action described above. The framework will be developed in a manner that recognizes the different starting points and pressures in each jurisdiction and is informed by their diverse priorities. Examples would include indicators of the availability and growth of programs and services related to pregnancy, birth and infancy; parenting and family supports; early childhood development, learning and care; and community supports. Governments will report on the results of this work by September 2002 and annually thereafter, beginning with the development of indicators in areas identified as priorities by jurisdictions, and expanding with the overall development of early childhood development programs and services; and
- make regular public reports on outcome indicators of child well-being using an agreed-upon set of common indicators to be developed by September 2002 related to the objectives established for early childhood development. This could include currently available indicators (such as children born at healthy birth weight and infant mortality) and newly developed indicators (such as a measure of the proportion of children who are ready to learn when they start school).

*First Ministers agree* that governments will consult third parties to assist, as appropriate, in developing indicators and assessing progress on early childhood development.

The purpose of performance measurement is for all governments to be accountable to their publics, not to each other. The amount of federal funding provided to any jurisdiction will not depend on achieving a given level of performance.

## Knowledge, Information and Effective Practices

Research, knowledge and information are the foundations of evidence-based decision making and are critical to informed policy development. Dissemination of information and sharing of effective practices can create a more knowledgeable public on issues of child development and can promote the enhancement of early childhood development programs and services.

Governments agree to work together, where appropriate, on research and knowledge related to early childhood development, share information on effective practices that improve child outcomes and work together to disseminate the results of research.

## Next Steps

*First Ministers direct* Ministers Responsible for Social Services and Health to begin implementation as soon as possible of the commitments and priorities outlined above.

# Annex C

# Multilateral Framework on Early Learning and Child Care, March 2003

*On March 13, 2003, Federal, Provincial and Territorial Ministers Responsible for Social Services agreed on a framework for improving access to affordable, quality, provincially and territorially regulated early learning and child care programs and services.*

*Under this Multilateral Framework, the Government of Canada is providing $900 million over five years to support provincial and territorial governments' investments in early learning and child care.*

*Following is the full text of the Multilateral Framework.*

## Introduction

In September 2000, First Ministers[1] released a communiqué on Early Childhood Development (ECD) that recognized the critical importance of the early years of life in the development and future well-being of the child. Recognizing that families play the primary role in supporting and nurturing children, they committed to improve and expand early childhood development programs, building on existing investments.

Progress has been made under the Early Childhood Development initiative in each of the four key areas for action identified by First Ministers:

- promote healthy pregnancy, birth and infancy;
- improve parenting and family supports;
- strengthen early childhood development, learning and care; and
- strengthen community supports.

Governments remain committed to improving and expanding programs and services in any or all of these four key areas for action over time.

Building on this commitment, Federal, Provincial and Territorial Ministers Responsible for Social Services agree to make additional investments in the specific area of early learning and child care. Ministers recognize that quality early learning and child care programs play an important role in promoting the social, emotional, physical and cognitive development of young children.

This early learning and child care framework represents another important step in the development of early childhood development programs and services. This initiative is consistent with, and builds upon, the commitments made by First Ministers in September 2000.

## Objectives

The objective of this initiative is to further promote early childhood development and support the participation of parents in employment or training by improving access to affordable, quality early learning and child care programs and services.

---

1 While the Government of Québec supports the general principles of the Early Childhood Development initiative and the Early Learning and Child Care initiative, it did not participate in developing these initiatives because it intends to preserve its sole responsibility on social matters. However, Québec receives its share of federal funding and the Government of Québec is making major investments towards programs and services for families and children. All references to viewpoints shared by the federal, provincial and territorial governments in this document do not include the viewpoints of the Government of Québec.

## Areas For Investment

To advance the objective set out above, Ministers agree to further invest in provincially/territorially regulated early learning and child care programs for children under six. In the context of this framework, regulated programs are defined as programs that meet quality standards that are established and monitored by provincial/territorial governments.

Early learning and child care programs and services funded through this initiative will primarily provide direct care and early learning for children in settings such as child care centres, family child care homes, preschools and nursery schools. Types of investments could include capital and operating funding, fee subsidies, wage enhancements, training, professional development and support, quality assurance, and parent information and referral. Programs and services that are part of the formal school system will not be included in this initiative.

## Effective Approaches

In the settings described above, effective approaches to early learning and child care are based on the following principles:

### *Available and Accessible*

Flexible and responsive early learning and child care options should be broadly available to promote early childhood development and to support parents to participate in employment or training. Examples of initiatives that support availability and accessibility could include increasing early learning and child care spaces, supporting extended and flexible hours of operation, and parent information and referral.

### *Affordable*

Early learning and child care services should be affordable. Governments have established mechanisms to assist parents in meeting the costs of early learning and child care. Examples of initiatives that support affordability could include enhancing fee subsidies that take into account parents' ability to pay and operational funding.

### *Quality*

Early learning and child care should be of high quality to support optimal child development. Examples of initiatives that support high-quality early learning and child care could include enhancements to training and support, child-caregiver ratios and group size, compensation, recruitment and retention, physical environment, health and safety, and learning environment.

### *Inclusive*

Early learning and child care should be inclusive of, and responsive to, the needs of children with differing abilities; Aboriginal (i.e., Indian, Inuit and Métis) children; and children in various cultural and linguistic circumstances. Examples of initiatives that support inclusiveness could include special needs programming and supports, and culturally and linguistically appropriate resources and training.

### *Parental Choice*

Early learning and child care services should provide the flexibility to respond to the varying needs and preferences of parents and children. Examples of initiatives that support parental choice could include innovative approaches to service provision in rural and remote communities, and flexible approaches that address a range of family and employment circumstances.

## Working Together

Consistent with commitments made by First Ministers, governments will work together in full respect of each other's responsibilities, recognizing that provinces and territories have the primary responsibility for early learning and child care. Each government will determine its priorities within this initiative. Each government agrees to publicly recognize and explain the respective roles and contributions of governments to this initiative.

Governments will continue to work with the Aboriginal peoples of Canada to find practical solutions to address the developmental needs of Aboriginal children.

Governments will ensure effective mechanisms for Canadians to participate in developing early learning and child care priorities and reviewing outcomes.

## Funding

First Ministers agreed that investments for early childhood development should be incremental, predictable and sustained over the long-term.

Federal, Provincial and Territorial Ministers Responsible for Social Services agree that support for early learning and child care is a critical investment in our children's future. Ministers agree that further investments in early learning and child care should also be incremental, predictable and sustained over the long-term.

Ministers recognize that this initiative builds on the significant provincial/territorial investments already made in early learning and child care and agree on the need for flexibility to address local needs and priorities. This initiative also complements important existing federal investments for children and families.

## Public Reporting

Ministers believe in the importance of being accountable to Canadians for early learning and child care programs and services. Clear public reporting will enhance accountability and will allow the public to track progress in improving access to affordable, quality early learning and child care programs and services.

In the First Ministers' Communiqué on Early Childhood Development, governments committed to report annually to Canadians on investments and progress in the area of early childhood development. Consistent with that commitment, and with early childhood development reporting by jurisdictions, Ministers commit to report annually to Canadians on their progress in improving access to affordable, quality early learning and child care programs and services.

More specifically, Ministers will report annually to Canadians on all early learning and child care programs and services as defined in this Framework, beginning with a baseline report for 2002–2003. Reports will include:

- descriptive and expenditure information on all early learning and child care programs and services;
- indicators of availability, such as number of spaces in early learning and child care settings broken down by age of child and type of setting;
- indicators of affordability, such as number of children receiving subsidies, income and social eligibility for fee subsidies, and maximum subsidy by age of child; and
- indicators of quality, such as training requirements, child-caregiver ratios and group size, where available.

Governments commit to publicly release baseline information by the end of November 2003; annual reports will be released beginning in November 2004.

The purpose of performance measurement is for all governments to be accountable to their publics, not to each other. The amount of federal funding provided to any jurisdiction will not depend on achieving a given level of performance.

Governments will strive to continue to improve the quality of reporting over time.

## Knowledge, Information and Effective Practices

Research, knowledge and information are the foundations of evidence-based decision making and are critical to informed policy development. Governments recognize the importance of evaluation in determining the effectiveness and outcomes of initiatives in early learning and child care, and agree to work together to develop an evaluation framework within one year of federal funding being received. Where appropriate, governments agree to pursue evaluations based on this framework, and agree to work together to share information on effective practices in early learning and child care, which may include evaluation findings.

## Next Steps

Federal, Provincial and Territorial Ministers Responsible for Social Services will begin implementation as soon as possible of the commitments and priorities outlined in this framework.

# Annex D

## Contact Information

**Contact information for the Government of Canada departments, agencies and institutes represented in this report is listed below.**

Additional information on several of the initiatives in this report and on other Government of Canada services for children and their families can also be found in *Services for Children: Guide to Government of Canada Services for Children and Their Families, Second Edition*, available at www.communication.gc.ca/guides/children_enfants/index_e.html or by calling 1 800 O-Canada

### Canada Revenue Agency

For general tax enquiries: 1 800 959–8281
TTY enquiry service: 1 800 665–0354
Web site: www.cra-arc.gc.ca

*Tax Information Phone Services (T.I.P.S.)*
Telephone: 1 800 267–6999
(24 hours per day/7 days a week)
T.I.P.S. online: www.cra-arc.gc.ca/tips

Or visit your local tax services office

### Canadian Food Inspection Agency

59 Camelot Drive
Ottawa, Ontario
K1A 0Y9

Telephone: (613) 225–2342
Facsimile: (613) 228–6125
E-mail: cfiamaster@inspection.gc.ca
Web site: www.inspection.gc.ca

### Canadian Institutes of Health Research

160 Elgin Street, 9th Floor
Address Locator: 4809A
Ottawa, Ontario
K1A 0W9

Telephone: 1 888 603–4178 and (613) 941–2672
Facsimile: (613) 954–1800
E-mail: info@cihr-irsc.gc.ca
Web site: www.cihr-irsc.gc.ca

### Canadian Language and Literacy Research Network

c/o The University of Western Ontario
Elborn College, 1201 Western Road
London, Ontario
N6G 1H1

Telephone: (519) 661–3619
Facsimile: (519) 661–4223
E-mail: info@cllrnet.ca
Web site: www.cllrnet.ca

### Citizenship and Immigration

Settlement Programs
300 Slater Street, Jean Edmonds Building
North Tower, 5th Floor
Ottawa, Ontario
K1A 1L1

Telephone: (613) 957–3680
Facsimile: (613) 952–7416
Web site: www.cic.gc.ca

### Health Canada

Address Locator: 0900C2
Ottawa, Ontario
K1A 0K9

Telephone: (613) 957–2991
Facsimile: (613) 941–5366
TTY: 1 800 267–1245
E-mail: info@hc-sc.gc.ca
Web site: www.hc-sc.gc.ca

### HUMAN RESOURCES AND SKILLS DEVELOPMENT CANADA

Mail or in-person: You can write to or visit your local Human Resources Centre of Canada (HRCC) office.

For locations, go to www.hrsdc.gc.ca/en/home.shtml and scroll down to "Services where you live".

Web site: www.hrsdc.gc.ca

*Employment Insurance (EI)*

Telephone: 1 800 206-7218

E-mail:

Written e-mail requests can be formulated at www.hrsdc.gc.ca/asp/contact/contact_us.asp#E_mail

### INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS CANADA

Les Terrasses de la Chaudière
10 Wellington Street, North Tower
Gatineau, Québec
Postal Address: Ottawa, Ontario
K1A 0H4

INAC toll-free number: 1 800 567-9604
TTY: 1 866 553-0554
Telephone: (819) 953-2523
Facsimile: (819) 953-9139
E-mail: ChildrensPrograms@ainc-inac.gc.ca
Web site: www.ainc-inac.gc.ca

### NATIONAL DEFENCE

Director, Military Family Services
1600 Star Top Road
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Telephone: (613) 995-6792
Facsimile: (613) 995-2178
Web site: www.canex.ca/en/psp/dmfs

### NATIONAL FILM BOARD

5 Blackburn Avenue
Ottawa, Ontario
K1N 8A2

Telephone: (613) 237-1066
Facsimile: (613) 237-5987
Web site: www.nfb.ca

### PUBLIC HEALTH AGENCY OF CANADA

130 Colonnade Road
A.L. 6501H
Ottawa, Ontario
K1A 0K9

or

1015 Arlington Street
Winnipeg, Manitoba
R3E 3R2

Telephone: (613) 957-2991
Facsimile: (613) 941-5366
TTY: 1 800 267-1245
E-mail: info@phac-aspc.gc.ca
Web site: www.phac-aspc.gc.ca

### PUBLIC SAFETY AND EMERGENCY PREPAREDNESS CANADA

National Crime Prevention Strategy
222 Queen Street, 11th floor
Ottawa, Ontario
K1A 0P8

Telephone: 1 877 302-6272 or (613) 941-9306
Facsimile: (613) 952-3515
E-mail: info@prevention.gc.ca
Web site: www.prevention.gc.ca

### Royal Canadian Mounted Police (RCMP)

RCMP Headquarters
1200 Vanier Parkway
Ottawa, Ontario
K1A 0R2

| | |
|---|---|
| General Inquiries: | (613) 993–7267 |
| TTY only: | (613) 993–3887 |
| Public Relations: | (613) 993–3032 |
| | and (613) 993–2331 |
| Web site: | www.rcmp-grc.gc.ca |

*National Police Services, RCMP*
Web site:
www.rcmp-grc.gc.ca/nps/nps_e.htm

### Social Development Canada

Strategic Policy
140 Promenade du Portage, Phase IV, Level 3
Gatineau, Québec
K1A 0J9

| | |
|---|---|
| Telephone: | (819) 953–5612 |
| Facsimile: | (819) 994–1506 |
| E-mail: | childrenspolicy-politiquesenfants@sdc-dsc.gc.ca |
| Web site: | www.sdc.gc.ca |

### Transport Canada

330 Sparks Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N5

| | |
|---|---|
| Telephone: | (613) 990–2309 |
| TTY: | 1 888 675–6863 |
| Facsimile: | (613) 954–4731 |
| | and (613) 998–8620 |
| E-mail: | webfeedback@tc.gc.ca |
| Web site: | www.tc.gc.ca |

RAPPORTS 2003-2004 DU

GOUVERNEMENT DU CANADA

# ACTIVITÉS ET DÉPENSES RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

# ACTIVITÉS ET DÉPENSES RELATIVES À L'APPRENTISSAGE ET À LA GARDE DES JEUNES ENFANTS

Canada

# ACTIVITÉS ET DÉPENSES RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

# ACTIVITÉS ET DÉPENSES RELATIVES À L'APPRENTISSAGE ET À LA GARDE DES JEUNES ENFANTS

RAPPORTS **2003-2004**
DU GOUVERNEMENT DU CANADA

SECTIONS
I | II

Il est interdit de reproduire ce document à des fins commerciales, mais sa reproduction à d'autres fins est encouragée, à condition que la source soit citée.

On peut obtenir, sur demande, la présente publication en formats de substitution.

**Pour obtenir des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec :**

1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
ATS : 1 800 465-7735
canada.gc.ca
Centres d'accès Service Canada

**Ce document est également offert sur Internet à l'addresse suivante :**

www.unionsociale.gc.ca

Ce document est coédité par Développement social Canada,
l'Agence de santé publique du Canada et Affaires indiennes et du Nord Canada.

La photo apparaissant sur la page couverture a été aimablement fournie par Santé Canada.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2005

N° de catalogue : SD10-1/2004

ISBN : 0-662-68519-9

# Table des matières

Préface ..... 9
Soutien offert par le gouvernement du Canada aux jeunes enfants ..... 10
Investissements directs consacrés aux jeunes enfants ..... 10
Transferts fédéraux visant à soutenir les programmes sociaux et de santé ..... 10
Nouvelles mesures instaurées par le budget fédéral de mars 2004 ..... 11

Section I

ACTIVITÉS ET DÉPENSES RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE RAPPORT 2003-2004 DU GOUVERNEMENT DU CANADA ..... 13

1. Introduction ..... 15
Entente fédérale-provinciale-territoriale sur le développement de la petite enfance ..... 15
Présentation de rapports destinés au public ..... 15
Transferts fédéraux contribuant aux investissements des gouvernements provinciaux et territoriaux dans le domaine du DPE ..... 16
Tableau 1.1 : Transferts de fonds en vertu de l'Entente sur le DPE (en millions de dollars) ..... 16
Domaines d'investissement des gouvernements provinciaux et territoriaux en 2003-2004 aux termes de l'Entente sur le DPE ..... 17
Portée de la section I ..... 20
Mode de présentation de la section I ..... 21
Le texte ..... 21
Les tableaux ..... 22

2. Santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance ..... 23
Activités et dépenses ..... 23
Santé Canada ..... 23
Programme canadien de nutrition prénatale ..... 23
Volet Premières nations et Inuits du Programme canadien de nutrition prénatale ..... 25
Lignes directrices nationales relatives aux soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale ..... 26
Volet Premières nations et Inuits de l'Initiative relative aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale ..... 27
Campagne de sensibilisation au sujet de l'acide folique ..... 28
Campagne de marketing social pour une grossesse en santé ..... 28
Initiative nationale relative aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale ..... 28
Programme d'aide postnatale aux parents ..... 29
Réduction du risque de syndrome de mort subite du nourrisson ..... 30
Ressources humaines et Développement des compétences Canada ..... 30
Assurance-emploi : prestations de maternité et prestations parentales ..... 30

Tableaux des activités et des dépenses ..... 32
Tableau 2.1 : Programmes fournissant un soutien direct ..... 32
Tableau 2.2 : Autres programmes de soutien ..... 33

## Contenu



3. Soutien aux parents et aux familles ..... 37

Activités et dépenses ..... 37

**Agence canadienne d'inspection des aliments** ..... 37
Cahier d'activités sur la salubrité des aliments ..... 37

**Santé Canada** ..... 37
Guide des parents — protection solaire ..... 37
Guides d'activité physique canadiens pour les enfants et les jeunes ..... 38
Carnet de santé de l'enfant du Canada ..... 38
Programme d'action communautaire pour les enfants ..... 38
Fonds pour les projets nationaux du PACE et du PCNP ..... 40
Six activités relatives à la sécurité des produits de consommation ..... 41
• Bulletins éducatifs sur la sécurité des produits de consommation ..... 41
• Guides sur la sécurité des produits de consommation à l'intention des industriels et des professionnels ..... 41
• *Votre enfant est-il en sécurité?* ..... 42
• Cahier d'exercices *Radar et la sécurité* ..... 42
• Programme *Soyez en sécurité* ..... 42
• Sécurité des jouets ..... 43
Y'a personne de parfait ..... 44

**Ressources humaines et Développement des compétences Canada** ..... 44
Projets du Secrétariat national à l'alphabétisation à l'intention des familles ..... 44

**Transports Canada** ..... 45
Protégeons nos enfants : En voiture 1-2-3-4 ..... 45
Sécurité routière ..... 46

Tableaux des activités et des dépenses ..... 48
**Tableau 3.1 :** Programmes fournissant un soutien direct ..... 48
**Tableau 3.2 :** Autres programmes de soutien ..... 49

4. Développement, apprentissage et garde des jeunes enfants ..... 55

Activités et dépenses ..... 55

**Agence du revenu du Canada** ..... 55
Supplément de la Prestation fiscale canadienne pour enfants ..... 55
Déduction pour frais de garde d'enfants ..... 56

**Citoyenneté et Immigration Canada** ..... 56
Cours de langue pour les immigrants au Canada ..... 56

**Défense nationale** ..... 57
Programme des services aux familles des militaires ..... 57

Tableaux des activités et des dépenses ..... 58
**Tableau 4.1 :** Mesures fiscales ..... 58
**Tableau 4.2 :** Programmes fournissant un soutien direct ..... 58

# Contenu

5. Soutien aux collectivités .......... 61

Activités et dépenses .......... 61

Services nationaux de police de la Gendarmerie royale du Canada .......... 61
  Services nationaux des enfants disparus .......... 61

Sécurité publique et Protection civile Canada .......... 62
  Stratégie nationale pour la prévention du crime .......... 62

Gendarmerie royale du Canada (GRC) .......... 63
  Trousse d'identification *Kidz Printz* .......... 63

Tableau des activités et des dépenses .......... 64
  Tableau 5.1 : Programmes fournissant un soutien direct .......... 64

6. Services aux enfants des Premières nations et d'autres peuples autochtones, et à leur famille .......... 65

Stratégie fédérale de développement de la petite enfance autochtone et des Premières nations .......... 65
  Avancement des recherches et développement des connaissances .......... 66
  Renforcement des capacités et création de réseaux .......... 66
  Meilleure intégration des programmes et des services fédéraux relatifs au développement de la petite enfance .......... 66

Autres activités et dépenses .......... 67

Santé Canada .......... 67
  Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques .......... 67
  Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves .......... 68
  Grandir ensemble .......... 69

Ressources humaines et Développement des compétences Canada .......... 70
  Initiative de garde d'enfants à l'intention des Premières Nations et des Inuits .......... 70

Affaires indiennes et du Nord Canada .......... 71
  Programme de garde d'enfants en Alberta .......... 71
  Programme de garde d'enfants en Ontario .......... 72
  Programme d'enseignement primaire et secondaire (de la maternelle à la 12e année) .......... 72
  Volet d'aide préscolaire du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations du Nouveau-Brunswick .......... 74
  Initiative de Réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations .......... 74

Tableaux des activités et des dépenses .......... 76
  **Tableau 6.1 :** Stratégie fédérale .......... 76
  **Tableau 6.2 :** Programmes fournissant un soutien direct .......... 77
  **Tableau 6.3 :** Autres programmes de soutien .......... 79

## Contenu



7. Recherche et information ..... 81

Activités et dépenses ..... 81

**Instituts de recherche en santé du Canada** ..... 81
Institut du développement et de la santé des enfants et des adolescents ..... 81

**Réseaux des centres d'excellence du Canada** ..... 83
Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation ..... 83

**Santé Canada** ..... 84
Programme canadien de surveillance et de lutte contre le cancer chez les enfants ..... 84
Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes ..... 84
Système canadien de surveillance périnatale ..... 85
Centres d'excellence pour le bien-être des enfants ..... 86
• Centre d'excellence pour les enfants et les adolescents ayant des besoins spéciaux ..... 86
• Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants ..... 88
• Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants ..... 88
Activité de surveillance de la violence envers les enfants ..... 89
Salubrité de l'environnement des enfants ..... 90
Initiative de lutte contre la violence familiale du Centre national d'information sur la violence dans la famille ..... 91
Images de santé ..... 92
Journée nationale de l'enfant ..... 92
Étude nationale sur l'équilibre entre le travail, la famille et le style de vie ..... 93
Fonds pour la santé de la population ..... 94
Programme de lutte contre le tabagisme ..... 94

**Office national du film du Canada** ..... 95
Sites Web de Ludovic et de Coucou ..... 95

**Développement social Canada** ..... 96
Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes ..... 96
Programme de partenariats pour le développement social ..... 97
Comprendre la petite enfance ..... 99

Tableau des activités et des dépenses ..... 100
**Tableau 7.1 :** Autres programmes de soutien ..... 100

## Section II

ACTIVITÉS ET DÉPENSES RELATIVES À L'APPRENTISSAGE ET À LA GARDE DES JEUNES ENFANTS
RAPPORT 2003-2004 DU GOUVERNEMENT DU CANADA ..... 107

1. Introduction ..... 109

**Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants** ..... 109
Présentation de rapports destinés au public ..... 110

# Contenu


**Rôle du gouvernement du Canada en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants** .......... 110

Investissements directs dans les programmes d'apprentissage et de garde d'enfants .......... 110

Transferts fédéraux visant à soutenir les services et les programmes territoriaux et provinciaux en matière d'apprentissage et de garde .......... 111

**Tableau 1.1 :** Montants transférés en vertu du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (en millions de dollars) .......... 111

Financement supplémentaire pour les enfants des Premières nations vivant dans les réserves .......... 112

Entente sur le développement de la petite enfance .......... 112

Autres investissements du gouvernement du Canada pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants .......... 112

**Domaines d'investissement des gouvernements provinciaux et territoriaux en 2003-2204 en vertu du cadre multilatéral** .......... 113

**Rapport initial du gouvernement du Canada sur les activités et les dépenses relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants en 2002-2003** .......... 116

**Portée et présentation de la section II** .......... 116

**2. Programmes et services du gouvernement du Canada en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants** .......... 119

**Activités et dépenses** .......... 119

**Santé Canada** .......... 119

Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques .......... 119

Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves .......... 121

**Ressources humaines et Développement des compétences Canada** .......... 122

Initiative de garde d'enfants à l'intention des Premières Nations et des Inuits .......... 122

**Affaires indiennes et du Nord Canada** .......... 123

Programme de garde d'enfants en Alberta .......... 123

Programme de garde d'enfants en Ontario .......... 123

Volet d'aide préscolaire du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations du Nouveau-Brunswick .......... 124

**Défense nationale** .......... 125

Programme des services aux familles des militaires .......... 125

**Tableau des activités et des dépenses** .......... 126

**Tableau 2.1 :** Programmes fournissant un soutien direct .......... 126


# Annexes


**Annexe A — Cadre commun pour l'établissement de rapports sur les progrès réalisés dans l'amélioration et l'extension des programmes et des services visant le développement de la petite enfance** .......... 131

**Annexe B — Le développement de la petite enfance – Communiqué de la réunion des premiers ministres, le 11 septembre 2000** .......... 135

**Annexe C — Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, mars 2003** .......... 139

**Annexe D — Renseignements utiles** .......... 143

# Préface

En septembre 2000, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont conclu une entente historique sur le développement de la petite enfance (DPE). En vertu de cette entente, le gouvernement du Canada s'est engagé initialement à verser 2,2 milliards de dollars sur cinq ans aux provinces et aux territoires, afin de les aider à investir dans les programmes et services de DPE qu'ils offrent aux enfants de moins de six ans et à leur famille. Cette entente prévoit également que, chaque année, les gouvernements signataires de l'entente doivent rendre compte des progrès qu'ils ont réalisé dans ce domaine.

En 2003-2004, la contribution fédérale a atteint 500 millions de dollars, un montant que le gouvernement du Canada s'est engagé, dans le cadre de son budget de 2003, à verser annuellement après l'exercice 2005-2006. Dans l'ensemble, les contributions fédérales donnant suite à l'Entente sur le DPE se chiffreront à 3,2 milliards de dollars au cours de la période 2001-2002 à 2007-2008.

En mars 2003, les ministres des trois paliers gouvernementaux responsables des services sociaux ont pris une autre mesure importante pour aider les enfants et leur famille en concluant une entente qui a instauré le Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants[1]. Ce cadre vise à élargir l'accès à des programmes et à des services d'apprentissage et de garde à la fois abordables et de qualité, qui sont régis par les provinces et les territoires.

À l'origine, le gouvernement du Canada avait convenu de verser 900 millions de dollars sur cinq ans afin de soutenir les investissements provinciaux et territoriaux dans les domaines de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Toutefois, dans le budget qu'il a publié en mars 2004, il a annoncé qu'il affecterait 150 millions de dollars supplémentaires sur deux ans, pour porter la contribution fédérale totale à 1,05 milliard de dollars sur cinq ans.

En vertu du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, les gouvernements se sont également engagés à publier des rapports annuels explicites afin de donner aux Canadiens une idée précise des progrès accomplis en vue d'élargir l'accès à des programmes et à services abordables et de qualité touchant ces deux domaines.

Les deux rapports que contient le présent document donnent suite à l'engagement du gouvernement du Canada de rendre compte aux Canadiens des activités et des dépenses relatives au DPE ainsi qu'à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants en 2003-2004.

Bien que les progrès accomplis soient encourageants, il reste encore beaucoup à faire pour aider les familles à élever leurs jeunes enfants. Les parents doivent avoir la possibilité de faire des choix concrets, et leurs enfants doivent disposer de moyens tangibles d'acquérir des connaissances. Respectant son engagement envers les enfants et leur famille, le gouvernement du Canada continue de travailler de concert avec des partenaires provinciaux et territoriaux de façon à soutenir les investissements dans les domaines du DPE, de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, afin que les enfants bénéficient du meilleur départ qui soit dans la vie.

---

1 Bien que le gouvernement du Québec souscrive aux principes généraux de l'Entente sur le DPE et du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, il n'a pas participé à leur élaboration, car il entend conserver une responsabilité exclusive dans le domaine social. Le gouvernement du Québec reçoit néanmoins sa part des fonds fédéraux et il investit des sommes importantes afin d'offrir des programmes et des services aux familles et aux enfants. Toute mention, dans le présent document, relative à un point de vue commun des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux exclut donc celui du gouvernement du Québec.

## Soutien offert par le gouvernement du Canada aux jeunes enfants

### *Investissements directs consacrés aux jeunes enfants*

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer le bien-être des enfants et de leur famille et, à cette fin, il consacre d'importants investissements directs au DPE, qui servent à financer un grand éventail de programmes et de services, y compris les suivants :

- Des programmes communautaires destinés expressément aux enfants et aux familles à risque (p. ex., le Programme d'action communautaire pour les enfants [PACE] et le Programme canadien de nutrition prénatale [PCNP]).
- Des programmes sociaux, économiques et de santé visant à améliorer la qualité de vie des enfants et des familles inuits et des Premières nations (p. ex., l'Initiative de garde d'enfants à l'intention des Premières Nations et des Inuits [IGEPNI] et le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones [PAPA] dans les réserves).
- Des programmes pour les enfants autochtones à risque qui vivent en dehors des réserves (p. ex., le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones [PAPA] dans les collectivités urbaines et nordiques).
- Des activités de recherche et d'information, dont des campagnes de sensibilisation du public (p. ex., des programmes relatifs à la sécurité des enfants, des projets d'alphabétisation et des recherches visant à déterminer les effets de la violence familiale sur la santé).

Le gouvernement du Canada a pris également diverses mesures de soutien du revenu et mesures fiscales qui contribuent à la santé et au bien-être des familles et des enfants de tous âges. À titre d'exemple, il apporte une aide appréciable au revenu grâce à la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE), dont le Supplément de la prestation nationale pour enfants, qui est versée aux familles à faible revenu. En 2004, le montant de l'aide financière octroyée à quelque 3,5 millions de familles avec des enfants, par l'intermédiaire de la PFCE, s'élève à plus ou moins 9,1 milliards de dollars.

Par ailleurs, le gouvernement du Canada finance les organisations non gouvernementales (ONG) qui s'emploient à améliorer la santé et le bien-être des enfants. Par exemple, il travaille en partenariat avec des ONG pour acquérir des connaissances et diffuser de l'information sur le développement sain des enfants par l'entremise des centres d'excellence pour le bien-être des enfants.

Un autre exemple du soutien fédéral est le Programme de partenariats pour le développement social. Celui-ci offre en effet des subventions et des contributions (dont le montant total s'est chiffré à plus de 5 millions de dollars en 2003-2004) à des ONG qui se consacrent au développement social et à l'inclusion de populations déterminées dans la société canadienne, notamment les enfants et leur famille.

### *Transferts fédéraux visant à soutenir les programmes sociaux et de santé*

Outre les nombreuses interventions directes dont on fait mention dans le présent rapport, le gouvernement du Canada contribue de façon appréciable à la santé et au bien-être des jeunes enfants et de leur famille grâce à des transferts aux provinces et aux territoires, notamment le Transfert canadien en matière de santé (TCS) et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS).

Aux termes de l'Accord sur le renouvellement des soins de santé, les premiers ministres ont convenu de restructurer le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et d'instaurer deux transferts distincts pour les programmes de santé et les programmes sociaux. Cette démarche a pour but d'assurer une plus grande transparence et une meilleure reddition de compte pour ce qui est du soutien que le gouvernement fédéral apporte au domaine

de la santé. Par ailleurs, l'État continuera de donner aux provinces et aux territoires suffisamment de latitude pour leur permettre d'allouer des fonds aux programmes sociaux en fonction de leurs priorités respectives. Le TCS constitue le principal transfert de fonds fédéraux aux provinces et aux territoires pour le soutien des soins de santé. Quant au TCPS, il contribue aux dépenses des gouvernements provinciaux et territoriaux dans les secteurs de l'enseignement postsecondaire, de l'aide sociale et des services sociaux, y compris le développement et l'apprentissage de la petite enfance et la garde des jeunes enfants.

Les provinces et les territoires ont la possibilité d'utiliser les fonds du TCS en fonction de leurs priorités respectives. Cela leur permet d'offrir une aide directe et des services aux jeunes enfants et à leur famille, plus particulièrement au cours de la grossesse et de la petite enfance, qui sont des périodes nécessitant des soins de santé de premier ordre. De plus, le TCPS donne aux jeunes enfants et à leur famille la possibilité de recourir à un éventail de services sociaux assurés par les provinces et les territoires.

## *Nouvelles mesures instaurées par le budget fédéral de mars 2004*

Dans son budget de 2004, le gouvernement du Canada a prévu de nouvelles mesures pour venir en aide aux jeunes enfants et à leur famille. L'une d'elles consiste à augmenter de 150 millions de dollars les transferts de fonds aux provinces et aux territoires au cours des deux prochaines années afin d'accélérer la mise en application du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Une autre mesure prévoit l'affectation de fonds fédéraux supplémentaires au même domaine, mais à l'intention des enfants des Premières nations qui vivent dans les réserves. Ces mesures sont exposées en détail dans le chapitre 1 de la la section II, intitulée *Activités et dépenses relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants — Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada.*

En outre, le budget de 2004 prévoit un investissement de 14 millions de dollars au cours des deux prochaines années dans le cadre d'un plan visant à étendre la portée du projet pilote de recherche au sein des collectivités, intitulé Comprendre la petite enfance (CPE), qui a déjà donné des résultats fructueux. Ce projet, qui a débuté en 1999, vise à renforcer les capacités des collectivités à prendre des décisions éclairées quant aux politiques et aux programmes qui s'avèrent les plus appropriés pour soutenir les familles qui ont de jeunes enfants. Les effets positifs du CPE sur les collectivités sont exposés au chapitre 7 de la section I, intitulé Recherche et information.

Le budget de 2004 a également instauré un nouveau Bon d'études canadien afin d'encourager l'épargne-études pour les enfants des familles à faible revenu. Ce bon permet aux enfants des familles qui sont admissibles au Supplément de la prestation nationale pour enfant de disposer d'un montant pour leurs études pouvant atteindre 2 000 $ lorsqu'ils atteignent l'âge de 16 ans.

SECTION I

# ACTIVITÉS ET DÉPENSES RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

RAPPORT 2003-2004
DU GOUVERNEMENT DU CANADA

CHAPITRES

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7

CHAPITRE 1

# INTRODUCTION

## Entente fédérale-provinciale-territoriale sur le développement de la petite enfance

L'Entente fédérale-provinciale-territoriale sur le développement de la petite enfance (DPE), qui vise les enfants de moins de six ans et leur famille, comporte deux principaux objectifs :

- Promouvoir le DPE de façon à ce que les enfants s'épanouissent pleinement, c'est-à-dire qu'ils soient en bonne santé sur les plans physique et affectif, en sécurité et aptes à s'instruire, et qu'ils participent aux activités de la société et assument des responsabilités.
- Aider les enfants à développer toutes leurs aptitudes, et les familles à appuyer leurs enfants au sein de collectivités vigoureuses.

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, les gouvernements se sont entendus sur les quatre principaux champs d'action suivants, et ont convenu de consacrer des fonds à l'un ou à l'ensemble d'entre eux, selon leurs priorités respectives :

- la promotion de la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance;
- l'accroissement du soutien aux parents et aux familles;
- le renforcement du développement, de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants;
- l'accroissement du soutien aux collectivités.

Pour de plus amples renseignements au sujet de l'Entente sur le DPE, on peut consulter l'annexe B du présent rapport, qui contient le texte intégral du communiqué découlant de la réunion que les premiers ministres ont tenue le 11 septembre 2000.

### *Présentation de rapports destinés au public*

En divulguant les détails de l'Entente sur le DPE, les premiers ministres ont reconnu l'importance de rendre des comptes aux Canadiens et, à cette fin, se sont engagés à ce que les gouvernements rédigent des rapports annuels sur leurs investissements et sur les progrès accomplis en vue d'améliorer les programmes et les services offerts au chapitre du développement de la petite enfance. Ils ont convenu d'exercer un suivi des nouveaux investissements en commençant par établir des rapports de référence sur ces derniers, et en s'engageant à améliorer ce processus de reddition de comptes au fil du temps.

En outre, les premiers ministres se sont entendus pour élaborer un cadre commun afin de rendre compte des progrès réalisés en vue d'améliorer et d'étendre les programmes et services relatifs au DPE.

Ce cadre commun énonce le but, les principes et les lignes directrices de la présentation de rapports publics au sujet de ces programmes et services, afin de veiller à l'uniformisation de l'information que les gouvernements divulguent aux Canadiens. Conformément au cadre, les rapports doivent fournir des renseignements descriptifs sur les programmes ainsi que des détails sur certains indicateurs, notamment en ce qui a trait aux dépenses, à la disponibilité, à l'accessibilité, à l'abordabilité et à la qualité des programmes et services.

Le texte intégral de ce cadre commun pour la reddition de comptes figure à l'annexe A de ce rapport.

**Le rapport 2003-2004 sur les activités et les dépenses, qui s'appuie sur les principes et les lignes directrices énoncés dans le cadre commun, témoigne du fait que le gouvernement du Canada respecte son engagement à rendre compte annuellement de ses investissements ainsi que des progrès qu'il réalise en vue d'améliorer les programmes et services consacrés au DPE.**

Dans le cadre de l'Entente sur le DPE, les premiers ministres se sont également engagés à ce que les gouvernements rendent compte régulièrement du bien-être des jeunes enfants en se fondant

sur un ensemble d'indicateurs communs. Pour de plus amples renseignements, on peut consulter en ligne le document intitulé *Le bien-être des jeunes enfants au Canada : Rapport du gouvernement du Canada 2003*, à l'adresse : http://www.unionsociale.gc.ca/ecd/2003/report2_f/tocf.html. Il s'agit du deuxième et plus récent rapport du gouvernement fédéral à ce sujet.

## *Transferts fédéraux contribuant aux investissements des gouvernements provinciaux et territoriaux dans le domaine du DPE*

Le gouvernement du Canada contribue chaque année, de façon importante, aux efforts que déploient les provinces et les territoires en vue d'améliorer les programmes et services visant à soutenir les jeunes enfants au sein de leur collectivité.

En septembre 2000, le gouvernement du Canada s'est engagé à transférer aux provinces et aux territoires 2,2 milliards de dollars sur cinq ans afin de les aider à investir dans des programmes et des services consacrés au DPE. Depuis le 1er avril 2004, ce versement de fonds s'effectue dans le cadre du nouveau Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS). Auparavant, le gouvernement fédéral versait ce financement aux provinces et territoires par le biais du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS). En 2003-2004, il leur a transféré 500 millions de dollars, un montant qu'il versera en permanence après l'exercice 2005-2006, comme le prévoyait son budget de 2003.

Le **tableau 1.1** fait état des transferts de fonds qu'effectue le gouvernement afin de donner suite à l'Entente sur le DPE.

### TABLEAU 1.1 : TRANSFERTS DE FONDS EN VERTU DE L'ENTENTE SUR LE DPE (EN MILLIONS DE DOLLARS)

| | 2001–2002 | 2002–2003 | 2003–2004 | 2004–2005 | 2005–2006 | 2006–2007 | 2007–2008 | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Terre-Neuve et Labrador | 5,1 | 6,6 | 8,2 | 8,1 | 8,0 | 7,9 | 7,8 | **51,8** |
| Île-du-Prince-Édouard | 1,3 | 1,7 | 2,2 | 2,2 | 2,2 | 2,1 | 2,1 | **13,8** |
| Nouvelle-Écosse | 9,0 | 11,9 | 14,8 | 14,7 | 14,6 | 14,4 | 14,3 | **93,8** |
| Nouveau-Brunswick | 7,3 | 9,6 | 11,9 | 11,8 | 11,7 | 11,6 | 11,5 | **75,2** |
| Québec | 71,6 | 95,0 | 118,4 | 118,1 | 117,8 | 117,5 | 117,3 | **755,6** |
| Ontario | 115,0 | 154,2 | 193,5 | 193,9 | 194,3 | 194,7 | 195,2 | **1 240,8** |
| Manitoba | 11,1 | 14,7 | 18,3 | 18,3 | 18,3 | 18,3 | 18,2 | **117,3** |
| Saskatchewan | 9,7 | 12,7 | 15,7 | 15,6 | 15,5 | 15,3 | 15,2 | **99,7** |
| Alberta | 29,6 | 39,7 | 49,9 | 50,1 | 50,3 | 50,6 | 50,8 | **320,9** |
| Colombie-Britannique | 39,4 | 52,5 | 65,6 | 65,7 | 65,8 | 65,9 | 65,9 | **420,8** |
| Nunavut | 0,3 | 0,4 | 0,5 | 0,5 | 0,5 | 0,5 | 0,5 | **3,0** |
| Territoires du Nord-Ouest | 0,4 | 0,5 | 0,7 | 0,7 | 0,7 | 0,7 | 0,7 | **4,3** |
| Yukon | 0,3 | 0,4 | 0,5 | 0,5 | 0,5 | 0,5 | 0,5 | **3,1** |
| **TOTAL** | **300,0** | **400,0** | **500,0** | **500,0** | **500,0** | **500,0** | **500,0** | **3 200,0** |

**Notes :** Les totaux peuvent ne pas être exacts en raison de l'arrondissement des montants.

Pour les exercices 2001-2002 à 2003-2004, les paiements se sont effectués par le biais du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), mais à compter de 2004-2005, ils proviendront du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS). Ce dernier transfert est entré en vigueur le 1er avril 2004, au moment où le TCSPS a été scindé en deux nouveaux types de transferts, soit le Transfert canadien en matière de santé (TCS) et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS).

Les montants se fondent sur les prévisions démographiques de Statistique Canada pour les exercices 2001-2002 à 2004-2005, ainsi que sur celles de Finances Canada pour 2005-2006 à 2007-2008. Les montants au-delà de 2001-2002 peuvent faire l'objet d'une révision à la suite de la publication périodique des prévisions démographiques officielles de Statistique Canada.

## Domaines d'investissement des gouvernements provinciaux et territoriaux en 2003-2004 aux termes de l'Entente sur le DPE

Les provinces et les territoires entreprennent un grand éventail d'activités relatives au DPE grâce aux transferts de fonds fédéraux. Quelques exemples des domaines jugés prioritaires par les provinces et les territoires au chapitre de l'investissement dans le développement de la petite enfance sont présentés dans les pages qui suivent.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux publient également des rapports d'étape sur leurs investissements en matière de DPE.

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des services sociaux ont convenu, le 3 novembre 2004, de créer un portail Web relatif au développement, à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants (www.ecd-elcc.ca). Ce portail donne accès aux sites Web fédéraux, provinciaux et territoriaux qui offrent des renseignements sur les activités menées dans ces domaines, et permet de consulter les rapports que les trois paliers gouvernementaux établissent en vertu de l'Entente sur le DPE et du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

### *Alberta*

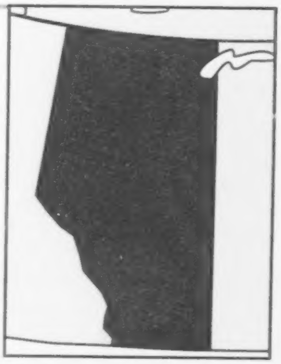

- Centres de ressources familiales
- Grossesse, naissance et enfance en santé
- Soutien aux familles autochtones
- Alphabétisation des parents et des enfants
- Élaboration de programmes de DPE pour les garderies
- Intervention précoce (TSAF* et visites à domicile)
- Éducation parentale
- Enfants victimes ou témoins de violence familiale
- Soutien à l'allaitement maternel

### *Colombie-Britannique*

- DPE dans les collectivités autochtones
- Garde d'enfants
- TSAF*
- Développement des enfants en bas âge
- Vaccination des enfants
- Autisme

### *Manitoba*

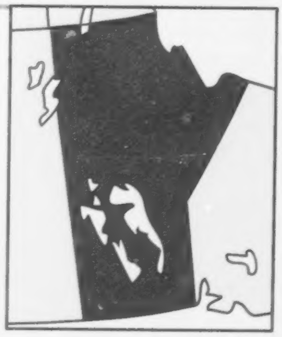

- Programmes de prestations prénatales et de soutien communautaire
- Dépistage systématique chez les enfants en bas âge et visites à domicile ciblées
- TSAF*
- Activités parents-enfants
- Garderies de jour
- Promotion de la santé des jeunes enfants
- Préparation à l'apprentissage et à l'entrée à l'école
- Enfants ayant des besoins spéciaux
- Restauration de la Prestation nationale pour enfants

* Activités relatives aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF).

## *Nouveau-Brunswick*

- Programme communautaire d'acquisition précoce du langage
- Programme de prestations prénatales
- Renforcement des capacités communautaires
- Améliorations apportées aux garderies de jour (augmentation salariale et formation)
- Intervention précoce et intégration de la garde de jour pour les enfants ayant des besoins spéciaux
- Information et ressources à l'intention des parents
- Soutien aux enfants témoins de violence familiale
- Liens entre le parent et son enfant en bas âge

## *Terre-Neuve et Labrador*

- Prestations prénatales et postnatales
- Alphabétisation précoce et orientation en prématernelle
- Programmes de ressources familiales et « Clubs bébé en santé »
- Services de garderie et soutien à la garde d'enfants
- Intervention précoce et autisme

## *Nouvelle-Écosse*

- Visites à domicile
- Stabilisation et amélioration de la garde d'enfants grâce à : des augmentations salariales, des activités de formation, un soutien accru à la garde d'enfants, l'augmentation du nombre de places subventionnées transférables, l'inclusion d'enfants ayant des besoins spéciaux et des subventions pour l'achat d'équipement dans les garderies à mi-temps
- Multiplication des programmes d'éducation parentale
- Diffusion accrue de l'information sur la garde d'enfants et multiplication des services de soutien aux collectivités
- Acquisition du langage et programme d'apprentissage au stade de la petite enfance
- Collaboration avec les collectivités et systèmes d'information

## *Territoires du Nord-Ouest*

- Visites à domicile dans le cadre du programme Familles en santé
- Éducation parentale et alphabétisation familiale
- Ressources documentaires sur le développement des enfants
- Acquisition et maintien de la langue autochtone
- Dépistage systématique des troubles auditifs chez les nourrissons
- Dépistage systématique des troubles du développement
- Sensibilisation du public

## *Nunavut*

- Grossesse, naissance et enfance en santé
- Éducation parentale et soutien aux familles

## Ontario

- Centres de la petite enfance de l'Ontario
- Alphabétisation précoce
- Développement des enfants en bas âge
- Santé mentale des enfants
- Autisme
- Parents adolescents
- Programme Bébés en santé, enfants en santé (dépistage accru à 18 mois)
- Nutrition des enfants autochtones
- TSAF*
- Services prénatals et postnatals
- Information et sensibilisation du public
- Prévention et traitement des blessures et prévention de la violence
- Dépistage et évaluation des risques

## Île-du-Prince-Édouard

- « Stratégie de développement des enfants en santé — Partenariats visant les enfants » et développement communautaire
- Maternelles communautaires financées avec des fonds publics
- Évaluation et amélioration du milieu de vie des enfants et éducation préscolaire
- Soutien aux enfants ayant des besoins spéciaux
- Soutien aux enfants handicapés de six ans et moins
- Intervention précoce et visites à domicile dans le cadre du programme Meilleur départ
- Dépistage de la surdité chez les nourrissons

## Québec

- Les priorités du Québec ne sont pas énumérées, car il n'est pas signataire de l'Entente sur le DPE.

## Saskatchewan

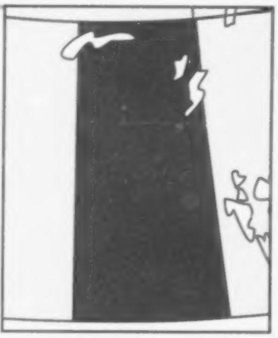

- Dépistage systématique chez les nourrissons
- Intervention précoce
- Mortalité infantile
- Garde d'enfants

Dans des collectivités ciblées :

- TSAF*
- Visites à domicile
- Amélioration de la garde d'enfants
- Programmes d'apprentissage précoce
- Soutien aux parents

## Yukon

- Familles en santé (y compris des visites à domicile, l'éducation parentale et les activités relatives aux TSAF*)
- Enfants handicapés

* Activités relatives aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF).

## *UN CANADA DIGNE DES ENFANTS*

### RÉITÈRE L'ENGAGEMENT À L'ÉGARD DES ENFANTS

Le 10 mai 2004, le gouvernement du Canada a annoncé la publication du plan d'action *Un Canada digne des enfants*, qui constitue une mesure officielle donnant suite aux engagements qu'il a pris le 10 mai 2002 à l'occasion de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants.

*Un Canada digne des enfants* réaffirme l'importance que tous les secteurs de la société canadienne, à savoir les gouvernements, les organismes et les citoyens, accordent aux enfants. De manière plus précise, *Un Canada digne des enfants* réitère l'engagement du gouvernement à faire en sorte que les enfants et les familles constituent une priorité nationale et à continuer de collaborer avec les autres gouvernements, les intervenants et le public.

*Un Canada digne des enfants* expose les objectifs, les stratégies et les possibilités d'action en fonction de quatre principaux thèmes : le soutien aux familles et le renforcement des collectivités; la promotion d'une vie saine; la protection des enfants; ainsi que la promotion de l'éducation et de l'apprentissage. *Un Canada digne des enfants* fait également état d'un certain nombre de domaines d'intervention auprès des enfants qui sont jugés prioritaires et qui cadrent avec le plan d'action relatif aux enfants et aux familles qu'a adopté le gouvernement du Canada.

La sénatrice Landon Pearson, qui a joué un rôle central dans l'élaboration de ce plan d'action en compagnie du ministre du Développement social et du ministre de la Santé, l'a présenté le 22 avril 2004 aux Nations Unies, à New York, au nom du gouvernement du Canada.

*Un Canada digne des enfants* est conforme au Plan d'action national pour les enfants, qui constitue le cadre sur lequel se fondent les gouvernements, les organisations non gouvernementales et d'autres intervenants pour travailler en collaboration en faveur des enfants. À titre de signataire de la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*, le Canada s'est engagé à garantir que les intérêts des enfants seront pris en compte dans l'ensemble de ses programmes et politiques et, à cet égard, *Un Canada digne des enfants* confirme son engagement à donner suite à la Convention.

Il est possible de consulter le texte intégral de ce document à l'adresse suivante : http://www11.sdc.gc.ca/fr/sm/ps/dsc/polsoc/publications/2002-002483/page00.shtml.

## Portée de la section I

Cette section porte sur les activités et les dépenses du gouvernement du Canada qui ont une incidence directe sur les enfants de moins de six ans et leur famille. Elle traite des investissements directs, y compris les salaires, les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les subventions et contributions au cours de la période s'échelonnant du 1er avril 2003 au 31 mars 2004.

Elle présente également les activités qui s'adressent aux enfants canadiens ainsi qu'aux enfants des immigrants et des réfugiés qui vivent au Canada, mais elle ne fait pas état des investissements du gouvernement dans les programmes internationaux ni de l'aide qu'il apporte aux jeunes enfants et à leur famille à l'étranger.

Les dépenses énumérées concernent les investissements directs, y compris les salaires, les coûts d'exploitation, les subventions et les contributions. Par contre, elles ne comprennent pas les dépenses en immobilisations comme les investissements en matière de technologie et d'infrastructures.

Cette section constitue la quatrième édition du rapport sur les activités et les dépenses relatives au DPE. Les éditions précédentes, à commencer par le rapport de référence de 2000-2001, sont accessibles en ligne à l'adresse : www.socialunion.ca/ecd_f.html, tout comme divers documents d'information et autres rapports ayant trait à l'Entente fédérale-provinciale-territoriale sur le DPE.

## Mode de présentation de la section I

### *Le texte*

À l'instar des rapports des années précédentes, les données du présent rapport sont présentées en fonction des quatre champs d'action énoncés dans l'Entente sur le DPE, à savoir :

- promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance (voir le chapitre 2);
- améliorer le soutien aux parents et aux familles (voir le chapitre 3);
- renforcer le développement, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (voir le chapitre 4);
- renforcer le soutien aux collectivités (voir le chapitre 5).

Les programmes et services destinés aux enfants des Premières nations et des autres peuples autochtones ainsi qu'à leurs familles font l'objet de chapitres distincts (voir le chapitre 6), de même que la recherche et l'information (voir le chapitre 7).

Certaines activités se rapportent à au moins deux des quatre champs d'action, mais lorsque l'une d'elles est particulière, elle n'est présentée que dans un seul chapitre.

La présentation du rapport a subi quelques modifications cette année, principalement à la suite des recommandations formulées par un comité consultatif fédéral sur les rapports publics ayant trait au DPE. Ce comité était constitué de spécialistes dans le domaine du développement de la petite enfance et d'autres personnes intéressées. On attache maintenant une plus grande importance aux principaux résultats et aux avantages des programmes et services offerts aux Canadiens. De plus, on y fait davantage référence aux sites Web qui contiennent des renseignements supplémentaires, y compris des liens avec des rapports pertinents, des feuillets d'information et des conclusions de recherche ayant trait à de nouvelles questions en matière de DPE.

Chaque exposé concernant une activité particulière commence par une brève description du programme ou du service auquel elle se rapporte. Vient ensuite une section intitulée **Quoi de neuf?**, qui fait état des principaux progrès et/ou changements ainsi que des résultats les plus probants en 2003-2004. L'information descriptive est classée par ministère ou organisme. Pour ce qui est des programmes fournissant un soutien direct, cette information est présentée, dans la mesure du possible et le cas échéant, en fonction des indicateurs relatifs aux programmes énoncés dans le cadre multilatéral. Dans le cas des programmes qui n'offrent pas de soutien direct (p. ex., ceux concernant la recherche, la sensibilisation du public, l'information et autres domaines connexes), les comptes rendus contiennent des données descriptives ainsi qu'un état des dépenses. Cette année, l'information relative aux dépenses fait partie de la description de chaque activité.

Les nouvelles activités sont signalées dans le texte. Afin de donner suite à l'engagement du gouvernement d'améliorer la reddition de comptes, on a procédé en 2003-2004 à une plus vaste analyse du contexte pour relever les activités fédérales relatives au DPE. Cet exercice a permis de recueillir de nouveaux renseignements sur un certain nombre d'activités qui sont en place depuis quelque temps.

## *Les tableaux*

Les tableaux qui font état des activités et des dépenses à la fin de chaque chapitre sont présentés selon chaque ministère ou organisme fédéral. Sauf indication contraire, tous les renseignements sur les dépenses et la disponibilité des programmes ne concernent que la période prénatale, les enfants de six ans ou moins et leur famille. Certains responsables de programmes et de services n'ayant pu fournir de chiffres précis concernant ce groupe d'âge, les dépenses qu'ils ont déclarées se rapportent, dans certains cas, à un groupe plus large (p. ex., les enfants jusqu'à 12 ou 18 ans) ou constituent une estimation des dépenses relatives aux enfants de moins de six ans.

Les dépenses énumérées représentent des investissements directs qui comprennent au moins l'un des trois éléments suivants :

- les salaires;
- les subventions et les contributions;
- les coûts d'exploitation et de gestion.

Toutes les dépenses sont exprimées en chiffres réels, à moins d'indication contraire, et elles ne comprennent pas les dépenses d'immobilisation dans des domaines comme la technologie et les infrastructures.

En ce qui a trait aux programmes qui fournissent un soutien direct aux enfants, les renseignements relatifs à leur disponibilité comprennent le nombre de bénéficiaires (à savoir, le nombre d'enfants et de familles ayant reçu un service et/ou le nombre de « places » dans un programme ou une autre donnée sur le nombre de participants) ainsi que le nombre d'établissements. Quant aux programmes qui ne fournissent pas de soutien direct (p. ex., ceux concernant la recherche, la sensibilisation du public, l'information et des domaines connexes), on y trouve des renseignements sur les organismes et les groupes sur lesquels comptent les ministères ou les organismes gouvernementaux pour faire connaître les activités et rejoindre leur public cible.

La présentation des tableaux a également subi des changements cette année, dont les suivants :

- Les tableaux présentent toutes les données des rapports antérieurs du gouvernement du Canada sur les *Activités et dépenses relatives au développement de la petite enfance* afin d'en faciliter le suivi.
- Les tableaux rendent également compte des programmes et des services mentionnés dans les rapports précédents sur le DPE, qui ont depuis été interrompus ou remplacés.
- Le montant des dépenses des années précédentes a pu être modifié si l'on disposait de nouveaux chiffres (p. ex., un montant estimé remplacé par un montant réel).
- Dans certains cas, on a également corrigé certaines dépenses déclarées antérieurement.

Ces modifications témoignent de la détermination du gouvernement d'améliorer continuellement la reddition de comptes au fil du temps. On a déployé des efforts concertés pour veiller à ce que les renseignements sur les activités et les dépenses que renferment les tableaux soient exacts et complets.

CHAPITRE 2

# SANTÉ DURANT LA GROSSESSE, À LA NAISSANCE ET AU COURS DE LA PETITE ENFANCE

« Combien d'enfants fument et boivent avant de naître? »

Cette question est posée dans le numéro d'août 2003 du bulletin que publie le Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants, et la réponse est brève : « Un trop grand nombre ».

Selon ce bulletin :

> *Près de 20 p. 100 des femmes enceintes consomment de l'alcool et 25 p. 100 d'entre elles fument pendant leur grossesse. Tous les ans, des milliers de bébés naissent souffrant de déficits physiques, cognitifs et sociaux provoqués par l'exposition in utero à ces substances. À mesure que les chercheurs découvrent les conséquences à long terme de la consommation prénatale d'alcool et de tabac, la nécessité d'instaurer des programmes et des politiques plus efficaces se fait sentir davantage. L'avenir des plus jeunes citoyens du monde en dépend*[1].

En 2003-2004, le gouvernement du Canada a continué d'investir dans des programmes, des services et des campagnes d'information afin de promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance. Certains des programmes dont il est question dans ce chapitre visent à réduire les risques que représente l'exposition à l'alcool et au tabac au stade prénatal, alors que d'autres offrent de l'information et du soutien pour favoriser un bon état de santé à la naissance et au cours de la petite enfance.

Certaines des activités qui ont une incidence sur la santé à ces trois stades sont abordées dans d'autres chapitres de cette section, notamment celles qui ont trait au carnet de santé de l'enfant (voir le chapitre 3) et au Système canadien de surveillance périnatale (voir le chapitre 7).

ACTIVITÉS ET DÉPENSES

## Santé Canada

### Programme canadien de nutrition prénatale

Le Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) finance des organismes et des regroupements communautaires afin de les aider à élaborer et à améliorer des programmes à l'intention des femmes enceintes vivant dans des situations qui menacent leur santé et le développement de leur bébé.

En 2003-2004, plus de 47 000 femmes ont eu recours aux programmes et services des 330 projets du PCNP dans l'ensemble du Canada. Ces projets communautaires offrent des services complets qui répondent aux besoins des femmes, notamment : la fourniture de suppléments alimentaires; des conseils sur la nutrition et l'hygiène de vie; de l'information sur l'allaitement maternel, l'attachement du nourrisson et le développement de l'enfant; le soutien social et le développement des aptitudes; ainsi que l'aiguillage vers des services sociaux et de santé.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur le PCNP, à l'adresse : http://www.phac-aspc.gc.ca/dca-dea/programs-mes/pcnp_accueil_f.html. Ce site Web offre des liens avec d'autres sites où l'on peut notamment consulter :

- un répertoire des projets dans lequel on peut effectuer des recherches selon le nom du projet, la province, la ville ou le domaine (p. ex., l'allaitement maternel, la nutrition, l'alphabétisation, la violence familiale et la consommation abusive d'alcool et de drogue);
- un catalogue de ressources (p. ex., des livres, des vidéos, des dépliants, des feuillets d'information et des cédéroms);
- le profil des participantes.

---

[1] Liz Warwick, « Ni alcool ni tabac : un départ en santé pour une vie saine », *Bulletin du Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants*, vol. 2, nº 2, août 2003, p. 2.

**Quoi de neuf?** : En 2003-2004, on a considérablement étendu la portée du programme dans plusieurs régions du pays. Par exemple :

- le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador a financé trois projets du PCNP afin que soient créés neuf Clubs bébé en santé dans des collectivités où le programme n'était pas encore offert;
- certains projets à l'intention des Autochtones de l'Ontario vivant hors des réserves ont incité un grand nombre d'hommes à participer à leurs activités en y traitant du rôle qui est traditionnellement dévolu au père.

De plus, des projets du PCNP menés en Alberta ont fait ressortir la recrudescence de certains phénomènes en 2003-2004, notamment :

- l'insécurité alimentaire;
- la violence familiale;
- le nombre de sans-abri;
- la consommation de drogue, d'alcool et de tabac;
- le nombre de parents souffrant de troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF).

En conséquence, de nombreux participants ont besoin de services durant une plus longue période.

Un programme d'abandon du tabac offert par six projets du PCNP en Alberta a donné de bons résultats, comme en témoignent les réponses de 91 p. 100 des participantes ayant rempli un questionnaire par la suite :

- 28 p. 100 ont cessé de fumer au cours de leur grossesse;
- 55 p. 100 ont diminué leur consommation de tabac.

L'évaluation du rendement du PCNP à l'échelle nationale est menée en permanence. Les résultats qui en découlent ainsi que les données provenant d'autres sources d'information (p. ex., des études de cas et des entrevues menées auprès de participantes) ont été utilisés dans le cadre d'une évaluation ministérielle du programme en 2003-2004. Les principales constatations sont les suivantes :

- Le programme parvient à atteindre la clientèle cible, à savoir 60 p. 100 environ des femmes enceintes à faible revenu et 40 p. 100 des adolescentes qui donnent chaque année naissance à un bébé au Canada.
- Des études sur l'incidence du programme montrent que les mères qui sont inscrites au PCNP sont près de deux fois plus nombreuses à allaiter leur bébé que les mères qui n'y sont pas inscrites et qui présentent les mêmes risques.
- Les femmes qui sont inscrites au PCNP apprécient le programme et font état d'un éventail de résultats qui concordent avec les objectifs fixés, notamment :
  - l'amélioration de l'état de santé de ces femmes au cours de la grossesse et des bébés en meilleure santé;
  - l'élargissement de l'accès aux services;
  - l'information plus abondante au sujet de l'allaitement maternel;
  - la diminution de l'isolement social;
  - l'amélioration des aptitudes parentales;
  - la diminution du stress;
  - le renforcement de la confiance en soi.

Les femmes qui ont reçu de l'aide et du soutien par l'intermédiaire du PCNP sont peut-être mieux en mesure d'en expliquer les résultats :

> *« Auparavant, j'ignorais que lorsqu'une femme enceinte boit un verre de vin, le fœtus en boit aussi. Je suis contente de le savoir. »*

> *« Le seul fait de savoir que quelqu'un me comprenait et se souciait de moi m'a aidé à devenir la meilleure mère possible. »*

*« Sans l'intervention de la travailleuse d'approche du programme de sensibilisation des femmes enceintes, je n'en serais pas là aujourd'hui. Je vivrais encore dans la rue, consommerais de la drogue et subirais la violence de l'homme que je fréquentais. »*

**Dépenses :** En 2003-2004, les dépenses du Programme canadien de nutrition prénatale se sont chiffrées à 29 544 353 $.

## Volet Premières nations et Inuits du Programme canadien de nutrition prénatale

Ce volet du PCNP est offert à toutes les collectivités inuites et des Premières nations. Celles-ci adaptent les services selon leurs priorités et les besoins à l'échelle locale en vue d'améliorer l'issue des grossesses. Ce volet vise les femmes enceintes et celles dont les enfants sont âgés d'un an et moins, qui vivent dans des réserves ou des collectivités inuites. Les activités les plus courantes réalisées dans le cadre de ce volet comprennent : la fourniture de nourriture; des conseils sur la nutrition et l'hygiène de vie; de l'information sur la grossesse, l'allaitement maternel, l'alimentation du nourrisson et son développement; du soutien social et l'acquisition d'aptitudes.

En 2003-2004, on estime que quelque 6 000 femmes (et leur famille) ont participé au PCNP offert par environ 450 établissements dans plus de 600 collectivités.

**Quoi de neuf? :** En 2003-2004, ce volet du programme a donné lieu à la publication et à la distribution du document *Assurons à bébé un départ en santé,* qui constitue un guide sur la nutrition prénatale à l'intention des travailleuses en santé communautaire œuvrant dans les collectivités des Premières nations. Une version de ce document en inuktitut est en voie d'élaboration et sa distribution est prévue au début de 2005.

Ce guide contient de l'information essentielle et pratique sur la nutrition, la grossesse, l'alimentation du nourrisson, le diabète gestationnel et l'activité physique. Ses auteurs ont pris soin de traiter de questions qui touchent particulièrement les Premières nations et les Inuits, et de développer les sujets susmentionnés en tenant compte du contexte culturel. On peut se renseigner sur la manière de commander ce document, ainsi que d'autres ressources documentaires du programme, à l'adresse : http://www.hc-sc.gc.ca/dgspni/pga/crp/crp_imprimes.htm.

Les responsables du programme ont également élaboré un guide convivial ainsi que des « fiches de recettes » contenant des renseignements, des conseils et des suggestions pour concevoir et réaliser des activités communautaires qui donnent des résultats fructueux. La distribution de ces ressources à toutes les collectivités inuites et des Premières nations était prévue pour l'hiver de 2004. Les intervenantes de première ligne constituent le principal public cible de ces ressources. Leur contenu, qui s'inspire des interventions ayant déjà donné des résultats tangibles, fait état des meilleures méthodes appliquées au cours des dix dernières années au chapitre de la prestation des services.

En outre, des activités de formation régionales réalisées au cours de l'année ont porté sur des sujets tels que l'alimentation du nourrisson, le diabète gestationnel ainsi que la gestion et l'évaluation des programmes. Les intervenantes de première ligne de presque toutes les collectivités (environ 500) ont participé à ces activités de formation.

En 2003-2004, les responsables du programme ont également élaboré un plan d'ensemble et jeté les bases d'un projet de sensibilisation visant à prévenir l'anémie ferriprive chez les enfants en bas âge. Ce projet, qui sera mis sur pied en 2005-2006, donne suite aux sérieuses préoccupations en matière de santé publique que ce type d'anémie suscite au sein des collectivités inuites et des Premières nations.

Ce volet a également fait l'objet d'une évaluation en 2003-2004, et le rapport qui en découlera sera publié en 2005. Les constatations préliminaires de cette évaluation montrent que les femmes qui prennent part au Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) :

- ont plus rapidement accès à des services durant leur grossesse que celles qui n'y sont pas inscrites;
- sont plus susceptibles d'allaiter leur bébé et durant une plus longue période que celles qui n'y sont pas inscrites;
- sont plus susceptibles de corriger leurs habitudes alimentaires lorsqu'elles reçoivent des conseils en nutrition que celles qui n'y sont pas inscrites;
- sont plus susceptibles d'apprécier le PCNP lorsque les aînées participent aux activités.

Ces constatations préliminaires montrent également :

- que les fonds du PCNP soutiennent des services que les collectivités inuites et des Premières nations ne seraient pas en mesure d'offrir autrement;
- que les visites à domicile et les autres formes de soutien individuel permettent de rejoindre les femmes qui sont le plus à risque.

Les femmes qui reçoivent de l'aide et du soutien grâce au programme sont sans doute bien placées pour en estimer la valeur si l'on se fonde sur les observations suivantes :

Points de vue de participantes :

> *« Je suis venue pour obtenir du lait, mais je suis restée parce que je pouvais parler à d'autres mères. »*

> *« J'en suis à ma quatrième grossesse et j'en ai encore beaucoup à apprendre. Je n'aurais jamais pensé à préparer moi-même la nourriture de mon bébé. J'aurais pu ainsi épargner beaucoup d'argent. »*

> *« J'en apprends beaucoup en écoutant les autres mères. »*

Points de vue de travailleuses :

> *« Nous allons faire l'épicerie en groupe afin que les participantes apprennent à choisir des aliments nutritifs qu'elles se partagent ensuite pour les apporter chez elles. Certaines femmes ont continué à faire leur épicerie à plusieurs afin de réaliser des économies. »*

> *« Une mère a arrêté de fumer, a commencé à mieux s'alimenter et à faire de l'exercice deux fois par semaine. Elle a aussi décidé d'allaiter son bébé, et maintenant qu'il a six mois, elle a commencé à lui donner des aliments solides. Elle déclare que sans le PCNP, elle n'aurait jamais appris à faire des choix qui ont changé sa vie et celle de son bébé. »*

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses du volet Premières nations et Inuits du PCNP se sont chiffrées à 14,2 millions de dollars. De cette somme, 10,7 millions de dollars ont été consacrés aux programmes communautaires et le reste a été affecté à des activités de soutien, y compris celles ayant trait à l'évaluation, à la formation et au développement des ressources.

## Lignes directrices nationales relatives aux soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale

Ces lignes directrices nationales ont été largement diffusées en 2000, tant chez les professionnels de la santé que chez les responsables de programmes qui offrent des soins aux mères canadiennes et à leurs nouveau-nés. L'objectif visé est de faire en sorte que la grossesse, la naissance et la

période postnatale constituent une expérience saine et satisfaisante pour toutes les mères, les bébés et leur famille. Ces lignes directrices se fondent sur des conclusions de recherches et représentent des normes d'excellence en ce qui a trait aux soins à apporter aux mères et aux nouveau-nés dans une perspective familiale. On peut les consulter sur le site Web de Santé Canada, à l'adresse : http://www.phac-aspc.gc.ca/dca-dea/prenatal/fcmc1_f.html.

Dépenses : Cette activité n'a donné lieu à aucune dépense en 2003-2004.

## Volet Premières nations et Inuits de l'Initiative relative aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale

En vertu de la Stratégie fédérale de développement de la petite enfance autochtone et des Premières nations, annoncée en octobre 2002, une somme additionnelle de 10 millions de dollars a été investie en 2002-2003 (somme qui sera portée à 15 millions de dollars les années suivantes), afin d'intensifier les efforts pour prévenir les TSAF dans les collectivités des Premières nations.

Ce volet a pour but de réduire l'incidence des TSAF et d'améliorer la qualité de vie de ceux qui ont été exposés à l'alcool au stade prénatal. Les quatre principaux objectifs en vue d'étendre la portée de ce volet comprennent :

- l'élaboration de programmes pour les populations à risque;
- le dépistage précoce, l'évaluation et le diagnostic des TSAF;
- la sensibilisation et la formation relatives aux TSAF;
- le soutien aux parents et aux familles touchés par les TSAF.

Quoi de neuf? : En 2003-2004, l'initiative était surtout axée sur la prévention et la sensibilisation, les publics cibles étant les femmes en âge de procréer et leur famille. Le financement accru a permis de soutenir les activités suivantes :

- la conception, l'élaboration et la distribution de documents et de vidéos adaptés à la culture et destinés à sensibiliser les publics cibles aux TSAF, ainsi que des campagnes visant la même fin;
- la tenue d'ateliers sur les TSAF à l'intention expresse des parents;
- la tenue d'ateliers d'information et de sensibilisation au sein des collectivités, à l'intention, notamment, de publics particuliers comme les aînés et les travailleurs en santé mentale;
- l'élaboration et la tenue de modules de formation sur les TSAF;
- la tenue de séances de formation visant à aider les animateurs à établir un inventaire des atouts des collectivités, à savoir les personnes, les compétences, les services et les ressources dont elles disposent pour être en meilleure santé et plus fortes.

En 2003-2004, le volet Premières nations et Inuits de l'Initiative relative aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale a donné de nombreux résultats positifs grâce, en grande partie, à l'accroissement du financement. Par exemple, ses responsables ont rejoint les publics cibles dans un plus grand nombre de collectivités et ont expédié davantage de pochettes d'information aux membres de ces collectivités, y compris les professionnels de la santé, afin de renforcer leurs connaissances et leurs compétences relativement aux TSAF.

En outre, le volet a donné lieu à la tenue d'un atelier de formation à l'intention des animateurs, afin qu'ils disposent des outils nécessaires pour établir un inventaire des atouts sur lesquels peuvent compter les collectivités.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses consacrées au volet Premières nations et Inuits de l'initiative relative aux TSAF se sont chiffrées à environ 7,2 millions de dollars. Compte tenu de la nécessité d'améliorer ce volet en collaboration avec des spécialistes des TSAF, des organismes autochtones nationaux, et des représentants des Premières nations, des Inuits et des régions, l'octroi du financement supplémentaire a connu du retard en 2003-2004. Les responsables des programmes

de santé inuits et des Premières nations ont réorienté la part du financement qu'ils n'ont pas utilisée vers d'autres programmes de santé régionaux, y compris les services qu'ils estiment prioritaires.

## Campagne de sensibilisation au sujet de l'acide folique

L'acide folique constitue un élément essentiel au développement normal de la colonne vertébrale, du cerveau et du crâne du fœtus, particulièrement au cours des quatre premières semaines de grossesse. Afin d'éviter toute malformation du tube neural, il est important que les femmes commencent à prendre de l'acide folique avant d'être enceintes. Cette campagne de sensibilisation vise à informer toutes les femmes prévoyant une grossesse qu'elles devraient prendre quotidiennement de l'acide folique.

La Campagne de sensibilisation au sujet de l'acide folique résulte d'un partenariat entre Santé Canada, l'Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie du Canada et de la Folic Acid Alliance of Ontario.

On peut consulter en ligne les documents relatifs à cette campagne, à l'adresse : http://www.hc-sc.gc.ca/francais/acidefolique/index.html. En 2003-2004, Santé Canada a continué de distribuer ces documents à l'occasion de diverses conférences, y compris celle tenue par l'Association of Women's Health, Obstetric and Neonatal Nurses. Santé Canada les a aussi expédiés, sur demande, à des professionnels de la santé, à des établissements scolaires ainsi qu'à des particuliers.

**Dépenses :** En 2003-2004, cette activité n'a donné lieu à aucune dépense.

## Campagne de marketing social pour une grossesse en santé

Cette campagne vise à sensibiliser les femmes qui sont enceintes ou qui prévoient l'être au fait qu'il y a d'importantes précautions à prendre pour que leur grossesse se déroule sainement.

**Quoi de neuf? :** En 2003-2004, des efforts ont eté déployés pour déterminer quelles étaient les personnes les plus visées par cette campagne, et veiller à ce que la stratégie proposée permette aux professionnels de la santé d'informer adéquatement leurs patientes afin qu'elles soient en bonne santé durant leur grossesse.

Une analyse a permis de constater que, parmi les femmes en âge de procréer, celles qui ont le plus besoin de changer de comportement pour connaitre une grossesse en santé sont âgées de 18 à 29 ans, n'ont pas suivi d'études universitaires, vivent en milieu urbain et sont mariées ou vivent avec un conjoint. Les spécialistes qui ont conçu cette campagne ont consulté des professionnels de la santé, notamment des conseillers scolaires, des médecins de famille et des gynécologues afin de connaitre leur point de vue sur le degré d'efficacité que pourrait avoir la stratégie envisagée. La plupart d'entre eux ont convenu qu'elle leur permettrait de renseigner adéquatement leurs patientes.

L'information recueillie en 2003-2004 servira à élaborer des outils de communication efficaces pour atteindre les publics cibles, dont un site Web concernant la santé au cours de la grossesse.

**Dépenses :** En 2003-2004, les dépenses consacrées aux activités visant à améliorer la Campagne de marketing social pour une grossesse en santé et à en évaluer la pertinence se sont chiffrées à 51 765 $.

## Initiative nationale relative aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale

L'initiative relative aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF), d'envergure nationale, constitue un cadre de coordination des travaux visant à prévenir ces troubles et à atténuer leurs conséquences sur la vie entière de ceux qui ont été exposés à l'alcool au stade prénatal. Cette initiative favorise la prévention, la sensibilisation et la formation du public

et des professionnels de la santé, le renforcement des capacités, ainsi que l'élaboration de méthodes d'intervention pratiques et de ressources. Elle n'a pas pour but d'offrir des services directs aux enfants et aux familles qui sont touchés par les TSAF.

**Quoi de neuf?** : En 2003-2004, en collaboration avec un groupe de spécialistes canadiens, Santé Canada a parachevé des lignes directrices nationales afin de diagnostiquer les TSAF et des déficiences connexes. L'Association médicale canadienne (AMC) a soumis ces lignes directrices à l'examen de ses membres, et elle entend les publier dans son journal avant la fin de l'année.

Ces lignes directrices revêtent une grande importance, car elles offrent une approche et des méthodes uniformes pour diagnostiquer les TSAF. Ces moyens permettront de recueillir de meilleures données sur l'ampleur de ces troubles au Canada et de dresser un tableau plus précis des efforts directs que l'on déploie pour les prévenir.

En 2003-2004, les responsables de l'initiative nationale relative aux TSAF ont mis la dernière main à un rapport d'enquête qui a révélé, de façon quelque peu surprenante, que les fournisseurs de soins de santé avaient des idées préconçues en ce qui a trait aux conseils à donner à leurs patients afin de prévenir les TSAF. Le questionnaire d'enquête avait été expédié à un échantillon aléatoire de pédiatres, de psychiatres, d'obstétriciens, de gynécologues, de sages-femmes et de médecins de famille. Les répondants étaient priés d'indiquer quelles sortes de renseignements ils donnaient aux patientes en âge de procréer. Leurs réponses se répartissent de la manière suivante :

- 86 p. 100 donnaient des renseignements sur le contrôle des naissances;
- 50 p. 100 donnaient des renseignements sur l'acide folique;
- 40 p. 100 donnaient des renseignements sur les risques de la consommation d'alcool.

Cette enquête a également révélé que 60 p. 100 seulement des fournisseurs de soins de santé recouraient à une méthode de dépistage normalisée (p. ex., une série de questions standard) afin de connaître les habitudes et la quantité d'alcool consommée par leurs patientes enceintes.

Les résultats de cette enquête ont démontré la nécessité de « passer à l'action ». Les responsables de l'initiative sur les TSAF collaborent donc avec ceux de l'AMC afin d'élaborer, à l'intention des fournisseurs de soins, des programmes de formation agréés en vue de prévenir la consommation d'alcool durant la grossesse. Il est également prévu de mettre sur pied une formation à leur intention, afin qu'ils puissent diagnostiquer les TSAF et orienter les patients susceptibles d'en souffrir vers des services spécialisés.

En décembre 2003, Santé Canada a publié le document intitulé *Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale : Cadre d'action*, qui expose l'optique, les buts et les objectifs exprimés au cours d'une série de consultations menées en 2002-2003 auprès de représentants d'organismes communautaires, de ministères et de familles. Un certain nombre de groupes utilisent ce cadre pour établir un plan d'action propre à une collectivité, mais les consultations ont clairement montré que la disposition à prendre des mesures varie selon les collectivités, les régions et les secteurs.

On peut consulter en ligne ce cadre d'action, à l'adresse : http://www.phac-aspc.gc.ca/dca-dea/programs-mes/saf-eaf_accueil_f.html, dans la rubrique *Publications*.

**Dépenses** : En 2003-2004, les dépenses de l'Initiative nationale relative aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale se sont chiffrées à 1 901 600 $.

## Programme d'aide postnatale aux parents

Dans le cadre de ce programme communautaire, les infirmières hospitalières et communautaires font fonction d'éducatrices auprès des parents en les renseignant sur le rôle qu'ils doivent jouer auprès de leur nourrisson. Pour sa part, Santé Canada distribue des documents d'information, dont des feuillets rédigés dans un langage clair et simple à l'intention des parents, ainsi qu'un guide de référence pour les professionnels de la santé.

Quoi de neuf? : En 2003-2004, Santé Canada a fini de réviser les feuillets d'information destinés aux parents et en a élaboré de nouveaux, dont celui intitulé *Postpartum Adjustment, Blues and Depression*, qui explique la différence entre le *baby blues* (syndrome du troisième jour) et la dépression du post-partum, et suggère des ressources afin de trouver du soutien au stade postnatal. Un autre feuillet d'information, intitulé *Spécialement pour les grands-parents*, vient compléter ces renseignements. Ce document explique de quelle manière les grands-parents peuvent aider la famille à gérer certaines situations après la naissance, notamment la rivalité entre les enfants.

Les hôpitaux, les services de santé communautaire et autres organismes peuvent commander un ensemble de ces feuillets d'information, tant les nouveaux que ceux qui ont été révisés, à l'adresse suivante : www.fedpubs.com/subject/health/postpartum.htm. Au cours de la prochaine année, Santé Canada publiera toute la série de feuillets d'information sur son site Web afin que les parents puissent les consulter en ligne.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses du Programme d'aide postnatale aux parents se sont chiffrées à 3 000 $.

### Réduction du risque de syndrome de mort subite du nourrisson

Ce programme a pour objet de donner aux parents d'un nouveau-né des renseignements pratiques sur les façons de réduire le risque de syndrome de mort subite du nourrisson (SMSN), dans le but ultime de réduire le nombre de décès provoqués par ce syndrome au Canada. Dans le cadre de ce programme, Santé Canada travaille en concertation avec la Fondation canadienne pour l'étude de la mortalité infantile, l'Institut canadien de la santé infantile et la Société canadienne de pédiatrie.

La principale ressource documentaire du programme est intitulée *Dodo sur le dos!*. Il s'agit d'un dépliant qui indique aux parents que les cas de SMSN sont moins fréquents lorsque les bébés dorment sur le dos. Ce dépliant fait également état d'autres facteurs pouvant accroître le risque de SMSN, notamment l'exposition à la fumée de tabac. D'autres renseignements à ce sujet sont accessibles en ligne, à l'adresse : http://www.phac-aspc.gc.ca/dca-dea/prenatal/sids_f.html.

Quoi de neuf? : En 2003-2004, Santé Canada a imprimé et expédié des exemplaires du dépliant *Dodo sur le dos!* à des professionnels de la santé (notamment des infirmières, des sages-femmes et des médecins) en les invitant à discuter du SMSN avec les futurs parents et à leur remettre un exemplaire du dépliant.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses de ce programme se sont chiffrées à 20 000 $.

## Ressources humaines et Développement des compétences Canada

### Assurance-emploi : prestations de maternité et prestations parentales

Les prestations de maternité et les prestations parentales offrent un revenu d'appoint temporaire aux personnes qui occupent un emploi et qui sont parents d'un nouveau-né ou qui viennent d'adopter un enfant. Ces prestations ont pour objet d'aider les parents à concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales en leur donnant la possibilité de rester à la maison avec leur enfant au cours de sa première année d'existence.

Les parents ont la possibilité de répartir ces prestations de la façon qui leur convient le mieux. Quant aux prestations de maternité, elles sont versées aux mères dans les 15 semaines entourant la naissance, et les parents peuvent toucher 35 semaines de prestations parentales, ce qui représente 50 semaines au total. Avant le 31 décembre 2000, les prestations parentales n'étaient versées que durant 10 semaines.

Le Régime d'assurance-emploi fait l'objet d'un examen annuel, dans le cadre d'un processus de suivi, afin d'évaluer ses incidences sur les particuliers, les collectivités et l'économie.

**Quoi de neuf?** : Le *Rapport de contrôle et d'évaluation 2003*, qui a été déposé au Parlement en avril 2004, a permis de dégager les conclusions suivantes :

- En 2002-2003, le nombre de nouvelles demandes de prestations de maternité s'est établi à 190 720, et celui des nouvelles demandes de prestations parentales, à 214 850. Le nombre de demandes de prestations parentales a dépassé celui des demandes de prestations de maternité pour la troisième année consécutive. La proportion de demandes présentées par des pères biologiques est passée de 11,1 p. 100 en 2001-2002 à 13,7 p. 100 en 2002-2003. Ces chiffres révèlent que, au sein d'une même famille, chaque parent se prévaut de plus en plus du droit aux prestations parentales prolongées.
- Même si une forte proportion de femmes travaillent à temps partiel, la grande majorité de celles qui occupent un emploi rémunéré ont pu toucher des prestations de maternité et des prestations parentales. Une analyse des conclusions de l'Enquête sur la couverture de la population par l'assurance-emploi a révélé que, parmi les femmes qui avaient des enfants de 12 mois ou moins en 2002, 85,1 p. 100 de celles dont l'emploi était assurable ont reçu des prestations de maternité et/ou des prestations parentales.
- Les femmes ont touché des prestations de maternité durant une période moyenne de 14,5 semaines, ce qui représente 96,7 p. 100 de la période maximale de 15 semaines.
- La durée moyenne de la période de prestations parentales dont se sont prévalus les parents biologiques a légèrement diminué (1,4 p. 100) par rapport à l'année précédente. Elle est tout de même demeurée assez longue, pour s'établir à 27,8 semaines, ce qui représente 79,4 p. 100 de la période maximale de 35 semaines.

On peut consulter en ligne le *Rapport de contrôle et d'évaluation 2003*, à l'adresse : www.rhdcc.gc.ca/fr/ae/rapports/aerce_2003.pdf.

*Nota* : Le rapport de l'année dernière sur les *Activités et dépenses relatives au développement de la petite enfance* indiquait que les conclusions d'une évaluation à grande échelle du programme élargi de prestations parentales seraient divulguées en 2004; toutefois, le rapport final n'est pas encore prêt à être publié.

**Dépenses** : En 2003-2004, les dépenses consacrées aux prestations de maternité se sont chiffrées à 909 millions de dollars, et celles consacrées aux prestations parentales, à 2,015 milliards de dollars.

Tableau 2.1 : Programmes fournissant un soutien direct

## Santé Canada

### Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP)

| | Dépenses | Établissements | Enfants de moins de six ans et leur famille |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 27 366 000 $ | 301 projets | 34 000 femmes |
| 2001-2002 | 31 000 000 $ | 325 projets | 45 600 femmes |
| 2002-2003 | 31 000 000 $ | 320 projets | 44 000 femmes |
| 2003-2004 | 29 544 353 $ | 330 projets | > 47 000 femmes |

Le PCNP s'adresse aux femmes enceintes ou ayant des enfants d'un an et moins.

De 2000 à 2003, les dépenses consistent en des affectations de fonds comprenant les subventions et les contributions, les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires.

2003-2004 : Les dépenses comprennent les subventions et les contributions (montants réels), les coûts d'exploitation et de gestion (affectations) et les salaires (affectations). La réduction des dépenses découle d'une diminution des subventions et des contributions (en montants réels) par suite des restrictions budgétaires du ministère.

### Volet Premières nations et Inuits du Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP)

| | Dépenses | Établissements | Enfants de moins de six ans et leur famille |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 14 200 000 $ | Plus de 400 projets (desservant plus de 550 collectivités) | 6 000 femmes et familles (estimation) |
| 2001-2002 | 14 200 000 $ | 439 projets (estimation) | 6 000 femmes et familles (estimation) |
| 2002-2003 | 14 200 000 $ | 450 projets (estimation) | 6 000 femmes et familles (estimation) |
| 2003-2004 | 14 200 000 $ | 450 projets (estimation) | 6 000 femmes et familles (estimation) |

Le PCNP s'adresse aux femmes enceintes ou ayant des enfants d'un an et moins.

Les dépenses consistent en des affectations de fonds comprenant les subventions et les contributions ainsi que les coûts d'exploitation et de gestion.

Les données sur le nombre d'établissements et de participantes ne sont qu'une estimation. Près de la moitié des projets sont visés par les accords cadrant avec le Programme de transfert des services de santé en vertu desquels les collectivités disposent d'une plus grande latitude pour gérer leurs ressources et ne sont pas tenues de faire état de ce niveau récapitulatif.

## Ressources humaines et Développement des compétences Canada

### Assurance-emploi : prestations de maternité

| | Dépenses | Établissements | Enfants de moins de six ans et leur famille |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 752 000 000 $ | (sans objet) | 176 000 enfants |
| 2001-2002 | 848 000 000 $ | (sans objet) | 193 020 enfants |
| 2002-2003 | 845 000 000 $ | (sans objet) | 190 720 enfants |
| 2003-2004 | 909 000 000 $ | (sans objet) | (non disponible à la date d'impression) |

Dépenses : Les dépenses représentent les montants versés aux prestataires et ne comprennent pas les coûts d'exploitation et de gestion ni les salaires.

Enfants de moins de six ans et leur famille : L'estimation du nombre d'enfants se fonde sur le nombre de nouvelles demandes de prestations de maternité enregistrées au cours de chaque exercice financier.

2002-2003 : Ces dépenses ont été révisées, les montants réels ayant remplacé les estimations à la suite de la publication du rapport 2002-2003 du gouvernement du Canada sur les Activités et dépenses relatives au développement de la petite enfance.

2003-2004 : L'augmentation des dépenses découle de l'élargissement de l'accès aux prestations de maternité.

## Assurance-emploi : prestations parentales

| | Dépenses | Établissements | Enfants de moins de six ans et leur famille |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 502 000 000 $ | (sans objet) | 178 000 enfants |
| 2001-2002 | 1 311 000 000 $ | (sans objet) | 196 000 enfants |
| 2002-2003 | 1 880 000 000 $ | (sans objet) | 190 720 enfants |
| 2003-2004 | 2 015 000 000 $ | (sans objet) | (non disponible à la date d'impression) |

Dépenses : Les dépenses représentent les montants versés aux prestataires et ne comprennent pas les coûts d'exploitation et de gestion ni les salaires.

Enfants de moins de six ans et leur famille : L'estimation du nombre d'enfants se fonde sur le nombre réel de nouvelles demandes de prestations de maternité et d'adoption. On ne connait pas le nombre exact de familles ayant touché ces prestations parce que le partage des prestations parentales entre les parents peut faire en sorte que deux périodes de prestations seront établies pour une même famille au lieu d'une seule.

2002-2003 : Ces dépenses ont été révisées, les montants réels ayant remplacé les estimations à la suite de la publication du rapport précédent. L'augmentation est attribuable au succès des prestations bonifiées, puisque les Canadiens se prévalent des prestations durant une plus longue période.

2003-2004 : L'augmentation est attribuable au succès des prestations bonifiées, puisque les Canadiens se prévalent des prestations durant une plus longue période.

Tableau 2.2 : Autres programmes de soutien

# Santé Canada

## Lignes directrices nationales relatives aux soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 15 000 $ | Le site Web de Santé Canada | Les professionnels de la santé, les établissements de santé, les programmes et les services de santé publique ainsi que ceux visant la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des soins à la mère et au nouveau-né |
| 2001-2002 | 0 $ | | |
| 2002-2003 | 0 $ | | |
| 2003-2004 | 0 $ | | |

Bien qu'aucune nouvelle dépense n'ait été engagée relativement à ces lignes directrices après l'exercice 2000-2001, des exemplaires du rapport sont toujours distribués.

## Volet Premières nations et Inuits de l'Initiative relative aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF)

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 1 350 000 $ | Les organismes autochtones nationaux; les ministères fédéraux et leurs bureaux régionaux, les programmes de Santé Canada, les garderies de jour, les médecins, les organismes inuits régionaux et tous les comités des chefs | Les femmes, les enfants et leur famille |
| 2001-2002 | 1 700 000 $ | | |
| 2002-2003 | 1 700 000 $ | | |
| 2003-2004 | 7 251 413 $ | | |

Les dépenses comprennent les subventions et les contributions, les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires. Les données financières pour 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003 représentent des affectations.

2001-2002 : Les dépenses comprennent celles de trois projets en moyenne par région ainsi que celles des activités du bureau national de Santé Canada, dont une campagne de sensibilisation, une évaluation et les activités du Comité consultatif national.

2002-2003 : En raison de l'annonce tardive de la Stratégie fédérale de développement de la petite enfance autochtone et des Premières nations, en octobre 2002, et de la nécessité de planifier et de mener des consultations avant d'attribuer des fonds, le montant complet des 10 millions de dollars supplémentaires n'a pu être versé durant l'exercice 2002-2003. Tous les fonds disponibles ont servi à répondre aux besoins des programmes de santé régionaux, y compris les services que les Premières nations estimaient prioritaires.

2003-2004 : Compte tenu de la nécessité d'améliorer l'initiative relative aux TSAF, le montant de 16,7 millions de dollars attribué en 2003-2004 (comprenant le financement supplémentaire de 15 millions de dollars et le financement de base de 1,7 million de dollars versés annuellement) n'a pas été dépensé en totalité. Les responsables des programmes de santé inuits et des Premières nations ont réorienté la portion du financement qu'ils n'ont pas utilisée vers d'autres programmes de santé régionaux, y compris aux services qu'ils estimaient prioritaires.

## Campagne de sensibilisation au sujet de l'acide folique

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | Non disponible | Les médecins de famille, les néonatologistes, les obstétriciens, les sages-femmes, les hôpitaux, les pharmaciens, les diététiciens, les généticiens, les écoles d'infirmières et les centres de santé publique | Les professionnels de la santé |
| 2001-2002 | 600 000 $ | | |
| 2002-2003 | 85 000 $ | | |
| 2003-2004 | 0 $ | | |

Les dépenses comprennent les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires.

2002-2003 : La réduction des dépenses est due au fait qu'aucun nouveau document n'a été publié en 2002-2003.

2003-2004 : Les restrictions budgétaires au cours de cet exercice n'ont pas permis d'engager des dépenses; toutefois, des exemplaires des documents d'information sont toujours distribués.

## Campagne de marketing social pour une grossesse en santé

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (sans objet) | Les professionnels de la santé, y compris les médecins de famille, les infirmières, les obstétriciens, les gynécologues et les conseillers scolaires | Les femmes de 18 à 29 ans qui sont enceintes ou prévoient l'être, ainsi que les professionnels de la santé, y compris les médecins de famille, les infirmières, les obstétriciens et les gynécologues |
| 2001-2002 | 12 000 $ | | |
| 2002-2003 | 125 000 $ | | |
| 2003-2004 | 51 765 $ | | |

Les dépenses ne comprennent que les coûts d'exploitation et de gestion.

2002-2003 : L'augmentation des dépenses découle d'une entente avec les responsables des programmes afin que les recherches qui s'imposent se poursuivent.

2003-2004 : En raison des restrictions budgétaires, les programmes n'ont pu apporter une contribution aussi importante qu'au cours de l'année précédente. Toutefois, les services de promotion ont poursuivi leur recherche de publics cibles et de professionnels de la santé en prévision d'une campagne ultérieure.

## Initiative nationale relative aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF)

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 912 600 $ | Les employés des programmes communautaires, les professionnels de la santé, les marchands de vin, les brasseurs, d'autres ministères et d'autres paliers gouvernementaux | Les intervenants qui travaillent auprès des familles et des enfants |
| 2001-2002 | 1 421 100 $ | | |
| 2002-2003 | 1 853 000 $ | | |
| 2003-2004 | 1 901 600 $ | | |

Tous les montants des exercices 2000-2001 à 2002-2003 ont fait l'objet d'une révision afin d'exprimer le montant réel des dépenses, qui comprennent les subventions et les contributions, les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires.

## Campagne nationale de sensibilisation aux troubles causés par l'alcoolisation fœtale

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (non disponible) | (sans objet) | (sans objet) |
| 2001-2002 | 240 000 $ | | |
| 2002-2003 | 120 000 $ | | |
| 2003-2004 | 0 $ | | |

Les dépenses ne comprennent que les coûts d'exploitation et de gestion.

2002-2003 : Les dépenses ont diminué étant donné que Santé Canada ne finance plus la mise en œuvre et le suivi de la campagne, ne fournissant dorénavant que des ressources documentaires.

2003-2004 : Aucun budget n'a été alloué à la sensibilisation du public en 2003-2004.

## Programme d'aide postnatale aux parents

| | Dépenses | Activité divulguée par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 100 000 $ | Les hôpitaux, les centres de santé publique et communautaire, et les organismes de santé | Les professionnels de la santé et les parents |
| 2001-2002 | 35 000 $ | | |
| 2002-2003 | 5 500 $ | | |
| 2003-2004 | 3 000 $ | | |

Les dépenses ne comprennent que les coûts d'exploitation et de gestion.

2001-2002 : Malgré la diminution du soutien financier aux activités nationales (p. ex., le maintien du programme), une étude a été menée auprès des hôpitaux et des établissements de santé communautaire afin d'évaluer la mise en œuvre du programme et de recueillir de l'information qui permettra d'établir de nouvelles orientations.

2002-2003 : Les dépenses ont diminué étant donné que Santé Canada ne finance plus la mise en œuvre et le suivi du programme, ne fournissant dorénavant que des ressources documentaires.

2003-2004 : Ce montant représente les coûts de publication.

## Réduction du risque de syndrome de mort subite du nourrisson

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 40 000 $ | Les professionnels de la santé, les infirmières, les sages-femmes et les médecins, ainsi que les hôpitaux et les centres de santé publique et communautaire | Les parents d'un nouveau-né |
| 2001-2002 | 50 000 $ | | |
| 2002-2003 | 5 000 $ | | |
| 2003-2004 | 20 000 $ | | |

Les dépenses ne comprennent que les coûts d'exploitation et de gestion.

2000-2001 : Ce montant est basé sur la quantité de documents diffusés. Il est prévu que tous les parents d'un nouveau-né reçoivent cette information.

2001-2002 : De ce montant, 10 000 $ ont servi à la diffusion de documents, et 40 000 $, à la réalisation d'une enquête de suivi.

2002-2003 : Santé Canada continue de diffuser des ressources documentaires; toutefois, le fait qu'aucun nouveau document n'ait été élaboré en 2002-2003 a donné lieu à une réduction des dépenses.

2003-2004 : Ce montant a servi à réimprimer des documents en vue de poursuivre leur diffusion.

CHAPITRE 3

# SOUTIEN AUX PARENTS ET AUX FAMILLES

Le discours du Trône de février 2004 énonçait de façon précise l'engagement du gouvernement du Canada à apporter son soutien aux parents et aux familles :

> *« L'avenir de nos enfants, c'est, dans les faits, l'avenir du Canada. La science enseigne que les premières années de la vie peuvent donner forme à l'avenir d'un individu ou au contraire le freiner, et qu'une intervention précoce et efficace peut être durablement bénéfique.*
>
> *Les gouvernements ne remplacent pas les parents, mais ils ont un rôle à jouer : d'une part en veillant à ce que les familles reçoivent l'aide dont elles ont besoin et bénéficient des outils nécessaires et, d'autre part, en protégeant les enfants de toute forme d'exploitation et d'abus. »*

Les programmes et services exposés dans ce chapitre ont le même objectif général : offrir aux parents et aux familles des outils pratiques, des conseils et du soutien afin de minimiser les risques que courent leurs enfants, tout en donnant à ces derniers la possibilité de grandir et de s'instruire dans des milieux sécuritaires, sains et stimulants.

ACTIVITÉS ET DÉPENSES

## Agence canadienne d'inspection des aliments

### Cahier d'activités sur la salubrité des aliments NOUVEAU

Ce cahier bilingue propose des activités amusantes pour les enfants de cinq à huit ans accompagnées de messages simples mais importants concernant la salubrité des aliment L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a publié ce cahier en mars 2004, en collaboration avec la société Éducation agro-alimentaire Ontario inc., afin de donner suite au désir des enseignants de pouvoir disposer d'un document qui les aiderait à enseigner aux jeunes enfants certains principes d'hygiène alimentaire, comme se laver les mains avant de manger. Ce cahier suggère également aux enfants de faire part à leurs parents des messages qu'il contient en ce qui concerne la salubrité des aliments.

Des agents régionaux de l'ACIA ont distribué ce cahier d'activités à l'occasion d'expositions et d'autres événements, et d'autres exemplaires ont également été expédiés à des enseignants et à des particuliers qui en avaient fait la demande. Les observations exprimées à l'égard de ce cahier se sont avérées très positives. L'ACIA a effectué un premier tirage de 50 000 exemplaires, et elle prévoit en imprimer d'autres pour répondre à la demande. On peut également consulter ce cahier d'activités à l'adresse : http://www.inspection.gc.ca/francais/corpaffr/educ/active5-8f.shtml.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses consacrées au cahier d'activités sur la salubrité des aliments se sont chiffrées à 10 800 $.

## Santé Canada

### Guide des parents — protection solaire

Il s'agit d'une série de brochures éducatives qui expliquent les risques que présentent les rayons ultraviolets, et qui décrivent ce que les parents et les gardiens d'enfants peuvent faire pour que les bébés, les tout-petits et les autres enfants ne soient pas exposés aux dangereux rayons du soleil.

Santé Canada collabore notamment avec des services de santé publique et des infirmières communautaires afin de veiller à ce que cette information touche le public qu'elle cible.

Le ministère a initialement publié ce guide en 1992, et l'offre depuis 1998 sur son site Web, à l'adresse : http://www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/pcrpcc/inquieter.htm.

Dépenses : En 2003-2004, ce guide n'a donné lieu à aucune dépense.

## Guides d'activité physique canadiens pour les enfants et les jeunes

Ces guides ont été conçus afin que les familles, les médecins, les dirigeants communautaires, les gardiens d'enfants et les enseignants saisissent à quel point l'activité physique est importante pour la croissance et le développement sains des enfants. Les guides comportent des objectifs, des principes directeurs et des outils afin d'aider les enfants à multiplier leurs périodes d'activité et à être moins sédentaires. On peut commander ces guides et d'autres documents en composant le numéro sans frais 1 888 334-9769, ou les consulter en ligne, à l'adresse : http://www.phac-aspc.gc.ca/pau-uap/guideap/enfants_jeunes/index.html.

Quoi de neuf? : En 2003-2004, les résultats de la première phase d'une évaluation des guides d'activité physique, menée à l'échelle nationale, ont été dévoilés. Un millier d'adultes, dont des parents, des enseignants et des animateurs de groupes de jeunes qui avaient commandé des exemplaires des guides en composant le numéro sans frais, ont répondu à un questionnaire. La vaste majorité des répondants ont mentionné que ces guides et les principes directeurs qu'ils énoncent s'avèrent très utiles en favorisant une plus grande activité physique.

D'autres évaluations sont en cours, et la publication des conclusions qui en découleront est prévue pour 2005. Le ministère s'appuira sur les commentaires des Canadiens pour élaborer des stratégies en vue d'accroître l'activité physique et de réduire l'obésité chez les enfants et les adolescents, grâce à ces guides.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses consacrées à ces guides d'activité physique sont estimées à 300 000 $.

## Carnet de santé de l'enfant du Canada

Le *Carnet de santé de l'enfant du Canada* permet aux parents de suivre tous les aspects de l'évolution de la santé de leurs enfants, y compris les maladies et les blessures, les dates de vaccination, les allergies, la croissance et le développement, les problèmes médicaux de la famille, les soins dentaires et les dates des examens médicaux.

Ce carnet se révèle utile lorsque les parents doivent donner des renseignements précis sur la santé de leur enfant à des médecins, des infirmières, des enseignants, des gardiens d'enfants et des membres de la famille. Les parents peuvent commander jusqu'à cinq exemplaires gratuits de ce carnet, en français ou en anglais, en composant le numéro sans frais du gouvernement du Canada, 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

Dépenses : En 2003-2004, les activités relatives à ce carnet n'ont donné lieu à aucune dépense.

## Programme d'action communautaire pour les enfants

Le Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) accorde du financement à long terme aux organismes et aux regroupements communautaires afin qu'ils puissent élaborer et offrir des programmes favorisant la santé et le développement des enfants de six ans et moins qui vivent dans des situations à risque. Le PACE cible plus particulièrement les enfants qui vivent dans des familles à faible revenu ainsi que ceux dont les parents sont adolescents; les enfants qui souffrent d'un retard de croissance ou de problèmes sociaux, affectifs ou comportementaux; ainsi que les enfants qui sont victimes de violence ou de négligence.

Quelque 450 projets du PACE étaient en activité dans l'ensemble du pays en 2003-2004. Les premiers résultats du processus d'évaluation des projets du PACE, qui permet d'établir le Profil national du programme (PNP), révèlent que ces projets ont offert des services à plus de 72 000 enfants, parents et gardiens d'enfants au cours d'un mois type en 2003-2004. Étant donné que cette évaluation ne comprend pas la cinquantaine de projets destinés aux Autochtones de l'Ontario, qui ont fait l'objet d'une évaluation distincte, il se peut que le nombre total d'enfants, de parents et de gardiens d'enfants desservis par ces projets au cours d'un mois type soit sous-estimé.

Le site Web du PACE, qui se trouve à l'adresse http://www.phac-aspc.gc.ca/dca-dea/programs-mes/pace_accueil_f.html, offre des liens permettant de consulter un répertoire des projets ainsi que des données sur le financement, les évaluations antérieures et d'autres ressources documentaires élaborées par les projets (p. ex., des calendriers avec des conseils sur une saine nutrition, des dépliants sur le rôle des parents, des cédéroms et des vidéos).

Quoi de neuf? : L'exercice 2003-2004 a marqué le dixième anniversaire de création du PACE, et les premières conclusions du processus d'évaluation du PNP mettent en lumière un certain nombre de réalisations notables découlant de ce programme, dont les suivantes :

- En 2003-2004, les projets du PACE sont parvenus à mobiliser 6 000 partenaires provenant de divers secteurs.
- Les responsables de chacun des projets du PACE ont mentionné qu'ils comptaient 15 partenaires en moyenne. Les organismes de santé formaient le plus grand nombre de ces partenaires (87,6 p. 100), suivis des établissements d'enseignement (66 p. 100), des centres de quartier et des associations communautaires (65,7 p. 100), des centres de la petite enfance et des centres de ressources familiales (52,1 p. 100), et des services de protection de l'enfance (51,8 p. 100).
- Au cours de cet exercice, les projets du PACE ont reçu des dons en nature d'une valeur de plus de 6,1 millions de dollars de la part de bienfaiteurs, notamment des partenaires de la collectivité, et plus de 19,3 millions de dollars en espèces de la part d'autres sources, dont les gouvernements provinciaux et territoriaux.
- Au cours d'un mois type, plus de 9 900 personnes ont consacré bénévolement plus de 70 000 heures aux activités des projets du PACE.

Tel que mentionné précédemment, les partenariats représentent un élément crucial de la réussite des projets du PACE. En Ontario, par exemple, de nombreux projets ont établi des partenariats avec les centres de la petite enfance qui ont ouvert leurs portes au cours des deux dernières années. Tous les partenaires tirent réciproquement parti de leurs compétences et de leurs ressources, ce qui permet de renforcer l'efficacité des programmes et des services destinés à soutenir les parents et les jeunes enfants. Par ailleurs, ces partenariats aident les parents et les enfants vulnérables à faire la transition entre les programmes ciblés du PACE et les programmes universels qu'offrent les centres de la petite enfance de l'Ontario.

L'entente conclue par le Children's Centre de Fort McMurray, en Alberta, avec la société Lens Crafters constitue un autre exemple de partenariat novateur établi grâce au PACE. Dans le cadre du programme *Gift of Sight*, des optométristes examinent la vue de tous les enfants de moins de sept ans qui fréquentent le centre, et ceux qui ont besoin de lunettes en obtiennent gratuitement.

La formation constitue également un élément clé de la réussite du PACE. En 2003-2004, une partie du financement qu'octroie le Fonds pour les projets nationaux (FPN) du PACE et du

PCNP a été consacrée expressément aux activités de formation et à l'échange de pratiques fructueuses. Des ateliers de formation, portant sur des sujets comme les troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TCAF) et le partage interculturel des pratiques d'attachement, avaient pour objectif d'aider le personnel à mieux répondre aux besoins de plus en plus complexes des parents et des enfants qui adhèrent à l'un des programmes du PACE. (On trouve ci-après de plus amples renseignements sur le FPN du PACE et du PCNP.)

Au cours des dix dernières années, les investissements gouvernementaux consacrés au PACE ont aidé les parents à apporter des améliorations tangibles à leur vie et à celle de leurs enfants. Les extraits suivants, tirés de *Celebrating the First Ten Years of Success Through Stories and Picture*, un recueil sur le PACE élaboré en Saskatchewan, témoignent de ces améliorations :

> [*Traduction*]
> *« Depuis que j'ai commencé à suivre les volets de programme du PACE, j'en ai appris beaucoup sur les tâches ménagères, le bricolage, la couture, la cuisine, la boulangerie et la pâtisserie. Les ateliers et les rencontres auxquels j'ai assisté m'ont permis de me rendre compte de mes mauvais penchants et de trouver des moyens d'améliorer ma vie. »*
>
> *« La meilleure chose qui me soit arrivée est le fait que je peux maintenant visiter ma fille chaque fois que j'en ai l'occasion, et j'ai l'intention de la prendre avec moi et de faire partie de sa vie. Je suis maintenant en mesure de devenir la mère responsable que je voulais être. »*

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses dû Programme d'action communautaire pour les enfants se sont chiffrées à 58 509 249 $.

## Fonds pour les projets nationaux du PACE et du PCNP

Le Fonds pour les projets nationaux (FPN) a été créé en 1997 afin de soutenir le personnel des projets communautaires réalisés dans le cadre de deux autres programmes : le Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP, décrit au chapitre 2) et le Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE, décrit dans les pages qui précèdent).

Chaque année, le FPN finance des projets à durée déterminée réalisés par des organismes bénévoles sans but lucratif. Pour obtenir du financement, ces projets doivent avoir une portée nationale et viser l'obtention de résultats qui viendront renforcer les programmes du PACE et du PCNP.

**Quoi de neuf? :** Tel que mentionné précédemment, en 2003-2004, une partie des fonds du FPN ont servi à organiser des ateliers de formation pour le personnel du PACE et du PCNP. Le Fonds a également financé des projets, dont un inventaire des programmes d'alphabétisation, sous l'égide de l'Université du Nouveau-Brunswick, ainsi que l'élaboration du *Family Front and Centre Tool Kit*, sous l'égide des Services d'aide à la famille juive de Montréal. Ce dernier projet a permis de produire un ensemble de cinq brochures qui traitent de l'attachement, de l'attention, de l'anxiété, de l'agression et de l'estime de soi. Ces publications ont pour but d'aider les employés du PACE et du PCNP ainsi que les familles participantes à savoir en quoi consiste le développement sain des jeunes enfants et à y contribuer. Tous les projets du PACE et du PCNP qui ont été mis en œuvre dans l'ensemble du pays ont reçu cet ensemble de brochures.

Le site Web du FPN, à l'adresse http://www.phac-aspc.gc.ca/dca-dea/programs-mes/fpn_accueil_f.html, permet d'obtenir de plus amples renseignements sur le Fonds et de consulter un répertoire des projets ainsi que diverses ressources documentaires.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses du Fonds pour les projets nationaux se sont chiffrées à 1 709 016 $.

## Six activités relatives à la sécurité des produits de consommation

Les blessures causant la mort font partie des plus importantes menaces au bien-être des enfants canadiens. Les activités de Santé Canada relatives à la sécurité des produits de consommation visent à sensibiliser davantage les parents, les grands-parents, les gardiens d'enfants, les éducateurs, les enfants et toute autre personne aux risques de blessures que présentent les produits de consommation, et à leur donner des conseils de sécurité afin de minimiser ces risques.

Les six activités décrites dans cette section visent l'atteinte de ces objectifs, et, bien que cinq d'entre elles soient mentionnées pour la première fois dans le présent rapport, plusieurs sont en cours depuis un certain nombre d'années. À moins d'indication contraire, tous les feuillets d'information, les dépliants et les brochures dont il est question ci-après sont accessibles en ligne, à l'adresse : http://www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/spc/publications.htm.

### • Bulletins éducatifs sur la sécurité des produits de consommation

Il s'agit d'une série de bulletins éducatifs conviviaux qui traitent des moyens à prendre pour protéger les jeunes enfants des blessures causées par des produits de consommation. Les différents feuillets d'information mettent en lumière les risques que présentent les lits de bébé, les briquets, les allumettes, les lits superposés, les vêtements de nuit et d'autres produits, et chaque bulletin donne des conseils pour prévenir ces blessures.

Les premiers bulletins ont été publiés à la fin des années 1990, et d'autres se sont ajoutés à la série à mesure que certains produits soulevaient de nouvelles questions au chapitre de la sécurité. Les médecins, les infirmières de la santé publique, les enseignants, les travailleurs sociaux et les regroupements de services communautaires jouent un rôle essentiel en veillant à ce que cette information parvienne aux parents et aux gardiens d'enfants.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses consacrées aux bulletins éducatifs sur la sécurité des produits de consommation se sont chiffrées à 41 631 $.

### • Guides sur la sécurité des produits de consommation à l'intention des industriels et des professionnels

Les guides pour les industriels, présentés sous la forme de brochures, ont pour but de faire connaître aux fabricants, aux importateurs et aux détaillants les exigences auxquelles ils doivent se conformer en matière de sécurité avant de pouvoir vendre des produits au Canada. Ces brochures ont notamment pour titre : *Guide de consultation rapide sur la Loi sur les produits dangereux pour les fabricants, les importateurs, les distributeurs et les détaillants, et Information destinée aux vendeurs d'articles usagés pour enfants.* Ces publications visent à diminuer le nombre de blessures en incitant les industriels à tenir compte invariablement de la sécurité des enfants lorsqu'ils conçoivent, fabriquent, étiquettent et publicisent des produits au Canada.

Les guides pour les professionnels, notamment celui intitulé *La sécurité des lits d'enfants*, ont pour but d'aider les professionnels (médecins, infirmières de la santé publique et travailleurs sociaux) à conseiller les parents et les gardiens d'enfants quant aux moyens à prendre pour réduire les risques de blessure chez les enfants.

Quoi de neuf? : En décembre 2003, Santé Canada a mis à jour le guide pour les industriels intitulé *Vêtements de nuit pour enfants : Lignes directrices concernant les exigences en matière d'inflammabilité*, qui expose la politique actuelle sur la sécurité des produits.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses consacrées aux guides pour les industriels et les professionnels se sont chiffrées à 12 570 $.

- ***Votre enfant est-il en sécurité?***

Cette brochure vise à aider les parents et les gardiens d'enfants à faire en sorte que les nourrissons et les jeunes enfants vivent dans un milieu sécuritaire. Elle explique comment prévenir les blessures que peuvent causer les lits d'enfants, les tétines, les poussettes et les jouets, l'objectif global étant d'améliorer la qualité de vie des enfants en évitant qu'ils se blessent avec des produits de consommation.

Les médecins, les infirmières de la santé publique, les travailleurs sociaux et le personnel hospitalier remettent cette brochure aux parents et aux gardiens d'enfants. Des agents de la santé publique ont informé Santé Canada que ce document est inséré dans la pochette qui est remise aux parents d'un nouveau-né, puisqu'il s'agit là d'une bonne occasion de les renseigner sur d'importantes mesures de sécurité à l'égard de leur enfant.

Quoi de neuf? : En 2003-2004, Santé Canada a réimprimé de nombreux exemplaires de la brochure *Votre enfant est-il en sécurité?* afin de répondre à la demande.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses consacrées à cette brochure se sont chiffrées à 29 900 $.

- **Cahier d'exercices *Radar et la sécurité***

Radar est la mascotte que Santé Canada a conçue en vue de prévenir les blessures. Le cahier d'exercices *Radar et la sécurité* contient des jeux de mots, des casse-tête et des images qui enseignent aux enfants, tout en s'amusant, comment prendre des précautions dans la vie quotidienne pour éviter de se blesser. Ce cahier contient aussi des conseils sur les mesures de sécurité à prendre au terrain de jeux, quand on roule à bicyclette, dans la salle de bain ou en cas d'incendie.

Ce cahier a été révisé et réimprimé en 2002-2003. Il est distribué gratuitement aux familles et aux enfants par les infirmières de la santé publique, les travailleurs sociaux, les enseignants, les agents des services publics (p. ex., les pompiers et les policiers) et le personnel hospitalier. On peut également le consulter en ligne, à l'adresse : http://www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/spc/coin_petits.htm.

Dépenses : En 2003-2004, ce cahier d'exercices n'a donné lieu à aucune dépense.

- **Programme *Soyez en sécurité*** NOUVEAU

Le programme *Soyez en sécurité* comporte plusieurs éléments éducatifs qui ont trait aux produits chimiques à usage domestique. L'un des guides pédagogiques est destiné aux gardiens et aux éducateurs d'enfants d'âge préscolaire, et un autre, aux enseignants du primaire. Chaque activité pédagogique est liée à des résultats d'apprentissage particuliers. Un site Web interactif, à l'adresse http://www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/spc/soyezensecurite/prescolaire/tdm.htm, complète ces guides pédagogiques. Les utilisateurs sont invités à remplir un questionnaire en ligne, et les commentaires ainsi recueillis servent à évaluer le programme sur une base permanente.

Le volet du programme visant les enfants d'âge préscolaire a recours à des jeux, des marionnettes, des chansons et des histoires pour apprendre aux jeunes enfants à reconnaître les quatre symboles de danger qui figurent sur les étiquettes de produits chimiques à usage domestique, et à observer trois mesures de sécurité toutes simples :

*« Arrête!... lorsque tu vois un contenant. N'y touche pas!*
*Regarde!... s'il y a un symbole de danger.*
*Sois en sécurité!... demande l'aide d'un adulte. »*

Le guide à l'intention des enfants d'âge scolaire se fonde sur celui destiné aux enfants d'âge préscolaire. Il propose des moyens par lesquels des enfants plus âgés peuvent interagir avec des plus jeunes afin de leur montrer ce que signifient les symboles de danger.

Pendant l'élaboration de ce programme, Santé Canada a consulté des éducateurs de la petite enfance, des infirmières de la santé publique et des spécialistes de la prévention des blessures, et a tenu compte de leurs commentaires en mettant au point le matériel pédagogique. Des éducateurs ont fait savoir que les enfants apprécient les activités du programme, et qu'il y a de fortes chances que les enseignants de prématernelle et les gardiens d'enfants utilisent eux aussi le guide pédagogique.

Le guide pour les enfants d'âge préscolaire a été élaboré en 2002, les premiers exemplaires ayant été distribués en novembre 2003. Quant au guide pour les enfants d'âge scolaire, sa conception remonte à 2003, et sa publication, au printemps de 2004. La traduction du volet préscolaire en inuktitut a également débuté en 2003-2004, une démarche qui s'inscrit dans le cadre d'une activité permanente. L'adaptation du programme *Soyez en sécurité* à la culture des enfants inuits et des Premières nations se veut un moyen de le rendre plus efficace pour leur enseigner les mesures de sécurité relatives aux produits chimiques à usage domestique.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses consacrées au programme Soyez en sécurité se sont chiffrées à 133 065 $.

## • Sécurité des jouets NOUVEAU

Les activités relatives à la sécurité des jouets consistent à distribuer à grande échelle deux publications afin de réduire le nombre de blessures que les enfants s'infligent avec des jouets. La première, intitulée *Guide des exigences canadiennes en matière de sécurité des jouets et des produits connexes dans l'industrie*, renseigne les fabricants, les importateurs et les détaillants sur la réglementation qui régit la sécurité des jouets vendus au Canada. La deuxième s'intitule *Conseils de sécurité en matière de jouets*. Il s'agit d'un dépliant qui fournit aux parents et aux autres adultes des renseignements sur l'achat et l'entretien des jouets destinés aux jeunes enfants.

Le guide à l'intention des industriels a été élaboré en 2002. Lorsqu'il a été publié, en avril 2003, 5 000 exemplaires ont été distribués aux membres de l'industrie du jouet par l'intermédiaire de la revue *Toys and Games*. Les agents de Santé Canada qui sont chargés de la sécurité des produits l'ont également distribué à l'occasion de diverses expositions commerciales tout au long de l'année. Des représentants de l'industrie du jouet l'ont qualifié de document de référence condensé qu'il est facile de consulter.

Le dépliant *Conseils de sécurité en matière de jouets*, également élaboré en 2003, est remis aux personnes concernées par les médecins, les infirmières de la santé publique, les travailleurs sociaux et le personnel hospitalier.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses consacrées aux activités concernant la sécurité des jouets se sont chiffrées à 21 093 $.

### Y'a personne de parfait

Le programme *Y'a personne de parfait* vise à soutenir et à renseigner les parents qui ont des enfants de moins de six ans. Il offre de l'information, dans le cadre de groupes de soutien, aux parents qui sont chefs de famille monoparentale, jeunes, isolés socialement ou géographiquement, qui sont peu scolarisés ou ont un faible revenu.

Ce programme dessert environ 12 000 parents chaque année dans quelque 1 000 établissements. Très souvent, ceux qui participent au programme *Y'a personne de parfait* s'inscrivent également à des programmes complémentaires, notamment le Programme canadien de nutrition prénatale (chapitre 2), le Programme d'action communautaire pour les enfants (chapitre 3) ou le Programme d'aide préscolaire aux autochtones (chapitre 6), dont on trouve la description dans la présente section.

On peut obtenir en ligne de plus amples renseignements sur le programme *Y'a personne de parfait*, à l'adresse : http://www.phac-aspc.gc.ca/dca-dea/family_famille/personne_f.html.

**Quoi de neuf?** : En 2003-2004, le personnel du programme a collaboré avec celui de Justice Canada et des spécialistes du développement des enfants afin d'élaborer un nouveau dépliant intitulé *Pourquoi faut-il éviter de donner la fessée?* Ce dépliant conseille aux parents des modes de discipline efficaces et non violents tout en leur suggérant de réagir positivement, en mettant notamment les objets dangereux hors de portée des tout-petits au lieu de leur donner une claque sur la main parce qu'ils y touchent.

Les centres de la petite enfance de l'Ontario et les centres de ressources pour les familles des militaires (voir le chapitre 4) se sont chargés de distribuer ce dépliant, mais on peut aussi le consulter sur le site Web du Centre national d'information sur la violence dans la famille (voir le chapitre 7), à l'adresse : http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/violencefamiliale/index.html.

**Dépenses** : En 2003-2004, les dépenses du programme *Y'a personne de parfait* se sont chiffrées à 109 442 $.

## Ressources humaines et Développement des compétences Canada

### Projets du Secrétariat national à l'alphabétisation à l'intention des familles

Le Secrétariat national à l'alphabétisation (SNA) finance divers projets d'alphabétisation à l'intention des familles et incite d'autres organismes du Canada à investir dans ce domaine afin que les familles, y compris les parents, les enfants et les membres de la famille élargie, aient la possibilité d'apprendre à lire et à écrire.

Le SNA considère que le milieu familial constitue le point de départ de l'alphabétisation, et que le soutien à cet égard favorise le développement des capacités de lecture, d'écriture et de calcul chez tous les membres de la famille et les incite à poursuivre leur apprentissage sur une base permanente. On peut obtenir en ligne de plus amples renseignements sur le SNA, à l'adresse : http://www.nald.ca/nlsf.htm.

**Quoi de neuf?** : En vertu du Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement du Canada, une somme de 7,4 millions de dollars sur cinq ans a été affectée au renforcement de l'alphabétisation des familles au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Au Canada, une telle communauté est constituée de personnes qui parlent l'une des deux langues officielles du pays, soit le français ou l'anglais, et qui font partie d'une minorité au sein de leur province ou de leur territoire. Selon le recensement de 2001, ces communautés comprennnent quelque deux millions de personnes au total.

En 2003-2004, le SNA a financé cinq projets nationaux et onze projets provinciaux et territoriaux dans le cadre de cette initiative. Les objectifs généraux consistaient à mieux préparer les enfants à entrer à l'école, à améliorer les aptitudes des parents et à permettre aux membres les plus âgés de chaque famille d'entrer sur le marché du travail en développant leurs capacités de lecture et d'écriture.

Le SNA finance un projet provincial au Manitoba, en vertu du Plan d'action pour les langues officielles, que réalise l'organisme sans but lucratif Pluri-elles. Celui-ci offre aux femmes des programmes de perfectionnement des compétences et de préparation à l'emploi, et il se charge également d'alphabétiser les adultes dans l'ensemble de cette province.

Pluri-elles s'est inspirée d'un modèle de partenariat communautaire pour l'alphabétisation des familles qui s'est avéré fructueux au Québec, mais l'organisme a adapté son programme aux besoins des Franco Manitobains. Les travaux réalisés en 2003-2004 comprennent une évaluation des besoins des familles manitobaines en matière d'alphabétisation et la recherche de partenaires dans les collectivités urbaines et rurales et dans les communautés d'immigrants.

En 2003-2004, le SNA a continué de financer une étude longitudinale en Alberta afin de déterminer si un programme d'alphabétisation familiale particulier a des effets bénéfiques sur les parents et les enfants participants, et s'il permet aux parents d'aider leurs enfants à améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture. Ce programme, intitulé *Learning Together*, se fonde sur un programme élaboré au Royaume-Uni, et 183 familles de l'Alberta vivant en milieux urbain et rural participent à l'étude. Il s'agit de familles à faible revenu, peu instruites et dont les enfants de trois à cinq ans risquent de connaître des échecs à l'école.

Les premières constatations de cette étude montrent que les parents sont indiscutablement désireux d'aider leurs enfants à réussir à l'école, et ces résultats corroborent l'importance du soutien aux familles en matière d'alphabétisation. Une jeune mère qui participe à l'étude a exprimé ce qu'elle ressentait dans les termes suivants :

> *« Chaque jour, je prends conscience qu'il existe un autre monde dans les mots que je suis incapable de lire, et cela me bouleverse. Je veux que mes enfants n'aient jamais l'occasion d'éprouver un tel sentiment, et c'est la raison pour laquelle je suis ici; j'ai besoin d'aide tant pour eux que pour moi. »*

Les résultats complets de l'étude longitudinale seront publiés en 2006, et ils s'avèreront précieux pour orienter les programmes d'alphabétisation des familles à l'échelle provinciale, territoriale, nationale et internationale.

**Dépenses :** En 2003-2004, les dépenses du SNA se sont chiffrées à 3 839 749 $, et elles ont permis de financer 51 projets dont la plupart visaient de jeunes enfants et leur famille.

## Transports Canada

### Protégeons nos enfants : En voiture 1-2-3-4

La campagne *Protégeons nos enfants : En voiture 1-2-3-4* consiste à sensibiliser les parents et les gardiens d'enfants en leur faisant connaître les quatre phases de l'utilisation des sièges d'enfant

à bord des véhicules, et en leur donnant des conseils pour que les déplacements en voiture soient vraiment sécuritaires pour les enfants. Ceux qui ont moins de douze ans devraient s'asseoir dans la « zone réservée aux enfants », à savoir l'arrière d'un véhicule, qui se révèle l'endroit le plus sécuritaire pour eux.

Les quatre phases de l'utilisation d'un siège d'auto sont les suivantes :

- Phase 1 : Utilisation d'un siège de bébé orienté vers l'arrière jusqu'à ce que l'enfant ait environ un an.
- Phase 2 : Utilisation d'un siège d'auto orienté vers l'avant lorsque le poids de l'enfant est de 10kg à 18 kg (22 lb à 40 lb), généralement entre l'âge d'un an et de quatre ans et demi.
- Phase 3 : Utilisation d'un siège d'appoint lorsque l'enfant pèse au moins 18 kg (40 lb), généralement dès l'âge de quatre ans et demi jusqu'à huit ans.
- Phase 4 : Utilisation du siège arrière (la « zone de sécurité des enfants ») et de la ceinture de sécurité du véhicule (idéalement une ceinture-baudrier) dès que l'enfant pèse plus de 27 kg (60 lb), soit vers l'âge de huit ans. Aucun enfant de moins de douze ans ne devrait s'asseoir à l'avant d'un véhicule.

La campagne, qui a débuté en 1999, comprend la diffusion de feuillets d'information et d'une brochure à l'intention des parents, ainsi qu'une vidéo qui est le pendant de ces documents et vise les professionnels de la santé qui œuvrent dans le milieu communautaire, notamment ceux qui donnent des cours prénatals.

Au fil des ans, des organismes comme les services policiers, Santé Canada, le Conseil canadien de la sécurité et l'Association canadienne des automobilistes ont diffusé ces documents à grande échelle. On peut commander des exemplaires gratuits de la vidéo et de la brochure en composant le numéro sans frais 1 800 333-0371, ou consulter en ligne les ressources documentaires, à l'adresse : http://www.tc.gc.ca/securiteroutiere/securitedesenfants/menu.htm.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses de cette campagne se sont chiffrées à 72 200 $.

## Sécurité routière

Mise sur pied en 1969 par Transports Canada, la Direction générale de la sécurité routière et de la réglementation automobile réalise de nombreuses activités et assume certaines responsabilités, dont l'élaboration de règlements et de normes concernant la sécurité des nouveaux véhicules, des pneus et des dispositifs de retenue des enfants dans les véhicules. Elle travaille également de concert avec des organismes provinciaux et territoriaux afin de sensibiliser le public à des questions telles que la sécurité dans les autobus scolaires et l'utilisation adéquate des dispositifs de retenue pour les enfants qui se déplacent à bord de véhicules motorisés. On peut obtenir de plus amples renseignements à ce sujet à l'adresse : http://www.tc.gc.ca/securiteroutiere/menu.htm.

Quoi de neuf? : En 2003-2004, la Direction générale a collaboré avec la société Daimler-Chrysler et l'organisme Ambulance Saint-Jean afin de concevoir un programme de formation et d'accréditation pour les personnes qui évaluent la sécurité des sièges de bébé et d'enfant à l'occasion de cliniques publiques.

La Direction générale a également mené une série de tests, y compris des essais de collision, pour évaluer la sécurité des dispositifs de retenue des enfants dans les véhicules. De plus, certains de ses agents ont collaboré à la rédaction du document intitulé *Préserver la sécurité*

*des enfants dans la circulation*, qui a été publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques. Le rapport formule l'une des principales conclusions suivantes :

> [*Traduction*]
> *« L'éducation en matière de sécurité routière constitue un processus d'apprentissage qui dure toute la vie et qui ne débute pas et ne se termine pas à l'école. Tous les usagers de la route ont le devoir de préserver la sécurité des enfants, et les parents ont un rôle crucial à jouer dans ce domaine en éduquant leurs enfants et en leur montrant l'exemple dès leur tout jeune âge. »*

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses consacrées directement à la sécurité routière des enfants de six ans et moins et de leur famille sont évaluées à 469 400 $.

## Santé Canada

### Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE)

| | Dépenses | Établissements | Enfants de moins de six ans et leur famille |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 59 500 000 $ | 409 | 57 038 enfants et 47 234 parents et gardiens d'enfants |
| 2001-2002 | 59 500 000 $ | 410 | 60 729 enfants et 50 435 parents et gardiens d'enfants |
| 2002-2003 | 59 500 000 $ | 408 (estimation) | 66 468 enfants et 52 136 parents et gardiens d'enfants |
| 2003-2004 | 58 509 249 $ | 398 (estimation) | 59 039 enfants et 52 483 parents et gardiens d'enfants |

De 2000 à 2003, les dépenses constituent des affectations de fonds comprenant les subventions et les contributions, les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires. Le nombre d'établissements, d'enfants, de parents et de gardiens d'enfants n'inclut pas ceux des projets de l'Ontario destinés aux Autochtones. Le nombre de participants (enfants, parents et gardiens d'enfants) se fonde sur leur dénombrement dans le cadre de chaque programme. Un participant peut être compté plusieurs fois étant donné qu'il a la possibilité d'adhérer à plus d'un programme au cours d'une même année. Quant au nombre d'enfants participants, il peut comprendre ceux qui ont plus de six ans.

2003-2004 : Les dépenses comprennent les subventions et les contributions (montants réels), les coûts d'exploitation et de gestion (affectations) et les salaires (affectations). La réduction des dépenses découle d'une diminution des subventions et des contributions (en montants réels) par suite des restrictions budgétaires du ministère.

### Y'a personne de parfait

| | Dépenses | Établissements | Enfants de moins de six ans et leur famille |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 140 000 $ | 1 000 et + | 12 000 parents |
| 2001-2002 | 70 000 $ | 1 000 | 12 000 parents |
| 2002-2003 | 132 112 $ | 1 000 | 12 000 parents |
| 2003-2004 | 109 442 $ | 1 000 | 12 000 parents |

Les dépenses en 2000-2001 et 2001-2002 ne comprennent que les coûts d'exploitation et de gestion.

2000-2001 : Il ne s'agit que du financement de Santé Canada. Les frais supplémentaires pour la mise en œuvre du programme ont été assumés par les gouvernements provinciaux et territoriaux.

2001-2002 : Le montant comprend le coût des tâches administratives à l'échelle nationale et d'établissement d'un réseau national visant à soutenir les activités. Outre ces activités, Santé Canada a également financé l'établissement d'un rapport d'étape sur la mise en œuvre du programme (40 000 $), ainsi que la révision d'un manuel de formation et d'un manuel d'animation (30 000 $).

2002-2003 : Les dépenses ont fait l'objet d'une révision afin d'y inclure les salaires.

2003-2004 : Les dépenses comprennent les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires. La réduction des dépenses découle d'une baisse des coûts d'exploitation et de gestion à la suite des restrictions budgétaires à Santé Canada.

## Ressources humaines et Développement des compétences Canada

### Projets du Secrétariat national à l'alphabétisation à l'intention des familles

| | Dépenses | Établissements | Enfants de moins de six ans et leur famille |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 3 507 000 $ | 104 projets | (non disponible) |
| 2001-2002 | 3 123 000 $ | 90 projets | (non disponible) |
| 2002-2003 | 4 578 000 $ | 67 projets | (non disponible) |
| 2003-2004 | 3 839 749 $ | 51 projets | (non disponible) |

Les dépenses ne comprennent que les subventions et les contributions.

La plupart des projets visent le développement des capacités de lecture et d'écriture chez les jeunes enfants et leurs parents avant que ces enfants n'entrent à l'école, ainsi que l'élaboration d'outils connexes. Bien que certains volets de ces projets ne soient pas directement liés aux enfants, leurs dépenses n'ont pu être dissociées du montant total.

Le montant des dépenses pour 2000 à 2003 a été rectifié afin de tenir compte de la révision des catégories de dépenses à déclarer.

2000-2001 : Les dépenses constituent des affectations budgétaires.

2001-2002 : Les dépenses constituent des affectations budgétaires.

2002-2003 : Les dépenses constituent des affectations budgétaires. Le nombre de projets a diminué, car certains d'entre eux ont bénéficié d'un financement accru pour réaliser des activités d'envergure.

2003-2004 : La diminution des dépenses s'explique par le financement unique en 2002-2003.

**Tableau 3.2 : Autres programmes de soutien**

# Agence canadienne d'inspection des aliments

## Cahier d'activités sur la salubrité des aliments

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (sans objet) | Le site Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments | Les enseignants, le grand public et les enfants |
| 2001-2002 | (sans objet) | | |
| 2002-2003 | (sans objet) | | |
| 2003-2004 | 10 800 $ | | |

Les dépenses comprennent les frais d'élaboration et d'impression de ce cahier d'activités.

# Santé Canada

## Guide des parents — protection solaire

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (sans objet) | Le site Web de Santé Canada | Les parents |
| 2001-2002 | (sans objet) | | |
| 2002-2003 | (sans objet) | | |
| 2003-2004 | (sans objet) | | |

*Nota* : Les premières dépenses ont été engagées en 1992 (250 000 $). En 1993, un montant de 20 000 $ a servi à réimprimer le guide, que l'on peut aussi consulter sur le site Web depuis 1998.

## Guides d'activité physique canadiens pour les enfants et les jeunes

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 100 000 $ (estimation) | Les intervenants auprès des enfants et des jeunes | Les enseignants, les enfants, les parents, les gardiens d'enfants, les médecins et les dirigeants communautaires |
| 2001-2002 | 200 000 $ (estimation) | | |
| 2002-2003 | 500 000 $ (estimation) | | |
| 2003-2004 | 300 000 $ (estimation) | | |

Les dépenses comprennent les subventions et les contributions ainsi que les coûts d'exploitation et de gestion.

Les dépenses visent les enfants de six à neuf ans.

2002-2003 : L'augmentation des dépenses est due aux frais de réimpression des guides.

2003-2004 : La diminution des dépenses découle du fait qu'aucun produit n'a été mis au point ou lancé au cours de cet exercice; des dépenses ont été engagées uniquement pour les frais d'impression.

## Carnet de santé de l'enfant du Canada

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 105 000 $ | Les professionnels de la santé, le public ainsi que les organismes de santé et les services sociaux communautaires | Les professionnels de la santé, le public ainsi que les organismes de santé et les services sociaux communautaires |
| 2001-2002 | 85 000 $ | | |
| 2002-2003 | 0 $ | | |
| 2003-2004 | 0 $ | | |

Les dépenses comprennent les coûts d'exploitation et de gestion.

2000-2001 : La première publication du Carnet de santé a eu lieu en 2000.

2001-2002 : Il ne s'agit que du financement de Santé Canada. De plus, la société Procter & Gamble (Pampers) a versé environ 300 000 $ pour l'impression et la diffusion du Carnet, qui est inséré dans la pochette-cadeau offerte par les hôpitaux, ainsi que pour la couverture médiatique.

2002-2003 : Santé Canada distribue le Carnet, mais il ne l'a ni réimprimé ni mis à jour.

## Fonds pour les projets nationaux du PACE et du PCNP

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 398 311 $ | Le personnel des projets du PACE et du PCNP | Les participants aux projets du PACE et du PCNP |
| 2001-2002 | 947 621 $ | | |
| 2002-2003 | 1 355 616 $ | | |
| 2003-2004 | 1 709 016 $ | | |

Les dépenses ne comprennent que les subventions et les contributions.

2003-2004 : À l'instar des années précédentes, le FPN n'a pas utilisé tout le montant qui lui a été attribué, car il n'a dépensé que 1 709 016 $ des 1 900 000 $ dont il disposait.

## Activités relatives à la sécurité des produits de consommation

### • Bulletins éducatifs sur la sécurité des produits de consommation

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 54 635 $ | Les médecins, les infirmières de la santé publique, les enseignants, les services communautaires (p. ex., les centres de ressources), les travailleurs sociaux et le personnel hospitalier | Les familles et les enfants |
| 2001-2002 | 46 935 $ | | |
| 2002-2003 | 35 823 $ | | |
| 2003-2004 | 41 631 $ | | |

Les dépenses comprennent les coûts d'exploitation et de gestion pour la réimpression de différents bulletins.

## • Guides sur la sécurité des produits de consommation à l'intention des industriels et des professionnels

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (sans objet) | Les guides à l'intention des industriels (manufacturiers, importateurs et détaillants). Les guides à l'intention des professionnels (infirmières de la santé publique, médecins, travailleurs sociaux, etc.). | Les fabricants, les importateurs et les détaillants de produits devant être vendus au Canada. Les professionnels qui interviennent auprès des familles, y compris des jeunes enfants. |
| 2001-2002 | (sans objet) | | |
| 2002-2003 | 21 435 $ | | |
| 2003-2004 | 12 570 $ | | |

Les dépenses comprennent les coûts d'exploitation et de gestion pour l'impression et la micro-édition de ces guides.

## • *Votre enfant est-il en sécurité?*

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (sans objet) | Les médecins, les infirmières, les travailleurs sociaux et le personnel hospitalier | Les gardiens d'enfants et les familles |
| 2001-2002 | 47 474 $ | | |
| 2002-2003 | (sans objet) | | |
| 2003-2004 | 29 900 $ | | |

Les dépenses ne comprennent que les coûts d'exploitation et de gestion.

2002-2003 : Les dépenses ont fait l'objet d'une révision en raison du report de la réimpression de cette brochure en 2003-2004.

2003-2004 : L'augmentation du financement est due à la réimpression de cette brochure afin de satisfaire la demande.

## • Cahier d'exercices *Radar et la sécurité*

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (sans objet) | Les médecins, les infirmières de la santé publique, les travailleurs sociaux, les enseignants, le personnel hospitalier et les agents des services publics (p. ex., les pompiers et les policiers) | Les enfants |
| 2001-2002 | 16 100 $ | | |
| 2002-2003 | 46 595 $ | | |
| 2003-2004 | (sans objet) | | |

Les dépenses ne comprennent que les coûts d'exploitation et de gestion.

2002-2003 : Cette ressource a fait l'objet d'une révision et d'une réimpression.

## • Programme *Soyez en sécurité*

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (sans objet) | Les enseignants de prématernelle, les travailleurs sociaux des centres de ressources, les infirmières de la santé publique et les spécialistes en prévention des blessures | Les gardiens d'enfants d'âge préscolaire et les enseignants des jeunes enfants du primaire |
| 2001-2002 | 31 132 $ | | |
| 2002-2003 | 208 330 $ | | |
| 2003-2004 | 133 065 $ | | |

Les dépenses ne comprennent que les coûts d'exploitation et de gestion.

2001 à 2003 : Les dépenses comprennent les coûts d'élaboration du programme, qui a été instauré en 2003-2004.

## • Sécurité des jouets

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (sans objet) | Le guide à l'intention des industriels (agents chargés de la sécurité des produits et Bureau de la sécurité des produits de consommation). | Les fabricants, les importateurs et les détaillants de jouets. |
| 2001-2002 | (sans objet) | Le dépliant sur la sécurité des jouets, qui est remis par les médecins, les infirmières de la santé publique, les travailleurs sociaux et le personnel hospitalier. | Les adultes qui achètent des jouets pour les jeunes enfants. |
| 2002-2003 | 12 700 $ | | |
| 2003-2004 | 21 093 $ | | |

Les dépenses ne comprennent que les coûts d'exploitation et de gestion.

2002-2003 : Les dépenses comprennent les coûts d'élaboration de ces documents, qui ont été distribués en 2003-2004.

## Campagne *Préparez-vous pour la vie*

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 100 000 $ | (sans objet) | (sans objet) |
| 2001-2002 | 50 000 $ | | |
| 2002-2003 | (sans objet) | | |
| 2003-2004 | (sans objet) | | |

Santé Canada a financé la mise au point du matériel pour cette campagne, mais n'y contribue plus financièrement.

## Partenariat avec Parents d'Aujourd'hui

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 25 000 $ | | |
| 2001-2002 | 25 000 $ | | |
| 2002-2003 | (sans objet) | | |
| 2003-2004 | (sans objet) | | |

2002-2003 et 2003-2004 : En raison de changements apportés aux priorités, les campagnes de marketing social visant les parents n'ont pas été amorcées, de sorte qu'aucun partenariat n'a été établi avec Parents d'Aujourd'hui.

## Calendrier En toute sécurité

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (sans objet) | | |
| 2001-2002 | 135 000 $ | | |
| 2002-2003 | (sans objet) | | |
| 2003-2004 | (sans objet) | | |

En raison des restrictions budgétaires, aucun calendrier n'a été imprimé après 2001-2002

### Campagne de marketing social pour la santé des enfants

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (sans objet) | (sans objet) | |
| 2001-2002 | 25 000 $ | | |
| 2002-2003 | (sans objet) | | |
| 2003-2004 | (sans objet) | | |

Les dépenses ne comprennent que les coûts d'exploitation et de gestion.

2002-2003 : En raison des changements apportés aux priorités, la campagne d'envergure sur la santé des enfants a été remise, et aucune n'a été menée après 2002-2003.

## Transports Canada

### Protégeons nos enfants : En voiture 1-2-3-4

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 101 000 $ | Une vidéo, une brochure et un site Web | Les parents et les gardiens d'enfants |
| 2001-2002 | (sans objet) | | |
| 2002-2003 | (sans objet) | | |
| 2003-2004 | 72 200 $ | | |

Les dépenses comprennent les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires.

### Sécurité routière

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 356 000 $ | Une vidéo, une brochure et un site Web | Les parents et les gardiens d'enfants |
| 2001-2002 | (sans objet) | | |
| 2002-2003 | (sans objet) | | |
| 2003-2004 | 469 400 $ | | |

Les dépenses comprennent les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires.

# Chapitre 4

## Développement, apprentissage et garde des jeunes enfants

Selon l'énoncé de mission du Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants :

> *« Entre 0 et 5 ans, l'enfant traverse une phase de croissance accélérée. L'éducation, les soins et l'attention qu'il reçoit pendant cette période cruciale de son développement ont un effet déterminant sur son avenir. »*

Des conclusions de recherches de premier plan démontrent que lorsqu'on offre aux jeunes enfants les meilleures conditions d'apprentissage et des soins constants, cela améliore leurs capacités physiques, langagières et motrices, tout en leur permettant de se développer sur les plans social, affectif et cognitif.

Afin de contribuer à l'amélioration du développement de la petite enfance (DPE), le gouvernement du Canada offre aux familles une aide financière ainsi que des mesures fiscales pour leur permettre d'assumer les frais d'apprentissage et de garde de leurs jeunes enfants. Il offre également des programmes et des services dans ce domaine aux enfants des Premières nations et d'autres peuples autochtones, aux familles des militaires canadiens et aux immigrants qui ont de jeunes enfants.

Les programmes qui sont décrits dans ce chapitre satisfont les besoins aussi diversifiés que variables des familles en donnant aux jeunes enfants la possibilité d'interagir et de s'amuser dans des milieux qui favorisent un sain développement.

Bon nombre des programmes dont il a été question dans les autres chapitres de cette section offrent aux jeunes enfants des services de qualité en matière d'apprentissage et de garde, notamment le Programme d'action communautaire pour les enfants (voir le chapitre 3), et un certain nombre de services destinés expressément aux enfants et aux familles des Premières nations et d'autres peuples autochtones (voir le chapitre 6).

La section II, intitulée *Activités et dépenses relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants : Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada* donne de plus amples renseignements sur les investissements du gouvernement dans ces domaines.

ACTIVITÉS ET DÉPENSES

## Agence du revenu du Canada

### Supplément de la Prestation fiscale canadienne pour enfants

La Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) est une allocation mensuelle non imposable, qui est versée aux familles admissibles à revenu faible et moyen pour les aider à élever leurs enfants de moins de 18 ans. Ces familles reçoivent également le supplément à la PFCE lorsqu'ils gardent un enfant de moins de sept ans à la maison. Le montant de ce supplément est réduit en fonction des frais de garde d'enfants qui sont déduits du revenu imposable. Il faut noter que ce rapport ne fait état que des dépenses relatives au supplément à la PFCE et qu'il ne rend pas compte de l'ensemble des dépenses engagées par le gouvernement à l'égard de la PFCE.

Quoi de neuf? : Étant donné que le supplément à la PFCE est indexé selon le taux d'inflation, il a connu une hausse en juillet 2003, pour s'établir à 232 $ par année pour chaque enfant de moins de sept ans. Lorsqu'un bénéficiaire, son conjoint ou son conjoint de fait réclame des frais de garde d'enfants, le supplément est réduit de 25 p. 100 du montant des frais de garde réclamés.

On trouve de plus amples renseignements sur le supplément à la PFCE, ainsi qu'un calculateur en direct des prestations pour enfants et familles, à l'adresse : http://www.cra-arc.gc.ca/benefits/childbenefit-f.html.

Dépenses : Les dépenses consacrées au supplément à la PFCE se sont chiffrées à 338 136 267 $ au total entre juillet 2003 et juin 2004. Ce montant représente les prestations supplémentaires que le gouvernement a versées à 1 754 902 familles pour 2 446 970 enfants de moins de sept ans.

*Nota* : Outre la prestation de base de la PFCE, qui peut inclure le supplément, les familles à faible revenu peuvent également toucher chaque mois le supplément de la Prestation nationale pour enfants. On trouve de plus amples renseignements sur le soutien que le gouvernement du Canada apporte aux familles, par l'intermédiaire de la PFCE et du supplément de la Prestation nationale pour enfants, en consultant en ligne le rapport d'étape sur cette dernière prestation, à l'adresse : www.nationalchildbenefit.ca.

En dernier lieu, l'admissibilité à la PFCE peut aussi comprendre la Prestation pour enfants handicapés (PEH). Il s'agit d'une prestation mensuelle visant à aider les familles qui subviennent aux besoins d'un enfant atteint d'une déficience mentale ou physique grave et prolongée. En mars 2004, l'Agence du revenu du Canada a commencé à verser cette prestation aux familles admissibles, les paiements étant rétroactifs à juillet 2003. La PEH représente un investissement de 50 millions de dollars par année pour le gouvernement du Canada. Le montant de cette prestation, indexé à l'inflation, peut atteindre 1 600 $ par année pour un enfant faisant l'objet d'un crédit d'impôt pour personne handicapée.

### Déduction pour frais de garde d'enfants

La Déduction pour frais de garde d'enfants (DFGE) est une mesure fiscale qui a été instaurée pour tenir compte du fait que de nombreux parents sont obligés d'assumer ces frais afin d'occuper un emploi, d'exploiter une entreprise ou de suivre des études. Ces frais de garde représentent le montant que le parent d'un enfant admissible ou une autre personne qui en a la charge paie aux particuliers ou aux établissements suivants pour faire garder cet enfant :

- les particuliers qui fournissent des services de garde;
- une école maternelle ou une garderie de jour;
- un camp ou un centre sportif de jour;
- un pensionnat ou un camp, y compris un camp sportif offrant l'hébergement;
- un établissement d'enseignement offrant des services de garde.

La DFGE offre au parent d'un enfant ou à la personne qui en a la charge la possibilité de déduire de son revenu un montant pouvant atteindre 7 000 $ lorsque l'enfant a moins de sept ans, 4 000 $ lorsqu'il a entre sept et seize ans, et 10 000 $ lorsqu'il est admissible au crédit d'impôt pour personne handicapée.

Dépenses : Selon une estimation préliminaire de l'Agence du revenu du Canada, en 2003, 1 097 950 contribuables canadiens ont bénéficié d'un crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants. Il s'agit d'enfants de tous âges, car l'Agence ne dispose d'aucune donnée par tranche d'âge. Au cours de la même année, le montant total des frais de garde d'enfant réclamés par un parent ou une personne qui a la charge d'un enfant en vertu de cette mesure fiscale est estimé à 2 951 198 000 $. Finance Canada a prévu que cette mesure représentera une dépense fiscale de 545 000 000 $.

## Citoyenneté et Immigration Canada

### Cours de langue pour les immigrants au Canada

Les Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) permettent aux nouveaux arrivants de devenir des membres à part entière de la société canadienne dans les meilleurs délais. Quelque 50 000 immigrants adultes ont suivi ces cours dans 300 établissements en 2003-2004. On trouve de plus amples renseignements sur les CLIC à l'adresse : http://www.cic.gc.ca/francais/vivre/clic-1.html.

Un volet de ce programme donne aux parents la possibilité d'assister aux cours en couvrant les frais pour la garde de leurs enfants dans une garderie de jour agréée ou une garderie sur les lieux de la formation. Les enfants tirent également parti de ce volet, car ils peuvent acquérir des notions de français ou d'anglais sur place, près de leurs parents, dans un milieu où ils sont en sécurité.

Les organismes qui offrent des services de garde d'enfants sur place doivent se conformer aux normes nationales relatives aux CLIC.

Quoi de neuf? : En 2003-2004, Citoyenneté et Immigration Canada a travaillé en étroite collaboration avec l'organisme *Childminding Monitoring, Advisory and Support* (CMAS) afin de veiller à ce que les fournisseurs de services de garde dans les établissements où sont dispensés les CLIC connaissent et respectent toutes les normes nationales qui s'y rattachent.

Le CMAS a particulièrement aidé des fournisseurs de service à connaître et à appliquer les politiques et les procédures pertinentes en ce qui a trait à la sécurité incendie, aux mesures d'hygiène, ainsi qu'à la taille et au ratio des groupes. Ces activités visent à uniformiser les services de garde offerts par les établissements qui dispensent les CLIC, de façon à préserver la santé et la sécurité des enfants pendant que leurs parents suivent des cours.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses consacrées à la formation linguistique des adultes, à la garde d'enfants et au transport dans le cadre du programme CLIC se sont chiffrées à 92 620 700 $.

## Défense nationale

### Programme des services aux familles des militaires

Dans le cadre du Programme des services aux familles des militaires (PSFM), 42 centres de ressources pour les familles des militaires (CRFM) situés dans des bases, des escadres et des stations des Forces canadiennes, dispensent un éventail de services aux familles. Il s'agit notamment de services d'information et d'orientation, de services à l'enfance et aux jeunes, et de services de prévention et d'intervention, y compris des services de garde d'urgence. Les familles des militaires ont recours à ces services au Canada, en Europe, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Selon les registres du PSFM, en 2003-2004 :

- 18 070 enfants et 13 417 adultes ont pris part à 2 179 activités en groupe pour parents et tout-petits;
- 38 180 enfants et 8 622 adultes ont pris part à 3 876 ateliers de jeux préscolaires;
- quelque 70 507 enfants ont participé aux diverses activités qu'ont organisées les CRFM. (*Nota* : Le nombre d'enfants représente le nombre de fois auxquelles un enfant a participé à une des activités, car le même enfant peut participer à plusieurs d'entre elles.)

Quoi de neuf? : Après avoir consulté des familles de militaires canadiens et des spécialistes du développement de l'enfant, les responsables du PSFM ont décidé d'adopter, en 2003-2004, un modèle de développement communautaire pour la conception et la prestation des services à l'intention des enfants et des familles. Il s'agit d'un virage important, car les CRFM offraient auparavant des services prescrits qui devaient être analogues dans toutes les communautés de militaires.

Un document d'orientation, intitulé *Paramètres de pratique*, expose cette nouvelle optique qui donne aux familles et aux communautés de militaires la possibilité d'influer de façon tangible sur les priorités et les services à l'échelle locale. Les CRFM disposent d'un an pour s'adapter au nouveau modèle, et ils instaureront des programmes et des services communautaires à compter du 1er avril 2005.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur ces paramètres et consulter les objectifs des programmes, tels que ceux ayant trait à la formation et au soutien des parents et des gardiens d'enfants ainsi qu'aux services de garde de relève en cas d'urgence, à l'adresse : http://www.cfpsa.com/fr/psp/dmfs/index.asp, dans la rubrique *Ressources*.

*Nota* : La section II, intitulée *Activités et dépenses relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants : Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada*, donne de plus amples renseignements sur le Programme des services aux familles des militaires.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses du PSFM consacrées aux enfants de six ans et moins et à leur famille sont évaluées à 4 000 000 $.

TABLEAU 4.1 : MESURES FISCALES

## Agence du revenu du Canada

### Déduction pour frais de garde d'enfants

| | Dépenses | Nombre de demandes présentées par les déclarants |
|---|---|---|
| 2000 | 595 000 000 $ | 1 072 780 demandes |
| 2001 | 530 000 000 $ | 1 080 210 demandes |
| 2002 | 540 000 000 $ | 1 109 040 demandes |
| 2003 | 545 000 000 $ | 1 097 950 demandes |

Chaque montant représente les dépenses fiscales (ou le manque à gagner fiscal) relatives à la déduction, et non le montant total des déductions accordées.

Finances Canada effectue chaque année des estimations des dépenses fiscales, qui représentent les dépenses engagées au cours de chaque année civile (voir le site http://www.fin.gc.ca/toct/2003/taxexp03_1.html).

Le montant des dépenses fiscales et le nombre de demandes présentées se rapportent aux enfants de tous âges, car on ne dispose pas de données relatives aux enfants de moins de six ans.

Les montants ne tiennent pas compte des coûts d'exploitation pour le traitement des demandes de déduction.

Le nombre de demandes représente celui de toutes les demandes de déduction considérées recevables aux fins d'établissement de l'impôt.

Les dépenses ont fait l'objet d'une révision depuis le dernier rapport afin de tenir compte des dépenses fiscales (ou du manque à gagner fiscal) découlant des déductions accordées. Le rapport de l'année dernière faisait état du montant total des déductions pour frais de garde d'enfants.

2002 : Le montant des dépenses constitue une projection. Le nombre de demandes a fait l'objet d'une révision depuis la publication du dernier rapport, afin d'en indiquer le nombre réel.

2003 : Le montant des dépenses et le nombre de demandes sont provisoires.

TABLEAU 4.2 : PROGRAMMES FOURNISSANT UN SOUTIEN DIRECT

## Agence du revenu du Canada

### Supplément de la Prestation fiscale canadienne pour enfants

| | Dépenses | Établissements | Enfants de moins de six ans et leur famille |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 365 899 543 $ | (sans objet) | 2 624 151 enfants et 1 858 234 familles |
| 2001-2002 | 353 723 791 $ | (sans objet) | 2 564 117 enfants et 1 823 654 familles |
| 2002-2003 | 341 764 682 $ | (sans objet) | 2 487 363 enfants et 1 781 903 familles |
| 2003-2004 | 338 136 267 $ | (sans objet) | 2 446 970 enfants et 1 754 902 familles |

Toutes les dépenses se fondent sur l'année du calcul des prestations, du 1er juillet au 30 juin.

Les dépenses et le nombre de demandes concernent les enfants de moins de sept ans.

Les données sur les dépenses et sur la disponibilité du supplément ont fait l'objet d'une révision depuis le dernier rapport; il s'agissait précédemment d'une estimation du nombre de demandes pour les enfants de moins de six ans, alors qu'il s'agit maintenant du nombre réel de demandes pour les enfants de moins de sept ans.

## Citoyenneté et Immigration Canada

### Cours de langue pour les immigrants au Canada

| | Dépenses | Établissements | Enfants de moins de six ans et leur famille |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 93 543 000 $ | 300 | 50 000 immigrants adultes |
| 2001-2002 | 90 717 900 $ | 300 | 50 000 immigrants adultes |
| 2002-2003 | 91 781 000 $ | 300 | 50 000 immigrants adultes |
| 2003-2004 | 92 620 700 $ | 300 | 50 000 immigrants adultes |

Les dépenses constituent des affectations de fonds et ne comprennent que les subventions et les contributions.

Tous les montants comprennent les dépenses relatives à la formation linguistique des adultes, à la garde d'enfants et au transport.

# Défense nationale

## Programme des services aux familles des militaires

| | Dépenses | Établissements | Enfants de moins de six ans et leur famille |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 4 000 000 $ (estimation) | 15 000 prestations de services dans 45 centres (estimation) | 8 000 enfants et 35 000 familles |
| 2001-2002 | 4 000 000 $ (estimation) | 15 000 prestations de services dans 45 centres (estimation) | 8 000 enfants et 35 000 familles |
| 2002-2003 | 4 000 000 $ (estimation) | (non disponible) | (non disponible) |
| 2003-2004 | 4 000 000 $ (estimation) | 42 centres | 70 507 enfants (estimation) |

Les dépenses comprennent les subventions et les contributions, les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires. Il s'agit d'estimations pour les enfants de six ans et moins.

2000-2001 et 2001-2002 : Le nombre de centres comprend le nombre de services universels autorisés (disponibles dans tous les centres) ainsi que les services particuliers qui sont offerts en fonction des besoins locaux, et qui sont financés par le commandant en poste et/ou d'autres sources. Ce chiffre indique également la fréquence à laquelle les services sont dispensés et non leur nombre (p. ex., un centre peut dispenser le même service plusieurs fois au cours de la même année). Le programme est offert dans 36 centres au Canada, 2 aux États-Unis et 7 en Europe.

2003-2004 : Le nombre d'enfants représente le nombre de fois auxquelles un enfant a participé à une des activités, car le même enfant peut participer à plus d'une activité.

# Chapitre 5

## Soutien aux collectivités

Les enfants et les familles seront vraisemblablement en meilleure santé si la collectivité dans laquelle ils résident l'est aussi. Pour que les enfants s'épanouissent pleinement, ils ont besoin d'un foyer où ils sont en sécurité, d'un milieu familial exempt de violence et d'un cadre qui les protège de la maltraitance. Ils ont également besoin de vivre dans des collectivités saines où le voisinage est rassurant, de disposer d'espaces de jeu et d'évoluer dans des milieux salubres.

Des recherches ont montré que les enfants qui grandissent dans une collectivité qui fait preuve d'un fort degré de cohésion, de stabilité et de soutien social se développent de façon plus saine.

Le gouvernement du Canada investit d'importantes sommes dans les programmes et services afin de renforcer les collectivités et le soutien qu'elles peuvent offrir. Plusieurs de ces programmes sont exposés dans d'autres chapitres, notamment le programme *Grandir ensemble* et le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (voir le chapitre 6), le Programme d'action communautaire pour les enfants (voir le chapitre 3) et le projet pilote Comprendre la petite enfance (voir le chapitre 7).

Les programmes dont il est question dans ce chapitre visent également à favoriser le développement sain des jeunes enfants en renforçant le soutien que les collectivités leur apportent.

**ACTIVITÉS ET DÉPENSES**

## Services nationaux de police de la Gendarmerie royale du Canada

### Services nationaux des enfants disparus

Les Services nationaux des enfants disparus (SNED) constituent une composante du programme *Nos enfants disparus* que la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a instauré en 1986, lorsqu'elle a officiellement ouvert le registre des enfants disparus. Au fil du temps, des partenaires fédéraux ont adhéré à ce programme, dont l'Agence des services frontaliers du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Affaires étrangères et Commerce international Canada, et Justice Canada. Ce partenariat offre une puissance d'action unique pour repérer et récupérer les enfants disparus.

Les SNED ont pour mandat d'apporter leur concours à la recherche, à la récupération et au retour dans leur foyer des enfants disparus, et de former des policiers pour qu'ils participent à ces activités. Ils mènent aussi des recherches de leur côté, dont ils partagent les résultats avec les gouvernements, les organismes non gouvernementaux, le milieu juridique et les médias, en plus d'élaborer et de distribuer des feuillets d'information conviviaux afin d'aider les Canadiens à veiller sur la sécurité de leurs enfants.

Quoi de neuf? : En 2003, les SNED ont contribué à 142 enquêtes au Canada relativement à 191 enfants disparus, dont 24 avaient moins de six ans.

En 2003-2004, ils ont également publié une importante étude à la suite de nouvelles recherches, intitulée *L'enlèvement d'enfants par un étranger au Canada : nature et portée*, et ont élaboré de nouveaux feuillets d'information afin d'aider les parents à protéger leurs enfants. L'un de ces feuillets, intitulé *La sécurité des enfants : conseils à l'intention des familles*, donne le conseil suivant :

> *« Ne laissez jamais un jeune enfant sans surveillance dans un véhicule. Il est déjà arrivé que des enfants périssent dans des incendies de voiture, qu'ils s'éloignent du véhicule, se perdent et soient traumatisés par un enlèvement accidentel lorsque le véhicule est volé. Ne pensez jamais qu'il est sécuritaire de laisser votre enfant "même pour un instant". »*

Ce feuillet d'information ainsi que les rapports et dépliants qu'élaborent les SNED, y compris un livre à colorier qui donne des conseils de sécurité aux enfants, sont accessibles en ligne, à l'adresse : http://www.ourmissingchildren.ca/fr/publications/brochures.html. Les SNED disposent également d'un service de renseignements que l'on peut joindre, sans frais, en composant le 1 877 318-3576.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses des SNED consacrées aux jeunes enfants sont évaluées à 57 000 $, mais il s'avère impossible de déterminer le montant précis consacré aux enfants de six ans et moins et à leur famille.

## Sécurité publique et Protection civile Canada

### Stratégie nationale pour la prévention du crime

La Stratégie nationale pour la prévention du crime (SNPC) vise à prévenir la criminalité en recourant au développement social. La démarche est fondée sur le principe voulant que la meilleure façon de réduire la criminalité consiste à se concentrer sur les facteurs qui mettent en péril la sécurité des citoyens. Par l'intermédiaire de la SNPC, les collectivités peuvent obtenir des subventions et des contributions, ainsi que des outils, des connaissances et des compétences qui leur seront utiles pour s'attaquer aux causes profondes de la criminalité à l'échelle locale.

Selon cette stratégie, les enfants, les adolescents, les Autochtones, les femmes et les jeunes filles sont au nombre des priorités essentielles qui justifient les investissements visant à trouver des solutions à la criminalité au sein des collectivités. Sur le plan de l'information destinée au public, la SNPC a donné lieu à la réalisation de vidéos, d'avis publics (p. ex., sur l'intimidation), de feuillets d'information et d'autres publications à l'intention des enfants, des adolescents et de leur famille. Le site Web relatif à la SNPC, à l'adresse http://www.prevention.gc.ca/fr/index.asp, offre des liens pour consulter ces publications et d'autres ressources documentaires.

Quoi de neuf? : Depuis décembre 2003, l'application de la SNPC relève du nouveau ministère que constitue Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC); elle relevait auparavant de Justice Canada.

En 2003-2004, les responsables de la SNPC ont réalisé des évaluations exhaustives d'un certain nombre de projets pluriannuels de grande envergure financés par le Fonds d'investissement dans la prévention du crime. Les projets axés sur les enfants visent, en règle générale, à empêcher que certains facteurs de risque disposent ces enfants à avoir un comportement criminel, notamment la violence ou la négligence dont ils sont l'objet et le fait d'être exposés à la violence et à la criminalité au sein de leur famille. Dans l'ensemble, ces évaluations ont permis de conclure que les interventions auprès des jeunes enfants, associées à une collaboration étroite avec les familles, ont des incidences positives sur les participants.

À titre d'exemple, un projet pilote de prévention de la criminalité visait des familles qui ont des enfants de deux à six ans, et qui sont vraiment dans le besoin et sans ressources. La démarche consistait à combiner une thérapie familiale avec des activités éducatives en plein air. La première phase du projet s'est déroulée dans un camp en pleine nature situé à proximité d'Ottawa, en Ontario. L'évaluation du projet a révélé que les enfants qui y ont pris part affichaient un comportement moins agressif et moins provocant, une plus grande confiance en soi et qu'ils fonctionnaient mieux sur le plan social. Les parents ont déclaré pour leur part qu'ils se sentaient plus confiants et moins isolés.

Le projet *Familles en santé, enfants forts*, réalisé au Nouveau-Brunswick, constitue un autre exemple de démarche fructueuse en aidant des familles à acquérir les aptitudes nécessaires pour retrouver l'unité familiale. Une évaluation réalisée en 2003-2004 a révélé que les enfants participants se montraient moins anxieux, distraits, colériques, impulsifs et agressifs, et qu'ils étaient plus heureux et davantage en mesure de résoudre des problèmes.

En 2003-2004, la SNPC a également subventionné un nouveau projet pilote de trois ans auquel participent 60 mères monoparentales à faible revenu et leurs enfants, à Surrey, en Colombie-Britannique. Les participants ont tous fait l'objet de violence dans leur foyer, et l'objectif du programme consiste à leur donner de meilleurs moyens de se protéger de cette violence en les aidant à entrer en relation avec la collectivité. En plus des visites à domicile, ce projet comprend des visites aux organismes qui offrent des ressources communautaires. L'établissement du premier rapport sur les résultats de ce projet est prévu en 2006.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses consacrées aux projets relatifs aux enfants dans le cadre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime se sont chiffrées à 1 946 592 $, mais il est impossible de déterminer le montant précis consacré aux enfants de moins de six ans et à leur famille.

## Gendarmerie royale du Canada (GRC)

### Trousse d'identification *Kidz Printz*

La trousse d'identification *Kidz Printz*, destinée aux parents d'enfants de douze ans et moins, est présentée en format de poche et comprend un ruban encré non toxique pour le prélèvement des empreintes digitales, ainsi que des espaces où les parents peuvent apposer une photo récente de leur enfant, rédiger son signalement et même attacher avec un adhésif une mèche de cheveux (pris à la racine) comme échantillon d'ADN. Advenant la disparition de l'enfant, les enquêteurs trouveront dans la trousse les renseignements nécessaires pour entamer des recherches.

La GRC a lancé la campagne *Kidz Printz* à l'échelle nationale en 2001, et elle travaille depuis ce temps avec des partenaires et des commanditaires (notamment les sociétés Global Profiles Inc., AOL Canada et Zellers, et le programme Nos enfants disparus) afin de distribuer gratuitement cette trousse aux parents par l'intermédiaire de tous les détachements de la GRC. On estime que 300 000 trousses ont été distribuées aux familles d'enfants de six ans et moins en 2003-2004.

Dans certaines parties du pays, notamment dans la région d'Ottawa, des membres du personnel de la GRC se rendent bénévolement dans des écoles et sur les lieux d'événements communautaires, où ils distribuent des trousses Kidz Printz et montrent aux parents comment prendre les empreintes de leurs enfants. Pour de plus amples renseignements au sujet de cette trousse, on peut consulter le site Web : http://www.rcmp-grc.gc.ca/html/kidzprintz_f.htm.

Quoi de neuf? : Le contrat de la GRC avec le principal commanditaire de la trousse *Kidz Printz* s'est terminé en décembre 2003, et ses détachements n'ont pas reçu de nouvelles trousses depuis ce temps. Toutefois, la Fondation de la police montée examine maintenant différentes avenues pour faire en sorte que ce programme se poursuive à l'échelle nationale.

Dépenses : En 2003-2004, le programme *Kidz Printz* n'a donné lieu a aucune dépense. À l'instar des années précédentes, les commanditaires ont financé la fabrication des trousses d'identification et le personnel de la GRC les a distribuées bénévolement.

Tableau 5.1 : Programmes fournissant un soutien direct

## Services nationaux de police de la Gendarmerie royale du Canada

### Services nationaux des enfants disparus

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 57 000 $ | Les services policiers | Les enfants et les familles du Canada |
| 2001-2002 | 57 000 $ | | |
| 2002-2003 | 57 000 $ | | |
| 2003-2004 | 57 000 $ | | |

Ces dépenses sont analogues au cours de chaque exercice financier et constituent des affectations pour supporter les coûts d'exploitation et de gestion qui sont les mêmes d'une année à l'autre.

Il s'avère impossible de déterminer le montant précis consacré aux enfants de six ans et moins et à leur famille.

## Sécurité publique et Protection civile Canada

### Stratégie nationale pour la prévention du crime (SNPC)

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 1 370 000 $ | Les enseignants, les éducateurs de la petite enfance, les services policiers, et les organismes de santé et de loisirs | Les enfants et les familles du Canada |
| 2001-2002 | 1 378 000 $ | | |
| 2002-2003 | 2 628 000 $ | | |
| 2003-2004 | 1 946 592 $ | | |

Ce programme relevait antérieurement de Justice Canada.

Les montants représentent le financement (subventions et contributions) accordé aux projets relatifs aux enfants de douze ans et moins dans le cadre de la SNPC. Il s'est révélé difficile de déterminer le montant exact consacré aux enfants de moins de six ans et à leur famille, puisque la Stratégie s'adresse aux enfants de douze ans et moins.

2002-2003 : L'augmentation des dépenses résulte d'un accroissement du nombre de projets financés.

2003-2004 : La réduction des dépenses résulte d'une diminution du nombre de projets financés ou d'une demande réduite de fonds par les bénéficiaires.

## Gendarmerie royale du Canada (GRC)

### Trousse d'identification *Kidz Printz*

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (sans objet) | La Gendarmerie royale du Canada | Les parents et les enfants |
| 2001-2002 | (sans objet) | | |
| 2002-2003 | (sans objet) | | |
| 2003-2004 | (sans objet) | | |

Les activités relatives à cette trousse n'ont donné lieu à aucune dépense, car le personnel de la GRC y participe bénévolement.

Chapitre 6

# Services aux enfants des Premières nations et d'autres peuples autochtones, et à leur famille

[*Traduction*]
*« J'espérais que ce genre de programme soit mis sur pied afin que mes enfants puissent connaître leur culture et ne pas en avoir honte comme c'était mon cas lorsque j'étais petite. Ce n'est qu'au début de l'adolescence que j'ai vraiment commencé à ne plus m'en faire parce que j'étais autochtone, et ce n'est que maintenant que j'ai pu apprendre l'histoire de mes ancêtres et l'approfondir. Je suis vraiment reconnaissante de ce que ce programme apporte à Bailey; il l'aime vraiment et apprécie tout ce qu'il lui offre. »*

Ces propos sont tirés d'une publication de Santé Canada qui s'intitule *Récits d'une création : réflexions personnelles à propos du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques.*

Le Programme d'aide préscolaire aux autochtones (PAPA), à l'instar des autres programmes et services dont il est question dans ce chapitre, ont pour objectif ultime de contribuer à l'amélioration de la santé et de la vie en société des enfants autochtones d'âge préscolaire et de leur famille.

Certains programmes exposés dans d'autres chapitres offrent également des services aux enfants et aux familles inuits, métis et des Premières nations. Par exemple, le Programme canadien de nutrition prénatale et l'Initiative relative aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale offrent des services aux enfants et aux familles dans des collectivités du Canada, y compris aux Autochtones. Ces programmes, exposés au chapitre 2, comportent aussi un volet destiné aux Premières nations vivant dans les réserves et aux Inuits.

En plus de décrire les programmes et les services, ce chapitre fait le point sur les activités et les dépenses consacrées à la mise en œuvre de la Stratégie fédérale de développement de la petite enfance autochtone et des Premières nations.

## Stratégie fédérale de développement de la petite enfance autochtone et des Premières nations

Le développement des jeunes enfants autochtones constitue une priorité au Canada, et la Stratégie fédérale de développement de la petite enfance autochtone et des Premières nations vise à donner les mêmes chances dans la vie aux enfants autochtones et non autochtones. Rendue publique en octobre 2002, cette stratégie prévoit un investissement de 320 millions de dollars sur cinq ans pour financer des travaux dans les quatre domaines suivants :

- l'amélioration des programmes existants, à savoir le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques, le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves, et l'Initiative de garde d'enfants à l'intention des Premières Nations et des Inuits, ainsi que l'intensification des efforts consacrés aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale dans les collectivités des Premières nations;
- l'avancement des recherches et le développement des connaissances;
- le renforcement des capacités et la création de réseaux;
- une meilleure intégration des programmes et des services fédéraux relatifs au développement de la petite enfance.

Le présent chapitre fournit dans les pages qui suivent des renseignements (y compris les dépenses) sur le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques, le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves, et l'Initiative de garde d'enfants à l'intention des Premières Nations et des Inuits. Les activités relatives aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale dans les collectivités des Premières nations ont été décrites précédemment, au chapitre 2.

Les comptes rendus qui suivent font le point assez brièvement sur les activités et les dépenses relatives aux trois autres domaines visés par la Stratégie fédérale.

## Avancement des recherches et développement des connaissances

En 2003-2004, des travaux ont porté sur la réalisation d'une enquête afin de recueillir de l'information continue sur le développement et le bien-être des jeunes enfants autochtones. Une étude de faisabilité, achevée en janvier 2004, avait pour but de cerner des stratégies de collecte des données et de concevoir un processus d'enquête détaillée. Les conclusions de cette étude s'appuient sur des discussions avec des représentants d'organismes autochtones nationaux ainsi qu'avec des chercheurs dont les travaux portent sur le développement des jeunes enfants autochtones.

Développement social Canada, qui dirige ce projet de recherche, envisage de poursuivre les discussions avec les organismes autochtones nationaux et de constituer un comité consultatif de spécialistes pour qu'il formule des conseils sur les éléments de l'enquête.

**Dépenses :** En 2003-2004, les dépenses consacrées à l'avancement des recherches et au développement des connaissances se sont chiffrées à 4 212 600 $.

## Renforcement des capacités et création de réseaux

Dans le cadre du volet de la stratégie fédérale relatif au renforcement des capacités, six organismes autochtones nationaux reçoivent du financement sur une base annuelle : le Congrès des peuples autochtones, le Ralliement national des Métis, l'Assemblée des Premières nations, l'Association des femmes autochtones du Canada, l'organisme Inuit Tapiriit Kanatami (Association nationale des Inuits), et la *Pauktuutit Inuit Women's Association* (Association des femmes inuites du Canada). En 2003-2004, grâce au financement, ces organismes ont continué de participer aux travaux cadrant avec la stratégie fédérale, en participant notamment à des rencontres avec des ministères fédéraux pour échanger de l'information et formuler des observations et des conseils.

Le deuxième élément du volet consiste à créer un réseau de fournisseurs de services autochtones en matière de développement de la petite enfance. Cette démarche a donné lieu à l'attribution d'un contrat, en juillet 2003, ainsi qu'à la réalisation d'une enquête en ligne en 2003-2004. Cet élément du volet a comporté la création d'un site Web bilingue, adapté à la culture de ces fournisseurs de services. Il s'agit d'un site Web pilote qui sert à mener une enquête interactive pour déterminer les besoins de ces fournisseurs en matière d'information et de formation, à traiter les renseignements recueillis et à établir des rapports accessibles en ligne. Des recommandations ont également donné lieu à la conception d'un tableau d'affichage et à la mise sur pied d'un service de clavardage en temps réel pour ce site Web. Depuis mai 2004, la gestion du site relève de la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières nations du Canada, et celle ci l'a remis en activité, le 19 novembre 2004, sous le nom de Cercle d'apprentissage à la petite enfance autochtone, à l'adresse : http://www.accel-capea.ca/index_fr.htm.

**Dépenses :** En 2003-2004, les dépenses consacrées au renforcement des capacités et à la création de réseaux se sont chiffrées à 1 373 200 $.

## Meilleure intégration des programmes et des services fédéraux relatifs au développement de la petite enfance

Santé Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Développement social Canada, et Affaires Indiennes et du Nord Canada collaborent à la recherche de solutions pour mieux intégrer et coordonner les activités fédérales relatives au développement des jeunes enfants autochtones.

En vue de faire progresser ces travaux, les quatre ministères ont réalisé une analyse du contexte ainsi que des projets pilotes relatifs à l'aménagement des collectivités et à des outils d'évaluation, et ils ont entamé des discussions à l'échelle nationale. À la suite de l'analyse du contexte, les données recueillies ont fait l'objet d'une validation, et les ministères prévoient parachever et distribuer un rapport sur cette analyse. Les intervenants des collectivités participant au projet pilote ont pu suivre une formation et assister à un atelier, tenu en septembre 2003, pour échanger sur les progrès accomplis et les méthodes qui s'avèrent les plus adéquates dans ce domaine. Au terme des projets axés sur l'élaboration d'outils d'évaluation, on a mené des essais afin de déterminer s'il est possible de se servir de ces outils dans le cadre de chaque programme de DPE. Il est maintenant prévu de présenter aux collectivités participantes les rapports sommaires découlant des projets pilotes afin de savoir ce qu'elles en pensent. Plus de 500 représentants à l'échelle locale, régionale et nationale ont participé aux discussions.

Les quatre ministères qui collaborent à la stratégie fédérale sont en train d'analyser l'information et les observations recueillies au cours de ces activités. Leurs conclusions serviront à formuler des recommandations en vue d'élaborer une approche beaucoup plus concertée (ou de « guichet unique ») pour les activités relatives au DPE.

**Dépenses :** En 2003-2004, les dépenses consacrées à une meilleure intégration des programmes et des services fédéraux relatifs au développement de la petite enfance se sont chiffrées à 993 500 $.

## AUTRES ACTIVITÉS ET DÉPENSES

## Santé Canada

### Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques

Le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA) dans les collectivités urbaines et nordiques est un programme général d'intervention précoce qui s'adresse aux enfants et aux familles des peuples inuits, métis et des Premières nations vivant dans les centres urbains et les grandes collectivités nordiques. Il a pour but de préparer les enfants autochtones à entrer à l'école en répondant à leurs besoins spirituels, affectifs, intellectuels et physiques.

On peut obtenir des renseignements supplémentaires sur les principes de ce programme, ses volets et les établissements qui l'offrent, à l'adresse : http://www.phac-aspc.gc.ca/dca-dea/programs-mes/papa_accueil_f.html.

**Quoi de neuf? :** En vertu de la Stratégie fédérale de développement de la petite enfance autochtone et des Premières nations, le Programme d'aide préscolaire Autochtones (PAPA) dans les collectivités urbaines et nordiques reçoit un financement supplémentaire de 12,5 millions de dollars par année depuis 2002-2003. Ce financement a permis d'étendre la portée du Programme en 2003-2004 et de fournir des services à 3 616 enfants, jusqu'à la fin de juin 2003, par l'intermédiaire d'établissements qui « fonctionnaient à pleine capacité ».

Le nombre de ces établissements est passé de 114 en décembre 2003 à 128 en mars 2004, mais la plupart n'ont pas accepté d'enfants avant l'automne de 2004.

Les responsables du Programme d'aide préscolaire Autochtones (PAPA) dans les collectivités urbaines et nordiques ont mené deux évaluations à l'échelle nationale en 2003-2004, et la première a servi à recueillir des données statistiques sur le programme, dont les suivantes :

- 82 p. 100 des employés à temps plein sont Autochtones;
- 24 langues autochtones sont enseignées dans le cadre des projets;
- 90 p. 100 des projets du Programme d'aide préscolaire Autochtones (PAPA) dans les collectivités urbaines et nordiques disposent d'un comité consultatif de parents.

La deuxième évaluation porte sur les incidences nationales du Programme d'aide préscolaire Autochtones (PAPA) dans les collectivités urbaines et nordiques sur les enfants et les familles dans dix établissements, depuis le moment où les participants ont adhéré au programme, à l'automne de 2003, jusqu'à l'entrée en maternelle des enfants, à l'automne de 2005. Cette évaluation comporte des entrevues avec des parents, des employés, des aînés, des éducateurs de maternelle, des professionnels de la santé et d'autres membres importants des collectivités visées. Elle a permis de tirer certaines constatations préliminaires, dont les suivantes :

- Les éducateurs, les parents et les membres des collectivités étaient d'avis que les enfants étaient mieux préparés à entrer à l'école grâce au Programme d'aide préscolaire Autochtones (PAPA) dans les collectivités urbaines et nordiques.
- Les éducateurs de pré-maternelle ont mentionné que les enfants faisaient des progrès tangibles dans tous les domaines qui font l'objet d'un suivi, notamment leur développement personnel et social, leurs capacités d'expression orale, de lecture, d'écriture et de raisonnement mathématique, ainsi que leur santé et leur développement physique.

Les personnes interrogées ont également indiqué que de nombreux parents autochtones apprennent leur langue maternelle par l'entremise de leurs enfants qui suivent le Programme.

Le Programme d'aide préscolaire Autochtones (PAPA) dans les collectivités urbaines et nordiques a suscité la mise sur pied d'un certain nombre de projets pilotes en 2003-2004, dont un qui est destiné à déterminer les effets d'une alimentation riche en fer chez les enfants inuits. L'alimentation traditionnelle des Inuits comporte des aliments, dont la viande de caribou, qui peuvent compenser une carence en fer. Les partenaires de ce projet comprennent l'Administration régionale Kativik, l'Institut national de santé publique du Québec, l'Institut culturel Avataq et le Hunter Support Program. Les premières données sur le projet sont attendues en 2004-2005.

*Nota* : La section II, intitulée *Activités et dépenses relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants : Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada*, donne de plus amples renseignements sur les activités de formation et les plans d'expansion régionale du Programme d'aide préscolaire Autochtones (PAPA) dans les collectivités urbaines et nordiques.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques se sont chiffrées à 31 241 000 $.

## Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves

Le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA) dans les réserves constitue un programme d'intervention précoce qui est destiné aux enfants de six ans et moins vivant dans les réserves, et à leur famille. Il a pour objet de préparer ces enfants à entrer à l'école en répondant à leurs besoins affectifs, sociaux, nutritionnels et psychologiques, ainsi qu'à leurs besoins en matière de santé.

Le site Web du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA) dans les réserves, à l'adresse http://www.hc-sc.gc.ca/fnihb-dgspni/dgspni/pc/papa/index.htm, donne de plus amples renseignements sur ce programme, y compris sur ses normes, et il offre des liens pour consulter des bulletins et des rapports annuels.

Quoi de neuf? : En vertu de la Stratégie fédérale de développement de la petite enfance autochtone et des Premières nations, le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA) dans les réserves reçoit un financement supplémentaire de 21,5 millions de dollars par année depuis 2002-2003, ce qui a porté son financement total à 46,5 millions de dollars en 2003-2004.

En 2003-2004, le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA) dans les réserves a offert des services à 9 101 enfants dans 354 établissements situés au sein de 383 collectivités. En outre, de nouveaux chiffres reçus en 2003-2004 dans le cadre d'un rapport d'étape au cours de l'année indiquent que 7 429 enfants ont suivi des programmes dans 307 établissements en 2002 2003, et que le nombre total d'heures consacrées à la prestation des programmes s'est établi à 201 169 heures.

Le rapport d'étape de 2003 donne également les renseignements suivants :

- Tous les projets favorisent l'apprentissage de la culture et de la langue en recourant à des cercles, à la participation des aînés, à des chants ou à d'autres activités.
- Tous les volets du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA) dans les réserves offrent des cours dispensés dans la langue des Premières nations que parle la collectivité locale. De plus, à certains endroits, notamment dans le cadre du projet Saga-Da'Agaas Obigi'Asogameg, en Ontario, tous les employés parlent les langues des Premières nations. Les diverses langues parlées durant les cours qu'offrent les projets au Québec comprennent notamment le cri, l'algonquin, l'anglais, le français, le montagnais, le mohawk, le naskapi, l'innu et l'attikamek.
- De plus en plus de collectivités demandent des renseignements sur le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA) dans les réserves, car elles espèrent que leurs jeunes enfants auront l'occasion de le suivre.

Une évaluation nationale menée de 2001 à 2003 a donné lieu à la publication d'un rapport sommaire, en 2003-2004, dont les principales constatations comprennent les suivantes :

- Certains employés ou l'ensemble d'entre eux reçoivent une formation sur les besoins particuliers de certains participants dans 55 p. 100 des projets.
- 97 p. 100 des parents sont satisfaits de ce que le PAPA apporte à leurs enfants, à savoir l'acquisition d'aptitudes sociales et de saines habitudes alimentaires, tout en les préparant à entrer à l'école.

En outre, des éducateurs de maternelle, impressionnés par le comportement et les réalisations des enfants qui suivent le PAPA, ont mentionné que ces enfants :

- font preuve d'une estime de soi beaucoup plus grande;
- apprennent beaucoup plus vite et ont de meilleures notions fondamentales que les enfants qui n'ont pas la chance de suivre le programme;
- sont plus autonomes et plus confiants.

Le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA) dans les réserves a également pour autre avantage d'améliorer les relations entre les enfants et leurs parents. Dans de nombreux cas, ces derniers passent davantage de temps avec leurs enfants, tant à l'école qu'à la maison, et ceux qui participent aux projets du PAPA déclarent qu'ils sont de plus en plus à l'aise dans leur rôle de premiers éducateurs de leurs enfants. Selon eux, ils apprécient beaucoup plus les moments où ils sont en compagnie de leurs enfants. Ils sont aussi davantage en mesure de maîtriser leur stress et apportent des changements tangibles à leur mode de vie.

*Nota* : La section II, intitulée *Activités et dépenses relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants : Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada*,donne de plus amples renseignements sur le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA) dans les réserves, y compris sur les activités de formation du personnel.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA) dans les réserves se sont chiffrées à 35 095 244 $.

## Grandir ensemble

Le programme *Grandir ensemble* permet aux collectivités inuites et des Premières nations d'élaborer des programmes adaptés à leur culture, qui ont trait à la santé mentale, au développement des enfants, à la prévention des blessures, au rôle parental et à la santé des nourrissons. Bien que ce programme soit conçu expressément pour les enfants, il tient compte du fait que leurs besoins ne peuvent être dissociés de ceux de leur famille et de leur collectivité.

Les collectivités peuvent se servir des fonds qu'elles reçoivent pour réaliser des activités de sensibilisation et de prévention en rapport avec la violence familiale et le suicide et ses risques de récidive, des activités d'orientation et de formation des parents, et des activités culturelles. En 2003-2004, le programme a permis de réaliser ce genre d'activités dans 650 collectivités.

**Quoi de neuf?** : Une évaluation du programme *Grandir ensemble* a été menée en 2003-2004, et la publication des résultats est prévue pour 2005. Cette évaluation a donné aux collectivités inuites et des Premières nations la possibilité d'échanger à propos de leur expérience et de formuler des recommandations en vue de donner une nouvelle orientation au programme.

**Dépenses** : En 2003-2004, les dépenses pour le programme *Grandir ensemble* dans les collectivités qui n'ont pas conclu d'accord de transfert se sont chiffrées à 17,1 millions de dollars.

## Ressources humaines et Développement des compétences Canada

### Initiative de garde d'enfants à l'intention des Premières Nations et des Inuits

L'Initiative de garde d'enfants à l'intention des Premières Nations et des Inuits (IGEPNI) donne aux collectivités de ces peuples la possibilité d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes offrant des services de garde d'enfants qui répondent aux besoins locaux et régionaux. L'objectif de cette initiative est d'accroître le nombre de garderies offrant des services de qualité au sein des collectivités inuites et des Premières nations.

L'IGEPNI vise les enfants de six ans et moins, mais ceux de sept à douze ans sont admissibles aux services de garde après l'école. On trouve de plus amples renseignements sur cette activité à l'adresse http://www17.hrdc-drhc.gc.ca/ARO-BRA/BRA.cfm, dans la rubrique intitulée *Services de garde*, sur le côté gauche de l'écran.

**Quoi de neuf?** : En 2003-2004, l'IGEPNI a permis de créer 500 nouvelles places en garderie dans les collectivités déjà desservies ainsi que dans 18 autres. Cela porte le nombre total de places subventionnées à 7 500 dans 407 garderies. L'élargissement du service a été rendu possible grâce à un financement supplémentaire de 9 millions de dollars par année (pour le coût des ressources nécessaires à la prestation du programme et à l'exploitation), depuis 2002-2003, en vertu de la Stratégie fédérale de développement de la petite enfance autochtone et des Premières nations.

En 2002-2003, le montant de la subvention par place, qui est passé de 6 000 $ à 6 500 $, a servi à supporter les coûts relatifs aux infrastructures, aux fournitures et aux ressources humaines. En 2003-2004, en plus de financer les places existantes, ce montant majoré a permis de créer 500 nouvelles places en garderie.

Pour obtenir du financement dans le cadre de l'IGEPNI, les garderies sont tenues se conformer à des principes directeurs. Elles doivent, par exemple, faire preuve de polyvalence et être ouvertes à tous, et disposer de programmes souples. La réussite que connait la garderie Eskasoni Ksite'taqnk, en Nouvelle-Écosse, illustre de façon probante ce dernier principe.

> Un garçon ayant des besoins particuliers, prénommé Connor, a commencé à fréquenter la garderie à l'âge de deux ans. Il connaissait déjà certains problèmes de santé et de croissance, et les employés se sont demandé s'il parviendrait à s'intégrer parmi les autres enfants.
>
> Ils n'ont pas eu à attendre trop longtemps, car non seulement les autres enfants ont accepté Connor, mais ils ont été tellement attentifs lorsqu'il apprenait le langage gestuel, qu'ils ont été par la suite en mesure de communiquer avec lui.
>
> Depuis plusieurs années, le programme d'intervention précoce de la garderie Eskasoni Ksite'taqnk aide Connor à se développer sur les plans social, intellectuel, affectif et physique. Sa motricité était réduite lorsqu'il a commencé à fréquenter la garderie, mais les employés ont installé une rampe afin de l'aider à marcher, et à la fin de l'année, il était en mesure de se déplacer tout seul.
>
> Connor se développe beaucoup mieux que les médecins et les thérapeutes l'envisageaient et, en 2003-2004, il a quitté la garderie pour commencer ses études primaires à l'Eskasoni Middle School.

Les garderies financées dans le cadre de l'IGEPNI doivent également appliquer un autre principe, celui visant à tenir compte des valeurs culturelles, des croyances et des traditions de la collectivité dans laquelle elles sont situées. L'Inkameep Preschool Day Care, en Colombie-Britannique, a appliqué ce principe de diverses manières en 2003 2004, notamment :

- en se servant de la nature comme d'un outil pédagogique, particulièrement en amenant les enfants faire une excursion au Desert and Heritage Centre et en leur faisant observer les oiseaux qui nichent près de la garderie;
- en utilisant des tambours et une cabernotte pour les tout-petits comme outils pédagogiques afin de faire vivre de nouvelles expériences à ces enfants des Premières nations;
- en invitant des membres de la collectivité et des parents à venir réaliser des activités pratiques avec les enfants concernant la sante et la sécurité.

Le fait que les garderies situées dans les collectivités inuites et des Premières nations offrent de plus en plus de services de qualité à prix abordable a permis à un plus grand nombre de parents de tirer parti des possibilités de formation et d'emploi, perspectives qui ne se seraient jamais présentées autrement.

La qualité des services des garderies a une incidence directe sur la vie et la carrière d'une femme prénommée Melanie. Elle a en effet pris conscience qu'elle aimerait devenir éducatrice de la petite enfance lorsqu'elle a fait du bénévolat, il y a quatre ans, à la garderie préscolaire que fréquentait sa fille.

Avec l'aide financière de la North East Native Advancing Society de la Colombie-Britannique, Melanie a pu réaliser son rêve en suivant le programme d'études relatif à l'éducation de la petite enfance du Northern Lights College pour les Premières nations de Saulteau. Elle a obtenu son diplôme à la fin de 2003-2004, avec un A de moyenne, et a commencé à travailler à titre d'éducatrice adjointe. Melanie est reconnaissante d'avoir pu améliorer sa vie grâce à ce programme d'études, et elle déclare :

*« J'ai acquis de l'assurance et de l'estime à mon égard. Je suis maintenant plus positive et plus expressive, et capable d'exposer mes idées et mes convictions ».*

*Nota* : La section II, intitulée *Activités et dépenses relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants : Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada*, donne de plus amples renseignements sur l'IGEPNI.

Dépenses : En 2003-2004, le financement accordé à l'Initiative de garde d'enfants à l'intention des Premières Nations et des Inuits s'est chiffré à 50 140 000 $. Ce montant comprend le financement pour les enfants de six à douze ans, mais la plus grande partie était destinée aux enfants de moins de six ans.

## Affaires indiennes et du Nord Canada

### Programme de garde d'enfants en Alberta

Le gouvernement du Canada a conclu une entente financière et administrative avec celui de l'Alberta, en vertu de laquelle il finance directement plus de 750 places en garderie pour les enfants des Premières nations vivant dans les réserves. Ces fonds doivent servir à fournir des services de DPE et d'apprentissage comparables à ceux qu'offre le gouvernement provincial aux personnes vivant à l'extérieur des réserves.

En 2003-2004, le programme a financé 762 places en garderie dont pouvaient se prévaloir 976 enfants de moins de 12 ans dans 15 collectivités des Premières nations.

*Nota* : La section II, intitulée *Rapport du gouvernement du Canada sur les activités et les dépenses relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants en 2003-2004* donne de plus amples renseignements sur ce programme.

**Dépenses** : En 2003-2004, les dépenses du Programme de garde d'enfants en Alberta se sont chiffrées à 2 502 620 $.

## Programme de garde d'enfants en Ontario

Le gouvernement du Canada a conclu une entente financière avec celui de l'Ontario, en vertu de laquelle il soutient les services de garde d'enfants dans les réserves. Le but visé est de fournir des services de développement de la petite enfante et d'apprentissage comparables à ceux qu'offre le gouvernement provincial aux personnes vivant à l'extérieur des réserves.

En 2003-2004, le programme a offert des services de garde à 2 797 enfants de moins de six ans dans 57 garderies situées au sein de 51 collectivités des Premières nations. On ne disposait pas du nombre de places dans les garderies réglementées au moment de l'établissement du présent rapport.

*Nota* : La section II, intitulée *Activités et dépenses relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants : Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada*, donne de plus amples renseignements sur ce programme.

**Dépenses** : En 2003-2004, les dépenses du Programme de garde d'enfants en Ontario se sont chiffrées à 15 367 292 $.

## Programme d'enseignement primaire et secondaire (de la maternelle à la 12e année)

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) finance un programme d'enseignement primaire et secondaire, de la maternelle à la 12e année, pour les enfants des Premières nations qui vivent dans les réserves. Ces programmes doivent toutefois être comparables à ceux prescrits par la province ou le territoire où résident ces enfants. Le soutien financier est également destiné à ceux qui vivent dans les réserves mais qui doivent faire leurs études dans des établissements provinciaux. L'objectif du programme est d'offrir à ces enfants une éducation des plus adéquates qui tienne compte de leur culture et favorise l'acquisition continue du savoir, dès la petite enfance jusqu'aux études postsecondaires.

Les fonds du Programme d'enseignement primaire et secondaire servent les fins suivantes :

- l'absorption des frais de l'enseignement dispensé dans les écoles qui sont gérées par les Premières nations ou l'administration fédérale;
- le remboursement des frais scolaires des élèves qui vivent dans les réserves et qui fréquentent les écoles provinciales ou territoriales;
- le financement des services de soutien aux élèves, y compris le transport, le counselling et l'hébergement;
- le financement de services comme ceux que fournissent les commissions scolaires.

En 2003-2004, le programme a permis à 13 483 enfants de moins de six ans de fréquenter une classe de maternelle dans des écoles des Premières nations, ainsi que dans des écoles fédérales, provinciales et privées. Quelque 85 p. 100 de ces enfants ont fréquenté 380 classes de maternelle dans les écoles des Premières nations, alors que les autres ont fréquenté des écoles fédérales, provinciales et privées.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur le Programme d'enseignement, à l'adresse : http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/edu/elem_f.html. On y trouve également des liens pour consulter un certain nombre de rapports importants, dont le rapport sur le Programme

d'éducation, publié en décembre 2003, et le *Rapport final du Groupe de travail national du ministre sur l'éducation*, publié en décembre 2002.

**Quoi de neuf? :** À la suite des recommandations du Groupe de travail national du ministre sur l'éducation, le gouvernement du Canada a investi de nouvelles sommes dans le Programme d'éducation des Premières nations en 2003-2004, dont :

- un montant de 8 millions de dollars versé aux écoles gérées par les bandes pour qu'elles soient en mesure d'engager et de retenir des enseignants qualifiés, et ce, en comblant l'écart salarial entre les enseignants des écoles des réserves et ceux des écoles provinciales;
- un montant de 2 millions de dollars pour faire valoir, au moyen de mesures pratiques, l'importance que revêt l'implication des parents et des collectivités dans le domaine de l'éducation.

Le financement de ces mesures a donné lieu à la mise sur pied de 17 projets pilotes qui ont notamment permis de réaliser les activités suivantes :

- la tenue d'une conférence à l'intention des parents des Premières nations, comprenant des ateliers sur la nutrition, l'aide aux devoirs, la façon de discerner les problèmes d'intimidation et d'y remédier, la lutte contre le racisme, l'alphabétisation, et les modes de vie saine et active;
- la tenue d'ateliers sur le rôle parental et d'exposés par des orateurs invités, la création de groupes de soutien, la réalisation d'activités scolaires bénévoles et la participation à des évaluations scolaires;
- des activités d'alphabétisation, y compris la fourniture de livres de lecture adaptés à la culture des parents et des enfants des Premières nations.

Certains de ces projets pilotes comprennent plusieurs étapes qui se succèdent d'une année scolaire à l'autre. Les données recueillies feront l'objet d'une analyse sur une période de deux ans, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2004-2005.

**Dépenses :** En 2003-2004, les dépenses consacrées aux études primaires (maternelle) des enfants de moins de six ans se sont chiffrées à 51 408 500 $, soit un montant supérieur à celui de l'année dernière, qui s'établissait à 34 615 000 $. Toutefois, la plus grande partie de cette augmentation résulte du fait que les coûts par élève sont calculés différemment et comprennent un plus large éventail de dépenses, dont les salaires des professionnels, les livres et les fournitures scolaires ainsi que le transport.

### *Éducation spécialisée*

En ce qui a trait au programme d'éducation spécialisée, des travaux se poursuivent relativement à un projet pilote sur des indicateurs de résultats dans ce domaine, qui a débuté en 2002-2003. Ce projet vise à fournir aux décideurs des données sur le rendement et la gestion du programme. AINC a entrepris ces travaux en collaboration avec les Premières nations et les gouvernements du Manitoba et de la Saskatchewan.

À ce jour, les activités ont consisté à élaborer un ensemble d'indicateurs afin d'établir un sommaire des résultats scolaires de chaque élève par rapport aux objectifs qu'il s'est fixés. Ce processus, visant à mettre au point des méthodes de mesure pour évaluer les résultats d'apprentissage des élèves, comportait trois étapes :

- le choix de types de résultats d'apprentissage;
- la mise au point d'une technique de mesure des résultats;
- la mise à l'essai de cette technique de mesure.

Ce processus a permis d'établir des indicateurs dans cinq domaines connexes à l'éducation spécialisée : les connaissances théoriques; les aptitudes en matière d'hygiène personnelle et de santé; le degré de responsabilité, d'autonomie et de civisme; et le bien-être sur les plans personnel et social. Les conclusions de ce projet pilote sont attendues vers la fin de 2004.

## Volet d'aide préscolaire du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations du Nouveau-Brunswick

Les principaux objectifs de ce programme consistent à maintenir l'union au sein des familles, à aider les enfants qui souffrent de carences sur les plans physique, affectif, social et/ou éducatif, et à les soutenir et à les protéger lorsqu'ils vivent dans un milieu qui leur est préjudiciable.

Le volet d'aide préscolaire du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations est offert dans 15 établissements de la province, qui fournissent des services, dans leurs locaux ou à domicile, aux enfants de moins de six ans et à leurs parents. Étant donné que, au Nouveau-Brunswick, ce volet fait partie intégrante du Programme des services à l'enfance et à la famille, on ne dispose d'aucune ventilation des données à son sujet.

Quoi de neuf? : En 2003-2004, les Affaires indiennes et du Nord Canada, Santé Canada et l'Union des Indiens du Nouveau Brunswick ont procédé à l'examen des services offerts dans le cadre de ce programme. La démarche comprenait notamment des visites sur place et des entrevues avec des employés de cinq centres de services à l'enfance et à la famille qui, selon les membres de l'équipe chargée de l'examen, étaient représentatifs de tous les Programmes d'aide préscolaire qui sont financés par AINC au Nouveau-Brunswick.

Au terme de cet examen, AINC a conclu que, jusqu'à nouvel ordre, le programme pouvait se poursuivre dans sa forme actuelle.

*Nota* : La section II, intitulée *Activités et dépenses relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants : Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada*, donne de plus amples renseignements sur le volet d'aide préscolaire du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations du Nouveau-Brunswick.

Dépenses : 2003-2004, les dépenses de ce programme se sont chiffrées à 1 408 000 $.

## Initiative de Réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations

L'Initiative de Réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants (RPNE) découle d'un partenariat entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les Premières nations, et elle vise à prévenir et à réduire l'incidence de la pauvreté sur les enfants, tout en aidant les parents lorsqu'ils intègrent le marché du travail.

Grâce à l'initiative de RPNE, le gouvernement du Canada a augmenté le montant qu'il verse aux familles à faible revenu ayant des enfants à charge, sans tenir compte de la source de ce revenu. De leur côté, la plupart des gouvernements provinciaux et territoriaux, de même que les Premières nations, ont rajusté les prestations d'aide au revenu visant les enfants en fonction d'un montant qui est partiellement ou totalement équivalent au supplément à la PNE. Ce rajustement a permis aux provinces, aux territoires et aux Premières nations d'instaurer de nouvelles prestations ou d'augmenter celles en vigueur, et d'offrir des services aux familles à faible revenu ayant des enfants à charge.

Dans tous les secteurs de compétence, l'initiative de RPNE a fait en sorte qu'aucune famille bénéficiaire de l'aide au revenu n'a connu une baisse du niveau global de soutien au revenu qu'elle reçoit. On peut obtenir de plus amples renseignements sur les travaux relatifs au programme de réinvestissement, à l'adresse : http://www.ainc-inac.gc.ca/pe-cp/ncb_f.html.

Quoi de neuf? : Les données de 2003-2004 concernant les projets de réinvestissement dans les collectivités des Premières nations ne seront pas disponibles avant décembre 2004. Toutefois, au moment où le présent rapport a été établi, on disposait de nouvelles données concernant ce type de projets pour l'exercice 2002-2003. Au cours de cet exercice, les collectivités en question ont réinvesti des fonds de la PNE dans 1 334 projets qui ont aidé 57 967 familles, dont 117 734 enfants.

Ces projets étaient répartis selon cinq domaines d'activité : la garde de jour pour enfants, l'alimentation des enfants, le développement de la petite enfance (DPE), les perspectives d'emploi et de formation, et l'enrichissement des collectivités. Pour les besoins de la présente section, les montants et les chiffres indiqués ne se rapportent qu'à deux de ces cinq domaines d'activité, soit la garde de jour pour enfants et le DPE. Même si ces chiffres peuvent englober d'autres groupes d'âge, il est raisonnable de croire que ces deux domaines visent les enfants de six ans et moins. Il est également important de garder à l'esprit que l'initiative de RPNE est destinée aux enfants de moins de 18 ans qui vivent dans les réserves et à leur famille, et que la reddition de comptes s'effectue selon le projet de réinvestissement et non selon le groupe d'âge. Enfin, certaines dépenses dans les trois autres domaines d'activité sont susceptibles d'être engagées pour des enfants de six ans et moins, mais il est impossible de ventiler ces chiffres en raison de la nature de ce rapport.

Cet inventaire comprend :

- 65 projets de garde de jour pour les enfants visant 808 familles et 1 715 enfants (ces dénombrements peuvent donner lieu à la répétition de certains chiffres, car une famille peut tirer parti de plus d'un projet au sein de sa collectivité);
- 51 projets de DPE visant 1 485 familles et 3 188 enfants (ces dénombrements peuvent donner lieu à la répétition de certains chiffres, car une famille peut tirer parti de plus d'un projet au sein de sa collectivité).

En 2002-2003, les dépenses consacrées à ces deux domaines d'activité se sont chiffrées à 1 931 483 $.

Au cours de ce même exercice, les collectivités des Premières nations ont également réinvesti des fonds dans :

- 808 projets d'enrichissement des collectivités, qui ont touché 37 646 familles et 71 485 enfants;
- 245 projets sur la nutrition des enfants visant 11 914 familles et 28 564 enfants;
- 165 projets relatifs aux perspectives d'emploi et de formation, qui ont touché 6 114 familles et 12 782 enfants. On trouve de plus amples renseignements sur ces dépenses en consultant le document publié par AINC, qui s'intitule *Initiative de Réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations — Rapport d'étape pour l'année finissant le 31 mars 2003*.

En janvier 2004, le gouvernement du Manitoba a pris un virage important en commençant à verser directement aux familles de la province le plein montant de l'aide au revenu et du supplément à la PNE. Cette mesure a eu pour effet d'éliminer le fonds initial d'où étaient puisées les économies à « réinvestir », de sorte que la province n'a plus de projets de réinvestissement. Les Premières nations qui résident au Manitoba ont emboîté le pas à l'administration provinciale.

En 2003-2004, AINC a publié le document intitulé *Guide pour l'élaboration des propositions et la présentation des rapports*. Il s'agit d'un outil de gestion à l'intention des administrateurs des Premières nations, qui a été élaboré conjointement par des agents d'AINC et des Premières nations ayant acquis de l'expérience dans les projets de réinvestissement de la PNE.

Ce guide, que l'on peut consulter sur le site Web d'AINC, à l'adresse http://www.ainc-inac.gc.ca/pe-cp/ncb_f.html, énonce les exigences minimales que doivent respecter les propositions présentées pour des projets de réinvestissement de la PNE, et suggère des méthodes efficaces pour la reddition de comptes en donnant des exemples de rapports et des éléments qu'ils devraient contenir. Le guide a été conçu de la manière la plus générale possible de façon à ce que les Premières nations puissent l'utiliser, quel que soit le modèle de réinvestissement en vigueur dans leur province ou leur territoire.

**Dépenses :** Les dépenses auxquelles a donné lieu l'Initiative de Réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations au cours de l'exercice 2003-2004 seront publiées au cours de l'été de 2005.

## Stratégie fédérale de développement de la petite enfance autochtone et des Premières nations

Les sections I et II du présent rapport, intitulées *Activités et dépenses relatives au développement de la petite enfance* et *Activités et dépenses relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants*, contiennent des renseignements sur les quatre programmes suivants, qui obtiennent un financement accru en vertu de la stratégie fédérale précitée :

- Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques (voir le chapitre 6 de la section I et le chapitre 2 de la section II);
- Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves (voir le chapitre 6 de la section I et le chapitre 2 de la section II);
- Volet Premières nations et Inuits de l'Initiative relative aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (voir le chapitre 2 de la section I);
- Initiative de garde d'enfants à l'intention des Premières Nations et des Inuits (voir le chapitre 6 de la section I et le chapitre 2 de la section II).

En plus de ces quatre programmes, qui fournissent un soutien direct, la stratégie fédérale sert à financer des travaux dans les trois domaines d'activité de soutien énumérés ci-dessous :

- l'avancement des recherches et le développement des connaissances;
- le renforcement des capacités et la création de réseaux;
- une meilleure intégration des programmes et des services fédéraux relatifs au développement de la petite enfance.

### Avancement des recherches et développement des connaissances

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (sans objet) | (sans objet) | (sans objet) |
| 2001-2002 | (sans objet) | | |
| 2002-2003 | 4 212 600 $ | | |
| 2003-2004 | 4 212 600 $ | | |

Les dépenses constituent des affectations de fonds et comprennent les contributions, les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires.

### Renforcement des capacités et création de réseaux

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (sans objet) | Les organismes autochtones nationaux et les entrepreneurs autochtones | Les autres organismes autochtones et les fournisseurs de services |
| 2001-2002 | (sans objet) | | |
| 2002-2003 | 1 373 200 $ | | |
| 2003-2004 | 1 373 200 $ | | |

Les dépenses constituent des affectations de fonds et comprennent les contributions, les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires.

### Meilleure intégration des programmes et des services fédéraux relatifs au développement de la petite enfance

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (sans objet) | (sans objet) | (sans objet) |
| 2001-2002 | (sans objet) | | |
| 2002-2003 | 1 003 100 $ | | |
| 2003-2004 | 993 500 $ | | |

Les dépenses constituent des affectations de fonds et comprennent les contributions, les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires.

Tableau 6.2 : Programmes fournissant un soutien direct

## Santé Canada

### Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques

| | Dépenses | Établissements | Enfants de moins de six ans et leur famille |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 22 500 000 $ | 114 | 3 200 enfants |
| 2001-2002 | 22 500 000 $ | 114 | 3 536 enfants |
| 2002-2003 | 25 821 117 $ | 114 | 3 536 enfants |
| 2003-2004 | 31 241 000 $ | 128 | 3 616 enfants |

2002-2003 : En raison de son annonce tardive, en octobre 2002, le financement annuel de 35 millions de dollars n'a pas été attribué en totalité au cours de cet exercice. Le montant réel des dépenses relatives aux contributions s'est établi à 25 821 117 $. Le montant des dépenses pour cet exercice a fait l'objet d'une révision en fonction des affectations de fonds et il est exprimé en chiffres réels.

2003-2004 : Les dépenses constituent des contributions en chiffres réels (incluant les régions) et ne comprennent que les salaires et les autres frais d'exploitation du bureau national. Le nombre d'établissements a augmenté depuis décembre 2003 pour s'établir à 128 en mars 2004, mais la plupart des nouveaux établissements n'ont accepté aucun enfant avant l'automne de 2004.

### Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves

| | Dépenses | Établissements | Enfants de moins de six ans et leur famille |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 24 398 500 $ | 314 | 6 467 enfants |
| 2001-2002 | 22 625 300 $ | 307 | 7 150 enfants |
| 2002-2003 | 34 727 000 $ | 307 | 7 429 enfants |
| 2003-2004 | 35 095 244 $ | 354 | 9 101 enfants |

Les dépenses comprennent les subventions et les contributions, les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires.

Les dépenses pour 2000-2001 et 2001-2002 ont fait l'objet d'une révision pour en indiquer le montant réel.

2001-2002 : Ce montant ne comprend pas les Fonds d'investissement du Nord qui sont transférés par la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique de Santé Canada.

2002-2003 : En raison de son annonce tardive, en octobre 2002, les fonds annuels de 46,5 millions de dollars n'ont pas pu être dépensés en totalité au cours de cet exercice. Par contre, tous les fonds disponibles ont été affectés afin de répondre aux besoins des programmes de santé régionaux, y compris les services que les Premières nations considéraient prioritaires.

2003-2004 : Les fonds annuels de 46,5 millions de dollars n'ont pas pu être dépensés en totalité au cours de cet exercice. Tous les fonds disponibles ont été affectés afin de répondre aux besoins des programmes de santé régionaux, y compris les services que les Premières nations considéraient prioritaires.

### Programme *Grandir ensemble*

| | Dépenses | Établissements | Enfants de moins de six ans et leur famille |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 20 000 000 $ | 650 | 45 000 enfants (estimation) |
| 2001-2002 | 18 300 000 $ | 650 | (non disponible) |
| 2002-2003 | 17 600 000 $ | 650 | (non disponible) |
| 2003-2004 | 17 100 000 $ | 650 | (non disponible) |

Les dépenses comprennent les subventions et les contributions, les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires. Le montant attribué à ce programme n'a pas changé depuis 1992.

Il est impossible de déterminer avec précision le nombre d'enfants qui profitent de ce programme.

2001-2004 : Certaines collectivités des Premières nations gèrent leurs services de santé par l'intermédiaire du Programme de transfert des services de santé, et ne fournissent plus de renseignements sur le programme *Grandir ensemble*. Aux termes des accords de transfert, les fonds ne font plus partie des crédits attribués à *Grandir ensemble* mais de ceux prévus par les accords de transfert. Par conséquent, même si les dépenses du programme semblent avoir diminué, les collectivités ou le programme *Grandir ensemble* n'ont subi aucune perte de fonds.

## Ressources Humaines et Développement des compétences Canada

### Initiative de garde d'enfants à l'intention des Premières Nations et des Inuits

| | Dépenses | Établissements | Enfants de moins de six ans et leur famille |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 41 000 000 $ | 389 | 7 000 places |
| 2001-2002 | 41 000 000 $ | 389 | 7 000 places |
| 2002-2003 | 50 140 000 $ | 389 | 7 000 places |
| 2003-2004 | 50 140 000 $ | 407 | 7 500 places |

Les dépenses constituent des allocations budgétaires destinées à supporter le coût des ressources nécessaires à la prestation du programme et à l'exploitation, y compris les avantages sociaux des employés, ainsi que les coûts d'infrastructure.

Tous les montants comprennent les dépenses pour les enfants de moins de 12 ans, mais la plupart sont relatives aux enfants de moins de six ans.

On ne dispose d'aucune donnée sur le nombre d'enfants participants, car l'élément sur lequel est fondée la reddition de comptes est le nombre de places en garderie.

2002-2003 : Le financement a connu une augmentation de 9 millions de dollars en vertu de la Stratégie fédérale de développement de la petite enfance autochtone et des Premières nations.

## Affaires indiennes et du Nord Canada

### Programme de garde d'enfants en Alberta

| | Dépenses | Établissements | Enfants de moins de six ans et leur famille |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 2 665 000 $ | 17 | 1 046 enfants |
| 2001-2002 | 2 665 000 $ | 17 | 1 113 enfants |
| 2002-2003 | 2 665 000 $ | 17 | 1 006 enfants (estimation) et 812 places |
| 2003-2004 | 2 502 620 $ | 15 | 976 enfants et 762 places |

Les dépenses constituent des affectations de fonds et ne comprennent que les subventions et les contributions.

Certains des enfants qui bénéficient des services ont de six à douze ans.

2003-2004 : La diminution des dépenses est due au fait que deux garderies ne respectaient pas les conditions prescrites par la province pour exercer. Les garderies ne sont pas financées si elles ne respectent pas ces conditions.

### Programme de garde d'enfants en Ontario

| | Dépenses | Établissements | Enfants de moins de six ans et leur famille |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 12 177 000 $ | 67 programmes | 2 097 places |
| 2001-2002 | 13 407 000 $ | 51 Premières nations offrant 57 programmes | 3 243 enfants |
| 2002-2003 | 14 291 000 $ | 51 Premières nations offrant 57 programmes | 3 018 enfants |
| 2003-2004 | 15 367 292 $ | 51 Premières nations offrant 57 programmes | 2 797 enfants |

Les dépenses constituent des affectations de fonds et ne comprennent que les subventions et les contributions.

2001-2002 : Les dépenses ne comprennent pas la part de la province. Au cours de cet exercice, le bureau régional d'AINC en Ontario a commencé à recueillir des données et à établir des rapports sur ce programme en fonction du nombre d'établissements des Premières nations qui offrent des programmes de garde d'enfants. Une même collectivité pouvait offrir plusieurs programmes.

## Programme d'enseignement primaire (maternelle)

| | Dépenses | Établissements | Enfants de moins de six ans et leur famille |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 33 055 000 $ | 384 | 13 793 enfants |
| 2001-2002 | 32 388 000 $ | 387 | 13 409 enfants |
| 2002-2003 | 34 615 000 $ | 387 | 13 846 enfants |
| 2003-2004 | 51 408 500 $ | 380 écoles des Premières nations | 13 483 enfants |

Les dépenses constituent des affectations de fonds et ne comprennent que les contributions.

2000-2001: Les dépenses se fondent sur le financement par enfant (les prématernelles et les maternelles ne sont financées que sur la base d'une demi-journée).

2002-2003: L'augmentation des dépenses résulte d'un accroissement du nombre d'élèves.

2003-2004 : Les dépenses sont fondées sur le nombre d'enfants (équivalents temps plein) de trois à six ans qui fréquentaient une classe de maternelle à temps plein dans les écoles des Premières nations et les écoles fédérales, provinciales et privées dont le financement est établi en fonction d'une demi-journée. Les dépenses ont été calculées différemment par rapport aux années précédentes, selon un coût moyen par élève. Cette méthode de calcul, qui englobe un plus large éventail de dépenses, dont les salaires des professionnels, ainsi que les frais pour les livres, les fournitures, le programme et le transport, a entraîné une hausse du coût par élève. Le nombre d'enfants de moins de six ans correspond au nombre d'enfants qui sont inscrits dans les écoles susmentionnées.

## Volet d'aide préscolaire du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations du Nouveau-Brunswick

| | Dépenses | Établissements | Enfants de moins de six ans et leur famille |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 1 544 000 $ | 15 | (non disponible) |
| 2001-2002 | 1 466 000 $ | 15 | 381 enfants |
| 2002-2003 | 1 408 000 $ | 15 | (non disponible) |
| 2003-2004 | 1 408 000 $ | 15 | (non disponible) |

Les dépenses constituent des affectations de fonds et ne comprennent que les contributions.

Le financement est calculé selon le nombre d'enfants de six ans et moins inscrits dans les réserves. Si un enfant atteint l'âge de sept ans avant la fin du plan d'intervention, ce plan se poursuivra malgré tout.

**Tableau 6.3 : Autres programmes de soutien**

# Affaires indiennes et du Nord Canada

## Initiative de Réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 4 080 000 $ | Les centre de santé, les centres de ressources familiales et les gardiens d'enfants | Les familles et les enfants de moins de 18 ans qui vivent dans les réserves |
| 2001-2002 | 2 102 735 $ | | |
| 2002-2003 | 1 931 483 $ | | |
| 2003-2004 | (non disponible au moment de la publication) | | |

Les dépenses ne comprennent que les contributions et leurs montants ont été révisés, depuis la publication du rapport du gouvernement du Canada sur les activités et les dépenses relatives au développement de la petite enfance en 2002-2003, afin de les exprimer en chiffres réels. Les chiffres peuvent englober d'autres groupes d'âge, mais il est raisonnable de croire que les deux domaines d'activité, à savoir la garde de jour pour enfants et le développement de la petite enfance, visent les enfants de six ans et moins. La variation de ces dépenses découle peut-être du fait que, au début de 2003-2004, le Manitoba a mis un terme aux prélèvements dans les fonds de réinvestissement, et que les Premières nations ont la possibilité de réinvestir dans d'autres domaines qui ne visent pas directement les enfants de six ans ou moins ou ceux de douze ans ou moins. Il est important de signaler que l'initiative de RPNE vise tous les enfants de moins de 18 ans qui vivent dans les réserves, ainsi que leur famille, et que la reddition de comptes s'effectue selon le projet de réinvestissement et non selon le groupe d'âge. Enfin, certaines dépenses dans les trois autres domaines d'activité (l'alimentation des enfants, les perspectives d'emploi et de formation et l'enrichissement des collectivités) sont susceptibles d'être engagées pour des enfants de six ans et moins, mais il est impossible de ventiler ces chiffres en raison de la nature de ce rapport.

# Chapitre 7

## Recherche et information

Les parents d'un jeune enfant ont lu un dépliant concernant les effets de la violence familiale sur la santé, et ils ont décidé de suivre des cours sur la maîtrise de la colère.

Un médecin a consulté un site Web afin de trouver des moyens d'aider les femmes enceintes à arrêter de fumer, et il y a trouvé un programme à cette fin.

Une éducatrice de la petite enfance affiche un calendrier dans sa classe, et lit les conseils hebdomadaires qu'y donnent des spécialistes de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez les jeunes enfants. Cela lui a permis de trouver un moyen pour qu'un jeune garçon timide se mette à parler et participe à la période consacrée au récit d'histoires.

Ces faits, qu'on peut considérer comme de petites victoires, peuvent avoir une incidence sur la vie entière d'un tout-petit dont les parents apprennent à maîtriser leur colère, sur celle d'un bébé dont la mère arrête de fumer, et sur celle d'un jeune garçon qui surmonte sa timidité et participe à des activités de lecture et d'écriture. De telles victoires se produisent tous les jours dans l'ensemble du pays grâce aux investissements du gouvernement du Canada en matière de recherche et d'information.

Les activités exposées dans ce chapitre permettent d'acquérir des connaissances et de recueillir des données qui sont diffusées à grande échelle et qui permettent de mieux comprendre en quoi consiste le développement sain des enfants. Ces activités servent aussi à jeter les bases d'une politique publique adéquate visant l'amélioration de la santé et du bien-être à long terme des enfants du Canada.

**ACTIVITÉS ET DÉPENSES**

## Instituts de recherche en santé du Canada

### Institut du développement et de la santé des enfants et des adolescents

L'Institut du développement de la santé des enfants et des adolescents (IDSEA) finance des recherches visant à améliorer la santé des mères, des enfants et des adolescents. Ces recherches portent notamment sur les causes, la prévention, le dépistage, le diagnostic et le traitement des problèmes de santé, et le soutien à court et à long terme que réclament ces problèmes. On s'attache aussi à trouver des moyens de répondre aux diverses préoccupations en matière de santé que suscitent la reproduction, le développement des jeunes enfants, l'enfance et l'adolescence.

En tant qu'institut virtuel, l'IDSEA appuie et met en relation des chercheurs qui œuvrent au sein des universités, des hôpitaux et des centres de recherche du Canada. Il compte au nombre des treize instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Quoi de neuf? : En 2003-2004, l'IDSEA a accepté d'octroyer un financement de 3 750 000 $ sur cinq ans à un nouveau projet réalisé dans le cadre de l'activité de recherche intitulée *Une grossesse en santé pour de grands débuts dans la vie.*

Le lancement du projet *Maternal Adversity, Vulnerability and Neurodevelopment* (L'adversité, la vulnérabilité et le neurodéveloppement chez la mère) vient du fait que de plus en plus d'éléments probants démontrent que plusieurs formes de maladies chroniques découlent de la période périnatale. Par exemple, les risques de maladie comme le diabète, les affections cardiaques et la dépression sont plus nombreux chez les enfants qui étaient de petite taille à l'âge fœtal. Cependant, comme la croissance limitée du fœtus peut avoir diverses répercussions, les participants au projet chercheront à savoir dans quelle mesure de bonnes conditions de vie après la naissance ont des effets déterminants sur ces répercussions.

En 2003-2004, l'IDSEA a également lancé un appel de demandes pour de nouveaux projets de recherche qui permettraient d'accélérer le travail sur le Plan d'action national pour les enfants, en répondant aux deux questions suivantes :

- Des interventions ou des politiques particulières permettraient-elles de modifier ou d'améliorer le cours du développement des nourrissons, des enfants et des adolescents?
- Les enfants, les familles, les écoles, le voisinage, la collectivité et les organismes culturels ont-ils un rôle à jouer en vue de modifier le cours du développement des nourrissons, des enfants et des adolescents, et comment peuvent-ils interagir à cette fin?

En 2003-2004, les IRSC ont continué de financer un certain nombre d'activités et d'ateliers de formation, et ont apporté leur aide aux chercheurs associés à l'IDSEA qui réalisent des travaux novateurs dans le domaine du développement de la petite enfance.

L'un de ces chercheurs, la D$^{re}$ Ruth Grunau, de l'université de la Colombie-Britannique, mène une étude sur les effets que la douleur et le stress précoces peuvent avoir sur le développement à long terme des nourrissons qui ont connu une très courte période de gestation. Les nourrissons faisant l'objet de cette étude sont nés au moins deux mois avant terme, et même beaucoup plus tôt dans de nombreux cas. Durant leur séjour à l'hôpital, à un moment crucial de leur développement, ils ont éprouvé du stress en raison des lumières, des bruits et des manipulations, ainsi que de la douleur causée par des ruptures de l'épiderme provoquées, notamment, par des aiguilles lors des prises de sang.

Les recherches de la D$^{re}$ Grunau sont très complexes et toujours inachevées à l'heure actuelle, mais les premières constatations donnent à penser que :

- Aux stades prénatal et postnatal, plusieurs facteurs pourraient influer sur le degré de stress du nourrisson, particulièrement le climat familial après sa sortie de l'hôpital.
- Un faible degré de stress chez les mères d'un nourrisson qui est né bien avant terme serait susceptible d'améliorer, avec le temps, les effets que la douleur et le stress précoces peuvent avoir eus sur ce nourrisson.

On peut obtenir en ligne de plus amples renseignements sur l'IDSEA, à l'adresse : http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/8688.html.

**Dépenses :** En 2003-2004, les dépenses consacrées aux activités de l'Institut du développement de la santé des enfants et des adolescents relativement à la grossesse, à la naissance et à la petite enfance sont estimées à 37 millions de dollars.

# Réseaux des centres d'excellence du Canada

## Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation

Le Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation (RCRLA) regroupe 150 chercheurs représentant 11 disciplines au sein de 29 universités et centres de recherche d'un bout à l'autre du Canada, ainsi que plus de 250 étudiants. Ce réseau a pour mandat de mener des recherches scientifiques objectives, et de colliger et de diffuser les connaissances qu'il acquiert en vue d'améliorer et d'entretenir le langage et les aptitudes de lecture et d'écriture des enfants canadiens.

Le RCRLA est en activité depuis mars 2001, c'est-à-dire depuis que les réseaux des centres d'excellence du Canada ont accordé une subvention de 14,2 millions de dollars sur quatre ans à un groupe d'éminents chercheurs canadiens qui portent, depuis longtemps, un intérêt à caractère scientifique à la langue et à son apprentissage.

**Quoi de neuf? :** En 2003-2004, le Réseau a financé 49 projets de recherche portant sur les cinq thèmes suivants :

- les facteurs biologiques qui sous-tendent le perfectionnement du langage et des habiletés de lecture et d'écriture;
- les facteurs sensoriels et environnementaux;
- l'acquisition du langage;
- la lecture et l'écriture;
- les influences sociales et économiques du milieu, à savoir la famille, l'école et la collectivité.

Les activités du Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation sont étroitement liées à des partenariats établis, en majeure partie, avec des organismes du secteur public. L'année dernière, ce réseau comptait 100 partenaires représentant des projets et des organismes. On trouvera la liste complète des projets de recherche, des programmes et des participants à l'adresse : http://www.cllrnet.ca/index.php?fa=CLLRNet.showCLLRNet.fr.

L'un de ces partenariats, établi dans le cadre du projet intitulé *Enhancing Caregiver Language Facilitation in Child Care Settings* (Favoriser l'enseignement des fondements du langage aux enfants en milieu de garde), a permis d'élaborer le *Calendrier du langage et de l'alphabétisation au Canada*. Ce calendrier de 16 mois fait connaître les conclusions de recherche les plus récentes quant à la manière de faciliter l'acquisition du langage dans les garderies. Il suggère notamment d'inviter les enfants à inventer des histoires en s'inspirant des images d'un livre, ou de leur lire une histoire puis de leur demander de quelle manière ils réagiraient s'ils étaient dans la même situation que le personnage principal.

Le Réseau a imprimé 30 000 calendriers et les a distribués aux techniciens de services à l'enfance dans l'ensemble du Canada. On peut consulter sa version électronique sur le site Web du RCRLA, en cliquant sur la rubrique *Ressources*. En 2003-2004, ce réseau a conçu un processus d'évaluation afin de déterminer l'ampleur des connaissances acquises grâce à ce calendrier, ainsi que le degré d'efficacité de sa diffusion. Il publiera les résultats de cette étude en juillet 2005.

**Dépenses :** En 2003-2004, les dépenses consacrées aux projets du Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation visant les enfants de six ans et moins se sont chiffrées à 2 millions de dollars.

## Santé Canada

### Programme canadien de surveillance et de lutte contre le cancer chez les enfants

Le Programme canadien de surveillance et de lutte contre le cancer chez les enfants (PCSLCE) a pour but de faire connaître les différents types de traitements auxquels se soumettent les enfants atteints du cancer. Il permet également d'évaluer les résultats cliniques et de déterminer les facteurs de risque de cette maladie au stade de l'enfance. Il a été mis sur pied afin de renseigner les professionnels de la santé, les décideurs, les gouvernements, les patients et leur famille.

Quoi de neuf? : Durant l'été de 2003, le PCSLCE a donné lieu à la publication d'un rapport, intitulé *Diagnostic et traitement initial du cancer chez les enfants de 0 à 14 ans au Canada, 1995-2000*. Ce document fournit de nouveaux renseignements importants dont les suivants :

- On a diagnostiqué le cancer chez quelque 540 nourrissons d'un an ou moins entre 1995 et 2000. La plupart d'entre eux étaient atteints d'un neuroblastome, un type de cancer qui attaque les cellules nerveuses embryonnaires et se loge généralement dans le cerveau ou les glandes surrénales (juste au-dessus des reins).
- On a également diagnostiqué le cancer chez quelque 1 950 jeunes enfants de un à quatre ans entre 1995 et 2000. La plupart d'entre eux étaient atteints de leucémie lymphoïde, un cancer qui attaque les globules blancs.

Ce rapport vise à mieux faire connaître le cancer chez les jeunes enfants et à servir de fondement pour mener d'autres recherches connexes. On peut consulter la version complète de ce rapport, à l'adresse : http://www.phac-aspc.gc.ca/ccdpc-cpcmc/cancer/publications/diag_treat_cancer_f.html.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses consacrées aux activités du Programme canadien de surveillance et de lutte contre le cancer chez les enfants, pour le groupe des six ans et moins, sont estimées à 142 000 $. Il a été impossible de déterminer le montant exact de ces dépenses, car aucune donnée ne permet de distinguer celles qui visent ce groupe d'âge.

### Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes

Le Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes (SCHIRPT) constitue un système de renseignements informatisés qui sert à recueillir et à analyser des données sur les blessures et les empoisonnements que transmettent les services d'urgence de dix hôpitaux pédiatriques et de quatre hôpitaux généraux du Canada.

Ce système permet d'établir une liste des dangers et des situations très risquées pour les enfants, et de diffuser cette information à un large éventail de parties intéressées qui s'efforcent d'assurer la sécurité des jeunes enfants, notamment les décideurs, les centres de santé publique, les hôpitaux, les organisations non gouvernementales et les chercheurs. Ceux-ci se servent des données qu'ils reçoivent pour fixer des priorités et élaborer des stratégies ciblées en vue de prévenir les blessures chez les enfants. Ces stratégies comprennent la diffusion d'avis publics en temps opportun, l'éducation des parents et des gardiens d'enfants, et l'annonce de modifications apportées à la législation.

**Quoi de neuf?** : Les renseignements diffusés par l'intermédiaire du SCHIRPT au sujet des blessures que peuvent causer les marchettes constituent des éléments probants qui ont incité Santé Canada à solliciter la formulation d'observations, en septembre 2003, sur un projet d'interdiction visant l'importation, la vente et la publicité de ces articles pour bébé. Les données recueillies grâce au SCHIRPT montrent que les nourrissons qui se déplacent avec une marchette peuvent se blesser gravement à la tête en tombant dans des escaliers, ou risquent vraiment de s'ébouillanter parce qu'une marchette leur permet d'atteindre des objets dangereux et de les renverser.

En 2004, le Canada est devenu le premier pays au monde à interdire les marchettes, une mesure qu'ont saluée des organismes comme Sécuri-Jeunes Canada et la Société canadienne de pédiatrie.

Les renseignements diffusés grâce au SCHIRPT continuent de servir de fondement à des exposés à l'intention des professionnels de la santé et des chercheurs. Par exemple, un analyste de recherche, Steven McFaull, s'est servi des données du SCHIRPT sur les blessures causées par les poussettes et les landaus pour donner un exposé à l'occasion de la réunion annuelle de la Société canadienne de pédiatrie, qui s'est tenue en juin 2003.

Ces données révèlent que, parmi les articles destinés aux enfants de moins de deux ans, les poussettes sont au nombre de ceux qui provoquent le plus grand nombre de blessures. Toujours selon ces données, les fabricants pourraient diminuer les risques de blessure s'ils révisaient certains aspects de leur conception (notamment en ce qui a trait à la stabilité, à la ceinture de sécurité et au système de freinage).

On trouve des renseignements supplémentaires sur le SCHIRPT, à l'adresse : http://www.phac-aspc.gc.ca/injury-bles/chirpp/index_f.html.

**Dépenses** : En 2003-2004, les dépenses consacrées au volet du Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes visant les enfants de six ans et moins sont estimées à 207 000 $. Il est impossible d'en déterminer le montant exact, parce que les données que recueille le SCHIRPT sur les patients des services d'urgence englobent tous les groupes d'âge.

## Système canadien de surveillance périnatale

Le Système canadien de surveillance périnatale (SCSP) permet d'exercer un suivi de l'état de santé des mères et de leur nourrisson et de rendre compte des conclusions qu'on en tire. Ce système comporte un cycle permanent de collecte de données, d'analyse et d'interprétation de ces données par des spécialistes, et de leur divulgation en vue de susciter la prise de mesures. Le SCSP vise à améliorer la santé des femmes enceintes, des mères et des nourrissons au Canada, et parmi les utilisateurs des données de ce système qui œuvrent dans le domaine de la santé, on compte des professionnels, des ministères, des organismes, des instituts de recherche, des facultés de médecine, des écoles d'infirmières, des chercheurs et des particuliers.

**Quoi de neuf?** : En 2003-2004, le SCSP a donné lieu à la publication du *Rapport sur la santé périnatale — 2003*. Ce rapport fournit aux décideurs de ce domaine de l'information scientifique rigoureuse sur des questions relatives aux mères et aux nourrissons, et les principales constatations qu'il énonce comprennent les suivantes :

- La mortalité infantile continue de baisser au Canada, et, en 2000, le ratio était de 5,1 décès pour 1 000 naissances vivantes. Les anomalies congénitales demeurent la principale cause de mortalité chez les nourrissons, mais leur prévalence a considérablement diminué depuis les dernières années.
- La mortalité maternelle au Canada est l'une des plus faibles dans le monde et, entre 1997 et 1999, on comptait 2,5 décès chez les mères pour 100 000 naissances vivantes. Toutefois, la morbidité élevée chez les mères en raison de maladies très graves et même mortelles constitue un enjeu important en matière de santé, qui réclame une surveillance soutenue. La mortalité maternelle et la gravité des causes qui la provoque feront l'objet du prochain rapport du SCSP.

En février 2004, le SCSP a publié un nouveau feuillet d'information, intitulé *Les sévices physiques durant la grossesse*, qui fait état des constatations suivantes :

- Deux études canadiennes estiment à 5,7 p. 100 et à 6,6 p. 100 le taux de violence physique au cours de la grossesse. Ces taux sont analogues à ceux qui ont été relevés dans d'autres pays comme les États-Unis, l'Afrique du Sud et la Suède.
- D'autres études révèlent que le fait d'avoir déjà été victime de violence au cours de leur vie peut expliquer que les femmes en soient encore victimes durant la grossesse. D'autres facteurs les exposent à ce risque, notamment l'instabilité sociale, un mode de vie nuisible à leur santé, et des problèmes de santé physique et mentale.

On peut consulter en ligne bon nombre des publications du SCSP, dont le *Rapport sur la santé périnatale — 2003* et le feuillet *Les sévices physiques durant la grossesse*, à l'adresse : http://www.phac-aspc.gc.ca/rhs-ssg/index_f.html.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses consacrées au Système canadien de surveillance périnatale se sont chiffrées à 1 550 000 $.

## Centres d'excellence pour le bien-être des enfants

Les centres d'excellence pour le bien-être des enfants s'emploient à mieux connaître les besoins des enfants sur le plan de la santé physique et mentale ainsi que les facteurs essentiels à un sain développement. Ces centres ont fait l'objet d'une évaluation globale en 2003-2004, et la publication du rapport qui en découlera est prévue durant l'hiver de 2004.

Parmi les centres d'excellence pour le bien-être des enfants, trois sur quatre mènent des activités de recherche sur des questions liées au développement de la petite enfance. Ces activités sont décrites ci-dessous.

### • Centre d'excellence pour les enfants et les adolescents ayant des besoins spéciaux

Le mandat de ce centre consiste à recueillir de l'information sur les enfants et les adolescents ayant des besoins spéciaux qui vivent dans les collectivités rurales et nordiques du Canada, et à communiquer ces connaissances aux personnes qui peuvent s'en servir pour améliorer la vie de ces enfants. Les publics cibles du centre comprennent les chercheurs, les fournisseurs de services, les parents, les enseignants et les décideurs.

Quoi de neuf? : En 2003-2004, le centre a publié les conclusions de deux études importantes, dont l'une est intitulée *The young mothers project: Prevention of otitis media through breastfeeding and*

*second-hand smoke abatement* (Projet pour les jeunes mères : prévention de l'otite moyenne par l'allaitement maternel et la diminution de la fumée secondaire).

Au cours de cette étude, le Dr Alan Bowd a mené une enquête auprès de 42 jeunes mères et adolescentes enceintes qui suivaient un programme particulier au centre pour les parents adolescents de Winnipeg. Quatre-vingt pour cent d'entre elles étaient d'origine autochtone.

Le but de l'étude consistait à inciter les jeunes mères à allaiter leur bébé le plus longtemps possible et à faire en sorte qu'il soit moins exposé à la fumée secondaire, car il est prouvé que ces deux conditions diminuent la prévalence de l'otite moyenne chronique (une forme d'infection de l'oreille moyenne). Même si cette enquête avait un caractère essentiellement descriptif, elle a permis de tirer d'importantes conclusions, dont les suivantes :

- Il est nécessaire d'offrir des services de santé dans les écoles et de les rendre plus « visibles ». Ces services devraient inciter les élèves à adopter un comportement plus sain en matière de sexualité, et à éviter de consommer du tabac, de l'alcool et de la drogue.
- Il est important de promouvoir l'allaitement maternel chez les Autochtones en faisant valoir les avantages qu'il comporte comme source d'alimentation unique et les bienfaits d'une longue période d'allaitement.

La deuxième étude, intitulée *Overweight and obesity in preschool children in Newfoundland and Labrador* (Étude du surpoids et de l'obésité dans une population préscolaire de Terre-Neuve et du Labrador), s'appuyait sur des mesures de la taille et du poids et non sur les renseignements fournis par les parents. Les responsables du projet se sont servi des données consignées dans les dossiers d'enfants nés en 1997, qui avaient pris part à un programme de dépistage provincial réalisé par des infirmières de la santé publique avant que ces enfants n'entrent à l'école. L'étude a porté sur un échantillon de 4 161 enfants représentant 77 p. 100 de ceux qui sont nés en 1997.

Selon les conclusions de l'étude :

- l'estimation la plus prudente donne à pense qu'un enfant d'âge préscolaire sur quatre est déjà en surpoids ou obèse à Terre-Neuve et au Labrador;
- le taux de surpoids et d'obésité que révèle cette étude pourrait être un signe précurseur de l'ampleur de ce problème à l'échelle nationale.

L'étude permet aussi de conclure que les programmes prénatals et les programmes de santé pour les enfants devraient comporter des volets relatifs à la surveillance et à la prévention du surpoids et de l'obésité.

On trouve de plus amples renseignements sur ces études et sur des projets de recherche dans le rapport annuel du Centre d'excellence pour les enfants et les adolescents ayant des besoins spéciaux, à l'adresse : http://www.coespecialneeds.ca/french/PDF/annualreport04f.pdf.

Ce centre a également organisé des conférences et des ateliers, et produit des rapports, des dépliants et des affiches. Il apporte également son soutien à un site Web offrant des ressources et de l'information en ligne (en anglais seulement) sur les enfants et les adolescents ayant des besoins spéciaux en Nouvelle-Écosse (www.snis.ca).

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses consacrées au développement de la petite enfance par le Centre d'excellence pour les enfants et les adolescents ayant des besoins spéciaux sont estimées à 353 752 $. Cette somme représente 55 p. 100 de son budget pour cet exercice.

## • Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants

Le Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants (CEPBE) favorise la réalisation de projets concertés qui associent la prévention de la maltraitance des enfants et les moyens d'intervention dans un certain nombre de domaines, dont les soins de santé, l'éducation, la justice et les loisirs. Les publics cibles du centre comprennent les planificateurs et les fournisseurs de services ainsi que les décideurs.

Quoi de neuf? : En 2003-2004, le CEPBE s'est employé à multiplier ses activités dans les Prairies en collaboration avec le *Prairie Child Welfare Consortium* (Consortium des Prairies pour le bien-être des enfants), notamment en vue d'étendre la portée de l'Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants afin de recueillir davantage de données sur les populations autochtones.

De plus, le CEPBE a financé quatre nouveaux projets. L'un d'entre eux fait appel à la collaboration de l'organisme Awasis Agency of Northern Manitoba avec l'Université du Manitoba, afin d'évaluer les facteurs qui permettent d'obtenir de bons résultats chez les enfants et les adolescents qui sont sous la garde de membres de leur famille.

Le centre a également publié un livre, intitulé *Collaboration communautaire et approches différentielles : Recherches et pratiques novatrices canadiennes et internationales*, qui fait une synthèse des recherches portant sur les nouvelles méthodes de protection des enfants appliquées au Canada, aux États-Unis, en Angleterre et en Australie. Les résultats de ces recherches ont été divulgués lors d'un symposium de deux jours, qui s'est tenu en mars 2003 à Banff, en Alberta. Le livre décrit aussi des modèles d'approche différentielle, connus également sous le nom de « systèmes à voies multiples ».

La plupart de ces approches comportent deux volets associés à une enquête sur les cas qui présentent de grands risques (notamment les abus sexuels et la violence physique ou psychologique extrême) et qui réclament une intervention. Les cas moins urgents sont orientés vers d'autres services « communautaires » ou « d'évaluation », où l'intervention consiste à rechercher et à coordonner les services pouvant répondre aux besoins à court et à long termes des enfants.

On trouve de plus amples renseignements sur les exposés donnés au cours du symposium ainsi que sur le livre, à l'adresse : http://www.cecw-cepb.ca/Events/DifferentialResponse_f.shtml >. On peut aussi se renseigner sur les autres projets et les publications du Centre, à l'adresse : < http://www.cecw-cepb.ca/home_f.shtml.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses que le Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants a consacré au développement de la petite enfance sont estimées à 474 000 $, ce qui représente 60 p. 100 de son budget pour cet exercice.

## • Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants

Le mandat du Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants (CEDJE) consiste à diffuser des connaissances scientifiques relatives :

- au développement social et affectif des jeunes enfants;
- aux politiques et aux services qui influent sur ce développement.

Le Centre formule également des recommandations sur les services dont les jeunes enfants ont besoin pour s'épanouir pleinement.

**Quoi de neuf? :** En septembre 2003, le CEDJE a organisé un colloque intitulé *Prévention de la maltraitance : de Vivaldi à nos jours*. Les organisateurs ont retenu le thème de la prévention pour le colloque, parce que la plupart des ressources disponibles visent à aider les enfants qui ont déjà subi de mauvais traitements, et qu'il est maintenant évident qu'une aide offerte après coup se révèle beaucoup moins efficace et beaucoup plus coûteuse.

On peut consulter les exposés donnés au cours de ce colloque, à l'adresse : http://www.excellence-jeunesenfants.ca/colloques.asp?lang=FR&docID=1.

En 2002-2003, le CEDJE a également publié des bulletins qui résument les recherches les plus récentes et les meilleures pratiques relativement aux sujets dont il est question ci-dessous.

*L'agressivité chez les jeunes enfants* (avril 2003) : Ce bulletin rend compte des résultats d'un récent sondage public commandé par le centre au sujet de la violence chez les adolescents. Selon le sondage, une majorité de Canadiens, qui estiment que les adolescents sont portés à la violence physique, préféreraient que les fonds publics servent à prévenir la violence au sein de ce groupe d'âge. Cette opinion est toutefois contraire aux conclusions de certaines recherches qui démontrent clairement que, au Canada, l'agressivité physique est plus répandue chez les enfants d'âge préscolaire. Il est donc probable que les interventions préventives au stade préscolaire constituent le meilleur moyen d'éviter des problèmes ultérieurs, dont l'intimidation dans la cour d'école, la violence juvénile, la violence des groupes de motards et la violence conjugale.

*La consommation de tabac et d'alcool durant la grossesse* (août 2003) : Ce bulletin mentionne que même si la consommation d'alcool est modérée durant la grossesse, elle peut provoquer des troubles affectifs et comportementaux ainsi que des difficultés d'apprentissage chez les enfants. Il souligne également qu'il est prouvé que l'exposition au tabac durant la grossesse peut avoir de graves conséquences sur les enfants. Il peut s'agir notamment de problèmes de comportement et d'hyperactivité, et de difficultés en matière d'apprentissage, de mémorisation et de résolution de problèmes.

Les autres bulletins que le centre a publiés en 2003-2004 comprennent ceux intitulés *L'importance de la patience et de la collaboration : Meilleures recherches en 2002* (novembre 2003) et *Le casse-tête du préscolaire* (mars 2004). On peut consulter la version électronique de ces quatre bulletins, à l'adresse : http://www.excellence-earlychildhood.ca/bulletins.asp?lang=FR.

Le site Web du CEDJE offre également une encyclopédie, ainsi qu'une rubrique intitulée *Commentaires des milieux*, qui contient une série de documents rédigés par des spécialistes et des intervenants désireux de faire connaître les conclusions de leurs recherches et d'exprimer leur opinion sur des questions telles que l'autisme, les congés parentaux, les programmes préscolaires et le stress prénatal. On trouve la liste des sujets dont traite cette encyclopédie, à l'adresse : http://www.excellence-earlychildhood.ca/liste_theme.asp?lang=FR&act=32.

**Dépenses :** En 2003-2004, les dépenses que le Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants a consacrées au développement de la petite enfance se sont chiffrées à 680 000 $.

## Activité de surveillance de la violence envers les enfants

L'Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants (EIC) constitue un élément important de l'Activité de surveillance de la violence envers les enfants. Il s'agit d'une étude nationale portant sur l'incidence des cas de violence et de négligence

envers les enfants, qui sont signalés aux services d'aide à l'enfance du Canada et font l'objet d'une enquête de la part de ces services.

Les données et les rapports découlant de l'étude sensibilisent davantage le public et les professionnels à tous les types de violence et de négligence que subissent les enfants, et à leur gravité. Ces rapports font également état des conclusions de recherches scientifiques rigoureuses qui contribuent à l'élaboration de politiques et de programmes destinés à prévenir la maltraitance des enfants.

Quoi de neuf? : En 2003, le deuxième cycle de l'étude a permis de recueillir des données tirées de quelque 10 000 enquêtes relatives à des cas de violence envers des enfants, qui ont été menées dans 63 localités canadiennes. L'analyse de ces données est en cours et la publication de la version finale du rapport qui en découlera est prévue en 2005.

Un article paru dans le numéro de l'hiver 2003-2004 de la revue *Les enfants du Canada*, que publie la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada, met en lumière certaines constatations tirées du premier cycle de l'enquête réalisée en 1998. Cet article, rédigé par Valérie Gaston, Megan McCormack et Lil Tonmyr, fait notamment état des constatations suivantes :

- En 1998, on aurait mené environ 21,52 enquêtes au Canada à la suite du signalement de 1 000 cas de mauvais traitements envers des enfants. On a jugé que les actes de maltraitance étaient fondés dans 45 p. 100 des cas.
- Dans 40 p. 100 des cas jugés comme étant fondés, la négligence constituait la principale forme de maltraitance, 48 p. 100 de ces cas étant caractérisés par un manque de surveillance ayant occasionné des blessures.
- La violence psychologique caractérisait 25 p. 100 des actes de maltraitance corroborés, et 58 p. 100 de ces actes s'étaient produits dans le foyer des enfants maltraités.

L'article indique également que certaines conclusions de l'étude ont été publiées dans des manuels scolaires du secondaire et des documents de référence universitaires, et que ces données ont servi de base à la rédaction d'une trentaine d'articles et de chapitres de livres.

On trouve de plus amples renseignements sur l'Activité de surveillance de la violence envers les enfants ainsi qu'une liste de publications connexes, à l'adresse : http://www.phac-aspc.gc.ca/cm-vee/index_f.html.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses consacrées à cette activité de surveillance se sont chiffrées à 245 000 $. Étant donné que l'activité vise les enfants de 15 ans et moins, il a été impossible de déterminer les dépenses consacrées aux enfants de six ans et moins.

## Salubrité de l'environnement des enfants

La Division de la santé environnementale des enfants est responsable des activités menées par Santé Canada en vue de déterminer pour quelles raisons les enfants sont particulièrement sensibles aux menaces environnementales, et d'encourager la prise de mesures afin de réduire les risques que présentent ces menaces pour la santé des enfants. La Division est également chargée d'évaluer les besoins en matière de recherche, d'analyser et de colliger des données scientifiques à l'intention des décideurs, et de promouvoir des mesures et des méthodes visant à protéger la santé des enfants.

Quoi de neuf? : En 2003-2004, Santé Canada a travaillé en concertation avec d'autres organismes fédéraux afin d'élaborer et de distribuer une brochure en couleur, rédigée dans un langage simple et

clair, intitulée *Créer un environnement sain pour les enfants : ce que vous pouvez faire*. Cette brochure informe les parents et les gardiens de ce qu'ils doivent faire pour garantir un milieu de vie sain aux enfants. Divers sujets y sont abordés, notamment la manière de protéger les enfants du soleil, de prévenir les problèmes respiratoires à l'intérieur et à l'extérieur, et d'éviter que les enfants ne s'empoisonnent avec du monoxyde de carbone.

Des médecins-chefs d'un peu partout au Canada ont eu l'occasion d'examiner la brochure avant sa publication. Quelque 300 000 exemplaires ont été distribués à l'échelle du pays, au printemps de 2004, par l'intermédiaire des boutiques de vêtements de maternité et des magasins Toys R Us.

On peut consulter la version électronique de la brochure et d'autres publications sur la santé des enfants et l'environnement, à l'adresse : http://www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/dsse/publications_relies.htm.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses totales de la Division de la santé environnementale des enfants se sont chiffrées à 220 000 $. Ces dépenses étaient destinées à tous les enfants, mais elles visaient principalement ceux de six ans et moins.

## Initiative de lutte contre la violence familiale du Centre national d'information sur la violence dans la famille

L'Initiative de lutte contre la violence familiale (ILVF) a pour but de sensibiliser le public aux risques que présente la violence familiale et à la nécessité de prendre part à l'application des mesures visant à éliminer ce problème. Elle est également censée renforcer les capacités des intervenants dans les domaines de la justice pénale, du logement et des soins médicaux, et soutenir la collecte, la recherche et l'évaluation de données afin de trouver des moyens d'intervenir efficacement.

Quoi de neuf? : Chaque année, l'ILVF permet de financer l'établissement d'un profil statistique de la violence familiale au Canada. La version de ce profil publiée en juin 2003 porte sur les interventions relatives à la violence familiale et contient des données tirées de l'enquête sur les maisons d'hébergement, laquelle dresse un bilan des activités d'une journée dans des maisons d'hébergement pour les femmes et les enfants qui fuient la violence. La collecte de ces données s'est déroulée le 15 avril 2002 et a permis de faire les constatations suivantes :

- 3 287 femmes et 2 999 enfants au total résidaient cette journée-là dans des maisons d'hébergement au Canada.
- 115 maisons d'hébergement au total ont orienté cette journée-là 295 femmes et 257 enfants vers d'autres services. Il n'y avait aucune place de disponible dans les trois quarts de ces maisons.

Au nom du gouvernement du Canada et dans le cadre de l'ILVF, Santé Canada gère le Centre national d'information sur la violence dans la famille (CNIVF). Ce centre constitue la ressource dont dispose le Canada en matière d'information sur la violence dans les relations de parenté, d'intimité, de dépendance et de confiance.

En 2003, le CNIVF a publié un document, intitulé *Effets de la violence familiale sur la santé*, qui fait état des observations suivantes :

- Certaines études ont démontré que la violence envers les enfants peut causer des dommages au cerveau.

- Certaines recherches indiquent que les enfants vivant dans une famille où règne la violence semblent plus enclins à adopter un comportement autodestructeur et néfaste à leur santé.
- On peut commander ces publications et de nombreuses autres ressources documentaires gratuites, en français ou en anglais, à partir du site Web de l'ILVF, à l'adresse www.hc-sc.gc.ca/nc-cn, en composant le numéro sans frais 1 800 267-1291, ou encore par les autres moyens suivants :
  - ATS (sans frais) : 1 800 561-5643
  - Télécopieur : (613) 941-8930
  - Courriel : ncfv-cnifv@hc-sc.gc.ca ou national_clearinghouse@hc-sc.gc.ca

**Dépenses** : En 2003-2004, les dépenses que Santé Canada a consacrées aux activités relatives à l'Initiative de lutte contre la violence familiale sont estimées à 517 554 $. Étant donné que ces activités visent les enfants de 18 ans et moins, il est impossible d'estimer le montant consacré aux enfants de six ans et moins.

*Nota* : Pour de plus amples renseignements sur les répercussions de la violence familiale sur les enfants, on peut consulter plus loin dans ce chapitre la section relative à l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, dans les activités que réalise Développement social Canada.

## Images de santé

Les Images de santé constituent une collection de photographies et d'illustrations qui témoignent de modes de vie sains et adéquats. Différents thèmes y sont illustrés, comme l'usage sécuritaire d'appareils et de vêtements, la prudence dans certains milieux (notamment la protection contre les rayons du soleil), l'acquisition de certaines habiletés et la surveillance des adultes.

Certains groupes, notamment les médias et les associations de santé publique, sont autorisés à reproduire sans frais ces images dans leurs publications, à condition que celles-ci fassent la promotion d'une vie saine à des fins non-commerciales. Ces images visent à inciter les enfants à faire preuve de prudence afin d'éviter les blessures.

On peut consulter ces images à l'adresse : http://www.healthyimages.net/. Un certain nombre de photographies provenant de ce site ont servi à illustrer le présent rapport.

**Dépenses** : En 2003-2004, les dépenses consacrées aux Images de santé se sont chiffrées à 7 000 $.

## Journée nationale de l'enfant

En 1993, le gouvernement du Canada a adopté la *Loi sur la Journée de l'enfant*, proclamant le 20 novembre de chaque année Journée nationale de l'enfant. Cette journée a pour but de promouvoir l'application au Canada de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Santé Canada est l'organisme dirigeant qui donne de l'élan à cette journée en élaborant et en diffusant du matériel éducatif et publicitaire pour inciter les écoles, les organismes communautaires, les familles et d'autres intervenants auprès des enfants à commémorer cette journée.

**Quoi de neuf?** : En 2003, à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant, qui avait pour thème *Une communauté digne des enfants*, Santé Canada s'est servi de son site Web pour inviter les

collectivités à relater de quelle manière elles ont commémoré cette journée. Voici quelques-unes des réponses qu'il a reçues à la suite de cette journée :

- À Princeton, en Colombie-Britannique, un membre de la Gendarmerie royale du Canada a animé des discussions en groupe avec des élèves de 6ᵉ et de 7ᵉ années, portant sur la notion de « droit » ainsi que sur les droits des enfants au Canada. Les élèves ont soulevé des questions qui les touchent au sein de leur collectivité et ont proposé des améliorations à apporter dans certains domaines. Ces discussions mèneront à l'établissement d'une zone de sécurité dans le périmètre d'une école de la localité.
- Les enfants participant à un groupe de jeu, avec l'aide de leurs parents et des éducateurs du centre de la petite enfance de Thornbury, en Ontario, ont réalisé une murale colorée et composé une chanson qui traduisait ce que leur collectivité représente à leurs yeux.
- Un groupe de femmes des Premières nations, provenant de collectivités éloignées du Nord-Ouest de l'Ontario, a présenté une émission de 30 minutes à la radio afin d'inciter les auditeurs à améliorer leurs aptitudes parentales par souci du bien être de leurs enfants.

En plus de fournir des renseignements généraux sur la Journée nationale de l'enfant, Santé Canada a fait parvenir des articles publicitaires aux collectivités afin de les aider à planifier des activités pour commémorer cette journée. On trouve de plus amples renseignements à ce sujet ainsi que sur les droits des enfants à l'adresse : http://www.phac-aspc.gc.ca/dca-dea/ncd-jna/accueil_f.html.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses consacrées à la Journée nationale de l'enfant se sont chiffrées à 30 600 $, mais il est impossible de déterminer avec précision celles qui visaient les enfants de six ans et moins.

## Étude nationale sur l'équilibre entre le travail, la famille et le style de vie

Il s'agit d'un projet de recherche pluriannuel qui a pour objet d'étudier les questions délicates que suscite la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. Les conclusions de l'étude, menée auprès d'employés des secteurs public et privé et d'organismes sans but lucratif, permettent d'étoffer les connaissances dans ce domaine.

Quoi de neuf? : En octobre 2003, l'étude a donné lieu à la publication d'un deuxième rapport, intitulé *Le conflit entre le travail et la vie personnelle au Canada durant le nouveau millénaire : État de la question*, qui examine les répercussions de ce conflit sur les familles et les entreprises canadiennes. Le rapport fait état des constatations suivantes :

- Un Canadien sur quatre indique que ses responsabilités professionnelles l'empêchent d'assumer convenablement ses responsabilités personnelles.
- L'ampleur du conflit entre le travail et la vie personnelle porte ombrage à la vie familiale, réduit le temps que les parents peuvent consacrer à leurs enfants et empêche la famille de vivre harmonieusement.
- Les coûts directs de l'absentéisme résultant du conflit entre le travail et la vie personnelle représentent entre 3 milliards et 5 milliards de dollars par année.

Le rapport recommande également aux employeurs, aux employés, aux syndicats et aux gouvernements de prendre des mesures pour diminuer l'ampleur de ce conflit. On peut obtenir de plus amples renseignements à ce sujet à l'adresse : http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/work-travail/report2/index_f.html.

En 2003-2004, les travaux se sont poursuivis en vue d'établir le troisième rapport, intitulé *Examen du conflit entre le travail et la vie personnelle et des contraintes qu'il exerce sur le système de santé canadien*, dont la publication est prévue en 2004-2005.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses consacrées à tous les travaux relatifs à l'Étude nationale sur l'équilibre entre le travail, la famille et le style de vie se sont chiffrées à 42 016 $. Il est impossible de déterminer avec précision le montant des dépenses visant les familles qui avaient des enfants de six ans et moins.

## Fonds pour la santé de la population

Le Fonds pour la santé de la population (FSP) soutient des projets ponctuels parrainés par des organismes sans but lucratif et des établissements d'enseignement canadiens. Les projets doivent adopter une approche axée sur la santé de la population; en d'autres mots, ils doivent s'employer à améliorer la santé de toute la population et à aplanir toute inégalité en matière de santé entre les groupes qui forment cette population. Pour obtenir du financement, les projets doivent respecter les priorités fixées par Santé Canada relativement à au moins une des trois étapes de la vie, à savoir de l'enfance à l'adolescence, du début jusqu'au milieu de l'âge adulte, et le troisième âge.

Quoi de neuf? : Le FSP a financé les deux projets suivants, qui ont pris fin le 31 mars 2004 :

- Un projet destiné à mieux gérer les allergies, l'asthme et l'anaphylaxie dans l'ensemble du Canada, qui était parrainé par l'Association d'information sur l'allergie et l'asthme. Il consistait à procurer un milieu de vie plus sain aux enfants qui souffrent de ces trois affections, en donnant de bons renseignements médicaux et une formation aux personnes qui sont en relation avec ces enfants dans les écoles, les garderies, les établissements récréatifs et d'autres lieux publics.
- Le projet *Un départ santé pour la vie*, qu'ont parrainé Les diététistes du Canada, a permis de développer des ressources pour aider les parents et les gardiens d'enfants à faire en sorte que les tout-petits et les enfants d'âge préscolaire s'alimentent sainement et aient des activités physiques. Ces ressources sont présentées dans le cadre d'un cours en ligne, comportant quatre volets, qui est offert à l'adresse : www.dietitians.ca/healthystart/index.asp, dans la rubrique *Ressources en français*.

Le FSP a également continué de financer un certain nombre de projets permanents pour les enfants de six ans et moins en 2003-2004. On trouve de plus amples renseignements à ce sujet, à l'adresse : http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/ddsp/phfp/table.html.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses consacrées aux projets du Fonds pour la santé de la population se sont chiffrées à 779 832 $.

## Programme de lutte contre le tabagisme

La Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme (SFLT) vise à réduire la consommation de tabac au Canada, et elle est axée sur quatre éléments qui se renforcent mutuellement : la protection, la prévention, l'abandon et la réduction des méfaits. Santé Canada, en plus de financer des projets nationaux et régionaux particuliers, mène des campagnes de sensibilisation dans les médias et informe les professionnels de la santé et le public. La stratégie s'adresse au grand public, aux chercheurs, aux professionnels de la santé, aux femmes enceintes, aux parents et aux adolescents.

Ce rapport donne un aperçu des activités et des dépenses consacrées à des projets visant les femmes enceintes et les parents de jeunes enfants.

Le site Web du Programme de lutte contre le tabagisme, à l'adresse http://www.hc-sc.gc.ca/hecs-sesc/tabac/index.html, permet à la fois d'obtenir des renseignements et de prendre connaissance des ressources et des activités de ce programme.

Quoi de neuf? : En 2003-2004, deux nouveaux projets ont obtenu du financement en vertu d'accords de contribution conclus dans le cadre de la SFLT :

- *The National Aboriginal Urban Tobacco Strategy Cessation Initiative* : Ce projet donnera lieu à l'élaboration d'une méthode pour cesser de fumer, destinée aux jeunes mères et aux adolescents. Les efforts seront concentrés sur la mise à l'essai de cette stratégie et des documents connexes dans six centres d'amitié au Canada.
- *"Smoke-free" for a new generation of non-smokers* : Ce projet est destiné à prévenir le tabagisme et à promouvoir une vie saine en offrant aux élèves de prématernelle et de maternelle du matériel original coloré, dont un cédérom contenant une vidéo avec une narration, un livre d'histoires et des marionnettes.

Les projets en cours ont donné lieu aux activités suivantes :

- *Harm Reduction Strategies for Low-income Single Mothers Who Smoke* : Les travaux ont débuté en collaboration avec l'hôpital Sarah Payne de Vancouver afin d'évaluer l'efficacité du programme auprès des femmes sans abri très vulnérables.
- *Kids Need Breathing Space* : Un programme de subventions communautaires a été intégré à ce projet pour encourager la participation d'organismes locaux à cette campagne de sensibilisation à la fumée secondaire.
- *Pregnets* : Ce projet a reçu du financement supplémentaire afin de pouvoir assurer la viabilité d'un site Web qui renseigne les fournisseurs de soins de santé sur la manière d'inciter les femmes enceintes et leur famille à arrêter de fumer.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses de ces cinq projets financés en vertu d'accords de contribution se sont chiffrées à 282 831 $.

## Office national du film du Canada

### Sites Web de Ludovic et de Coucou

L'Office national du film (ONF) du Canada a créé des personnages animés, Ludovic et Coucou, afin de guider les enfants dans une série de jeux interactifs et de modules d'apprentissage en ligne, que l'on trouve à l'adresse : http://www.nfbkids.ca/jeunesse/index.html.

Ludovic est un ourson, et son site Web invite les enfants de trois à six ans à participer aux *Quatre saisons dans la vie de Ludovic* grâce à des leçons adaptées à leur âge qui ont trait à l'amitié, au jeu, à la complicité et à l'apprivoisement du deuil. Certains modules leur apprennent à lire l'heure et à mémoriser les jours de la semaine. Les jeunes enfants peuvent naviguer comme bon leur semble sur le site sans qu'ils aient besoin de savoir lire, car Ludovic leur explique de vive voix ce qu'ils doivent faire et de quelle manière. Ce site Web offre également des comptines et des pages à colorier que l'on peut imprimer.

Quant au site Web de Coucou, il comporte des jeux pour les enfants de six à neuf ans; les plus jeunes peuvent avoir besoin d'aide pour lire certaines instructions à l'écran. En plus des jeux interactifs, ce site offre des liens avec des films d'animation de l'ONF datant des années 1940 et 1950.

Quoi de neuf? : En 2003-2004, des internautes ont consulté les versions française et anglaise de ces deux sites Web à quelque 200 000 reprises, et les observations exprimées à leur sujet par certains parents étaient très encourageantes.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses de l'Office national du film consacrées aux sites Web de Ludovic et de Coucou se sont chiffrées à 53 779 $.

## Développement social Canada

### Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes

L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) sert à exercer un suivi du développement et du bien-être des enfants canadiens, de la naissance jusqu'au début de l'âge adulte. Instituée en 1994, cette enquête permet de recueillir tous les deux ans des données à l'échelle nationale sur plus de 30 000 enfants et adolescents, dont environ la moitié ont moins de six ans.

Cette enquête sert à recueillir de l'information sur les facteurs (la famille, les amis, l'école et la collectivité) qui influent sur le développement physique, cognitif, social, affectif et comportemental des enfants, et à évaluer leurs incidences sur ce développement au fil du temps. Diverses personnes se servent de l'information recueillie dans le cadre de l'ELNEJ, notamment celles qui œuvrent à tous les paliers gouvernementaux, de même qu'au sein des universités et des organismes qui élaborent des politiques.

Quoi de neuf? : Statistique Canada a publié, en juin et en décembre 2003, les données découlant du quatrième cycle de l'enquête (2000-2001), et le ministère a entrepris l'analyse des données qui permettront de tirer des conclusions importantes relativement au développement de la petite enfance.

En 2003-2004, Statistique Canada s'est fondé sur les données des trois premiers cycles pour réaliser une nouvelle étude, intitulée *Témoins de violence : l'agressivité et l'anxiété chez les jeunes enfants*. Cette étude révèle que tant les garçons que les filles qui ont été témoins de violence physique dans leur foyer en 1994-1995 étaient beaucoup plus susceptibles de manifester de l'agressivité au cours de leur enfance. Par exemple, ils étaient plus enclins à intimider, à menacer ou à agresser physiquement les autres enfants deux années plus tard. Cette étude montre également qu'en 1998-1999, quelque 120 000 enfants de quatre à sept ans ont été témoins de violence physique dans leur foyer. On trouve de plus amples renseignements sur cette étude à l'adresse : http://www.statcan.ca/Daily/Francais/031201/q031201a.htm.

Développement social Canada a également financé un certain nombre d'études qui se sont fondées sur les données recueillies au cours des trois premiers cycles de l'ELNEJ. Ces études portaient notamment sur le lien que peuvent avoir les différences entre les sexes, le revenu familial, le démembrement d'une famille, l'âge de la puberté et le changement d'école avec

le développement des enfants. La publication des rapports qui découleront de ces études est prévue pour 2005.

La publication des données du cinquième cycle de l'ELNEJ est prévue au cours de l'hiver de 2005.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses consacrées à l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes se sont chiffrées à 9 millions de dollars. Elles comprennent les dépenses des volets visant les enfants de tous âges et celles du programme de recherche Comprendre la petite enfance dont les activités sont exposées en détail ci-après.

## Programme de partenariats pour le développement social

Le Programme de partenariats pour le développement social (PPDS) a une ampleur nationale et ses processus de gestion et d'octroi de financement sont centralisés. Il a pour but d'accorder des subventions et des contributions à des organismes sans but lucratif qui visent à faire progresser le développement social ainsi que l'inclusion dans la société canadienne des personnes handicapées, des enfants et de leur famille, et d'autres personnes vulnérables ou exclues de cette société.

En ce qui concerne les enfants et leur famille, le programme finance des activités dans deux domaines, à savoir l'apprentissage et la garde des jeunes enfants ainsi que l'inclusion sociale. Son volet consacré à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants finance un éventail de projets qui doivent avoir une portée nationale, par exemple : des recherches sur les éléments qui caractérisent un service de qualité en matière de garde d'enfants; la mise au point d'outils et de modèles pour améliorer la prestation des services de garde; la collecte de données sur la garde d'enfants au Canada; la tenue de discussions sur l'élaboration de politiques relatives à divers enjeux; et l'organisation de conférences. Ces travaux contribuent à améliorer la qualité des services de garde d'enfants au Canada et influent, tout en l'éclairant, sur l'élaboration de politiques et de programmes à tous les paliers gouvernementaux.

Quoi de neuf? : Un nouveau projet, dans le cadre du volet du PPDS relatif à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants, vise à renforcer la capacité des organismes nationaux sans but lucratif à améliorer les services dans ces domaines, qui sont adaptés à la culture et à la langue des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Il a également pour objetif d'intensifier les discussions sur des politiques connexes avec les gouvernements. Cette démarche fait partie des trois mesures visant à favoriser le DPE qu'a prises le gouvernement du Canada en vertu du Plan d'action pour les langues officielles.

Le projet *Towards a Best Practices Framework for Licensing Child Care Facilities in Canada*, que le PPDS continuera de financer jusqu'en 2005-2006, en constitue un exemple. L'organisme Child Care Connections d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, parraine ce projet qui est censé améliorer le processus de délivrance de permis d'exercer aux établissements canadiens qui se consacrent à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants. Le comité directeur du projet comprend des fonctionnaires provinciaux et territoriaux chargés de l'éducation et de la garde des jeunes enfants. Les agents responsables de la délivrance des permis dans les provinces et les territoires, ainsi que les titulaires d'un tel permis et les décideurs tireront parti des outils et des méthodes que le projet mettra de l'avant.

Le PPDS a également financé l'évaluation du projet pilote *Toronto First Duty: Early Learning and Care for Every Child*, qui est en cours à cinq emplacements et offre des services intégrés et concertés visant à répondre aux besoins particuliers des jeunes enfants et de leur famille. Le projet est parrainé par l'Atkinson Charitable Foundation, et la réussite de sa première phase a incité l'université de Toronto à lui accorder du financement jusqu'en 2006-2007. Ce projet diffusera de l'information sur les méthodes qui se sont avérées efficaces au cours des activités pilotes, des données recueillies à chaque emplacement sur le développement des enfants, et des ressources documentaires à l'intention des spécialistes, des éducateurs et d'autres intervenants. On s'attend à ce que ce projet constitue un modèle d'intégration des programmes communautaires et scolaires pour les jeunes enfants.

Dans le cadre d'un nouveau projet qu'elle a mis sur pied en 2004 et qui s'intitule *Un pont de signes*, l'Association des sourds du Canada mène des recherches afin de déterminer si le langage des signes pourrait servir d'outil de communication aux enfants de six ans et moins qui ne sont pas sourds mais qui souffrent d'anomalies du développement, notamment d'autisme, du syndrome de Down, de troubles causés par l'alcoolisation fœtale, d'un retard de croissance et de difficultés d'apprentissage. Ce projet débouchera sur des réalisations novatrices, dont un programme pilote d'enseignement du langage des signes aux enfants et à leurs éducateurs, ainsi que des trousses d'information pour faire connaître aux gardiens d'enfants, aux professionnels, aux organismes et aux parents les enseignements tirés des recherches menées dans le cadre du projet.

Un autre projet, *Partnering with Parents to Care for and Develop Our Children*, qui était parrainé par l'organisme Mawiw Council Inc. de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, a pris fin en 2003-2004. Il a permis d'accroître le nombre de personnes en mesure de travailler dans des garderies communautaires au sein de cinq collectivités pilotes inuites et des Premières nations. Un des éléments de réussite de ce projet est attribuable au fait que les parents ont été invités à aider les gardiens d'enfants, ce qui a eu pour effet de rehausser leur confiance envers les garderies et de les éclairer sur les méthodes fructueuses qu'on y applique. Les responsables du projet ont également élaboré un programme de formation comprenant des modules sur la sécurité, la nutrition, le développement et le comportement des enfants, qu'ils ont fait parvenir aux collectivités inuites et des Premières nations ainsi qu'à des établissements postsecondaires intéressés dans l'ensemble du Canada.

Les fonds du PPDS servent également à appuyer l'établissement de rapports qui visent à faire connaître et à promouvoir les services de garde d'enfants de qualité. La publication intitulée *Échanges sur la recherche au Canada* en constitue un exemple. Il s'agit d'une série de volumes répertoriant des documents qui découlent de recherches canadiennes sur la petite enfance et que publie la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance. Celle-ci a fait paraître le volume 10 en décembre 2003. On peut consulter la série de volumes à l'adresse : http://www.cccf-fcsge.ca/projects/rcc_fr.html.

Le site Web du PPDS, à l'adresse http://www.dsc.gc.ca/fr/pip/ds/05_PPDS.shtml, offre de plus amples renseignements sur ce programme.

Dépenses : En 2003-2004, les dépenses du Programme de partenariats pour le développement social consacrées aux projets portant sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants se sont chiffrées à 5 511 000 $.

## Comprendre la petite enfance

Le programme pilote Comprendre la petite enfance (CPE) vise à mener des recherches au niveau local afin de fournir aux collectivités des données sur la capacité d'apprentissage de leurs enfants de cinq ans et sur les facteurs qui influent sur leur développement, par exemple, les antécédents familiaux, les caractéristiques du voisinage et les ressources de la collectivité.

Ces données permettent aux collectivités et aux gouvernements de prendre des décisions éclairées quant aux politiques et aux programmes qui favorisent le développement de la petite enfance.

**Quoi de neuf? :** À l'occasion du discours du Trône de février 2004, le gouvernement du Canada a annoncé que, au cours des sept prochaines années, la portée du programme CPE sera élargie et que celui-ci sera offert non plus dans douze mais dans une centaine de collectivités du Canada. Cette mesure témoigne du degré de réussite de ce programme et de l'influence positive qu'il exerce sur les collectivités en leur donnant la possibilité d'appuyer le développement de la petite enfance.

En 2003-2004, six collectivités bénéficiant du programme ont publié un rapport préliminaire faisant état d'un certain nombre d'indicateurs concernant les enfants qui y vivent, notamment sur leur santé, leur capacité d'apprentissage et leur comportement. On peut consulter ces rapports, ainsi que d'autres rapports publiés antérieurement par d'autres collectivités, à l'adresse : http://www11.sdc.gc.ca/fr/sm/ps/dsc/pkrf_f.shtml. Une fois dans ce site, il faut défiler vers le bas, puis cliquer sur le titre du rapport à consulter sous la rubrique *Direction politiques et coordination de recherche*.

Les coordonnateurs des projets financés par le programme CPE ont cité les exemples suivants pour illustrer à quel point celui-ci aide les collectivités pilotes à appuyer et à favoriser le DPE :

- À North York, en Ontario, les données du programme ont servi à planifier l'aménagement des six centres de la petite enfance que finance la province dans cette localité.
- Au Sud-Ouest de Terre-neuve, les données du programme ont suscité une mobilisation des parents dans la péninsule Port-au-Port, et donné lieu par la suite à l'instauration de plusieurs nouveaux programmes préscolaires.
- Les coalitions parents-enfants formées dans le cadre de l'activité Enfants en santé Manitoba se servent des données du programme sur les forces et les points vulnérables des enfants dans une collectivité donnée pour prendre des décisions lorsqu'elles planifient de nouveaux programmes.
- La communauté acadienne francophone de l'Île-du-Prince-Édouard a découvert, grâce au programme, que les enfants qui entrent dans les écoles françaises ne sont pas aussi prêts à s'instruire que ceux qui entrent dans les écoles anglaises. Cette information a donné lieu à la prise de mesures correctives pour multiplier les programmes de développement destinés aux jeunes enfants francophones.
- Les responsables du programme ont collaboré avec ceux de l'activité Kids First, mise sur pied par le gouvernement de la Saskatchewan, afin de repérer les collectivités vulnérables, ce qui a permis d'axer les programmes provinciaux sur les enfants à risque qui y vivent.

L'élargissement du programme CPE doit débuter en 2004-2005. Ainsi, jusqu'à 25 collectivités pourront s'ajouter chaque année au nombre de celles qui reçoivent déjà du soutien, et ce, pendant les quatre prochaines années.

**Dépenses :** Dans une précédente section de ce chapitre, portant sur l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, il est fait état des dépenses consacrées au programme CPE en 2003-2004.

# Tableau des activités et des dépenses

## Instituts de recherche en santé du Canada

### Institut du développement et de la santé des enfants et des adolescents

| Dépenses | | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 14 600 000 $ (estimation) | Le site Web | Les chercheurs canadiens du domaine de la santé |
| 2001-2002 | 22 400 000 $ (estimation) | | |
| 2002-2003 | 31 800 000 $ (estimation) | | |
| 2003-2004 | 37 000 000 $ (estimation) | | |

Le montant des dépenses est estimé pour les activités relatives à la grossesse, à la naissance et à la petite enfance. Le montant total des dépenses pourrait se chiffrer à 500 000 $ environ, et il comprend les subventions et les contributions ainsi que les salaires des chercheurs ou des assistants.

2003-2004 : L'augmentation des dépenses s'explique par l'augmentation du budget total des Instituts de recherche en santé du Canada.

## Réseaux des centres d'excellence du Canada

### Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation

| Dépenses | | Promotion de l'activité par | Publics visés par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (sans objet) | Le centre administratif et le service des communications du Réseau, ainsi que les enquêteurs et les partenaires des projets de recherche | Les membres internes du Réseau, les chercheurs, les éducateurs (externes), les cliniciens, les partenaires financiers, les médias et tous les paliers gouvernementaux. Les visiteurs du site Web. |
| 2001-2002 | 2 500 000 $ | | |
| 2002-2003 | 2 160 000 $ | | |
| 2003-2004 | 2 000 000 $ | | |

Les dépenses comprennent celles relatives à la recherche.

La diminution des dépenses résulte des méthodes d'affectation budgétaire des réseaux des centres d'excellence.

## Santé Canada

### Programme canadien de surveillance et de lutte contre le cancer chez les enfants

| Dépenses | | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 263 000 $ (estimation) | (sans objet) | Le milieu de l'oncologie pédiatrique |
| 2001-2002 | 223 000 $ (estimation) | | |
| 2002-2003 | 227 000 $ (estimation) | | |
| 2003-2004 | 142 000 $ (estimation) | | |

Les dépenses comprennent les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires.

En ce qui a trait à tous les exercices, on a estimé les dépenses relatives aux nouveaux cas de cancer chez les enfants de moins de six ans par rapport au nombre total de cas chez ceux de 19 ans et moins (35 %), car le programme ne permet pas de distinguer les coûts relatifs aux enfants de moins de six ans.

2001-2002 : Le financement du programme est en baisse depuis 1997.

2003-2004 : Le financement du programme est en baisse depuis 1997.

## Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 400 000 $ (estimation) | Les décideurs, les services de santé publique, les hôpitaux, les ONG, les professionnels, les chercheurs, les médias et le public | Les décideurs, les services de santé publique, les hôpitaux, les ONG, les professionnels, les chercheurs, les médias et le public |
| 2001-2002 | 480 000 $ (estimation) | | |
| 2002-2003 | 207 000 $ (estimation) | | |
| 2003-2004 | 207 000 $ (estimation) | | |

Les dépenses de tous ces exercices constituent des estimations compte tenu du fait que les données que recueille le système auprès des services d'urgence concernent des patients de tout âge. Par conséquent, chaque montant est fondé sur une estimation des dépenses relatives aux enfants de six ans et moins.

2000-2001 et 2001-2002 : Les dépenses comprennent les coûts d'exploitation et de gestion.

2002-2003 : La diminution des dépenses est attribuable aux restrictions budgétaires, et leur montant a fait l'objet d'une révision depuis la publication du Rapport 2002-2003 du gouvernement du Canada sur les activités et les dépenses relatives au développement de la petite enfance, afin d'y inclure les salaires.

2002-2003 et 2003-2004 : Les dépenses comprennent les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires.

## Système canadien de surveillance périnatale (comprend le Système canadien de surveillance des anomalies congénitales)

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 2 600 000 $ | Tous les paliers gouvernementaux, les professionnels et les ONG, les universitaires, les chercheurs, les hôpitaux, les centres de santé et les cliniques | Les associations de professionnels de la santé, les ministères et les organismes de la santé, les instituts de recherche sur la santé, les facultés de médecine, les écoles d'infirmières et les particuliers |
| 2001-2002 | 3 000 000 $ | | |
| 2002-2003 | 2 125 502 $ | | |
| 2003-2004 | 1 550 000 $ | | |

Les dépenses comprennent les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires.

Les montants de tous les exercices ont fait l'objet d'une révision depuis la publication du rapport 2002-2003 afin d'y inclure les salaires.

2002-2003 : La diminution des dépenses est attribuable aux restrictions budgétaires.

2003-2004 : La diminution des dépenses est attribuable aux restrictions budgétaires.

## Centres d'excellence pour le bien-être des enfants

### • Centre d'excellence pour les enfants et les adolescents ayant des besoins spéciaux

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 165 000 $ (estimation) | La Société canadienne d'autisme, les services provinciaux de protection de l'enfance, le Conseil pour l'enfance en difficulté et l'Association canadienne pour les enfants ayant des troubles d'apprentissage | Les parents, les enseignants, les fournisseurs de services, les chercheurs et les décideurs |
| 2001-2002 | 355 230 $ (estimation) | | |
| 2002-2003 | 440 562 $ (estimation) | | |
| 2003-2004 | 353 752 $ (estimation) | | |

Les dépenses ne comprennent que les contributions.

Les montants des exercices précédents ont fait l'objet d'une révision depuis la publication du rapport 2002-2003.

L'estimation des dépenses que ce centre a consacrées au développement de la petite enfance représente 55 % de son budget total.

La variation du financement d'une année à l'autre ne constitue ni une augmentation ni une diminution, car le centre a obtenu 3,3 millions de dollars sur cinq ans.

### • Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 179 430 $ (estimation) | La Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada | Les décideurs, les chercheurs et les spécialistes de la santé |
| 2001-2002 | 430 041 $ (estimation) | | |
| 2002-2003 | 450 000 $ (estimation) | | |
| 2003-2004 | 474 000 $ (estimation) | | |

Les dépenses ne comprennent que les contributions.

Les montants des exercices précédents ont fait l'objet d'une révision depuis la publication du rapport 2002-2003.

L'estimation des dépenses que ce centre a consacrées au développement de la petite enfance représente 60 % de son budget total.

La variation du financement d'une année à l'autre ne constitue ni une augmentation ni une diminution, car le centre a obtenu 3,3 millions de dollars sur cinq ans.

### • Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 300 000 $ | L'interaction avec la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance; le bulletin et le site Web de l'Institut canadien de la santé infantile; et le site Web du Réseau des parents branchés | Les décideurs, ainsi que les planificateurs et les fournisseurs de services |
| 2001-2002 | 650 000 $ | | |
| 2002-2003 | 945 000 $ | | |
| 2003-2004 | 680 000 $ | | |

Les dépenses ne comprennent que les contributions.

Les montants des exercices précédents ont fait l'objet d'une révision depuis la publication du rapport 2002-2003.

La variation du financement d'une année à l'autre ne constitue ni une augmentation ni une diminution, car le centre a obtenu 3,3 millions de dollars sur cinq ans.

### Activité de surveillance de la violence envers les enfants (y compris l'Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants)

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 314 000 $ | Les services de protection de l'enfance, les travailleurs sociaux, les décideurs, les services de santé publique, les ONG, les professionnels, les chercheurs et les médias | Les chercheurs, les ministères et les organismes fédéraux, les provinces et les territoires, les services de santé publique, les ONG, les professionnels, les médias et le public |
| 2001-2002 | 268 000 $ | | |
| 2002-2003 | 85 000 $ | | |
| 2003-2004 | 245 000 $ | | |

Les dépenses ne comprennent que les coûts d'exploitation et de gestion. Elles concernent les enfants de 15 ans et moins, car les activités de surveillance ne ciblent pas en particulier les enfants de six ans et moins.

2002-2003 : La diminution des dépenses est attribuable aux restrictions budgétaires. Ces dépenses ont fait l'objet d'une révision depuis la publication du rapport 2002-2003 afin d'en exprimer le montant réel.

2003-2004 : L'augmentation des dépenses résulte d'un rétablissement partiel du budget.

## Salubrité de l'environnement des enfants

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 100 000 $ | Les ministères provinciaux et territoriaux de la santé | Les parents et les gardiens d'enfants |
| 2001-2002 | 200 000 $ | | |
| 2002-2003 | 70 000 $ | | |
| 2003-2004 | 220 000 $ | | |

Les dépenses comprennent les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires.

Les activités visent tous les enfants, mais principalement ceux de moins de six ans.

2002-2003 : La diminution des dépenses résulte de postes vacants.

## Initiative de lutte contre la violence familiale du Centre national d'information sur la violence dans la famille

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 886 000 $ | Le site Web du Centre national, les fournisseurs de, services sociaux et de santé, les étudiants et les universitaires, les groupes communautaires, les décideurs et les journalistes | Les douze ministères fédéraux participants, les fournisseurs de services sociaux et de santé, les étudiants et les universitaires, les groupes communautaires, les décideurs, les journalistes et le public |
| 2001-2002 | 886 000 $ | | |
| 2002-2003 | 701 000 $ | | |
| 2003-2004 | 517 554 $ | | |

Les dépenses comprennent les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires, et visent tous les enfants de 18 ans et moins.

2002-2003 : En raison de changements apportés aux priorités, Santé Canada a attribué une portion du budget à une autre activité.

2003-2004 : La diminution des dépenses est attribuable aux restrictions budgétaires.

## Images de santé

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 25 000 $ | Des intermédiaires tels que les médias, les travailleurs en santé publique et les organismes qui reproduisent les images dans leurs publications | |
| 2001-2002 | 25 000 $ | | |
| 2002-2003 | 25 000 $ | | |
| 2003-2004 | 7 000 $ | | |

Les dépenses constituent des affectations de fonds et ne comprennent que les coûts d'exploitation et de gestion.

2003-2004 : La diminution des dépenses est attribuable aux restrictions budgétaires.

## Projet pilote Mères-Net

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 259 000 $ | | |
| 2001-2002 | 131 000 $ | | |
| 2002-2003 | (sans objet) | | |
| 2003-2004 | (sans objet) | | |

2001-2002 : Les dépenses ont diminué par rapport à l'exercice précédent, mais elles ne comprennent pas les salaires comme c'était le cas pour ledit exercice.

2002-2003 : En raison de changements apportés aux priorités, Santé Canada a dû interrompre ce projet.

## Journée nationale de l'enfant

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (non disponible) | Le site Web, les agendas scolaires et diverses revues | Les enfants et leur famille |
| 2001-2002 | 70 000 $ | | |
| 2002-2003 | 40 000 $ | | |
| 2003-2004 | 30 600 $ | | |

Les dépenses ne comprennent que les coûts d'exploitation et de gestion, et elles visent les enfants de 6 à 18 ans, car il a été impossible de les ventiler pour déterminer celles qui se rapportent aux enfants de moins de six ans.

2002-2003 : La réduction budgétaire découle d'un partage des dépenses avec d'autres ministères fédéraux et des ONG qui planifient la commémoration de la Journée nationale de l'enfant.

2003-2004 : La diminution du financement est attribuable aux restrictions budgétaires.

## Étude nationale sur l'équilibre entre le travail, la famille et le style de vie

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (non disponible) | Le site Web de Santé Canada | Les gouvernements, les entreprises et le public |
| 2001-2002 | 77 000 $ | | |
| 2002-2003 | 34 700 $ | | |
| 2003-2004 | 42 016 $ | | |

Les dépenses comprennent les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires.

2002-2003 : Les dépenses comprennent celles de toute l'étude, car on ne dispose pas de données sur celles qui se rapportent aux familles ayant des enfants de moins de six ans.

2003-2004 : La variation des dépenses d'une année à l'autre est attribuable à celle des frais d'établissement et de diffusion des rapports.

## Fonds pour la santé de la population

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 257 000 $ (estimation) | Les éducateurs de la petite enfance, les professionnels de la santé, les infirmières de la santé publique, les travailleurs sociaux, les moniteurs auprès de pairs, les parents, les gardiens d'enfants, les services et les organismes de garde d'enfants, les éducateurs auprès des familles, les commissions scolaires, les enseignants et les organismes autochtones d'aide à l'enfance | Les professionnels de la santé, les organismes de santé, les services de garde d'enfants, les éducateurs de la petite enfance, le personnel des organismes autochtones d'aide à l'enfance, les familles d'accueil et d'adoption, les familles naturelles et les groupes jeunesse |
| 2001-2002 | 59 000 $ (estimation) | | |
| 2002-2003 | 524 329 $ (estimation) | | |
| 2003-2004 | 779 832 $ | | |

Les dépenses ne comprennent que les subventions et les contributions.

2000-2001 : Ce montant représente les dépenses visant les enfants de six ans et moins, soit 11 % du montant total (2 337 000 $).

2001-2002 : Ce montant représente les dépenses visant les enfants de six ans et moins qui participent à des projets pluriannuels depuis 1999-2000, soit 6 % du montant total (97 766 $). En 2001-2002, Santé Canada a sollicité de nouvelles propositions de projets axés sur les enfants et les adolescents dans le cadre du FSP; cependant, le financement des projets retenus n'a débuté qu'en 2002-2003.

2002-2003 : L'augmentation des dépenses résulte du financement des nouveaux projets approuvés en 2001-2002.

2003-2004 : L'augmentation des dépenses résulte du financement supplémentaire accordé à un plus grand nombre de programmes.

### Programme de lutte contre le tabagisme

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (sans objet) | Les Centres d'amitié provinciaux et territoriaux et le Nechi Institute | Le grand public, les chercheurs, les professionnels de la santé, les femmes enceintes, les parents et les adolescents |
| 2001-2002 | 93 000 $ | | |
| 2002-2003 | 165 000 $ | | |
| 2003-2004 | 282 831 $ | | |

Les dépenses se rapportent aux projets visant les femmes enceintes et les parents de jeunes enfants.

Les dépenses ne comprennent que les subventions et les contributions.

2001-2002 : Le montant des dépenses a fait l'objet d'une révision après la publication du rapport 2002-2003.

2003-2004 : L'augmentation résulte de l'approbation d'un plus grand nombre de projets visant les femmes enceintes ou les parents de jeunes enfants.

## Office national du film du Canada

### Sites Web de Ludovic et de Coucou

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | (sans objet) | Les sites Web | Les parents et les enfants |
| 2001-2002 | (sans objet) | | |
| 2002-2003 | 30 819 $ | | |
| 2003-2004 | 53 779 $ | | |

Les dépenses ne comprennent que les salaires.

## Développement social Canada

### Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes et le programme Comprendre la petite enfance

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 7 742 000 $ | Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Statistique Canada | ELNEJ : Les milieux de la recherche et de l'élaboration de politiques, les gouvernements et les ONG<br>CPE : Les collectivités |
| 2001-2002 | 7 818 000 $ | | |
| 2002-2003 | 8 500 000 $ | | |
| 2003-2004 | 9 000 000 $ | | |

Les dépenses consacrées à l'ELNEJ et au programme CPE comprennent les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires.

Les dépenses consacrées à l'ELNEJ visant les enfants de cinq ans et moins et celles du programme CPE sont trop étroitement liées pour qu'on puisse les distinguer.

2002-2003 : L'augmentation résulte d'une hausse des frais que Statistique Canada a dû assumer pour mener l'enquête.

2003-2004 : L'augmentation résulte d'une hausse des frais pour la collecte des données.

## Programme de partenariats pour le développement social

| | Dépenses | Promotion de l'activité par | Public visé par l'activité |
|---|---|---|---|
| 2000-2001 | 5 224 000 $ | Environ 35 organismes sans but lucratif œuvrant dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants | Les gardiens d'enfants et les décideurs |
| 2001-2002 | 5 224 000 $ | | |
| 2002-2003 | 5 224 000 $ | | |
| 2003-2004 | 5 511 000 $ | | |

Les dépenses ne comprennent que les subventions et les contributions.

2000-2001 à 2002-2003 : Les dépenses constituent des affectations budgétaires.

2003-2004 : Le montant des dépenses est exprimé en chiffres réels et comprend un nouveau projet de développement de la petite enfance cadrant avec le Plan d'action pour les langues officielles.

Bien que les activités du programme relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants soient principalement axées sur les enfants de moins de six ans, certaines recherches ont été menées sur la garde d'enfants après l'école dont peuvent profiter les enfants plus âgés.

SECTION II

# ACTIVITÉS ET DÉPENSES RELATIVES À L'APPRENTISSAGE ET À LA GARDE DES JEUNES ENFANTS

RAPPORT 2003-2004
DU GOUVERNEMENT DU CANADA

CHAPITRES
1 | 2

CHAPITRE 1

# INTRODUCTION

## Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

Le 13 mars 2003, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des services sociaux ont convenu d'instaurer un cadre en vue d'élargir l'accès à des programmes et à des services d'apprentissage et de garde à la fois abordables et de qualité, qui sont régis par les provinces et les territoires.

L'Entente reconnaît que la qualité des programmes et des services d'apprentissage et de garde joue un rôle crucial en favorisant le développement social, affectif, physique et cognitif des jeunes enfants. Donnant suite aux engagements qu'ont pris les gouvernements dans le cadre de l'Entente sur le développement de la petite enfance (DPE), dont il est question à la Section I, le Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants comporte deux principaux objectifs :

- favoriser le développement de la petite enfance;
- aider les parents à tirer parti des perspectives d'emploi ou de formation en leur offrant un meilleur accès à des programmes et à des services d'apprentissage et de garde d'enfants à la fois abordables et de qualité.

On trouve le texte intégral du Cadre multilatéral, publié en mars 2003, à l'annexe C du présent rapport.

En vertu du cadre multilatéral, le gouvernement du Canada a convenu, en 2003, de transférer 900 millions de dollars sur cinq ans aux provinces et aux territoires afin de soutenir leurs investissements dans les domaines de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. (Le montant des transferts a augmenté à la suite de l'adoption du budget fédéral de mars 2004. La présente introduction donne ci-après de plus amples détails à ce sujet).

De leur côté, les provinces et les territoires ont convenu de continuer à investir dans des programmes relevant de leur compétence, qui ont trait à l'apprentissage et à la garde des enfants de moins de six ans. Le cadre multilatéral prescrit que ces programmes réglementés doivent répondre aux normes de qualité qu'ont établies les provinces et les territoires et dont ils surveillent l'application.

Les programmes financés grâce à cette initiative fournissent généralement des services directs d'apprentissage et de garde aux enfants qui fréquentent des établissements tels que des centres de garde, des garderies en milieu familial, des prématernelles et des garderies éducatives.

Les investissements prévus par le cadre visent à financer les coûts d'immobilisation et d'exploitation; les subventions pour les places en garderie; les augmentations salariales; la formation, le perfectionnement et l'encadrement du personnel; l'assurance de la qualité des services; ainsi que l'information et l'orientation des parents.

### *Présentation de rapports destinés au public*

En vertu du cadre multilatéral, les gouvernements ont convenu de rendre compte aux Canadiens des progrès réalisés en vue d'élargir l'accès à des programmes et à des services d'apprentissage et de garde d'enfants qui soient à la fois abordables et de qualité. Plus précisément, ils ont décidé de faire état chaque année de tous les programmes d'apprentissage et de garde qui fournissent des services directs aux enfants, en commençant par la rédaction d'un rapport initial sur la période 2002-2003. Ils ont aussi convenu que ces rapports comprendraient les éléments suivants :

- une description des programmes et des services d'apprentissage et de garde d'enfants, ainsi qu'un bilan des dépenses qu'ils occasionnent;
- des indicateurs de disponibilité, comme le nombre de places dans les établissements qui assurent l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, en les ventilant selon l'âge des enfants et le type d'établissement;
- des indicateurs d'abordabilité, comme le nombre d'enfants subventionnés, l'admissibilité aux subventions selon la situation sociale et le revenu, et le montant maximal de subvention selon l'âge de l'enfant;
- des indicateurs de qualité, comme les exigences en matière de formation, le ratio éducateur-enfants et la taille du groupe d'enfants.

**Le présent rapport relatif aux activités et aux dépenses en 2003-2004, qui s'appuie sur le cadre multilatéral, témoigne du fait que le gouvernement du Canada respecte son engagement à rendre compte annuellement de tous les programmes et services consacrés à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants.**

## Rôle du gouvernement du Canada en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

Le gouvernement du Canada a pris des engagements à long terme à l'égard des enfants et de leur famille. Bien que les gouvernements provinciaux et territoriaux soient investis de la responsabilité qui consiste à gérer et à offrir des programmes et des services d'apprentissage et de garde aux jeunes enfants, le gouvernement du Canada joue un rôle de premier plan en veillant à ce que les enfants bénéficient du meilleur départ qui soit dans la vie. Ce rôle consiste à investir globalement pour soutenir le revenu de la population et répondre à ses besoins, notamment grâce à un certain nombre de programmes et de services directement liés à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants.

### *Investissements directs dans les programmes d'apprentissage et de garde d'enfants*

Le gouvernement du Canada soutient les services d'apprentissage et de garde qui sont dispensés dans les collectivités inuites et des Premières nations. Il offre également un certain nombre de programmes novateurs destinés aux enfants et à leur famille, y compris des programmes d'apprentissage précoce et des services de garde pour les enfants autochtones et ceux des membres des Forces canadiennes. Ces programmes et services constituent l'objet principal de ce rapport.

## *Transferts fédéraux visant à soutenir les services et les programmes territoriaux et provinciaux en matière d'apprentissage et de garde*

Tel que mentionné précédemment, le gouvernement du Canada a convenu, en vertu du cadre multilatéral, de transférer 900 millions de dollars sur cinq ans aux provinces et aux territoires afin de soutenir leurs investissements dans des programmes et des services d'apprentissage et de garde d'enfants. Depuis le 1er avril 2004, le versement de ces fonds s'effectue en vertu du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) alors que, antérieurement, il s'effectuait en vertu du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCPS). En 2003-2004, le montant transféré aux provinces et aux territoires s'est chiffré à 25 millions de dollars.

Comme le prévoit son budget de 2004, le gouvernement du Canada versera aux provinces et aux territoires un montant supplémentaire de 150 millions de dollars au cours des deux prochaines années afin de soutenir leurs investissements dans les services d'apprentissage et de garde d'enfants. Ce montant supplémentaire porte la contribution fédérale totale à 1,05 milliard de dollars sur cinq ans.

Ce financement supplémentaire vient appuyer les efforts que déploient les gouvernements provinciaux et territoriaux pour répondre plus rapidement aux besoins de leurs collectivités en matière d'apprentissage et de garde. Ainsi, les familles pourront se prévaloir plus rapidement de services de garde de qualité.

Le **tableau 1.1** fait état des transferts fédéraux aux provinces et aux territoires destinés à financer les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

**Tableau 1.1 : Montants transférés en vertu du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (en millions de dollars)**

| | 2003-2004 | 2004-2005 | 2005-2006 | 2006-2007 | 2007-2008 | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Terre-Neuve et Labrador | 0,4 | 2,4 | 3,6 | 4,8 | 5,5 | **16,7** |
| Île-du-Prince-Édouard | 0,1 | 0,6 | 1,0 | 1,3 | 1,5 | **4,5** |
| Nouvelle-Écosse | 0,7 | 4,4 | 6,6 | 8,7 | 10,0 | **30,4** |
| Nouveau-Brunswick | 0,6 | 3,5 | 5,3 | 6,9 | 8,0 | **24,4** |
| Québec | 5,9 | 35,4 | 53,0 | 70,5 | 82,1 | **247,0** |
| Ontario | 9,7 | 58,2 | 87,4 | 116,8 | 136,6 | **408,8** |
| Manitoba | 0,9 | 5,5 | 8,2 | 11,0 | 12,8 | **38,3** |
| Saskatchewan | 0,8 | 4,7 | 7,0 | 9,2 | 10,6 | **32,3** |
| Alberta | 2,5 | 15,0 | 22,6 | 30,3 | 35,6 | **106,1** |
| Colombie-Britannique | 3,3 | 19,7 | 29,6 | 39,5 | 46,2 | **138,2** |
| Nunavut | 0,02 | 0,1 | 0,2 | 0,3 | 0,3 | **1,0** |
| Territoires du Nord-Ouest | 0,03 | 0,2 | 0,3 | 0,4 | 0,5 | **1,4** |
| Yukon | 0,02 | 0,1 | 0,2 | 0,3 | 0,4 | **1,0** |
| TOTAL | **25,0** | **150,0** | **225,0** | **300,0** | **350,0** | **1 050,0** |

**Notes :** Les totaux peuvent ne pas être exacts en raison de l'arrondissement des montants.

Pour l'exercice 2003-2004, les paiements se sont effectués par le biais du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), mais à compter de 2004-2005, ils proviendront du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS). Ce dernier transfert est entré en vigueur le 1er avril 2004, au moment où le TCSPS a été scindé en deux nouveaux types de transferts, soit le Transfert canadien en matière de santé (TCS) et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS).

Les montants se fondent sur les prévisions démographiques de Statistique Canada pour les exercices 2003-2004 et 2004-2005, ainsi que sur celles de Finances Canada pour 2005-2006 à 2007-2008. Tous les montants peuvent faire l'objet d'une révision à la suite de la publication périodique des prévisions démographiques officielles de Statistique Canada.

## *Financement supplémentaire pour les enfants des Premières nations vivant dans les réserves*

Afin de compléter les dispositions du cadre multilatéral, le gouvernement du Canada a engagé un montant supplémentaire de 35 millions de dollars sur cinq ans dans le but de soutenir les services d'apprentissage et de garde destinés aux enfants des Premières nations qui vivent dans les réserves. Dans son budget de mars 2004, il a aussi décidé d'ajouter 10 millions de dollars sur quatre ans à ce premier montant, portant ainsi le total de ses investissements à 45 millions de dollars. Ce nouveau financement complète les investissements qu'effectuent les gouvernements provinciaux et territoriaux en vertu du cadre multilatéral, et donne suite aux investissements prévus en 2002 par la Stratégie fédérale de développement de la petite enfance autochtone et des Premières nations.

## *Entente sur le développement de la petite enfance*

Le développement, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants constituent l'un des quatre principaux domaines d'intervention visés par l'Entente sur le développement de la petite enfance (DPE), conclue en 2000. En vertu de cette entente, les provinces et les territoires peuvent se servir des fonds fédéraux pour investir dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Tel que mentionné à la section I de ce document, en 2003-2004, le gouvernement fédéral a versé 500 millions de dollars aux provinces et aux territoires aux termes de cette entente.

## *Autres investissements du gouvernement du Canada pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants*

Le gouvernement du Canada effectue un certain nombre d'autres investissements importants dans les programmes et les services relatifs à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants. Ces investissements sont exposés plus en détail à la section I, intitulée *Activités et dépenses relatives au développement de la petite enfance : Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada*. Les autres investissements comprennent notamment :

- le supplément à la Prestation fiscale canadienne pour enfants et la Déduction pour frais de garde d'enfants (voir le chapitre 4 de la section I);
- le Programme de Réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations (voir le chapitre 6 de la section I);
- diverses activités de recherche et d'information, y compris le Programme de partenariats pour le développement social, l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, et le projet pilote Comprendre la petite enfance (voir le chapitre 7 de la section I).

De plus, le gouvernement a investi des fonds importants dans le Programme de la prestation nationale pour enfants et dans les activités du Conseil sectoriel des ressources humaines du secteur des services de garde à l'enfance.

## EXAMEN THÉMATIQUE DES POLITIQUES D'ÉDUCATION ET D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS, RÉALISÉ SOUS L'ÉGIDE DE L'OCDE

Le Canada comptait parmi les neuf pays qui ont participé au deuxième cycle de l'Examen thématique des politiques d'éducation et d'accueil des jeunes enfants, mené sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le Canada a parachevé cet examen à l'automne de 2004 et une équipe internationale de spécialistes de la petite enfance a publié un rapport qui évalue le rendement du système canadien d'éducation et de garde des jeunes enfants. Ce rapport comprend une analyse des forces et des faiblesses de ce système, et formule des recommandations au sujet de quatre éléments : les politiques connexes, le financement, l'accessibilité et la qualité des services. On peut consulter ce rapport et le rapport documentaire qui l'accompagne, à l'adresse : http://www11.sdc.gc.ca/fr/sm/ps/dsc/polsoc/publications/rapports/2004-002619/page00.shtml.

## Domaines d'investissement des gouvernements provinciaux et territoriaux en 2003-2004 en vertu du cadre multilatéral

Conformément au Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, chaque gouvernement fixe ses propres priorités dans le cadre de cette initiative. Certaines des priorités établies par les provinces et les territoires en ce qui a trait aux investissements en matière d'apprentissage et de garde d'enfants sont exposées dans les pages qui suivent.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux publient également des rapports d'étape sur leurs investissements en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des services sociaux ont convenu, le 3 novembre 2004, de créer conjointement un portail Web relatif au développement, à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants (www.ecd-elcc.ca). Ce portail donne accès aux sites Web fédéraux, provinciaux et territoriaux qui fournissent des renseignements sur les activités menées dans ces domaines, y compris les rapports que les trois paliers de gouvernement établissent en vertu de l'Entente sur le développement de la petite enfance et du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

### *Alberta*

- *Child Care Accreditation Initiative* : Programme d'accréditation des garderies visant l'élaboration de modèles et de normes;
- *Staff Support Grant Funding* : Fonds à l'intention du personnel des centres de garde de jour et des garderies en milieu familial, servant à répondre aux enjeux liés au recrutement et au maintien en fonction du personnel;
- *Quality Grant Funding* : Fonds d'octroi de subventions aux programmes pour qu'ils puissent offrir des services de qualité en prévision de leur accréditation.

## *Colombie-Britannique*

- *Supported Child Care Program* : Programme de garde assistée dans les collectivités autochtones visant les enfants qui ont des besoins spéciaux.

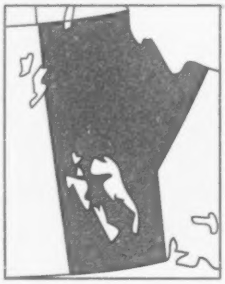

## *Manitoba*

- Le processus de soutien à la mise en œuvre du Plan quinquennal du Manitoba en matière de services de garde pour enfants comporte les objectifs suivants :
  - › augmentation des subventions pour financer les frais d'exploitation, notamment la hausse des salaires et du revenu des fournisseurs de services;
  - › création de places en garderie;
  - › augmentation du nombre de places subventionnées;
  - › multiplication des activités de formation;
  - › poursuite de la campagne de sensibilisation du public et de recrutement d'étudiants.

## *Nouveau-Brunswick*

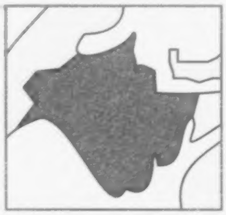

- Manuel de politiques et de procédures pour la délivrance des permis d'exercer et la surveillance de la prestation des services de garde;
- Lignes directrices relatives à la gestion des maladies;
- Examen des normes d'exploitation des garderies de jour;
- Mise en œuvre d'un processus d'évaluation de la qualité des services de garde;
- Inclusion des enfants ayant des besoins spéciaux dans les services de garde.

## *Terre-Neuve et Labrador*

- Améliorations au Programme de subventions pour la garde d'enfants;
- Initiative d'amélioration de la qualité;
- Mesures à l'appui des services de garde inclusifs.

## *Territoires du Nord-Ouest*

- Création d'une commission des services de garde réglementés;
- Formation d'éducateurs de la petite enfance.

## Nouvelle-Écosse

- Programmes visant à l'inclusion des enfants ayant des besoins spéciaux dans les services de garde;
- Financement des services de garde assistée;
- Financement de services de garde à mi-temps et de matériel afin de favoriser l'activité physique dans les garderies de jour.

## Nunavut

- Subventions pour la garde de jour.

## Ontario

- Investissements dans les garderies sans but lucratif réglementées, notamment :
  - Santé et sécurité;
  - Ameublement et matériel;
  - Augmentation des petites immobilisations.

## Île-du-Prince-Édouard

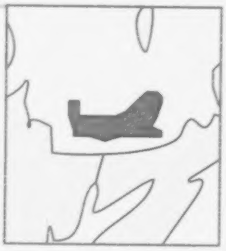

- Subventions pour besoins spéciaux.
- Révision de la législation et des règlements sur la garde d'enfants.

## Québec

- Les priorités du Québec ne sont pas énumérées, car il n'est pas signataire du cadre multilatéral.

### *Saskatchewan*

- Approbation de 500 nouvelles places en garderie;
- Financement des immobilisations pour ces 500 places;
- Financement de services à la petite enfance pour 250 autres places;
- Augmentation des subventions pour les services à l'enfance;
- Augmentation des subventions aux garderies.

### *Yukon*

- Soutien aux programmes visant les garderies agréées.

## Rapport initial du gouvernement du Canada sur les activités et les dépenses relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants en 2002-2003

Le rapport initial sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants fait état des activités menées par le gouvernement du Canada en vue d'offrir aux enfants un soutien direct en leur donnant accès aux programmes et aux services d'apprentissage et de garde.

Ce rapport donne plus particulièrement des renseignements sur les six programmes et services que le gouvernement fédéral soutient directement dans les collectivités autochtones, ainsi que sur un programme pour les bases des Forces canadiennes. Le rapport présente également les objectifs, la population cible, le mandat, les caractéristiques et le mode de prestation de ces programmes et services. Il fournit aussi des renseignements détaillés sur les dépenses, les permis, les règlements et les indicateurs de disponibilité, d'abordabilité et de qualité des programmes et des services.

On trouve ces renseignements à l'adresse : http://www.socialunion.gc.ca/ecd/2003/report1_f/c8f.html.

## Portée et présentation de la section II

Ce rapport ne fournit pas à nouveau les renseignements détaillés que contient le rapport initial en ce qui a trait au mandat, à la conception, au mode de prestation, aux permis et aux règlements des programmes et services d'apprentissage et de garde d'enfants. Il s'attache plutôt à exposer les principaux changements qui ont eu lieu en 2003-2004, particulièrement en ce qui a trait aux indicateurs que prescrit le cadre multilatéral, à savoir la disponibilité, l'abordabilité et la qualité.

On doit noter que tous les programmes et services relatifs à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants dont il est question dans ce rapport sont également exposés dans la section I, intitulée *Activités et dépenses relatives au développement de la petite enfance : Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada*. Il s'agit plus particulièrement des six programmes et

services d'apprentissage et de garde destinés aux jeunes enfants des collectivités autochtones, qui sont présentés au chapitre 6 de la section I, ainsi que du programme pour les bases des Forces canadiennes, qui est présenté au chapitre 4 de la même section.

On doit également noter que les dépenses des programmes et des services dont fait état ce rapport correspondent à celles des activités exposées dans la section I, et que ces programmes et services n'ont pas occasionné de dépenses supplémentaires en 2003-2004.

Il convient de signaler que les chapitres 4 et 6 de la section I offrent, le cas échéant, des liens avec des sites Web qui permettent d'obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dont il est question dans le présent rapport, mais que ces liens n'y sont pas répétés par souci de concision.

Ce rapport présente les activités d'apprentissage et de garde d'enfants selon le ministère fédéral dont elles relèvent, et chacune d'elles comprend une brève description du principal objectif des programmes ou des services, qui est suivie d'un exposé des changements qu'ils ont subis en 2003-2004.

Le rapport se termine par des tableaux résumant les investissements directs du gouvernement du Canada dans les programmes et services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Ces tableaux sont présentés en fonction de chaque ministère ou organisme fédéral, et, sauf indication contraire, tous les renseignements sur les dépenses et la disponibilité des programmes ne concernent que les enfants de six ans ou moins. Certains responsables de programmes et de services n'ayant pu fournir des chiffres précis concernant ce groupe d'âge, dans certains cas, les dépenses qu'ils ont déclarées ne constituent qu'une estimation. Par ailleurs, à moins d'indication contraire, les dépenses sont exprimées en chiffres réels.

Les dépenses énumérées représentent des investissements directs et ne comprennent pas les dépenses d'immobilisation dans des domaines comme la technologie et les infrastructures. Elles comprennent au moins l'un des trois éléments suivants :

- les salaires;
- les coûts d'exploitation et de gestion;
- les subventions et les contributions.

En ce qui a trait à la disponibilité, ce rapport fait état du nombre de places réglementées. Conformément au Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, ainsi que pour les besoins du présent rapport, un programme réglementé se définit comme un programme qui respecte les normes de qualité établies dont l'application est surveillée.

On trouve le texte intégral du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, publié en mars 2003, à l'annexe C du présent rapport. Par ailleurs, on trouve à l'annexe D des renseignements utiles sur chacun des ministères fédéraux dont relèvent les activités présentées dans ce rapport.

# PROGRAMMES ET SERVICES DU GOUVERNEMENT DU CANADA EN MATIÈRE D'APPRENTISSAGE ET DE GARDE DES JEUNES ENFANTS



## Santé Canada

### Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques

Le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA) dans les collectivités urbaines et nordiques constitue un programme général d'intervention précoce qui s'adresse aux enfants et aux familles des peuples inuits, métis et des Premières nations vivant dans les centres urbains et les grandes collectivités nordiques. Il a pour objet de préparer les enfants autochtones à entrer à l'école tout en répondant à leurs besoins spirituels, affectifs, intellectuels et physiques.

Les objectifs, la population cible, le mandat, le mode de prestation et les caractéristiques de ce programme ont peu varié en 2003-2004, et les projets auxquels il donne lieu sont tenus de respecter les règlements provinciaux et territoriaux relatifs à la garde d'enfants.

*Dépenses*

En vertu de la Stratégie fédérale de développement de la petite enfance autochtone et des Premières nations, publiée en octobre 2002, le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques reçoit un financement supplémentaire de 12,5 millions de dollars par année depuis 2002-2003, et son budget total pour 2003-2004 s'est chiffré à 31 241 000 $.

Environ 80 p. 100 du financement a servi à la dotation en personnel; cependant, il est difficile de ventiler ce financement avec exactitude, car de nombreux projets du Programme d'aide préscolaire Autochtones (PAPA) dans les collectivités urbaines et nordiques reçoivent des dons en nature.

*Disponibilité*

Grâce à l'augmentation de son financement, le Programme d'aide préscolaire Autochtones (PAPA) dans les collectivités urbaines et nordiques a étendu sa portée en 2003 2004, et il avait offert des services à 3 616 enfants à la fin de juin 2003. Ce chiffre correspond au nombre d'enfants dans les établissements qui fonctionnaient « à pleine capacité » à ce moment-là.

Le sommaire ci-dessous se fonde sur les rapports établis par les régions au sujet des travaux entrepris en 2003-2004 afin d'accroître la disponibilité du programme :

- Le Secrétariat du Nord est en train de mettre sur pied deux nouveaux projets au Nunavut, et d'aménager un nouvel établissement à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest.
- En Colombie-Britannique, tous les établissements ont reçu des fonds pour étendre et améliorer leurs services, et trois nouveaux établissements ont ouvert leurs portes. Au total, 475 enfants de plus sont en mesure de suivre le programme.
- Des établissements de l'Alberta ont reçu des fonds supplémentaires, ce qui leur a permis d'offrir le programme à 135 enfants de plus en 2003-2004.
- Au Manitoba, le programme permettra d'offrir des services à 105 enfants de plus.

- En Ontario, des travaux ont débuté afin de créer 174 nouvelles places en garderie dans l'ensemble de la province, et de parachever des plans pour offrir des services dans quatre autres localités, à savoir Fort Frances, Kenora, Moosonee et Niagara.
- En Saskatchewan, le nombre moyen d'enfants qui suivent le programme dans 16 établissements est passé de 622 à 754.
- Au Québec, deux nouveaux établissements sont en cours d'aménagement.
- Dans la région de l'Atlantique, un nouvel établissement est en cours d'aménagement.

Les places en garderie financées par le Programme d'aide préscolaire Autochtones (PAPA) dans les collectivités urbaines et nordiques ne sont pas destinées à des groupes d'enfants particuliers, par exemple, ceux ayant des besoins spéciaux ou ceux appartenant à des minorités francophones ou à d'autres groupes déterminés. Toutefois, selon les données recueillies au cours d'une enquête nationale menée en 2003 :

- 485 enfants participants avaient des besoins spéciaux;
- 22 établissements ont offert le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones en inuktitut;
- 4 établissements ont offert le programme en français.

### *Abordabilité*

La situation n'a pas changée, car tous les services offerts par les projets du Programme d'aide préscolaire Autochtones (PAPA) dans les collectivités urbaines et nordiques n'ont occasionné aucuns frais aux parents.

### *Qualité*

Les principes et les lignes directrices nationaux du Programme d'aide préscolaire Autochtones (PAPA) dans les collectivités urbaines et nordiques, énoncés dans le rapport initial de 2002-2003, n'ont subi aucune modification. En ce qui concerne la formation du personnel ainsi que le ratio éducateur-enfants, les exigences varient selon les règlements provinciaux et territoriaux.

Le Programme d'aide préscolaire Autochtones (PAPA) dans les collectivités urbaines et nordiques continue de donner lieu à des investissements en matière de formation, à l'échelle nationale et régionale, afin d'améliorer la qualité des services. En 2003 2004, les activités de formation régionales comprenaient les suivantes :

- Une réunion de formation panterritoriale, qui a eu lieu à Inuvik, dans les Territoires du Nord Ouest, a rassemblé 40 coordonnateurs, parents et aide-éducateurs. Les séances de cet atelier ont porté sur les méthodes de travail auprès des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage, sur la manière d'enseigner la langue et la culture aux enfants en appliquant une démarche holistique par rapport à leur développement, et sur des méthodes visant à inciter les parents à participer davantage aux activités des projets.
- En Colombie-Britannique, le personnel du Programme d'aide préscolaire Autochtones (PAPA) dans les collectivités urbaines et nordiques a participé à une formation portant sur les outils et les techniques d'évaluation, l'élaboration de programmes, les troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale et le respect du protocole culturel dans l'enseignement.

Une autre activité, réalisée par le Comité du Programme d'aide préscolaire aux Inuits du Nunavut, en mars 2004, visait à améliorer la qualité des services en dressant un plan de travail afin de combler le manque de ressources dont disposent les enfants inuits.

Des évaluations menées à l'échelle nationale et locale permettent de surveiller régulièrement la qualité des services offerts dans le cadre du Programme d'aide préscolaire Autochtones (PAPA) dans les collectivités urbaines et nordiques, en mesurant non seulement les données statistiques

mais également les effets du programme. Le chapitre 6 de la section I, intitulée *Activités et dépenses relatives au développement de la petite enfance : Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada*, expose en détail les conclusions des plus récentes évaluations nationales.

## Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves

Le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA) dans les réserves est un programme d'intervention précoce destiné aux enfants des Premières nations de six ans et moins qui vivent dans les réserves, et à leur famille. Il a pour objet de préparer ces enfants à entrer à l'école en répondant à leurs besoins sur les plans affectif, social, nutritionnel, psychologique et sur le plan de la santé.

Les objectifs, la population cible, le mandat, le mode de prestation et les caractéristiques du programme ont peu varié en 2003-2004, et la réglementation régissant les projets n'a subi aucune modification.

### *Dépenses*

En vertu de la Stratégie fédérale de développement de la petite enfance autochtone et des Premières nations, le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves reçoit un financement supplémentaire de 21,5 millions de dollars par année depuis 2002-2003.

En 2003-2004, les dépenses du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves se sont chiffrées à 35 095 244 $, ce qui représente une augmentation de 368 244 $ par rapport aux dépenses de l'année précédente dont le montant réel se chiffrait à 34 727 000 $.

### *Disponibilité*

En 2003-2004, le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA) dans les réserves a offert des services à 9 101 enfants dans 354 établissements situés au sein de 383 collectivités. En outre, de nouveaux chiffres reçus en 2003-2004 dans le cadre d'un rapport d'étape indiquent que 7 429 enfants ont suivi des programmes dans 307 établissements en 2002-2003, et que ces derniers ont dispensé ces programmes durant 201 169 heures au total.

### *Abordabilité*

La situation n'a pas changé, car tous les services offerts par les projets du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves n'ont occasionné aucuns frais aux parents. En fait, l'imposition d'un coût de participation irait à l'encontre de la politique établie.

### *Qualité*

Les principes et les lignes directrices nationaux du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves, énoncés dans le rapport initial de 2002-2003, n'ont subi aucune modification. Le ratio éducateur-enfants et la taille des groupes selon le projet sont assujettis aux conditions prescrites par les permis que délivrent les provinces et les territoires.

Des activités de formation tenues régulièrement dans les régions et les collectivités visent à garantir la qualité des services offerts dans le cadre du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves. Le rapport d'étape de 2003-2004 indique que chaque région a fait du perfectionnement professionnel des employés une priorité et offre de la formation continue à ses employés. Les sujets de formation comprennaient les premiers soins et la réanimation cardio-respiratoire des nourrissons, la sensibilisation à l'égard des besoins spéciaux des enfants, y compris les troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale, et la santé et la sécurité.

La première évaluation du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves s'est déroulée de 2001 à 2003. Cet exercice visait surtout à établir un rapport initial, mais celui-ci a quand même fait état de certaines incidences positives du programme sur les enfants et leurs parents. On trouve ces renseignements au chapitre 6 de la section I, intitulée *Activités et dépenses relatives au développement de la petite enfance : Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada.*

## Ressources humaines et Développement des compétences Canada

### Initiative de garde d'enfants à l'intention des Premières Nations et des Inuits

L'Initiative de garde d'enfants à l'intention des Premières Nations et des Inuits (IGEPNI) donne aux collectivités de ces peuples la possibilité d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes et des services de garde d'enfants qui répondent aux besoins locaux et régionaux. L'objectif consiste à multiplier les services de garde de qualité dans les collectivités inuites et des Premières nations. L'initiative vient aussi en aide aux parents qui travaillent, qui cherchent activement un emploi ou qui suivent des cours ou une formation.

Les objectifs, la population cible, le mandat, le mode de prestation et les caractéristiques de l'IGEPNI ont peu varié en 2003-2004. Les processus relatifs à la délivrance des permis d'exercer et à la surveillance de la prestation des services de garde, qui sont exposés en détail dans le rapport initial de 2002-2003, n'ont subi aucune modification en 2003-2004.

#### *Dépenses*

En vertu de la Stratégie fédérale de développement de la petite enfance autochtone et des Premières nations, rendue publique en octobre 2002, l'IGEPNI bénéficie d'un financement supplémentaire de 9 millions de dollars par année depuis 2002-2003 pour supporter le coût des ressources nécessaires à la prestation du programme et à l'exploitation.

En 2003-2004, l'IGEPNI a reçu un financement à 50 140 000 $, soit le même montant que l'année précédente.

#### *Disponibilité*

Le financement supplémentaire a permis de créer 500 nouvelles places en garderie en 2003-2004, tant dans les collectivités déjà desservies que dans 18 autres, portant ainsi à 7 500 le nombre total de places dans 407 établissements. La plupart de ces places en garderie sont destinées aux enfants de moins de six ans, mais ceux de sept à douze ans bénéficient d'un service de garde après l'école.

#### *Abordabilité*

Le rapport initial de 2002-2003 donne des renseignements détaillés sur les frais et les subventions ainsi que sur l'accessibilité aux places en garderie. Dans le cadre de l'IGEPNI, en 2002-2003, la subvention moyenne par place se chiffrait à 6 500 $, et en 2003-2004, ce montant n'a pas changé tant pour les places existantes que pour les 500 autres nouvellement créées.

#### *Qualité*

Les principes directeurs relatifs aux garderies financées par l'IGEPNI n'ont subi aucune modification; ils visent à faire en sorte que les garderies offrent des services de qualité, abordables et adaptés à la culture des enfants.

# Affaires indiennes et du Nord Canada

## Programme de garde d'enfants en Alberta

Le gouvernement du Canada a conclu une entente financière et administrative avec celui de l'Alberta, en vertu de laquelle il finance directement plus de 750 places en garderie pour les enfants des Premières nations vivant dans les réserves. Ces fonds doivent visent à fournir des services de DPE et d'apprentissage comparables à ceux qu'offre le gouvernement provincial aux personnes vivant à l'extérieur des réserves.

En 2003-2004, les prescriptions concernant l'autorisation d'exercer, les objectifs du programme, sa population cible et son mandat n'ont subi aucune modification.

### *Dépenses*

Le financement de deux garderies de jour n'a pas été renouvelé en 2003-2004 parce qu'elles ne satisfaisaient pas aux conditions requises pour exercer. Le nombre de garderies de jour qui ont obtenu du financement a connu une baisse, passant de 17 en 2002-2003 à 15 en 2003-2004.

En 2003-2004, les dépenses du Programme de garde d'enfants en Alberta se sont chiffrées à 2 502 620 $, ce qui représente une baisse de 162 380 $ par rapport à l'année précédente.

### *Disponibilité*

En raison du fait que deux garderies n'avaient plus le droit d'exercer, le nombre de places disponibles est passé de 812 en 2002-2003 à 762 en 2003-2004, soit 50 de moins.

Étant donné que 976 enfants de moins de 12 ans se sont partagé les places disponibles en 2003-2004, cela signifie que 30 enfants n'ont pu se prévaloir des services de garde.

### *Abordabilité*

L'abordabilité des services de garde n'a pas changé en 2003-2004.

### *Qualité*

Aucun changement n'a été signalé en 2003-2004 pour ce qui est de la qualité du Programme de garde d'enfants en Alberta.

## Programme de garde d'enfants en Ontario

Le gouvernement du Canada a conclu une entente financière avec celui de l'Ontario, en vertu de laquelle il soutient les services de garde d'enfants dans les réserves. Ces fonds visent à fournir des programmes et des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants comparables à ceux qu'offre le gouvernement provincial aux personnes vivant à l'extérieur des réserves.

En 2003-2004, les prescriptions concernant l'autorisation d'exercer, les objectifs du programme, sa population cible et son mandat n'ont subi aucune modification.

### *Dépenses*

En 2003-2004, les dépenses du Programme de garde d'enfants en Ontario se sont chiffrées à 15 367 292 $, ce qui représente une augmentation de 1 076 292 $ par rapport aux dépenses de 2002-2003, qui se chiffraient à 14 291 000 $.

*Disponibilité*
Malgré l'augmentation des dépenses consacrées à ce programme et la stabilité du nombre d'établissements (57 dans 51 collectivités des Premières nations), le nombre d'enfants a diminué, passant de 3 018 en 2002-2003 à 2 797 en 2003-2004.

*Abordabilité*
Les conditions d'admissibilité aux subventions du programme n'ont subi aucune modification en 2003-2004.

*Qualité*
Aucun changement n'a été signalé en 2003-2004 concernant la qualité du Programme de garde d'enfants en Ontario.

## Volet d'aide préscolaire du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations du Nouveau-Brunswick

Les principaux objectifs du volet d'aide préscolaire du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations du Nouveau-Brunswick consistent à maintenir l'union au sein des familles, à aider les enfants qui souffrent de carences physiques, affectives, sociales et/ou éducatives, et à les soutenir et à les protéger lorsqu'ils vivent dans un milieu qui leur est préjudiciable. Il offre des services aux enfants de moins de six ans et à leurs parents dans des centres de garde ou des garderies en milieu familial.

En 2003-2004, les objectifs, la population cible, le mandat, le mode de prestation, les caractéristiques et les principes directeurs du programme n'ont subi aucune modification. Depuis que ce volet fait partie intégrante du Programme des services à l'enfance et à la famille au Nouveau-Brunswick, on ne dispose d'aucune ventilation des données à son sujet.

*Dépenses*
En 2003-2004, ce programme a donné lieu à des dépenses identiques à celles de l'année précédente, dont le montant s'établit à 1 408 000 $.

*Disponibilité*
L'admissibilité d'un enfant à ce programme est déterminée par son degré de vulnérabilité. En 2003-2004, 15 établissements ont continué de l'offrir, mais on ne dispose pas du nombre d'enfants qui l'ont suivi.

*Abordabilité*
Comme c'était le cas au cours des années précédentes, les services offerts en 2003-2004 n'ont occasionné aucuns frais aux parents.

*Qualité*
Les normes de qualité de ce programme, énoncées dans le rapport initial de 2002-2003, n'ont subi aucune modification en 2003-2004.

Le volet d'aide préscolaire du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations du Nouveau-Brunswick a fait l'objet d'un examen en 2003-2004. Les conclusions de cet examen sont exposées au chapitre 6 de la section I, intitulée *Activités et dépenses relatives au développement de la petite enfance : Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada.*

# Défense nationale

## Programme des services aux familles des militaires

Dans le cadre du Programme des services aux familles des militaires (PSFM), les centres de ressources pour les familles des militaires (CRFM) situés dans des bases, des escadres et des stations des Forces canadiennes dispensent, entre autres, des services d'information et d'orientation aux familles, des services de garde pour les enfants et les jeunes, et des services de prévention et d'intervention. Le volet des CRFM visant les enfants et les jeunes permet d'offrir différents services, y compris des services de garde.

En 2003-2004, les objectifs, la population cible, le mandat, le mode de prestation et les caractéristiques du programme ainsi que les conditions pour exercer n'ont subi aucune modification.

### *Dépenses*

En 2003-2004, ce programme a donné lieu à des dépenses approximatives de 4 millions de dollars pour les enfants de six ans et moins, soit le même montant que celui de l'année précédente.

### *Disponibilité*

À l'instar des années précédentes, les CRFM ont dispensé des services en fonction de la demande. Le sommaire qui suit fait état des activités d'apprentissage et des services de garde offerts par les 42 CRFM en 2003-2004 :

- 18 070 enfants et 13 417 adultes ont pris part à 2 179 activités en groupe pour parents et tout-petits;
- 38 180 enfants et 8 622 adultes ont pris part à 3 876 ateliers de jeux préscolaires;
- les CRFM ont accepté 1 304 demandes de services de garde d'urgence et ont offert ces services durant 10 989 heures au total;
- Quelque 70 507 enfants ont participé aux diverses activités qu'ont organisées les CRFM. (Nota : Le nombre d'enfants représente le nombre de fois auxquelles un enfant a participé à une des activités, car le même enfant peut participer à plusieurs d'entre elles.)

### *Abordabilité*

Le barème tarifaire du programme, énoncé dans le rapport initial de 2002-2003, n'a subi aucune modification en 2003-2004.

### *Qualité*

Bien qu'aucun changement ne soit survenu en 2003-2004 en ce qui a trait à la formation et au mode de prestation du programme, une décision prise au cours de cet exercice aura une incidence importante sur la qualité des programmes offerts par les CRFM.

Après une série de consultations auprès des familles de militaires canadiens et de spécialistes du développement de la petite enfance, les responsables du Programme des services aux familles des militaires ont décidé d'adopter, à compter d'avril 2005, un modèle de développement communautaire afin de concevoir et d'offrir des services aux enfants et aux familles. On trouve de plus amples renseignements sur les effets escomptés de cette décision au chapitre 4 de la section I, intitulée *Activités et dépenses relatives au développement de la petite enfance : Rapport 2003-2004 du gouvernement du Canada.*

Tableau 2.1 : Programmes fournissant un soutien direct

## Santé Canada

### Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques

| | Dépenses | Places réglementées |
|---|---|---|
| 2002-2003 | 25 821 117 $ | 3 536 enfants |
| 2003-2004 | 31 241 000 $ | 3 616 enfants |

On ne dispose pas de données sur le nombre de places réglementées.

2002-2003 : En raison de son annonce tardive, en octobre 2002, le financement annuel de 35 millions de dollars n'a pu être attribué en totalité au cours de cet exercice. Le montant réel des dépenses qui constituent des contributions se chiffrait à 25 821 117 $. Les dépenses pour l'exercice 2002-2003 ont fait l'objet d'une révision pour les exprimer en chiffres réels.

2003-2004 : Les dépenses constituent des contributions en chiffres réels (incluant les régions) et ne comprennent que les salaires et les autres frais d'exploitation du bureau national. Le nombre d'établissements a augmenté depuis décembre 2003 pour s'établir à 128 en mars 2004, mais la plupart des nouveaux établissements n'ont accepté aucun enfant avant l'automne de 2004.

### Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves

| | Dépenses | Places réglementées |
|---|---|---|
| 2002-2003 | 34 727 000 $ | 7 429 enfants |
| 2003-2004 | 35 095 244 $ | 9 101 enfants |

Les dépenses comprennent les subventions et les contributions, les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires.

On ne dispose d'aucune donnée sur le nombre de places réglementées.

2002-2003 : En raison de son annonce tardive, en octobre 2002, les fonds annuels de 46,5 millions de dollars na pas pu être dépensés en totalité au cours de cet exercice. Tous les fonds disponibles ont servi à répondre aux besoins des programmes de santé régionaux, y compris les services que les Premières nations estimaient prioritaires.

2003-2004 : Les fonds annuels de 46,5 millions de dollars n'ont pas pu être dépensés en totalité au cours de cet exercice. Tous les fonds disponibles ont servi à répondre aux besoins des programmes de santé régionaux, y compris les services que les Premières nations estimaient prioritaires.

## Ressources Humaines et Développement des compétences Canada

### Initiative de garde d'enfants à l'intention des Premières Nations et des Inuits

| | Dépenses | Places réglementées |
|---|---|---|
| 2002-2003 | 50 140 000 $ | 7 000 places |
| 2003-2004 | 50 140 000 $ | 7 500 places |

Les dépenses constituent des allocations budgétaires visant à supporter le coût des ressources nécessaires à la prestation du programme et à l'exploitation, y compris les avantages sociaux des employés, ainsi que les coûts d'infrastructure.

On ne dispose d'aucune donnée sur le nombre d'enfants participants.

Tous les montants comprennent les dépenses pour les enfants de moins de 12 ans, mais la plupart sont relatives aux enfants de moins de six ans.

2002-2003 : Le financement a connu une augmentation de 9 millions de dollars en vertu de la Stratégie fédérale de développement de la petite enfance autochtone et des Premières nations.

# Affaires indiennes et du Nord Canada

## Programme de garde d'enfants en Alberta

| | Dépenses | Places réglementées |
|---|---|---|
| 2002-2003 | 2 665 000 $ | 812 places |
| 2003-2004 | 2 502 620 $ | 762 places |

Les dépenses constituent des affectations de fonds et ne comprennent que les subventions et les contributions.

Certains des enfants participants sont âgés de 6 à 12 ans.

2003-2004 : La diminution des dépenses est due au fait que deux garderies ne satisfaisaient pas aux conditions imposées par la province pour exercer. Les garderies ne reçoivent du financement que si elles satisfont à ces conditions.

## Programme de garde d'enfants en Ontario

| | Dépenses | Places réglementées |
|---|---|---|
| 2002-2003 | 14 291 000 $ | 3 018 enfants |
| 2003-2004 | 15 367 292 $ | 2 797 enfants |

Les dépenses constituent des affectations de fonds et ne comprennent que les subventions et les contributions.

On ne dispose d'aucune donnée sur le nombre de places réglementées.

2001-2002 : Les dépenses ne comprennent pas la part de la province.

## Volet d'aide préscolaire du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations du Nouveau-Brunswick

| | Dépenses | Places réglementées |
|---|---|---|
| 2002-2003 | 1 408 000 $ | (non disponible) |
| 2003-2004 | 1 408 000 $ | (non disponible) |

Les dépenses constituent des affectations de fonds et ne comprennent que les contributions.

On ne dispose d'aucune donnée sur le nombre de places réglementées.

Le financement est calculé selon le nombre d'enfants de six ans et moins inscrits dans les réserves, mais si un enfant atteint l'âge de sept ans avant la fin du plan d'intervention, ce plan se poursuit quand même.

# Défense nationale

## Programme des services aux familles des militaires

| | Dépenses | Places réglementées |
|---|---|---|
| 2002-2003 | 4 000 000 $ (estimation) | (non disponible) |
| 2003-2004 | 4 000 000 $ (estimation) | 70 507 enfants (estimation) |

Les dépenses comprennent les subventions et les contributions, les coûts d'exploitation et de gestion ainsi que les salaires; elles constituent une estimation pour les enfants de six ans et moins.

On ne dispose d'aucune donnée sur le nombre de places réglementées.

2003-2004 : Le nombre d'enfants correspond au nombre de fois auxquelles un enfant a participé à une des activités, car le même enfant peut participer à plusieurs d'entre elles.

# ACTIVITÉS ET DÉPENSES RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

# ACTIVITÉS ET DÉPENSES RELATIVES À L'APPRENTISSAGE ET À LA GARDE DES JEUNES ENFANTS

RAPPORTS 2003-2004
DU GOUVERNEMENT DU CANADA

**ANNEXES**
A | B | C | D

# Annexe A

## Cadre commun pour l'établissement de rapports sur les progrès réalisés dans l'amélioration et l'extension des programmes et des services visant le développement de la petite enfance

*Afin d'assurer l'uniformité des renseignements qu'ils fournissent au public sur leurs activités et leurs dépenses aux termes de l'Entente fédérale-provinciale-territoriale sur le développement de la petite enfance (DPE), les gouvernements ont convenu de mettre en place un cadre commun pour l'établissement de rapports. Ce cadre comprend un ensemble de principes et de lignes directrices qui permettent à chacun des gouvernements de rendre annuellement compte des progrès réalisés en vue d'améliorer et d'accroître les programmes et services qu'ils financent dans le cadre de l'Entente sur le DPE. Ci-dessous, on trouve le texte intégral du cadre commun dont ont convenu les gouvernements.*

### 1. Introduction / Contexte

La présentation de rapports au public constitue un élément clé de l'Entente fédérale-provinciale-territoriale sur le développement de la petite enfance. Le Communiqué sur le développement de la petite enfance de la réunion des premiers ministres de septembre 2000[1] précise que :

> *«…Les premiers ministres croient en l'importance de rendre des comptes à la population canadienne en ce qui concerne les programmes et les services qu'ils offrent pour le développement de la petite enfance. Des rapports clairs pour le public amélioreront le processus de reddition de compte et permettront au public de suivre les progrès réalisés en vue d'accroître le bien-être des jeunes enfants canadiens. Des évaluations périodiques du développement de la petite enfance et des rapports réguliers à ce sujet constituent pour les gouvernements et d'autres intervenants des outils puissants aux fins de l'élaboration des politiques et pour s'assurer que les mesures prises sont les mieux ciblées et les plus efficaces possibles.*

*Les premiers ministres s'engagent donc à :*

- *remettre à la population canadienne un rapport annuel sur leurs investissements et leurs progrès en ce qui concerne l'amélioration des programmes et des services dans les quatre domaines décrits précédemment[2], en commençant par l'établissement des données de base sur les dépenses et activités actuelles en matière de développement de la petite enfance. Les gouvernements commenceront à fournir des rapports d'ici un an et s'efforceront de continuer d'améliorer la qualité de leurs rapports avec le temps;*
- *élaborer un cadre commun, y compris des indicateurs comparables acceptés conjointement, de façon à permettre à chacun des gouvernements de rendre des comptes sur les progrès réalisés dans l'amélioration et l'accroissement des programmes et des services visant le développement de la petite enfance dans les quatre domaines décrits précédemment.[2] L'élaboration de ce cadre devra reconnaître que le point de départ de chacun des gouvernements est différent, que chacun doit faire face à des pressions différentes et que leurs priorités sont diversifiées. Mentionnons, à titre d'exemple, les indicateurs de la disponibilité et de la croissance des programmes et des services prénatals, les indicateurs relatifs à la petite enfance, aux mesures de soutien aux parents et aux familles, au développement de la petite enfance, à l'apprentissage et aux soins ainsi qu'au soutien offert par*

---

[1] Le gouvernement de Québec a indiqué que, bien qu'il partage les mêmes préoccupations sur le développement de la petite enfance, il n'adhère pas à l'initiative fédérale-provinciale-territoriale sur le développement de la petite enfance parce que certaines de ses sections empiètent sur ses compétences constitutionnelles en matière sociale. Le Québec entend préserver sa responsabilité pleine et entière pour développer, planifier, gérer et fournir des programmes visant le développement de la petite enfance.

[2] Les quatre domaines d'action sont : promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance; améliorer le soutien aux parents et aux familles; renforcer le développement de la petite enfance, l'apprentissage et les soins aux enfants; et renforcer le soutien des communautés.

*la collectivité. Les gouvernements présenteront les résultats de ce travail d'ici septembre 2002 et chaque année par la suite, en commençant par l'élaboration d'indicateurs dans les domaines déclarés prioritaires par chaque gouvernement et s'étendant par la suite à l'ensemble des programmes et des services relatifs au développement de la petite enfance. »*

## 2. Objectif

Comme le souligne le communiqué, « l'objectif des mesures de rendement est de faire en sorte que tous les gouvernements rendent compte de leurs activités à leurs publics et non pas l'un à l'autre. »

Le cadre commun vise à fournir une série de principes et de lignes directrices, « y compris des indicateurs comparables acceptés conjointement, de façon à permettre à chacun des gouvernements de rendre des comptes sur les progrès réalisés dans l'amélioration et l'accroissement des programmes et des services visant le développement de la petite enfance » dans les quatre domaines d'action désignés par les premiers ministres.

Outre leur engagement à présenter des rapports sur les programmes et les services, les gouvernements se sont aussi engagés à présenter régulièrement des rapports sur une série d'indicateurs convenus relatifs au bien-être des enfants. Toutefois, cet engagement s'inscrit dans un processus distinct et, par conséquent, à l'extérieur du cadre commun.

## 3. Principes sous-jacents / Point à considérer

Les rapports au public des gouvernements se fonderont sur les énoncés suivants contenus dans le Communiqué sur le développement de la petite enfance :

- « L'élaboration de ce cadre devra reconnaître que le point de départ de chacun des gouvernements est différent, que chacun doit faire face à des pressions différentes et que leurs priorités sont diversifiées. »
- Les gouvernements « s'efforceront de continuer d'améliorer la qualité de leurs rapports avec le temps. »
- « Les premiers ministres conviennent que chaque gouvernement consultera des tierces parties pour les aider, au besoin, lors de l'élaboration des indicateurs et de l'évaluation des progrès concernant le développement de la petite enfance. »

Outre les directives énoncées dans le communiqué, les gouvernements provinciaux et territoriaux conviennent que :

- les programmes et les services axés sur le développement de la petite enfance diffèrent grandement à travers le pays et que les capacités et les systèmes de donnés sur lesquels il faut faire rapport varient.
- les rapports des provinces et territoires portant sur les progrès réalisés dans l'amélioration des programmes et des services visant le développement de la petite enfance devront rendre compte de la contribution financière du fédéral.

## 4. Lignes directrices

### *a. Portée des rapports utilisant le cadre commun*

Chaque gouvernement remettra un rapport annuel sur les activités qu'il considère prioritaires en matière d'investissement. Établi à partir du cadre commun, ce rapport devra indiquer les changements qui ont été mis en œuvre relativement aux investissements de l'année précédente. Il précisera aussi dans quels domaines d'action le gouvernement a investi en vertu de l'Entente fédérale-provinciale-territoriale sur le développement de la petite enfance. Les quatre domaines d'action sont les suivants :

- promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance;
- améliorer le soutien offert aux parents et aux familles;

- renforcer le développement de la petite enfance, l'apprentissage et les soins aux enfants; et
- renforcer le soutien des communautés.

## *b. Genre de renseignements dont il faut rendre compte*

### *i. Information descriptive*

Les rapports comprendront *l'information descriptive* suivante sur les programmes et les services qui ont été améliorés :

- objectifs du programme;
- population ciblée;
- description du programme;
- ministère(s) responsable(s);
- fournisseur(s).

*L'information descriptive* peut aussi porter sur les secteurs suivants en ce qui a trait à l'élaboration, à l'amélioration et à l'intégration des programmes, selon le cas :

- liens intersectoriels;
- consultation et participation des collectivités;
- renforcement des capacités des collectivités;
- participation du secteur bénévole ou privé;
- conclusions des évaluations des programmes;
- modèles de programmes;
- résultats du projet pilote;
- changements apportés au milieu de la réglementation;
- investissements de capitaux ou dans l'infrastructure.

### *ii. Indicateurs de programme*

S'il y a lieu, les gouvernements peuvent présenter des rapports sur les programmes et les services en utilisant d'autres indicateurs en plus de ceux décrits ci-dessous.

#### *Dépenses*

Les gouvernements feront rapport sur les changements au chapitre des *dépenses* pour les programmes et les services axés sur le DPE, par rapport à l'exercice précédent.

**Pour les programmes et les services qui offrent des services directs aux clients :**

#### *Disponibilité*

Les gouvernements rendront compte de la *disponibilité* des programmes et des services axés sur le développement de la petite enfance, financés en vertu de l'Entente sur le développement de la petite enfance, à l'aide d'un ou de plusieurs des indicateurs suivants :

- le nombre de clients ayant reçu des services (c.-à-d., le nombre d'enfants et de familles ou le nombre de places disponibles ou l'équivalent);
- le nombre de lieux où le programme est offert.

#### *Accessibilité*

Lorsque l'objectif d'investissement des gouvernements est d'améliorer *l'accessibilité*, leur rapport portera sur un ou plusieurs des indicateurs d'accessibilité suivants :

- l'augmentation du pourcentage de la population ciblée qui est servie;
- un changement du profil socio-démographique de la clientèle.

#### *Abordabilité*

Lorsque l'objectif d'investissement des gouvernements est d'améliorer *l'abordabilité*, ils feront rapport sur les changements dans la structure des prix et des subventions des programmes pertinents.

*Qualité*
Lorsque l'objectif d'investissement des gouvernements est d'améliorer la *qualité*, ils rendront compte d'un ou de plusieurs indicateurs de qualité, notamment :
- l'amélioration quant à la formation des fournisseurs de services;
- la hausse des taux salariaux;
- l'amélioration du ratio fournisseur de services-clients;
- l'accroissement de la satisfaction du client.

**Pour d'autres programmes et initiatives touchant les quatre domaines d'action (par exemple la recherche, la sensibilisation du public, l'information et les activités connexes) :**

Les gouvernements feront rapport sur l'information descriptive et les dépenses, tel qu'indiqué ci-dessus.

### *c. Mécanismes et choix du moment*

Il est possible d'utiliser différents véhicules pour répondre à l'obligation de rendre compte au public, tel qu'il est prévu dans le cadre commun, notamment, des rapports autonomes, de nouveaux rapports ou des rapports existants sur les enfants ainsi que des rapports ministériels et des plans d'activités.

Les gouvernements ont convenu d'informer les autres gouvernements des outils qu'ils utiliseront pour répondre à l'obligation de rendre compte au public et de les aviser à l'avance, dans la mesure du possible, de la date de diffusion possible de leurs rapports sur le développement de la petite enfance.

À compter de septembre 2002, les gouvernements présenteront un rapport annuel sur leurs investissements dans le développement de la petite enfance et sur les progrès réalisés en ce qui a trait à l'amélioration des programmes et des services dans les quatre domaines d'action.

## 5. Examen du cadre commun

Les premiers ministres se sont engagés à « améliorer la qualité de leurs rapports avec le temps ». Suivant la diffusion de la première série de rapports utilisant le cadre commun, les hauts fonctionnaires pourraient effectuer un examen du cadre et formuler, au besoin, des recommandations à l'intention des ministres responsables de la santé et des services sociaux.

# Annexe B

## Le développement de la petite enfance Communiqué de la réunion des premiers ministres, le 11 septembre 2000

*Le 11 septembre 2000, le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux ont conclu une entente historique sur le développement de la petite enfance*

*À compter d'avril 2001, le gouvernement du Canada transférera 2,2 milliards de dollars aux gouvernements provinciaux et territoriaux, sur une période de cinq ans, pour appuyer les investissements dans les programmes et les services liés au développement de la petite enfance.*

*Voici le texte intégral du communiqué diffusé par les premiers ministres le 11 septembre 2000.*

### Introduction

*Les premiers ministres, sauf celui du Québec*[1], reconnaissent qu'il est important d'appuyer les efforts déployés par les familles et les communautés dans le but d'assurer le meilleur avenir possible à leurs enfants. Chaque enfant devrait être respecté et avoir la possibilité d'exploiter les capacités physiques, affectives, intellectuelles, spirituelles et créatives qui lui sont propres.

*Les premiers ministres affirment* leur engagement envers le bien-être des enfants en précisant leur vision du développement de la petite enfance comme un investissement dans l'avenir du Canada. Le dynamisme social et la prospérité économique de la société canadienne de demain dépendent des possibilités qui sont offertes aujourd'hui aux enfants.

*Les premiers ministres reconnaissent* reconnaissent que les parents et la famille jouent un rôle primordial dans le soutien et le soin des enfants.

Les communautés, les entreprises, les organismes à but non lucratif, les réseaux de professionnels, les associations, les bénévoles et les gouvernements contribuent également de façon importante au bien-être des enfants. Les gouvernements ont fait preuve de leadership en prenant individuellement et en partenariat des mesures pour répondre aux enjeux clés qui concernent les enfants.

Les premières années de la vie sont très importantes pour le développement et le bien-être d'un enfant puisque c'est à ce moment-là que s'acquièrent les capacités et les habiletés d'adaptation qui influeront sur l'apprentissage, le comportement et la santé. Les enfants s'épanouissent au sein d'une famille et d'une communauté qui répondent à leurs besoins physiques et de développement et qui fournissent sécurité, attention, respect et amour. De nouvelles preuves démontrent que le développement de la période prénatale à l'âge de six ans est rapide et impressionnant, et qu'il détermine les résultats à long terme.

Une intervention précoce pour promouvoir le développement de l'enfant au cours de cette période critique peut procurer des avantages durables pouvant s'étendre sur toute la vie. Les gouvernements et d'autres partenaires offrent présentement une vaste gamme de programmes et de services visant à appuyer efficacement le développement de la petite enfance. Le défi est de tabler sur les services et les mesures de soutien qui existent déjà afin de mieux les coordonner et de les rendre plus accessibles.

*Les premiers ministres acceptent donc* de travailler ensemble afin que les jeunes enfants puissent s'épanouir pleinement et qu'ils soient en santé, en sécurité, prêts à apprendre ainsi qu'impliqués socialement et responsables.

---

[1] Bien que partageant les mêmes préoccupations sur le développement de la petite enfance, le Québec n'adhère pas au présent document fédéralprovincial-territorial parce que certaines de ses sections empiètent sur ses compétences constitutionnelles en matière sociale. Le Québec entend préserver sa responsabilité pleine et entière pour développer, planifier, gérer et fournir des programmes visant le développement de la petite enfance. Conséquemment, le Québec s'attend à recevoir sa part de tout financement fédéral additionnel pour tout programme visant le développement de la petite enfance et ce sans nouvelles conditions.

À l'appui de cet objectif commun, les gouvernements amélioreront et étendront, au fil des ans, les programmes et les services visant le développement de la petite enfance. Les gouvernements travailleront avec les familles et les communautés dans le but de répondre aux besoins des jeunes enfants et de leurs familles. Ils rendront régulièrement compte des progrès réalisés et continueront d'améliorer les connaissances et de diffuser l'information auprès des parents, des communautés et des fournisseurs de services afin de les aider à assurer aux enfants le meilleur départ possible dans la vie.

## Objectif

Les objectifs de cette initiative de développement de la petite enfance qui met l'accent sur les enfants, de la période prénatale à l'âge de six ans, sont les suivants :

- promouvoir le développement de la petite enfance de façon à ce que les enfants s'épanouissent pleinement, c'est-à-dire qu'ils soient en bonne santé sur les plans physique et affectif, qu'ils soient en sécurité, prêts à apprendre ainsi que socialement engagés et responsables;
- aider les enfants à s'épanouir pleinement et les familles à appuyer leurs enfants dans des communautés fortes.

## Quatre grands domaines d'action

A fin d'atteindre les objectifs précisés précédemment, *les premiers ministres s'entendent* sur quatre grands domaines d'action. Les efforts des gouvernements dans ce cadre cibleront l'un ou l'ensemble de ces domaines, s'appuyant ainsi sur la priorité accordée par les gouvernements au développement de la petite enfance et sur les investissements déjà faits par ceux-ci.

### *1. Promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance*

Les expériences périnatales exercent une influence profonde sur la santé et le bien-être du nouveau-né et du jeune enfant et contribuent à un bon état de santé durant toute la vie. Cette priorité tient compte des besoins associés à la période prénatale, à la naissance et à la petite enfance et inclut des mesures de soutien pour les femmes enceintes, les nouveaux parents, les nouveau-nés et les personnes qui prennent soin des enfants. Parmi les exemples possibles, on retrouve des programmes et de l'information prénatals et des programmes de dépistage ciblant les jeunes enfants.

### *2. Améliorer le soutien aux parents et aux familles*

Les parents et la famille sont les premiers responsables du soin des enfants. Cette priorité répond aux besoins associés au rôle parental et inclut des mesures de soutien pour les parents et les personnes qui prennent soin des enfants. Parmi les exemples possibles, on retrouve des centres de ressources pour les familles, de l'information à l'intention des parents et des visites à la maison.

### *3. Renforcer le développement de la petite enfance, l'apprentissage et les soins aux enfants*

On a démontré que des programmes d'aide au développement et à l'apprentissage ainsi que des soins de qualité durant la petite enfance favorisent le développement des habiletés physiques, linguistiques et motrices ainsi que le développement social, affectif et cognitif. Cette priorité inclut des mesures qui favorisent un sain développement, fournissent des occasions d'interaction et de jeu; aident à préparer les enfants pour l'école et répondent aux besoins variés et changeants des familles. Parmi les exemples possibles, on retrouve des programmes préscolaires, de garderies et des programmes ciblés de développement pour les jeunes enfants.

### 4. *Renforcer le soutien des communautés*

Les communautés contribuent de façon significative au bien-être des enfants par l'intermédiaire de réseaux formels et informels. Cette priorité inclut des mesures visant à renforcer la capacité des communautés de répondre aux besoins des enfants et des familles dans l'esprit des communautés en bonne santé. Parmi les exemples possibles, on retrouve le soutien à la planification axée sur la communauté et l'intégration des services.

***Les gouvernements reconnaissent que pour appuyer le développement de la petite enfance, les méthodes doivent :***
- être axées sur la prévention et l'intervention précoce;
- être intersectorielles;
- être intégrées; et
- appuyer l'enfant dans le milieu communautaire et familial.

Les programmes et services relatifs au développement de la petite enfance devraient inclure :
- enfants possédant différentes habiletés; et
- les enfants de différents milieux linguistiques, culturels, économiques et régionaux.

## Collaborer pour répondre aux besoins des enfants

Les gouvernements travailleront ensemble en respectant pleinement leurs responsabilités respectives, reconnaissant que la responsabilité des programmes et des services de développement de la petite enfance incombe d'abord aux provinces et aux territoires. Chaque gouvernement déterminera ses priorités à l'intérieur de ce cadre.

Les gouvernements travailleront en collaboration avec les Autochtones du Canada en vue de trouver des solutions pratiques aux problèmes de développement des jeunes enfants autochtones.

Les gouvernements s'assureront qu'il existe des mécanismes de participation des Canadiens à la définition des priorités en matière de développement de la petite enfance et à l'examen des résultats.

## Financement

*Les premiers ministres conviennent* que le développement de l'enfance exige un engagement à long terme en faveur de l'avenir de nos enfants. *Les premiers ministres ont également convenu* que le financement pour le développement de la petite enfance devait être augmenté, prévisible et soutenu au fil des ans. *Les premiers ministres se sont engagés* à aider tous les secteurs de la société à soutenir les enfants en bas âge et à consacrer des investissements supplémentaires à ce domaine.

*Les premiers ministres reconnaissent* que cette initiative mise sur les investissements considérables déjà faits par les provinces et les territoires dans le développement de la petite enfance et s'entendent sur la nécessité de faire preuve de souplesse face aux priorités et aux besoins locaux. L'initiative s'ajoute également aux sommes importantes déjà consacrées par le fédéral aux enfants et aux familles.

## Rapports au public

*Les premiers ministres croient* en l'importance de rendre des comptes à la population canadienne en ce qui concerne les programmes et les services qu'ils offrent pour le développement de la petite enfance. Des rapports clairs pour le public amélioreront le processus de reddition de compte et permettront au public de suivre les progrès réalisés en vue d'accroître le bien-être des jeunes enfants canadiens. Des évaluations périodiques du développement de la petite enfance et des rapports réguliers à ce sujet constituent pour les gouvernements et d'autres intervenants des outils puissants aux fins de l'élaboration des politiques et pour s'assurer que les mesures prises sont les mieux ciblées et les plus efficaces possibles.

*Les premiers ministres s'engagent* donc à :

- remettre à la population canadienne un rapport annuel sur leurs investissements et leurs progrès en ce qui concerne l'amélioration des programmes et des services dans les quatre domaines décrits précédemment, en commençant par l'établissement des données de base sur les dépenses et activités actuelles en matière de développement de la petite enfance. Les gouvernements commenceront à fournir des rapports d'ici un an et s'efforceront de continuer d'améliorer la qualité de leurs rapports avec le temps;
- élaborer un cadre commun, y compris des indicateurs comparables acceptés conjointement, de façon à permettre à chacun des gouvernements de rendre des comptes sur les progrès réalisés dans l'amélioration et l'accroissement des programmes et des services visant le développement de la petite enfance dans les quatre domaines décrits précédemment. L'élaboration de ce cadre devra reconnaître que le point de départ de chacun des gouvernements est différent, que chacun doit faire face à des pressions différentes et que leurs priorités sont diversifiées. Mentionnons à titre d'exemple les indicateurs de la disponibilité et de la croissance des programmes et des services prénatals, les indicateurs relatifs à la petite enfance, aux mesures de soutien aux parents et aux familles, au développement de la petite enfance, à l'apprentissage et aux soins ainsi qu'au soutien offert par la collectivité. Les gouvernements présenteront les résultats de ce travail d'ici septembre 2002 et chaque année par la suite, en commençant par l'élaboration d'indicateurs dans les domaines déclarés prioritaires par chaque gouvernement et s'étendant par la suite à l'ensemble des programmes et des services relatifs au développement de la petite enfance;
- présenter régulièrement au public des rapports sur les indicateurs de résultats sur le bien-être des enfants, en utilisant un ensemble d'indicateurs communs, devant être mis au point pour septembre 2002, qui se rattachent aux objectifs établis relativement au développement de la petite enfance et qui seront élaborés progressivement. Des indicateurs qui existent déjà pourraient servir à cette fin (par ex., le pourcentage de nouveau-nés dont le poids est normal à la naissance et le taux de mortalité infantile), de même que des indicateurs élaborés récemment (comme le pourcentage des enfants prêts à apprendre à leur entrée à l'école).

*Les premiers ministres conviennent* que chaque gouvernement consultera des tierces parties pour les aider, au besoin, lors de l'élaboration des indicateurs et de l'évaluation des progrès concernant le développement de la petite enfance.

L'objectif des mesures de rendement est de faire en sorte que tous les gouvernements rendent compte de leurs activités à leurs publics et non pas l'un à l'autre. Le montant du financement fédéral que recevront les divers gouvernements ne dépendra pas de la réalisation d'un niveau particulier du rendement.

## Connaissances, information et pratiques efficaces

La recherche, les connaissances et l'information sont à la base de décisions fondées sur des faits et des politiques éclairées. La diffusion de l'information et les échanges concernant les pratiques efficaces contribuent à informer la population sur le développement de la petite enfance et peuvent encourager l'amélioration des programmes et services de développement de la petite enfance.

Les gouvernements conviennent de travailler ensemble, s'il y a lieu, à des activités de recherche et d'acquisition de connaissances sur le développement de la petite enfance, d'échanger de l'information sur les pratiques qui donnent des résultats chez les enfants en bas âge et de travailler ensemble pour diffuser les résultats des travaux de recherche.

## Prochaines étapes

*Les premiers ministres demandent* aux ministres responsables de la Santé et des Services sociaux de commencer le plus tôt possible la mise en œuvre des engagements et des priorités précédemment décrits.

# Annexe C

## Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, mars 2003

*Le 13 mars 2003, les ministres fédéral-provinciaux-territoriaux responsables des services sociaux ont conclu une entente sur un cadre améliorant l'accès aux programmes et services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants abordables et de qualité sous réglementation provinciale et territoriale.*

*En vertu de ce cadre multilatéral, le gouvernement du Canada versera 900 millions de dollars sur cinq ans à l'appui d'investissements provinciaux-territoriaux dans l'apprentissage et les services de garde des jeunes enfants.*

*Voici le texte intégral du cadre multilatéral.*

### Introduction

En septembre 2000, les premiers ministres[1] ont diffusé un communiqué sur l'Initiative de développement de la petite enfance (DPE) dans lequel ils ont reconnu l'importance capitale des premières années de la vie pour le développement et le bien être futur de l'enfant. Reconnaissant que les familles jouent un rôle primordial dans l'éducation des enfants, ils se sont engagés à améliorer et à élargir les programmes de développement de la petite enfance, en s'appuyant sur les investissements existants.

Dans le cadre de l'Initiative de développement de la petite enfance, des progrès ont été réalisés dans chacun des quatre grands domaines d'action cernés par les premiers ministres, soit :

- promouvoir la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance;
- améliorer le soutien aux parents et aux familles;
- renforcer le développement, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants;
- renforcer le soutien des communautés.

Les gouvernements ont à cœur de poursuivre l'amélioration et l'élargissement des programmes et des services dans l'un de ces domaines, ou tous ces domaines.

En conséquence, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des Services sociaux sont prêts à investir davantage dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Ils reconnaissent l'importance d'offrir des programmes de qualité dans ce domaine pour contribuer au développement social, affectif, physique et cognitif des jeunes enfants.

Le présent cadre pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants représente un autre important pas en avant dans l'élaboration de programmes et de services de développement de la petite enfance. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement des engagements pris par les premiers ministres en septembre 2000.

### Objectif

Cette initiative vise à promouvoir encore davantage le développement de la petite enfance et à favoriser la formation des parents et leur participation au marché du travail en améliorant l'accès à des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants abordables et de qualité.

[1] Bien qu'il souscrive aux principes généraux de l'Initiative sur le développement de la petite enfance et de l'Initiative sur l'apprentissage précoce et les soins aux enfants, le gouvernement du Québec n'a pas participé à l'élaboration de ces initiatives, car il entend conserver la responsabilité exclusive dans le domaine social. Le gouvernement du Québec reçoit néanmoins sa part des fonds fédéraux et il investit des sommes importantes afin d'offrir des programmes et des services aux familles et aux enfants. Toute référence à des positions conjointes des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans le présent document n'inclut pas celles du gouvernement du Québec.

## Domaines d'investissement

À l'appui de l'objectif exposé ci-dessus, les ministres conviennent d'investir davantage dans des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de moins de six ans réglementés par les provinces et les territoires. Dans ce cadre, les programmes réglementés sont ceux qui sont conformes aux normes de qualité établies et surveillées par les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants financés dans le cadre de cette initiative fourniront principalement des services directs de garde et d'apprentissage des jeunes enfants dans des établissements tels que les garderies, les services de garde en milieu familial, les garderies préscolaires et les garderies éducatives. Les investissements pourraient comprendre le financement des budgets d'immobilisation et d'exploitation, les subventions pour les places en garderie, les subventions salariales, la formation, le perfectionnement et le soutien de ceux qui offrent les services, l'assurance de la qualité, la fourniture d'information aux parents et leur aiguillage. Les programmes et services qui font partie du système scolaire ne seront pas inclus dans cette initiative.

## Approches efficaces

Dans les établissements mentionnés précédemment, les approches efficaces en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants sont fondées sur les principes suivants :

### *Disponibilité et accessibilité*

Des options souples et adaptées en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants devraient être offertes partout pour promouvoir le développement de la petite enfance et aider les parents à poursuivre leur formation et à participer au marché du travail. On pourrait, par exemple, augmenter le nombre de places dans les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et l'accessibilité à celles-ci, et appuyer les horaires souples exigeant la prolongation des heures d'ouverture ainsi que la fourniture d'information aux parents et leur aiguillage.

### *Abordabilité*

Les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants devraient être abordables.
Les gouvernements mettent sur pied des mécanismes pour aider les parents à assumer le coût de ces services. Par exemple, on pourrait augmenter les subventions offertes aux parents en tenant compte de leur capacité de payer et de la disponibilité des fonds d'exploitation.

### *Qualité*

Les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants devraient être de qualité élevée pour favoriser le développement optimal des enfants. On pourrait, par exemple, effectuer des améliorations dans les domaines suivants : la formation et le soutien, le ratio éducateur/enfants, la taille des groupes, la rémunération, le recrutement et le maintien en emploi, l'environnement matériel, la santé et la sécurité et le milieu d'apprentissage.

### *Intégration*

Les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants devraient assurer l'inclusion des enfants ayant des capacités différentes, des enfants autochtones (c'est-à-dire Indiens, Inuits et Métis) et des enfants de culture ou de situation linguistique différentes, et répondre à leurs besoins particuliers. Par exemple, pour assurer l'inclusion, on pourrait offrir des programmes et un soutien adaptés aux enfants qui ont des besoins particuliers et des ressources et formations culturelles et linguistiques appropriées.

### *Choix des parents*

Les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants devraient être suffisamment souples pour tenir compte des préférences et des besoins différents des parents et des enfants. Ainsi, on pourrait appuyer des approches innovatrices dans les collectivités rurales et éloignées et des approches souples pour tenir compte des diverses situations familiales et professionnelles des clients.

## Collaboration

Conformément aux engagements pris par les premiers ministres, les gouvernements collaboreront dans le respect intégral des responsabilités de chacun, sachant que l'apprentissage et la garde des jeunes enfants relèvent principalement des provinces et des territoires. Chaque gouvernement déterminera ses priorités et reconnaîtra et expliquera publiquement les rôles et les responsabilités ainsi que les contributions des autres gouvernements dans ce cadre.

Les gouvernements continueront de collaborer avec les Autochtones du Canada pour trouver des solutions pratiques aux problèmes de développement de leurs enfants.

Les gouvernements mettront en place des mécanismes efficaces pour permettre aux Canadiens de participer à l'élaboration des priorités et à l'examen des résultats obtenus en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

## Financement

Les premiers ministres conviennent que les investissements dans le développement de la petite enfance doivent être augmentés, prévisibles et soutenus au fil des ans.

Les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des Services sociaux conviennent que le soutien des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants est un investissement crucial dans l'avenir de nos enfants. Les ministres conviennent également que tout investissement additionnel dans les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants devrait également être augmenté, prévisible et soutenu au fil des ans.

Les ministres reconnaissent que cette initiative mise sur les investissements considérables déjà faits par les gouvernements provinciaux et territoriaux dans les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et ils conviennent de la nécessité de faire preuve de souplesse face aux priorités et aux besoins locaux. Cette initiative s'ajoute aussi aux sommes importantes déjà consacrées par le fédéral aux enfants et aux familles.

## Rapports publics

Les ministres croient en l'importance de rendre des comptes au peuple canadien au sujet des programmes et des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Des rapports clairs amélioreront la reddition de comptes et permettront au public de suivre les progrès réalisés en matière d'accès à des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants abordables et de qualité.

Dans le communiqué sur l'Initiative de développement de la petite enfance, les gouvernements se sont engagés à publier un rapport annuel sur leurs investissements et leurs progrès dans ce domaine. En conséquence, les ministres s'engagent à présenter au peuple canadien, chaque année, un rapport sur les progrès réalisés en matière d'accès à des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants abordables et de qualité.

Plus précisément, Les ministres s'engagent à présenter au peuple canadien un rapport annuel sur tous leurs programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, tels qu'ils sont définis dans ce cadre, à commencer par un rapport de référence pour 2002-2003. Ce rapport comprendrait :

- une description des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et les dépenses connexes;
- des indicateurs de la disponibilité, comme le nombre d'espaces dans les établissements d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, ventilés selon l'âge de l'enfant et le genre d'établissement;
- des indicateurs de l'abordabilité, comme le nombre d'enfants touchant des subventions, les critères d'admissibilité sur le plan social et sur le plan du revenu aux subventions pour les places dans les établissements et le montant maximal de la subvention selon l'âge de l'enfant; et
- des indicateurs de la qualité, comme la formation exigée, le ratio éducateur/enfants et la taille du groupe, lorsque ces données sont disponibles.

Les gouvernements s'engagent à publier les rapports de référence d'ici la fin de novembre 2003 et les rapports annuels à compter de novembre 2004.

L'évaluation du rendement vise à permettre aux gouvernements de rendre des comptes à leurs publics et non les uns aux autres. Le montant du financement fédéral que recevront les divers gouvernements ne dépendra pas de la réalisation d'un niveau particulier du rendement.

Les gouvernements s'efforceront d'améliorer constamment la qualité de leurs rapports.

## Connaissances, information et pratiques efficaces

La recherche, les connaissances et l'information permettent de prendre des décisions fondées sur les faits et d'élaborer des politiques éclairées. Les gouvernements reconnaissent l'importance de l'évaluation pour déterminer l'efficacité et l'influence des initiatives sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et conviennent d'élaborer de concert un cadre d'évaluation dans l'année suivant le versement des fonds fédéraux. Les gouvernements conviennent de procéder à des évaluations fondées sur ce cadre, lorsqu'il y a lieu, ainsi que de travailler ensemble et d'échanger des renseignements sur les pratiques efficaces en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, qui peuvent comprendre les résultats des évaluations.

## Prochaines étapes

Les ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des Services sociaux entreprendront le plus tôt possible la mise en œuvre des engagements et des priorités décrits dans ce cadre.

# Annexe D

## Renseignements utiles

**On trouve ci-après l'adresse de chaque ministère du gouvernement du Canada cité dans le présent rapport.**

On peut également obtenir de plus amples renseignements sur plusieurs des activités décrites dans ce rapport, ainsi que sur d'autres services qu'offre le gouvernement du Canada aux enfants et à leur famille, en consultant le document intitulé *Services pour enfants : Guide des services du gouvernement du Canada pour les enfants et leur famille*, à l'adresse < http://www.communication.gc.ca/guides/children_enfants/index_f.html >, ou le commandant par téléphone au 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

### Agence du revenu du Canada

Renseignements généraux sur l'impôt : 1 800 959-8281
Service d'information ATS : 1 800 665-0354
Sire Web : http://www.cra-arc.gc.ca

***Système électronique de renseignements par téléphone (SERT)***
Téléphone : 1 800 267-6999 (en permanence)
SERT en direct :
http://www.cra-arc.gc.ca/eservices/tips/menu-f.html

On peut aussi se présenter à un bureau local de services fiscaux.

### Agence canadienne d'inspection des aliments

59, promenade Camelot
Ottawa (Ontario)
K1A 0Y9

Téléphone : (613) 225-2342
Télécopie : (613) 228-6125
Courriel : cfiamaster@inspection.gc.ca
Sire Web : http://www.inspection.gc.ca/

### Instituts de recherche en santé du Canada

160, rue Elgin, 9e étage
Indice d'adresse : 4809A
Ottawa (Ontario)
K1A 0W9

Téléphone : 1 888 603-4178
et (613) 941-2672
Télécopie : (613) 954-1800
Courriel : info@cihr-irsc.gc.ca
Site Web : http://www.cihr-irsc.gc.ca/

### Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation

a/s Université de Western Ontario
Collège Elborn
1201, chemin Western
London (Ontario)
N6G 1H1

Téléphone : (519) 661-3619
Télécopie : (519) 661-4223
Courriel : info@cllrnet.ca
Site Web : http://www.cllrnet.ca/index.php?fa=CLLRNet.showCLLRNet.fr

### Citoyenneté et Immigration Canada

Programmes d'établissement des immigrants
300, rue Slater
Édifice Jean Edmonds, tour Nord, 5e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 1L1

Téléphone : (613) 957-3680
Télécopie : (613) 952-7416
Site Web : http://www.cic.gc.ca/

### Santé Canada

Indicateur d'adresse : 0900C2
Ottawa (Ontario)
K1A 0K9

Téléphone : (613) 957-2991
Télécopie : (613) 941-5366
ATS : 1 800 267-1245
Courriel : info@hc-sc.gc.ca
Site Web : http://www.hc-sc.gc.ca/

### Ressources humaines et Développement des compétences Canada

Envoi postal ou visite :
On peut écrire ou se rendre à l'un des bureaux locaux de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, dont on trouve l'adresse sur le site http://www.rhdcc.gc.ca/fr/accueil.shtml, dans la rubrique < Près de chez vous >.
Site Web : http://www.hrsdc.gc.ca/

*Assurance-emploi*
Téléphone : 1 800 206-7218
Courriel :
On peut formuler une demande par courriel à partir du site http://www.hrsdc.gc.ca/asp/contact/contactez_nous.asp?index=0

### Affaires indiennes et du Nord Canada

Les Terrasses de la Chaudière
10, rue Wellington, tour Nord
Gatineau (Québec)
Ottawa (Ontario)
K1A 0H4

Numéro sans frais : 1 800 567-9604
ATS : 1 866 553-0554
Téléphone : (819) 953-2523
Télécopie : (819) 953-9139
Courriel : lesenfants@ainc.gc.ca
Site Web : http://www.ainc-inac.gc.ca/

### Défense nationale

Direction des services aux familles des militaires
1600, chemin Star Top
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Téléphone : (613) 995-6792
Télécopie : (613) 995-2178
Site Web : http://www.canex.ca/fr/psp/dmfs/index.asp

### Office national du film du Canada

5, avenue Blackburn
Ottawa (Ontario)
K1N 8A2

Téléphone : (613) 237-1066
Télécopie : (613) 237-5987
Site Web : http://www.nfb.ca/

### Agence de santé publique du Canada

130, chemin Colonnade
IA 6501H
Ottawa (Ontario)
K1A 0K9

ou

1015, rue Arlington
Winnipeg (Manitoba)
R3E 3R2

Téléphone : (613) 957-2991
Télécopie : (613) 941-5366
ATS : 1 800 267-1245
Courriel : info@phac-aspc.gc.ca
Site Web : http://www.phac-aspc.gc.ca

### Santé publique et Protection civile Canada

Stratégie nationale pour la prévention du crime
222, rue Queen, 11e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0P8

Téléphone : 1 877 302-6272
ou (613) 941-9306
Télécopie : (613) 952-3515
Courriel : info@prevention.gc.ca
Site Web : http://www.prevention.gc.ca/index.html

### Gendarmerie royale du Canada (GRC)

Quartier général de la GRC
1200, promenade Vanier
Ottawa (Ontario)
K1A 0R2

| | |
|---|---|
| ATS seulement : | (613) 993-3887 |
| ATS seulement : | (613) 993-3887 |
| Relations publiques : | (613) 993-3032 et (613) 993-2331 |
| Site Web : | http://www.rcmp-grc.gc.ca/ |

*Services nationaux de police de la GRC*
Site Web : http://www.rcmp-grc.gc.ca/nps/nps_f.htm

### Développement social Canada

Politique stratégique
140, promenade du Portage
Phase IV, niveau 3
Gatineau (Québec)
K1A 0J9

| | |
|---|---|
| Téléphone : | (819) 953-5612 |
| Télécopie : | (819) 994-1506 |
| Courriel : | childrenspolicy-politiquesenfants@sdc-dsc.gc.ca |
| Site Web : | http://www.sdc.gc.ca/ |

### Transports Canada

330, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1A 0N5

| | |
|---|---|
| Téléphone : | (613) 990-2309 |
| ATS : | 1 888 675-6863 |
| Télécopie : | (613) 954-4731 et (613) 998-8620 |
| Courriel : | CommentairesWeb@tc.gc.ca |
| Site Web : | http://www.tc.gc.ca/ |